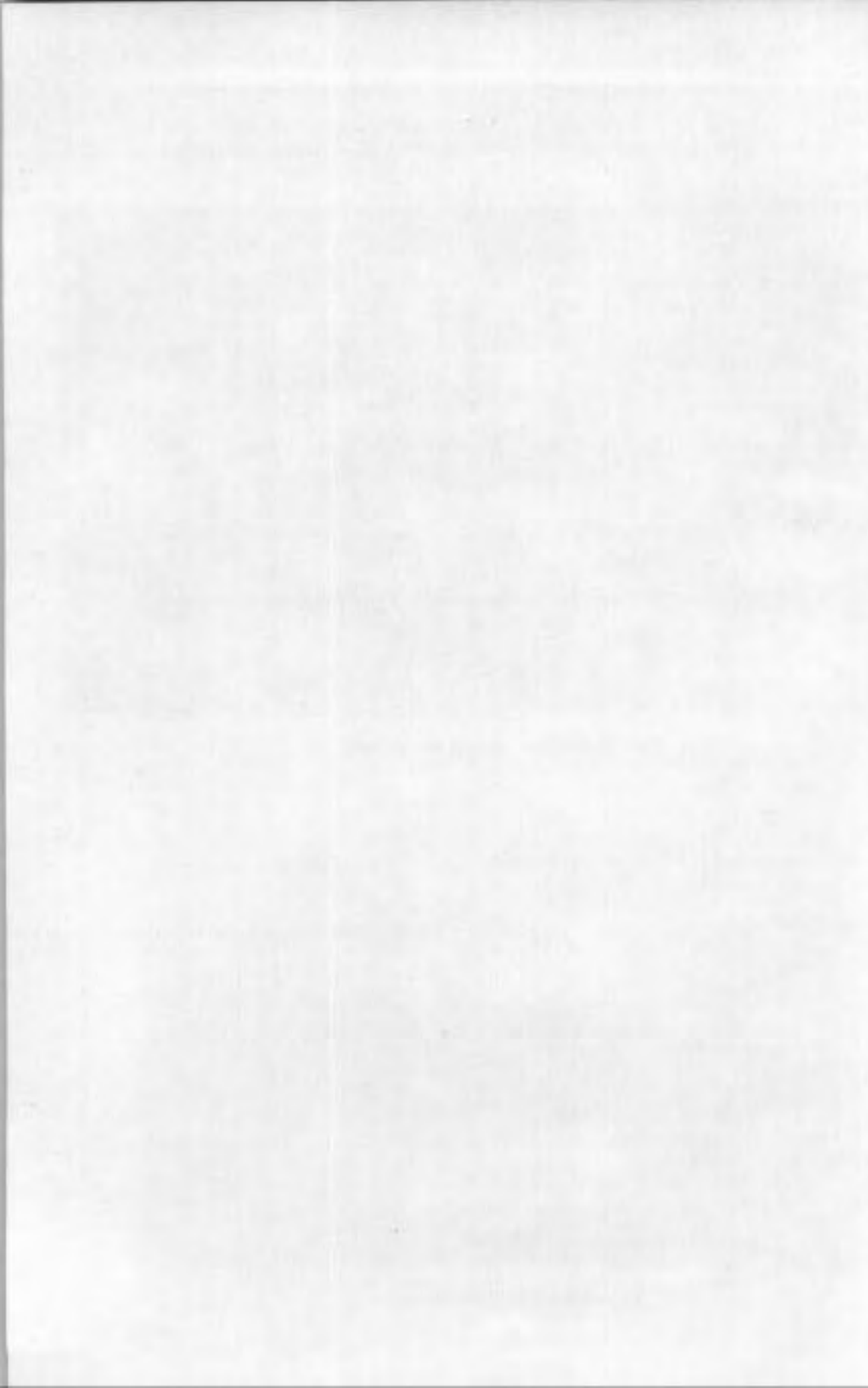




Le « brayage » du lin en corvée



La « Boutique des Héroux »



avec l'addition d'un peu de chaux. Ce mélange devait être aussi parfait que possible, afin d'obtenir une brique homogène, quant à la forme, à la couleur et à la résistance. Les principales opérations étaient le malaxage, le moulage, le séchage et la cuisson. Cette dernière s'opérait dans un grand four, fabriqué sur place, dont la durée pouvait s'étendre à une semaine, pour la brique ordinaire. Outre les entrepreneurs que nous venons d'énumérer, il convient de citer les noms de deux maçons-briqueteurs bien connus à l'époque : Raphaël et Thomas Robidas, qui travaillaient uniquement à la pose de la brique, en construction.

6) **POTERIE** : — Saviez-vous que la poterie commerciale a déjà été exploitée à Yamachiche ? Oui, vraiment ! En dépit du complet silence de nos annales paroissiales à ce sujet, nous sommes présentement en mesure de présenter à nos lecteurs une intéressante page d'histoire, concernant cette autre industrie de chez nous. Ce fut de prime abord à la lecture du « Le Guide (Directory) de la Cité et du District de Trois-Rivières (1858) » que notre attention fut attirée par l'indication du mot « potier », joint au nom de Jean-Baptiste Brière, citoyen d'Yamachiche. Cette appellation suscita notre curiosité et devint dès lors l'objet de nouvelles recherches. Par une heureuse coïncidence, nous apprenions, quelques mois plus tard, que M. Paul-Louis Martin, ethnologue, domicilié à St-André de Kamouraska, est présentement à écrire un livre, ayant pour titre « Les maîtres-potiers du bourg de St-Denis », dans lequel il parle de la poterie d'Yamachiche.

M. Paul-Louis Martin, premier responsable de la découverte de la poterie en cette paroisse, est l'arrière-petit-fils de Louis Martin, qui avait épousé, en 1846, à Yamachiche, Emilie Pellerin, fille d'Elie. M. P.-Ls Martin, qui vient de nous adresser un exemplaire de sa publication, comble nos vœux, en apportant la réponse aux questions que nous nous posions sur l'existence éventuelle de la dite industrie, ignorée jusqu'à présent.

L'historique de la poterie (céramique), ainsi que celui de la briqueterie, est intégré à l'élément minéral argileux de nos terres, qui constitue l'épaisse couche de sous-sol. A défaut de kaolin, qui est l'élément essentiel dans la fabrication de la faïence, nos artisans n'ont pu faire dans la plupart des cas que des poteries rustiques. Le maître-potier est donc un artisan qui en plus de posséder sa propre boutique y exerce avec dextérité et discrétion son métier. En fait, entre potiers, on portait un soin jaloux aux secrets du métier. Ils préféraient travailler isolés du public, afin de se concentrer davantage à leurs travaux de façonnage artistique. On va même à dire que les membres de leurs familles contractaient mariage entre eux, afin de restreindre le cercle des initiés. C'est ce que nous verrons en parlant des Joubert, Richer, Brière, Guertin, Robichaud.

D'après les renseignements puisés aux mêmes sources, les deux premiers maîtres-potiers à venir s'installer à Yamachiche, furent Jean-Baptiste Brière et Jean-Baptiste Joubert, originaires de St-Denis, sur le Richelieu. Ils abandonnèrent le sol natal pour échapper à la Rébellion de 1837-40 et arrivèrent, avec leurs familles et quelques apprentis, au printemps de 1839.

Jean-Baptiste Brière fit l'acquisition d'un campeau de terrain, situé sur le lot P-578 du Cadastre officiel, ex-propriété de Calixte Lamy, dont le voisin était, récemment, M. Roland Lambert.

C'est à cet endroit que J.-Bte Brière, grand-père de Dionis Brière, exercera le métier de maître-potier, de 1839 à 1874. Soulignons, en passant, qu'au XIXe siècle un chemin public établissait une voie de liaison sur la rive sud de la Petite-Rivière, entre les routes à « Panneton » et « Bezotte », en passant par la rue Ste-Victoire, dont le site était considéré comme industriel; on y trouvait alors quelques industries: briqueterie, tannerie, poterie, tonnellerie, ferblanterie, charronnage.

En mars 1840, Jean-Bte Brière s'engageait par contrat notarié à livrer au Sieur Alex. Choquette, commerçant de St-Denis, 7200 terrines en terre cuite et plombées au prix de seize sols par douzaine, soit la somme totale de 576 livres, ancien cours (\$96.00), en six semaines de travail. De plus, le maître-potier s'obligeait à fournir à l'acheteur, au cours de l'été suivant, autant de jarres et de cruches, de contenance moyenne de deux gallons, qu'il en désirera. Le fabricant s'engageait aussi à livrer la marchandise à bord d'un bateau amarré au quai d'Yamachiche. Pour produire, en moyenne deux cents terrines par jour, il fallait manifestement plus d'un apprenti, parmi lesquels on pourrait nommer: Edouard Maillette, Joseph Courtemanche et David Guertin, son beau-frère.

Nous présentons en second lieu Jean-Baptiste Joubert qui, étant marié à Julie Robichaud, fit baptiser à Yamachiche, le 5 septembre 1839, une fille du nom de M.-Julie. Ce maître-potier, par contrat notarié passé, le 7 mai 1840, devant Me Frs-Antoine Riv.-Bellefeuille d'Yamachiche, s'associait à Sieur Calixte Lamy, cultivateur, dont la propriété était située au lot no 575 du Cadastre officiel, c'est-à-dire sur la même partie de lot que Jean-Bte Brière. Voici trois extraits de ce contrat:

a) « Lesquels ont par ces présentes reconnu et confessé s'être volontairement associés pour le temps et espace de cinq mois à compter d'aujourd'hui et finira le laps de temps le vingt-neuf de septembre prochain pour le regard du dit métier de potier, trafic et négoce qu'ils jugeront convenable de faire entre eux et pour y parvenir le dit Sieur Calixte Lamy s'oblige de sa part de faire parachever le fourneau du dit Sieur Joubert qui est bâti et érigé sur son emplacement ainsi que faire réparer la bâtisse du dit fourneau. Le dit Sieur Lamy s'oblige de fournir et livrer à la demande du dit Sieur Joubert, toute la terre blanche (importée) qu'il peut avoir actuellement et de fournir toutes autres terres et sables nécessaires qu'il conviendra employer dans le dit métier de poterie. S'oblige le Sieur Lamy fournir et livrer au dit Sieur Joubert, en sa demeure actuelle, la quantité de bois qu'il faudra pour faire cuire la dite poterie, ainsi que le plomb nécessaire pour plomber tous vesseaux que le dit Sieur Joubert jugera convenable de plomber... ».

b) « S'oblige, de sa part, le dit Sieur Joubert, de faire travailler des personnes capables de faire de la bonne poterie et de soigner le fourneau et faire cuire la dite poterie, plomber comme il convient et faire en sorte qu'il n'en arrive aucune perte ni dommage par sa propre faute, et sera tenu le dit Sieur Joubert de faire la dite poterie et exercer le dit métier à ses propres frais sans l'aide du dit Sieur Lamy, sans préjudice aux autres obligations que le dit Sieur Lamy a contracté aux autres parts ».

c) « Pour la dite poterie, être partagée entre eux par moitié aussitôt qu'elle sera parachevée et pour par eux respective-

ment faire de chacun leur moitié, tel trafic ou négoce que bon leur semblera... ».

Dans le cadre de la poterie, les mêmes sources d'informations présentent maintenant Dame Vve Abraham Richer-Lafliche, née Emilie Comeau, en possession d'une poterie, qui engage à son service le maître-potier, J.-Bte Joubert, ainsi que le démontre un contrat passé devant Frs-Antoine Riv.-Bellefeuille, notaire, le 23 novembre 1842. En résumé, cet acte notarié décrète les marchés et conventions suivantes :

« S'oblige et s'engage le dit Sieur J.-Bte Joubert, d'hul à la S. Michel (29 septembre) de l'année prochaine, faire et exécuter dans la boutique et au fourneau de la dite veuve Abraham Richer, tous les ouvrages de poterie qui lui sera possible et que son métier et ses talents pourront lui permettre de faire et exécuter, aller chercher la terre, la moudre, la tourner, la cuire, la plomber et généralement faire tout ce qui sera nécessaire quant à l'oeuvre de ses mains, et de son côté la dite Dame veuve Richer s'oblige fournir la terre blanche à poterie et une voiture attelée au besoin du dit Sieur Joubert pour la charroyer, le bois de chauffage nécessaire et le plombage rendus sur les lieux aux frais de la dite veuve Richer et si le dit Sieur Joubert voulait travailler, de nuit il sera tenu de fournir lui-même de chandelles, le produit de tous lesquels ouvrages de poterie qui seront faits et exécutés comme susdit, dans le dit intervalle de tems susmentionné, appartiendra moitié par moitié à chacune des deux parties et se partagera ainsi entre elles au fur et à mesure que les dits ouvrages se feront et qu'il conviendra à l'une ou à l'autre d'icelle de le requérir ».

Nous présumons que les clauses du contrat furent respectées de part et d'autre et que le même engagement s'est maintenu durant quelques années, puisque, deux ans plus tard, Madame Richer permettait à son fils, Charles, d'épouser Emilienne Joubert, fille de son employé-associé. Les registres paroissiaux révèlent également que Siméon Joubert, fils de Jean-Baptiste, marié en 1844 à Angélique Gauthier, exerçait conjointement avec son père, le métier de potier, jusqu'à 1851.

Aux dires de M. Paul-Louis Martin, le Musée provincial de Québec conserve quelques spécimens de poterie identifiés, provenant des fabricants d'Yamachiche, et qu'il existe en cette localité un espace de terrain, non dévoilé actuellement au public et qui est néanmoins considéré « site historique », où serait enfouie plus d'une tonne de cassons issus de cette poterie. D'autre part, M. Emile Pellerin nous a montré une cruche de trois gallons sur laquelle est gravée, en lettres, la marque de commerce de (Philippe) « P. Bourassa, marchand de vins et liqueurs spiritueuses, Yamachiche ». Pour découvrir d'autres vestiges de cette mémorable poterie, nous invitons les archéologues à effectuer des fouilles sur la berge de la Petite-Rivière, dans la partie qu'aboute la terre de M. Roland Lambert, lots nos 579-580.

7) BOUTIQUE DES HEROUX : — (Extrait de L'Écho de Saint-Justin, 17 août 1933, par Maurice Béland).

« On dit généralement qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine », on pourrait dire de même de certaines constructions, qui n'ont que très peu d'apparence, mais qui n'en cachent pas moins dans leurs quatre murs, des travaux importants au plus haut point, des travailleurs courageux, et des énergies héroïques.

« Tel est le cas de la boutique des Héroux à Yamachiche qui, aux dires des vieux, existait en 1865. Très rustique dans son apparence, elle fut quand même une véritable ruche de travailleurs, puisque dans la cour, on a vu jusqu'à 900 000 pieds de bois. Ce qui démontre qu'on a dû travailler ferme pendant de longues années. Dans cette humble boutique, les frères Héroux ont tracé les plans, ont discuté les meilleurs moyens de réussite, dans la construction des églises; on les a même vus, ayant jusqu'à cinq églises en construction en même temps.

« Ruche d'abeilles laborieuses, cette boutique des Héroux fut aussi une pépinière d'architectes, de constructeurs renommés. On n'a pour s'en convaincre qu'à observer un peu les constructions du village d'Yamachiche, pour se rendre compte que ce village a été construit par des mains d'architectes de goût qui, pour la plupart ont subi l'influence de l'école des Héroux. Et c'est ce qui fait Yamachiche un des plus beaux villages de notre province, grâce aux architectes qui se sont plu à le faire régulier de ligne et de plan.

« Les deux frères Héroux, Joseph et Georges, ont tous deux fait leur apprentissage en architecture chez M. Alexis Milette, frère de Benoni et Michel Milette, tous deux architectes. Les frères Héroux furent les meilleurs élèves de ces maîtres renommés. Leur talent se fixa à la construction des églises, et leur société ne fut dissoute qu'à la mort, ou plutôt, non, car ils ne formaient pas de société; tout ce qu'ils avaient était du bien commun. Ils n'avaient pas besoin de comptabilité compliquée pour s'entendre entre eux, pas de contrat qui les liât l'un à l'autre, pas de comptes l'un pour l'autre. Tout se passait à l'amiable entre eux, et jamais on n'eut connaissance de discussions dans leurs relations. Ils vivaient ensemble et travaillaient à cette vieille boutique avec chacun leurs enfants.

« Parmi les enfants des familles Héroux qui ont pris part aux travaux de leurs pères, on peut citer les fils de M. Joseph Héroux: Victor était sculpteur, doreur; Omer faisait la comptabilité et le dessin; Joseph, fils, était architecte. Quant aux enfants de Georges, Albert avait la fonction de sculpteur et doreur; Edmond était employé à la construction proprement dite; Arthur devint comptable à la succession de son cousin, Omer.

« C'est dans cette boutique, vieille de souvenirs, qu'ont travaillé les meilleurs ouvriers, citons: Thomas Milette, Napoléon Milette, tous deux travailleurs opiniâtres, les aides de camp des deux frères Héroux. A leur mort, M. Arthur Héroux continua l'oeuvre des vieux avec l'aide de MM. Damien Bellemare et David Brisson, jusqu'en 1912.

Les deux architectes Héroux firent un stage d'études à Rome sur les techniques de construction de dômes hémisphériques à base circulaire. Ils bâtirent 117 églises tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Ils ont aimé la beauté de la maison de Dieu et ils ont mis à sa décoration le meilleur de leur intelligence et de leur coeur. Leur honnêteté proverbiale et leurs vastes connaissances, en architecture, leur ont valu une juste et enviable réputation. On voit que, de toutes manières, cette vieille boutique, de chétive apparence, renfermait toute une pléiade de souvenirs.

Le long tuyau noir, qui excédait de plusieurs pieds la toiture de l'édifice, indiquait que l'antique machinerie était actionnée par la force motrice de la vapeur. A cet effet, les personnes âgées se plaisent à rappeler le souvenir du sifflet à vapeur, appelé « criard », qui se faisait entendre six jours par semaine, à midi, pour signaler l'heure du dîner et, à une heure, pour avertir les employés de se remettre au travail. De plus, plusieurs d'entre elles insistent pour que nous fassions mention de la présence bizarre d'un doigt de main d'homme, conservé dans une bouteille d'alcool et ostensiblement exposé à la vue du personnel ouvrier. Ce doigt amputé, non identifié, provenait d'un accident produit par un bris de machine, sans qu'il y ait faute de la part du manoeuvre. Néanmoins, c'était, dit-on, une façon originale d'inciter à la prudence les opérateurs de machines et un moyen préventif contre les accidents.

Il était bien à propos qu'on sorte de l'oubli cette historique boutique, qu'on aurait dû conserver, pour mettre au plein jour le mérite de ceux qui l'ont exploitée avec tant de compétence. Tout récemment, un historien leur rendait hommage en parlant des remarquables maisons du village d'Yamachiche, si solidement construites, au style à « dentelle », qui orne les frises des toitures et les encadrements de leurs ouvertures : portes et fenêtres. (L'abbé Frs Lanoue, auteur de « Une Nouvelle Acadie »)

8) La FOURNAISE BRUNELLE : — En 1913, M. Arthur Héroux, marié à Laura Roy, transformait l'ancienne boutique pour y établir une manufacture de fournaises, sous la raison sociale de « La Fournaise Brunelle Furnace ».

Ce type de fournaise, inventé par un Canadien français, M. A.-S. Brunelle, était établi aux États-Unis, depuis 1893, lorsqu'il vint installer une succursale à Yamachiche, où il demeura, pendant environ quatre années, pour initier M. Héroux aux travaux de montage et d'administration. C'est à ce moment que l'entreprise s'incorpora en société, ainsi que le démontre le document suivant, date du 6 mars 1913 : « Attendu que : Jos.-Antonio Jutras, chirurgien-dentiste, et Johny Boivin, commerçant; Wilfrid Descôteaux et Jos.-Benjamin Godbout, agent de commerce, tous de la cité de Trois-Rivières; Arthur Héroux, industriel, et Hercule Descôteaux, marchand, d'Yamachiche, ont demandé l'octroi d'une charte sous l'autorité du dit acte, les constituant, eux et toutes autres personnes qui pourront devenir actionnaires dans la dite compagnie, en corporation et corps politique sous le nom de « The Brunelle Furnace & Boiler Company, à responsabilité limitée ».

C'était un système de chauffage, alimenté au charbon ou à l'huile, conçu principalement pour chauffer les édifices publics. Munis à l'intérieur de tuyaux courbés à froid, ces deux types de fournaises produisaient la chaleur, au moyen de l'eau chaude ou de la vapeur. Il comportait une garantie contre toute explosion et autres grands avantages, tels que l'économie et la durée. Ses promoteurs l'annonçaient comme étant la « merveille du siècle ».

Bien que constituée en compagnie, cette usine de montage était reconnue la propriété de M. Arthur Héroux. Elle a contribué à procurer de l'emploi à bon nombre de mécaniciens de cette localité, pendant un quart de siècle. Les uns travaillaient à l'atelier de montage, les autres étaient préposés aux installations à

domicile. Pour courber les tuyaux en sections spirales, à l'aide d'une machine, on les bourrait de sable fin, ce qui avait pour effet de leur conserver leur forme ronde.

Une circulaire, publiée en 1935, établit la liste détaillée des onze modèles différents offerts par la compagnie, ainsi que celle de leurs 145 clients à travers la province, dont 14 sont inscrits à Yamachiche. Ces derniers sont les suivants : Fabrique Yamachiche, Collège Ste-Anne, Couvent C.N.D., Presbytère Yamachiche et MM. Eugène Lambert, Eugène Lesieur, Dionis Villemure, A.-Odilon Bellemare, N.P., Willie Bellemare, Arthur Héroux, Honorat Ricard, Arthur Lacerte, C.-Arcadius Descôteaux, Jos.-Auguste Lacerte.

Pour de plus amples détails, nous reproduisons le document, qui fait suite : « Ministère du Travail, Province de Québec », « Certificat d'Inspection Annuelle des Appareils sous Pression, no 12179 ». « Les présentes attestent que les appareils sous mentionnés ont été inspectés pour l'année 1936 conformément aux dispositions de la loi et des règlements concernant les appareils sous pression, (Arrêté ministériel no 1189, du 8 juin 1933) et peuvent être opérés à une pression n'excédant pas, par pouce carré, 15 lb. Edifice : église et presbytère, Yamachiche, propriété de la Fabrique; date : 25 septembre 1936. (Signé) N. Filion ». Parmi les employés les plus connus, qui ont travaillé à cette industrie, nous avons les noms de MM. Arthur Héroux, propriétaire, Damien Bellemare, David Brisson, Charles Garceau, Arthur Descôteaux, actionnaire, Amédée Lajoie, Jos. Descôteaux, Joseph (Garçon) Guillemette, Camille Ledoux et Marcel Guillemette, apprenti-plombier.

Après vingt-cinq années d'opération, la manufacture de fournaises « Brunelle », ayant subi les méfaits d'une forte concurrence et ceux de la crise d'avant-guerre, fut contrainte à fermer ses portes, au grand désarroi de quelques actionnaires. Après la mort de M. Arthur Héroux, survenue le 1er juillet 1953, tous les matériaux et outillage furent mis en vente par la succession. Quant à la vieille bâtisse, à deux étages, M. Thomas Bellemare s'en porta acquéreur et il la démolit pour utiliser le bois de charpente à d'autres fins.

Pour conclure, nous faisons nôtres ces paroles du Rév. Père Albert Bellemare, S.J., frère de M. Agapit Bellemare, adressées à la mémoire de MM. Joseph et Geo.-Félix Héroux, constructeurs d'églises : « Les monuments qu'ils ont élevés et que nous rencontrons un peu partout, feront passer à la postérité, un nom, qui, pour tous les enfants d'Yamachiche est synonyme de loyauté et de compétence en architecture ».

8) BOUTIQUE JOSEPH HEROUX : — (St-Barnabé-Nord).

La « Boutique des Héroux » d'Yamachiche nous amène à parler de celle de M. Joseph Héroux, à St-Barnabé, qui présente plus d'un trait commun entre elles. Quoique plus jeune d'une trentaine d'années, cette dernière a aussi connu un essor et une popularité remarquables; elle a largement contribué au progrès de la localité. Détachée de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche par son érection canonique, en 1832, elle n'en demeure pas moins, par sa population, intimement unie par les liens du sang et de l'amitié. Nous écrivons pour raviver le souvenir de nos grands hommes, qui, par leurs oeuvres, ont contribué au bien-être de leurs concitoyens. Que l'exemple de leurs vertus élève notre âme et nous porte à envisager la vie avec un courage sans cesse renouvelé.

Les célèbres architectes, les frères Joseph-C. et Georges-Félix Héroux, dont nous venons d'évoquer la mémoire, étaient cousins germains avec Frédéric Héroux, marié à M.-Anne Pellerin, en 1870, père et mère de Joseph Héroux, qui exploita avec succès une boutique à bois, à St-Barnabé. Ce dernier épousait en 1895, Edouardina Charette, fille d'Edouard Charette et de Julie Lemire, autre spécialiste dans l'industrie du bois et apparenté à Amable Lemire d'Yamachiche.

Des documents nous révèlent que Joseph-F. Héroux était propriétaire d'une boutique à bois, à St-Barnabé, lors de la construction de la chapelle de St-Thomas-de-Caxton, en 1903, et d'une annexe au couvent des Soeurs de l'Assomption, en 1913, où il est spécifié que le contrat de construction est confié à M. Joseph Héroux, architecte et entrepreneur, à St-Barnabé.

Les anciens résidents se souviennent encore de cette boutique, qui était munie, à l'instar de celle d'Yamachiche, d'un puissant sifflet à vapeur, qu'on faisait résonner à l'heure de midi. Pour les autres villageois, le signalement du sifflet était comme une incitation à la ponctualité, un rappel du devoir. Il va sans dire que le pouvoir moteur de la machinerie était entièrement engendré par le moyen de la vapeur. Cette source d'énergie, peu coûteuse, pouvait mettre en mouvement toutes les machines requises à la finition du bois, telles que : scies rondes, scie à ruban, scie à chantourner, raboteuse, tour-à-bois, sableuse, etc.

La boutique de M. Joseph Héroux créait de l'emploi à une dizaine d'ouvriers qui travaillaient à l'année longue à la fabrication de : portes, châssis, meubles, moulures et autres pièces. C'est aussi à l'emploi de M. Joseph Héroux que bon nombre de jeunes gens ont appris le métier de menuisier, qu'ils sont devenus d'habiles ouvriers en construction.

Aux dires de M. Bernard Héroux, fils de Joseph, qui a pris la relève de la boutique de son père, vers 1940, cette entreprise aurait été exploitée de 1893 à 1953. De nos jours, on n'y retrouve qu'une partie de la bâtisse primitive, ayant été amputée de sa longue cheminée et, bien entendu de son pittoresque sifflet, qui s'est tu depuis que la vapeur a cédé le pas aux moteurs à essence et à l'électricité. Cette boutique à bois, si populaire à l'époque où l'on fabriquait généralement tout sur place, rappelle de nombreux souvenirs aux vieillards de St-Barnabé. Etant convertie en remise-garage, on la retrace à l'arrière de la résidence de M. Nathan Diamond, menuisier, au numéro civique 423, rue Notre-Dame.

8b) MANUFACTURE DE BALAIS

Vers 1916, M. Pierre Gélinas, marié à Joséphine Fréchette, quittait le vieux bien des « Paulus » Gélinas, du rang de « La Chicane », pour se retirer au village, No 220, rue St-Jacques, propriété actuelle de M. Omer Milette, Agé de 52 ans, il décida d'établir une manufacture de balais dans une bâtisse, contiguë à sa résidence. Selon la version des vieux, il exploita son entreprise, jusque vers 1920, en s'adjoignant l'aide de son gendre, M. Avila Fréchette, et par l'emploi occasionnel de jeunes gens.

M. Alexandre Carbonneau, marié à Victoria Damphousse, s'étant porté acquéreur de l'outillage, installa sa boutique au deuxième étage d'un immeuble adjacent à la résidence de M. Maxime

Villemure, laquelle est actuellement la propriété de M. Armand Milot, au coin des rues Ste-Anne et Nérée-Beauchemin. C'est là que M. Carbonneau débuta modestement, à location. Mais, il exploita son industrie bien peu de temps à cet endroit, puisqu'en 1923, nous le retrouvons installé sur une belle propriété, au 181, de la rue St-Jean, où réside actuellement sa fille, Mme Florido Ferron, née Victoria Carbonneau. Confortablement installé et muni de l'outillage requis, l'atelier fonctionnait régulièrement; parents et employés se plaisaient à y travailler.

Les résidents de cette époque se souviennent encore de la petite charrette chargée de balais, poussée en direction de la gare du C.P.R., en vue de leur expédition en direction des grandes villes, principalement à la Commission scolaire de Montréal, où la livraison s'effectuait par l'intermédiaire de M. Henri Girardin, beau-frère de M. Carbonneau. La manufacture de balais fonctionna ainsi jusqu'en 1928, année où, par maladie, l'entrepreneur dut interrompre définitivement cette exploitation. Homme cultivé et estimé de tous, M. Alexandre Carbonneau est décédé en 1928, à l'âge de 45 ans, laissant dans le deuil une épouse et deux filles.

On conserve, en outre, d'autres souvenirs de cette modeste industrie, qui nous ont été transmis par Mesdames Florido Ferron et Joseph Lamy, née M. Louise Carbonneau, de Louiseville, soeur de M. Alexandre Carbonneau. A leurs dires, la paille à balais était importée d'Illinois, U.S.A., et teinte à la manufacture; on se procurait les manches à balais à la manufacture Houle, de St-Alexis-des-Monts; trois machines seulement composaient l'outillage indispensable; les balais étaient cousus à l'aiguille manuelle; on y fabriquait divers modèles de balais et des vadrouilles à longs manches; les balais de cuisine se vendaient aux prix de 50 et 60 sous, selon le nombre de coutures. Malgré sa brève existence et ses humbles moyens d'opération, cette industrie locale s'est avérée rentable.

9) LA CONSERVERIE BUISSON: — Cette autre industrie fut établie chez nous, de 1940 à 1948, comme contribution à l'effort de guerre, alors que le marché des aliments en conserve était en grande demande. Aussi, c'est au cours de cette période de rationnement que M. Fernando Buisson, originaire de Lac-à-la-Tortue, exploita une importante fabrique de mise en conserve, située au 781 de la rue Ste-Anne, propriété actuelle de M. Paul Gauthier, dont il venait de se porter acquéreur.

Bien installé dans une spacieuse bâtisse, M. F. Buisson fut assisté dans cette entreprise de son vieux père, de son épouse, née Thérèse Gélinas, et de son frère Clément, qui épousera en 1942 Anita Bellemare, également d'Yamachiche. A l'époque des récoltes, le patron avait recours à une nombreuse main-d'oeuvre, pour mettre en conserve de fortes quantités de tomates, de haricots et de maïs, cultivés dans la localité; les tomates provenaient, en bonne partie de Ste-Rose-de-Laval. Mais, à l'année longue, il cuisait et mettait en boîtes des fèves au lard, destinées à nourrir le personnel de nos forces armées.

A cette fin, l'outillage requis consistait en un puissant appareil de chauffage, muni de bouilloires, de cuves et de sertisseuses motorisées. Les procédés d'opération inventés en 1810 ressemblaient à ceux-là mêmes qu'utilisaient alors nos agriculteurs. Néan-

moins, nous devons nous rappeler que cette industrie est l'art de prolonger la conservation des aliments. A cette fin, ils sont, soumis à des traitements préliminaires, qui consistent à ébouillanter les légumes, pour les amolir et les débarrasser des germes de corruption. De là, ils sont soigneusement placés dans des récipients fermés hermétiquement à l'aide de machines sertisseuses. Enfin, ils sont assujettis aux principes de conservation, par stérilisation à haute température.

Cette pratique de la « mise en conserve » des aliments était généralement établie chez nos cultivateurs, vers 1925, qui en tiraient de grands avantages. De nos jours, ils excellent d'emblée dans l'art de la conservation des aliments, par les procédés de la « congélation ».

10) LA VISONNIERE PELLERIN : — Décrire cette entreprise c'est en même temps faire l'éloge de M. et Mme Donat Pellerin qui, tous deux, en parfaits collaborateurs, ont exploité avec succès, pendant près de trente années, une imposante ferme de vison. Ces petits carnassiers, très répandus dans l'Amérique du Nord, dont la fourrure est très estimée, sont l'objet de l'élevage le plus important du Canada.

M. Donat Pellerin, mécanicien, avait conçu cette idée de faire l'élevage du vison lors d'une visite qu'il fit à St-Barnabé, chez son oncle Zéphirin Bourassa, qui, comme distraction, élevait en cages un couple de vison et une portée de six visonneaux. Cette présence d'animaux à fourrure avait sans doute fasciné le neveu, puisqu'un peu plus tard il mettra son projet à exécution. Mais, auparavant, il visitera d'autres fermes et s'enquerra des possibilités de se lancer dans cette exceptionnelle entreprise, tout en continuant d'exercer son métier de mécanicien. A cette fin, il fit l'acquisition, en 1947, de la propriété de M. Rodrigue Lacerte, y compris un terrain de douze acres, située au no 849 du cadastre. Il va sans dire que ce site rappelle le vieux bien des Louis, Hercule, Maxime, Raphaël et Arthur Lacerte, anciens commerçants d'animaux et bouchers.

L'établissement de M. Donat Pellerin, sur ce coin terre historique, fut marqué, en 1948, d'un événement heureux. En effet, c'est cette année-là qu'il unissait sa destinée à celle de Mile Gisèle Prince, fille de M. Auréus Prince de Nicolet, dont la grand-mère était la soeur de M. Georges Proulx, ancien membre de la fanfare. Mme Gisèle Prince-Pellerin, en plus d'être une excellente épouse et mère de trois garçons, a admirablement secondé son mari dans leur exploitation.

M. Pellerin, ayant commencé son entreprise avec douze visons, ne tarda pas à se mettre en contact avec les producteurs agressifs, en s'affiliant à leur association. Pour se renseigner davantage, il n'hésita pas, non plus, à s'abonner à différentes publications et il sut profiter des aides du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, qui met à la disposition des éleveurs : agronomes, techniciens et les services d'un médecin-vétérinaire spécialisé. Si son entreprise a connu un essor considérable et le plein succès, c'est dû à son exploitation au rythme progressif, basée sur une production de fourrure de haute qualité et, ainsi, mériter la faveur du marché. Disons, en l'occurrence, que le coût moyen de production à l'abattage était de \$10.50, tandis que le prix de vente

moyen s'établissait à \$17. Des quelque 2 000 visons qui se trouvaient sur cette ferme, en 1962, ce nombre avait quintuplé, en 1974, lors de la fermeture de la visonnière. A ce moment, elle était considérée parmi les plus importantes des 1 200 fermes du pays, avec ses 2 000 pi. de longueur de hangars, où se rangeaient nombre de cages individuelles. Cet aménagement comprenait en outre deux bâtisses de service de 60' x 35' chacune, dont l'une servait à la préparation des aliments, et l'autre, à celle des peaux.

Mais, pour mettre sur pied une si imposante installation, M. et Mme Pellerin, de commun accord, se sont imposé un surcroît de travail pour grossir leur exploitation, sans emprunt d'argent. C'est la raison pour laquelle M. Pellerin partait, en 1957, pour la Terre de Baffin, travailler de son métier, à un fort salaire, tandis que son épouse demeurera à la ferme, avec les enfants, et s'occupera activement de la gestion de l'entreprise, en voie de développement, avec l'aide d'un employé. Les gains, réalisés à l'étranger, permettront à M. Pellerin d'augmenter considérablement sa production et d'atteindre l'objectif désiré. Membre de l'Association Canada Mink Breeder Ass., il fut élu au bureau de direction à titre de vice-président. En raison de l'importance que prenait de plus en plus cette entreprise familiale, M. Donat Pellerin fit enregistrer sa visonnière, en 1962, sous le nom de « Gi-Do Mink Ranch, Inc. » (Gi, pour Gisèle, et Do, pour Donat).

Renseignements supplémentaires, relatifs à cet élevage : — A la fermeture, en 1974, ce « ranch », dont l'ampleur est déterminée d'après le nombre de femelles, s'élevait à 1 800 reproductrices. C'est alors qu'on commença à se défaire des quelque 450 mâles reproducteurs, dont le prix de vente s'évalue à près de \$100, selon la qualité de leur classification. La production minimum à l'abattage est de quatre visonneaux par femelle hivernée, étant donné qu'une portée moyenne de quatre peut atteindre parfois la douzaine. Parmi les animaux à fourrure, c'est le vison qui offre le plus grand éventail de couleurs, qui varient du blanc aux différentes nuances de gris, des tons argentés au brun foncé ou pâle, du beige, bleu ou noir. Gardé dans une cage séparée, permettant un contrôle plus efficace de la nourriture et des sujets, le vison adulte consomme une ration de 4 à 6 onces d'aliments solides par jour : poisson congelé, rebuts de viande rouge, ou de moulée spéciale; l'abreuvement, très important, représente le double de la ration alimentaire. La période de croissance de mai à décembre, étant terminée, on procède aussitôt à l'abattage, dont la méthode utilisée généralement s'effectue par la dislocation du cou. Les opérations subséquentes sont : l'écorchage, le dégraissage, le moulage et le séchage des peaux. A l'abattage, en décembre, M. Pellerin avait recours à une quinzaine d'employés. L'emballage et la classification des fourrures étant terminés, cette marchandise était expédiée à Montréal en lots, pour être vendue à l'enchère.

Et M. Pellerin conclut en disant : « Le succès n'est pas un hasard »; on l'obtient, de prime abord, par une classification judicieuse et une comptabilité soignée.

11) ELEVAGE DE CHINCHILLAS : — Dans un reportage du journal *Le Nouvelliste*, au lendemain de l'incendie de l'ancienne église, le 11 juillet 1957, on relève les lignes suivantes, concernant cet élevage : « Les 800 chinchillas du Syndicat Coopératif d'éleveurs de Chinchillas de la Mauricie, qui étaient logés dans une bâtisse

appartenant à la Fabrique et située de l'autre côté du presbytère, n'ont pas été menacés. On avait pris, toutefois, les dispositions nécessaires à leur évacuation, en cas d'urgence». Ce bref article de journal est le seul document que nous avons réussi à retracer, attestant cet événement, qui ne fut pas plus heureux.

Le chinchilla, petit animal rongeur ressemblant à un écureuil, est originaire des Andes, où il vit dans des terriers; on le capture principalement au Chili et au Pérou. Malgré sa petite taille, il est très estimé pour sa fourrure d'un gris perle; elle est une des plus chères et utilisée surtout pour les garnitures de manteaux.

L'élevage de ce petit animal à fourrure s'est pratiqué à Yamachiche, de 1953 à 1960, à l'instigation de M. Albert Damphousse, beurrier, qui fut le premier à débiter dans cette exploitation, par l'achat de deux couples d'un nommé Roger Préjean, éleveur et grand commerçant de cette espèce animale, à Montréal. La nouvelle de cet événement fut vite portée à la connaissance de plusieurs intéressés de la paroisse et des environs. On accourait de part et d'autre, visiter le jeune «ranch» de Damphousse, dont les femelles venaient de donner naissance à deux portées de trois, chacune. Déjà, publicité et propagande allaient bon train. Pour s'en procurer, on n'avait qu'à s'adresser à M. Damphousse, lui-même, agent à commission de M. Préjean. L'entente commerciale, conclue entre ces deux hommes, stipulait tout simplement que quiconque désirait faire l'acquisition d'un couple de chinchillas n'avait qu'à déboursier \$1650. En retour, Préjean s'engageait à racheter tous les rejetons au prix de \$400, chacun, basé sur une classification «4x». Cette offre mirobolante du fournisseur a eu pour effet d'emballer plusieurs aspirants, qui mordirent à l'appât du gain, en risquant des mille dollars dans cette affaire. Mais par la suite, sous prétexte que la qualité ne correspondait pas aux exigences du marché, on rachetait la production à des prix décevants.

Au cours des trois premières années, la production s'avéra rentable et prometteuse. On songera alors à grouper en syndicat tous les éleveurs de la région, afin de pouvoir bénéficier des services du Ministère de l'Agriculture de Québec. Lors de cette formation, le 11 déc. 1956, sous le nom de «Syndicat Coopératif d'éleveurs de chinchillas de la Mauricie», le bureau de direction était composé comme suit: MM. Albert Damphousse, gérant; Robert Gagnon (Louiseville), président; Lucien Lachance (Trois-Rivières), vice-président; Donat Boisvert (Trois-Rivières), directeur; Bernard Pellerin, directeur; François Carbonneau, directeur; Roger Milot, directeur; Edna Roux (Shawinigan), directeur; Mlle Pauline Carbonneau, secrétaire; l'abbé Lionel Dubois, aumônier. Séance tenante, on résolut d'organiser l'élevage dans l'ancien hangar à grain de la Fabrique, en aménageant toute la partie supérieure pour y loger, en cages, les chinchillas du ranch. Le soin et la garde de ces petits animaux furent confiés à M. Damphousse, moyennant une contribution mensuelle de \$2.50; il recevait ses instructions de M. J. Richard, inspecteur du gouvernement.

Sous l'administration de cette association, les ventes s'opéraient par l'intermédiaire de MM. Tanguay et Lemire, commerçants de Sorel, qui expédiaient par avion, en Europe (Italie), dans des emballages spéciaux, ces animaux à fourrure vivants. Les peaux se vendaient alors à un prix variant entre \$100 et \$125. Bon nombre d'éleveurs écoulaient leur production en vendant sur place

des couples de choix, à un prix approximatif de \$500. Ce sont ces derniers qui réalisèrent les meilleurs profits. En l'occurrence, nous devons ajouter que deux ou trois éleveurs préférèrent administrer eux-mêmes leur entreprise, indépendamment du syndicat. Ainsi, M. Louis Lambert, qui en possédait un bon nombre, avait aménagé une bâtisse à cette fin.

D'après les témoignages entendus, les causes principales de l'échec de cette entreprise syndicale se résument, premièrement, à un manque de connaissances relatives à cette élevage, un peu particulier. Deuxièmement, à l'ingérance suspecte de certains agents de commerce étrangers, dont plusieurs éleveurs ont été les naïves victimes. Troisièmement, la maladie « Plasmocytose » fit mourir des centaines de ces petites bêtes, sans compter celles qui sont mortes pour avoir consommé du foin de trèfle mois. Enfin, les rats, qui infestaient le hangar d'élevage, étant attirés par la moulée alimentaire, effrayaient les femelles.

Cette peu brillante entreprise d'élevage de chinchillas prit fin, en 1960, lorsque le syndicat, étant aux prises à de nombreuses difficultés, décida de cesser ses activités et de vendre en bloc les quelque 1200 sujets, qui restaient aux sociétaires. C'est M. Alfred Bouchard, de Trois-Rivières, qui se porta acquéreur de toute cette production.

L'Histoire étant une morale en exemples, nous devons à la vérité de rappeler cet événement, dans le cadre de l'élevage des animaux à fourrure.

2) LA CONSERVERIE DU BOUDIN « AGA »

Le propriétaire de cette entreprise fut M. Emile Pellerin, ex-maire de la Corporation municipale du Village d'Yamachiche. En l'occurrence, nous soulignons que sa présidence à la mairie fut marquée, entre autres, par quatre événements particuliers, qui sont en fait les réalisations de cet homme ingénieux et énergique. On lui attribue l'annexion, habilement menée, d'une cinquantaine de propriétaires-contribuables, preneurs d'eau, de la paroisse à la Municipalité du Village, ayant comme objectif la construction du premier réseau d'aqueduc, dont l'inauguration date de 1960. Il fut aussi choisi président des syndic, lors de la reconstruction de l'église actuelle. On lui attribue également l'abolition du Règlement de la prohibition, qui interdisait, en cette paroisse, la vente des boissons alcooliques depuis décembre 1915.

M. Emile Pellerin a débuté dans l'industrie de la mise en conserve du boudin, en 1947, soit la même année que son frère, Donat, établissait son poste d'élevage de visons. Auparavant, il exploitait une boucherie chez son père, qui tenait alors un commerce d'épicerie. C'est ainsi que l'idée lui vint d'utiliser le sang des animaux de ferme pour le transformer en boudin, par le procédé de la mise en conserve, sans faire usage des traditionnels boyaux employés en charcuterie. A cette fin, il se porta acquéreur de la maison de M. Léo-Paul Pellerin, sise au no 800 de la rue Ste-Anne, à laquelle il ajouta une annexe pour installer sa conserverie. Historiquement parlant, nous devons nous rappeler que l'emplacement occupé depuis 1938, par cette propriété et le Restaurant chez Phil, au no 750, était un marécage, engendré par le pouvoir érosif des eaux de la Petite-Rivière. C'est à la suite des travaux de voirie, effectués à cet endroit, que cette disgracieuse grenouillère fut com-

blée de terre et eut pour effet d'embellir cet espace et de le rendre utilisable.

Dans le cas présent, la substance alimentaire à être conservée, dans des récipients hermétiquement fermés, consistait principalement en un mélange de sang de boeuf et de lait naturel, auquel on ajoutait certains condiments, pour relever la saveur de ce produit. Le sang liquide ou congelé provenait aussi d'abattoirs sélectionnés, tandis que le lait était fourni par la ferme Adélard Bellemare. La stérilisation s'opérait au moyen de deux marmites autoclaves d'une contenance de 500 boîtes à conserve de 20 onces chacune. Bien empilées sur des clayettes perforées, elles devaient être isolées des parois des cuves pour permettre la circulation libre de l'eau bouillante.

La capacité de production était d'environ 2000 boîtes par jour. Les estampilles, appliquées sur les boîtes, portaient la marque (non québécoise) de « AGA FOOD PRODUCTS Reg'd ». Ajoutons que ce produit de consommation alimentaire fut constamment soumis à l'inspection de la Régie des viandes, effectuée par MM. Marc L'Heureux et Lucien Lupien, médecins-vétérinaires, respectivement des gouvernements provincial et fédéral. Au cours des deux dernières années d'opération, soit en 1959-1960, M. Emile Pellerin a transformé sa conserverie de boudin en celles de maïs lessivé et de tête de porc en fromage. Enfin, cette industrie privée a procuré de l'emploi à trois ou quatre hommes, pendant treize années, parmi lesquels se trouvaient les noms suivants : MM. Siméon Côté, Elphège Milette, René Berthiaume, André et Gabriel Mineau.

Cette conserverie prit fin, en 1960, à la suite d'un emploi qui fut offert à M. Pellerin, maire démissionnant, pour aller travailler à Trois-Rivières comme fonctionnaire, à la Commission du Salaire Minimum, sous la juridiction du Gouvernement provincial de Québec, fonction qu'il occupe encore présentement. Retiré dans le quartier le plus résidentiel de cette cité, rue Nérée-Beauchemin, il vit paisiblement avec sa famille, composée de son aimable épouse, Gisèle Frenette, et de ses deux filles, Ginette et Carmen. De tempérament actif et amateur des vieilles choses du passé, M. Pellerin s'est monté une précieuse collection d'objets d'art, pas moins d'un millier d'anciennes armes à feu et quantité de pièces antiques, qu'il restaure en leur état primitif.

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

Industries actuelles

1875

CHAPITRE XXX

B — INDUSTRIES ACTUELLES

1) Manufacture « UNIFORMES LANGLOIS, LTEE » : — Le lecteur sera sans doute intéressé à connaître les antécédents historiques de cette industrie, dont certains faits sont relatés dans les registres municipaux. Retenons, premièrement, que le Conseil municipal du Village, sous la présidence du maire, M. Georges-Félix Héroux, achetait, en 1889, de M. Valère Bourassa, l'emplacement du Marché Public, au coût de \$300.00. C'est sur ce même lot que la Corporation municipale, ayant pour maire M. Pierre Bellemare, passait un règlement autorisant la construction d'un édifice municipal, moyennant un emprunt de \$13 950. Cet immeuble, à trois étages, fut utilisé à plusieurs fins avant de devenir, le 12 octobre 1967, la propriété de M. Georges Langlois, industriel. Il est aussi à noter qu'en 1944, la Corporation municipale faisait clôturer le terrain de l'Edifice Municipal, dont une partie venait d'être louée à la « Regent Shirts Mfg. Co. ». Déjà, en 1910, il était question d'un établissement éventuel de trois manufactures à Yamachiche, qui ne se réalisa pas, parce que le conseil refusa de leur consentir un appui financier. Mais revenons à notre sujet précité, la manufacture de M. Georges Langlois.

Concernant cet industriel de talent et de sa remarquable industrie, voici ce que relatait le journal *Le Nouvelliste*, sous la plume de B. Lévesque, le 3 juin 1972, trois ans avant le décès du très regretté, M. G. Langlois.

« En 1947, Georges Langlois, originaire de Montréal, s'établissait à Yamachiche, après avoir acheté un édifice, déjà existant pour le commerce de la lingerie, de la « Regent Shirts Mfg. Co. », et loué un local de l'Edifice Municipal, situé sur la rue Nérée-Beauchemin. Au début, avec ses 20 employés, Georges ne faisait que la fabrication des chemises. Mais, en 1967, s'étant porté acquéreur de tout l'édifice, M. Langlois jugea à propos d'utiliser les trois étages et d'ajouter plusieurs nouveautés à son entreprise. A partir de cette date, « Uniformes Langlois, Ltée » cessa de fabriquer des chemises pour se spécialiser dans la confection de jeans unisexe, de sarraux pour les étudiants, commerces, industries, et des salopettes. Il va sans dire que son exploitation a triplé depuis ses débuts; à cette époque, elle fournissait de l'emploi à 20 personnes, alors que depuis 1967, elle en compte près de 60. Georges Langlois connaît si bien son métier de tailleur qu'il peut créer des modèles selon les besoins. Tout est confectionné du début à la fin à cette fabrique. On part du matériel en pièces pour établir toutes les opérations et compléter par le pressage. La capacité actuelle de production est d'environ 5 000 morceaux par semaine, expédiés à travers tout le Canada.

Elle est une entreprise de chez-nous qui révèle le talent de ceux qui y travaillent et qui contribue à l'essor de notre région. « Notre entreprise, aux dires de M. Langlois, s'applique à fabriquer les vêtements que porte la classe laborieuse et dynamique de notre population. Les marques CHINA et YAMA sont identifiées à la qualité et sont représentatives de l'excellence de nos artisans ».

M. Georges Langlois, décédé subitement le 3 juin 1975, était originaire de Montréal. En 1949, il épousait Mlle Luce Nobert, de Ste-Geneviève de Batiscan. Cinq enfants sont nés de ce mariage : Normand, Louis, Eveline, Lauraine et Martin.

Depuis le décès de son propriétaire, la manufacture Langlois était fermée. Aujourd'hui, elle continue à opérer sous le nom de « La compagnie Claire Bell, Inc. », en procurant une cinquantaine de nouveaux emplois.

2) Manufacture des « MEUBLES PRIEUR, Inc. » : — Dans le cadre de « Regards sur Yamachiche », le journal Le Nouvelliste, en date du 3 juin 1972, portait à l'attention du public les principales activités industrielles de notre localité, jusque-là en opération. Voici l'extrait de cet article, écrit par Berthold Lévesque, rédacteur :

« L'usine des « Meubles Prieur » de Yamachiche, qui fournit de l'emploi à treize personnes, fonctionne à pleine capacité plus que jamais. Le propriétaire, Jules Prieur, originaire de Montréal, est marié à Aline Plante et est père de deux enfants, Josée et Jérôme. Son père, M. Jean-Charles Prieur, a épousé à Yamachiche, le 2 septembre 1929, Mlle Lucienne Désaulniers, fille de M. et Mme Dionis Désaulniers, résidant à la Rivière-aux-Glaises. Cette dernière habite le vieux bien où se sont succédé de père en fils sept générations de familles Désaulniers : de l'ancêtre Louis à Claude Désaulniers, fils de M. Aimé Désaulniers.

Jules Prieur a appris très vite et s'est intéressé grandement dans ce genre d'entreprise, et aujourd'hui à l'âge de 37 ans, il est propriétaire d'une manufacture de meubles très prospère et les affaires vont tellement bien qu'on projette encore des agrandissements. En effet, c'est en 1960 qu'il décida de venir se construire une bâtisse, à la Rivière-aux-Glaises, pour se lancer dans la fabrication du meuble. Le tout débute très modestement et durant les premières années, on ne fabriquait que des chaises pour d'autres compagnies. Les commandes se faisant de plus en plus nombreuses, on a dû procéder à des agrandissements et à l'augmentation des employés. Depuis deux ans, il a changé sa formule de fabrication et va maintenant sur le marché et ses meubles sont vendus au détail. Aux « Meubles Prieur », on se spécialise surtout dans la fabrication des meubles de cuisine. Tout se fait à la chaîne et c'est ce qui explique qu'on doit réaliser un même style de meuble à la fois. Même si l'exploitation possède une machinerie moderne, il s'opère beaucoup de travail manuel de la part des employés, en vue de leur finition toute spéciale. Ils sont d'une beauté remarquable et appréciés dans toute la province.

Jules Prieur est fier de son entreprise. Il est aussi très bien secondé par son épouse, Aline Plante, qui connaît bien le rouage des affaires. De plus, la soeur du propriétaire, Mlle Jeannine Prieur rend de nombreux services comme comptable, depuis les débuts de la compagnie. Chez Jules Prieur, Inc., une équipe d'artisans experts excellent à fabriquer toute une gamme de mobiliers de cuisine à des prix vraiment raisonnables ».

Outre la manufacture des « Meubles Prieur », on relève dans les archives de la paroisse, le nom de M. Charles Trahan, marié à Mathilde Milette, qui fut manufacturier de meubles, pendant 50 ans, de 1854 à 1904. Sa boutique à bois était située aux Nos 815-816 du cadastre actuel. Par la suite, cette propriété devint la résidence du colonel Raoul Pellerin.

Parmi les principaux manufacturiers de portes et châssis, ou propriétaires de boutiques à bois, sans oublier la « Boutique des Héroux », il convient de signaler les noms suivants : M. Agapit Bergeron, marié à M.-Louise Milot, tenait boutique sur la rue St-Jean; M. Florido Ferron, marié à Victoria Carbonneau, sur la rue St-Jean; M. Henri-Paul Coulombe, marié à Anna Gélinas, sur la rue St-Georges; St-Cyr François, meublier, de 1851 à 1868, marié à Cécile Dugas, sur la rue St-Jean; Raoul Duchesne et Fils, Ltée, portes et fenêtres.

3) L'ABATTOIR A. TRAHAN : — (Extrait en partie d'une édition spéciale du journal *Le Nouvelliste*, le 3 juin 1972, sous le titre de « Regards sur Yamachiche », écrit par Berthold Lévesque). Cette industrie privée, qui est complémentaire de l'agriculture, débutait en 1956, lorsque M. Achille Trahan, fils d'Onil Trahan et de Rosaria Lacerte, décida de partir un petit commerce sous le signe de « Vente de Viande ». Il se construisit alors un petit hangar de 15 pieds sur 20 pieds. Dès la première semaine, il abattait deux boeufs et cinq porcs. Puis, comme son entreprise progressait graduellement, il jugea à propos d'agrandir et de construire un abattoir moderne, selon les normes exigées par le Gouvernement provincial; cette propriété est située au rang de la Grande-Acadie, lot no 1102 du cadastre. Vers 1967, il obtenait les services de son frère Gérard, qui est aussi tenace et travailleur que le propriétaire lui-même. Ce frère associé, directeur des achats, contribue grandement au succès de l'entreprise. A compter de cette date, son installation comprend une chaufferie, une étable, une machinerie très moderne et les camions pour le transport des animaux et des produits de la boucherie, dont la vente s'effectue en gros.

En 1972, l'Abattoir A. Trahan connaît une activité intense avec ses vingt employés. Le marché qui était surtout local, au début, a pris maintenant une ampleur provinciale. Il fait abattre, chaque semaine, environ 700 porcs, 50 boeufs, 125 veaux et 150 agneaux. De plus, toutes les viandes portent le sceau d'approbation du Québec et les inspecteurs se tiennent constamment sur les lieux, pour la protection du consommateur.

M. Achille Trahan a épousé, en 1952, une citoyenne de St-Séver, Mlle Gertrude Lacerte. Depuis vingt ans, elle seconde efficacement son mari et est mère de six enfants, qui complètent aujourd'hui la famille Trahan. Ce sont Jean-Guy, Rose-Marie, Lucie, Line, Denis et René ».

« L'Abattoir A. Trahan de Yamachiche : oeuvre gigantesque »

Depuis un siècle, on relève un nombre imposant de commerçants d'animaux de ferme, parmi lesquels plusieurs d'entre eux disposaient d'un abattoir, moyennant un permis de bouchers, les autorisant d'abattre et de préparer les animaux destinés à la consommation. Voici une liste de noms que nous citons, par ordre d'ancienneté : Vers 1890, MM. Louis Samson, Honoré Beaudoin, Edmond Isabelle et Hercule Lacerte. Vers 1910, MM. Edmond Isabelle,

Ignace Bellemare, Louis Beaudoin et Arthur Lacerte. Vers 1920, MM. Omer Pellerin, Arthur Lacerte, Elphège Lord, Adélaré Boulanger, James Heatcoat, Arthur Ferron, Eugène P. Bellemare et Xavier Labonne. Vers 1940, MM. Eugène Bellemare, Irénée Garceau, Freddy Diamond et Emile Pellerin.

4) L'ABATTOIR CHEVALIN: — Cet abattoir, situé au 210 du Rang de la Grande Rivière Sud, fut établi à l'initiative de M. Rosaire Gélinas, éleveur de porcs, à Yamachiche. Enregistrée, d'abord sous le nom de « Abattoir Régional Rosaire Gélinas & Fils, Enr. », cette entreprise familiale fut exploitée en vue de l'abattage et du déblitage, non seulement des animaux du propriétaire, mais aussi des porcs, boeufs et moutons de toute la région.

L'inauguration officielle de ce poste d'abattage eut lieu, le 21 novembre 1962. C'était le 51e abattoir régional à être construit dans la province de Québec. En l'occurrence, de nombreuses personnalités civiles et religieuses assistaient à cette démonstration publicitaire. On procéda, selon la coutume, à la bénédiction de la bâtisse qui fut faite par M. le Curé Ernest Jacob. Parmi les invités, on remarquait: M. le député du comté, René Hamel, le directeur Archambeault, inspecteur des viandes, le Dr L'Heureux, vétérinaire, le Dr Picard, inspecteur, MM. les maires C.-D. Girardin et Philiás Isabelle, respectivement du village et de la paroisse, et le président de la Commission scolaire, M. Marcel Duchesne. Tous furent unanimes à féliciter M. Gélinas et à lui offrir leurs vœux de bons succès. La cérémonie terminée, les invités d'honneur furent invités à prendre le vin à la résidence de M. Rosaire Gélinas.

Après deux années d'opération, l'abattoir fut loué à M. Gérard Vincent, qui ajouta aux travaux d'abattage un service de salaison et l'outillage requis pour la fabrication de la saucisse. Aux dires de M. Gélinas, cet abattoir régional a procuré de l'emploi à une quinzaine de personnes, à l'année longue, et chaque semaine, on y abattait environ 500 porcs, 100 veaux et boeufs, 18 moutons.

Au cours des années 1962 à 1969, cet abattoir a profité à bon nombre d'agriculteurs, en leur permettant, entre autres, d'écouler leurs produits sur place. Depuis le lancement officiel de l'entreprise, ce complexe de boucherie n'a cessé de prendre de l'expansion. Mais depuis 1969, l'Abattoir Régional a passé à un autre propriétaire et a subi quelques changements dans sa structure et porte maintenant le nom de « Abattoir Chevalin Cofranca Import Export, Inc. », dont le gérant actuel est M. Louis LeGuillou.

De nos jours, il est impressionnant de remarquer des centaines de vieux chevaux, retenus dans un enclos et nourris au foin en ballots, qui sont destinés à être tués à cet abattoir, et convertis en produits alimentaires. Cette nouvelle exploitation est considérable et procure de l'emploi à une quarantaine de manoeuvres, qui travaillent à l'abattage des chevaux, au dépeçage, au désossement, à l'emballage et à l'expédition en quartiers, par avion, en France. Il va sans dire qu'un des principaux responsables est préposé uniquement à la récupération de ces animaux, qui proviennent en partie des provinces de l'Ouest canadien. Sans cesse soumis à une inspection judicieuse, tous les déchets de boucheries sont quotidiennement recueillis, soit pour être brûlés ou employés à des fins utilitaires.

5) COMMERCANTS ET FABRICANTS DE MOULEES : —

Sous ce titre, après un recul de près d'un siècle et demi, nous relevons dans les annales de cette paroisse un nombre important de commerçants de grain et de farine. A — *Anciens commerçants* : Dans l'ordre chronologique de cette catégorie, nous citons les noms suivants : a) MM. Charles Dupont, marié en 1817, à Clothilde GEFFRARD, qui a construit la maison de pierre, sise à l'angle des rues Ste-Anne et St-Jean, vers 1830, et dont le pont voisin tire son nom. b) Jean-Bte Charland, seigneur, qui a précédé la famille Horace Proulx, au Canton, et qui fut un exportateur réputé de grain, de farine et de foin, par bateaux. c) Alexis GÉLINAS, marié à M.-Anne Lesieur, a pratiqué un commerce semblable, alors qu'il demeurait sur la rue Ste-Anne, où habite présentement la famille Paul Gauthier. d) Modeste Richer-Lafleche, marié à Mathilde Beaubien, seigneur, exerçait le commerce des céréales et farine, vers 1845, alors qu'il demeurait sur la propriété actuelle de la famille Thomas Lamy, en face du collège. e) Philippe Bourassa, époux de Clara Bellefeuille, a exploité, vers 1900, un commerce de farine, de céréales et de foin, au magasin actuel de Raoul Duchesne & Fils, Ltée. f) Napoléon Pellerin, père du colonel Raoul Pellerin, a tenu un commerce de farine sur la rue St-Jean, où se trouvent aujourd'hui les entrepôts Duchesne & Fils. g) Gustave Milot, marié à Marie-Anna Désaulniers, a fait sa carrière dans le commerce de la farine, sur la rue Notre-Dame, où réside M. et Mme Gérald Milot. h) Nérée Lacerte, célibataire, fils d'Ernest, a tenu un commerce de moulées à l'angle des rues Ste-Anne et St-Jean. i) Armand-Jos. Lamy, marié à Alexandra Bellemare, fut commerçant de farine et de sucre sur la rue Notre-Dame, dont la propriété est devenue celle de M. Jacques Lacerte.

B) *Fabricants de moulées au XXe siècle* : a) Le SYNDICAT COOPÉRATIF AGRICOLE fut officiellement fondé en 1926, alors que l'U.C.C., « Union Catholique des Cultivateurs » existait depuis 1924. En 1915, il existait une coopérative de Consommation, ayant pour président M. Auguste Lacerte; elle était tenue au magasin de son père, Arthur. On y vendait des céréales, des grains de semence, de la farine, des moulées pour l'alimentation animale, les fertilisants des sols, des pesticides, etc. Mais la principale raison de l'implantation du Syndicat Coopératif était motivée par le sens de la coopération qui s'est développé, grâce à l'impulsion de M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire, de 1923 à 1932, époque où l'entraide avait sa place d'honneur; les syndiqués comprirent alors qu'ils avaient tout à gagner, en se groupant, pour diriger leurs propres affaires, sachant qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le Syndicat Coopératif, en tant qu'immeuble, fut établi d'abord sur la rue St-Jean, en face de la quincaillerie Duchesne. C'est là qu'il a opéré, pendant près de trente ans, en vue de la fabrication du beurre, de la vente des moulées et autres produits de la ferme. Après la fermeture de la linerie, on jugea à propos d'utiliser ce complexe, situé sur la route de Vide-Poche, en démantelant à cet endroit tout ce qui servait à la fabrication du beurre. Cette nouvelle installation, pourvue de machinerie ultramoderne, permit une meilleure exploitation des produits laitiers et l'aménagement de l'outillage nécessaire à la préparation des moulées alimentaires, destinées aux porcs, aux vaches, et aux poules. Comme autres activités connexes aux produits agricoles, ce Syndicat fai-

sait aussi la vente d'instruments aratoires et d'outils divers, y compris la vente et la livraison d'huile à chauffage.

A l'instar de l'U.C.C., qui vient de changer de nom (1972) en celui de l'U.P.A., ou Union des Producteurs Agricoles, le Syndicat Coopératif est dissous, après une existence d'inappréciables services de 46 années, pour être affilié à la Coopérative Fédérée de Joliette, qui en assume maintenant l'administration. Mais, en terminant cette page historique, dans le cadre de la coopération, il nous incombe de rappeler à la mémoire des agriculteurs de cette époque difficile, économiquement, les principaux noms de chefs syndicaux, qui ont laissé leur marque dans leur milieu respectif.

b) LA MEUNERIE MARCEL BERARD, LTEE: — Ce géant des meuneries d'Yamachiche, qui semble actuellement défier toute compétition, fut fondé en 1949, par M. Marcel Bérard, originaire de St-Barthélémy. Le succès a plus que souri à son entreprise, puisqu'ayant subi les pénibles incendies de 1966 et de 1974, elle est sortie de ses cendres de plus en plus forte. Elle mérite une mention spéciale parmi les entreprises privées canadiennes-françaises, grâce à l'audace et au génie inventif de son président, et à l'intérêt qu'il a su créer parmi ses nombreux employés.

La Meunerie Bérard produit présentement une grande variété d'aliments équilibrés, de marque Shur-Gain, et fabrique en moyenne 20 000 sacs de moulées par semaine. Une quinzaine de camions sont continuellement sur la route, assurant aux éleveurs de la région une livraison régulière de moulée en sacs ou en vrac. La reconstruction de cet imposant complexe, évalué à plus d'un million de dollars, a permis à son régisseur de construire des bâtiments plus vastes et plus modernes qu'auparavant. Ainsi, l'éleveur de la meunerie est devenu une imposante structure d'acier s'élevant à une hauteur de près de 100 pieds. Depuis le dernier incendie, toutes les autres bâtisses sont également à l'épreuve du feu et les grains sont entreposés dans l'un ou l'autre des neuf silos d'acier. En plus de la distribution des moulées en comprimés, on offre aux producteurs d'animaux des équipements de ferme, engrais chimiques, grains de semence, médicaments, désinfectants, etc.

En plus de sa fonction de président-gérant, M. Bérard est aussi vice-président du Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie et membre du comité de production de la Fédération des Producteurs de volailles du Québec. A Yamachiche, cette industrie est fort appréciée de sa population, surtout en raison des quelque quarante-cinq emplois qu'elle produit.

c) LA MEUNERIE JACQUES LACERTE: — L'entreprise de M. Jacques Lacerte a débuté en 1949 par la location d'un entrepôt, sur la rue Notre-Dame, qui servait antérieurement au commerce de M. Armand-Jos. Lamy. L'année suivante, il faisait l'acquisition de toute la propriété, en vue de la vente au détail des produits alimentaires « Miracle » pour les animaux de ferme, incluant les engrais chimiques, grains de semence et autres. Equipé de camions, il effectue simultanément du transport d'animaux, en plus de la livraison des moulées à sa clientèle. Une dizaine d'années plus tard, en 1958, en travailleur acharné et intelligent, il se lance dans la fabrication des moulées équilibrées, selon les exigences des producteurs de lait, porcs ou poulets. Mais il a rencontré des embûches

qui n'ont pas amoindri son courage. A la suite de l'incendie de 1960, qui détruisit sa principale bâtisse, il reçut la sympathie de ses concitoyens qui contribuèrent à sa reconstruction, pour maintenir son commerce. A l'instar de ses compétiteurs, il produit des moulées, soit en sacs et en vrac, et, comme eux, il possède à l'extérieur des poulaillers et des porcheries, administrés à son propre compte. De nos jours, en plus de sa meunerie, il possède des entrepôts et quatre véhicules pour le transport.

M. Jacques Lacerte, originaire de St-Sévère et fils d'Elzéar, est aidé dans son entreprise par un de ses fils, Gilles, heureux gagnant d'une loterie. De son côté, son épouse, Lucille Lamy, collabore activement à l'industrie familiale en tenant la comptabilité. De plus, cette entreprise crée de l'emploi à quatre autres journaliers.

d) LA MEUNERIE GERALD MILOT : — En 1945, M. Omer-E. Milot, illustre chef syndical de cette paroisse, se portait acquéreur du commerce de farine et de grain de son beau-frère, M. Gustave Milot, qui venait de se retirer des affaires. Cette transaction fut réalisée en vue de l'établissement du troisième de ses garçons, Gérald, qui avait épousé Mlle Angèle Lamy, de St-Sévère. Mais, ce n'est que six ans plus tard que ce dernier prendra possession de ce commerce, en y ajoutant la machinerie requise pour moudre le grain, mélanger la farine et obtenir des moulées alimentaires, dites balancées ou équilibrées, appropriées aux divers besoins des producteurs agricoles.

M. Gérald Milot, homme d'affaires avisé, s'est bâti une entreprise qui n'a cessé de prospérer à travers les années, dans le milieu concurrentiel des fabricants de moulées. Lui aussi possède des porcheries à l'étranger, dont la production s'évalue à quelque 1,200 cochons par élevage. Il va sans dire que l'alimentation de ces bestiaux constitue un autre facteur d'économie. Pour opérer le transport en général, ce commerce nécessite trois camions, qui sont identifiés par la marque de commerce « Purina ». C'est une autre réalisation sur le plan des meuneries.

Note : En ce qui concerne la Meunerie Paul Lemire & Fils, nous l'avons décrite au chapitre des Moulins hydrauliques.

6) RAOUL DUCHESNE & FILS, LTEE : — La famille Raoul Duchesne appartient à la filiation directe de Sieur Julien Lesieur-Duchesne, co-seigneur du fief Grosbois-Est, qui vint s'établir à Yamachiche, en 1707; les enfants de M. Marcel Duchesne se classent à la IXe génération. Ce dernier est né à Montréal le 29 juillet 1924, tandis que son père, M. Raoul Duchesne, époux de Mme Berthe Gauthier, a vu le jour en cette paroisse, sur le vieux bien de la lignée des Duchesne, au Canton-Sud, lot du cadastre No 271, voisin à l'est de MM. Amédée et Robert Lesieur. De nos jours, on peut encore retracer l'emplacement de l'ancienne maison démolie, qui se trouve vis-à-vis de la grange-étable, située de l'autre côté du chemin. C'est là que sont nés les enfants de Sévère Duchesne et d'Albina Lacerte, dont, entre autres, M. Raoul Duchesne et ses frères : Alidé, Réal, Sylvio et Samuel Drew (2es noces, ses soeurs : Emma, Anita et Lucille Drew (2es noces).

Mais, par un retour plus en profondeur vers le passé, nous découvrons premièrement, que la chapelle temporaire en bois rond

et la première église en pierre ont été construites sur le domaine du seigneur Julien Lesieur-Duchesne, lot 549. C'est à cet endroit que furent inhumés les restes mortels de ce seigneur, décédé en 1715. Deuxièmement, c'est Pierre Duchesne, fils du précédent, qui reçut, en 1767, un contingent de familles acadiennes, en leur offrant les concessions de : Grande-Acadie et Petite-Acadie. C'est aussi cet autre Pierre Duchesne qui fit don, en 1781, d'un terrain au centre-route du Canton, lot 531, en vue de la construction d'une église, qui ne s'est pas réalisée, en raison de la querelle des églises de cette époque.

Pour être complet, on ne peut parler de Raoul Duchesne & Fils sans remonter à l'origine de leur entreprise, qui date en 1927. En effet, étant de retour de Montréal, M. Duchesne se portait alors acquéreur, en 1924, de la résidence de M. Prosper Grimard, sise au No 170, rue St-Jean et de l'immeuble voisin, en 1927, en vue d'ouvrir un commerce de meubles et d'instruments aratoires, qui sera converti en épicerie de 1936 à 1940. Il va sans dire que M. Duchesne cumulait, à cette époque, la fonction d'opérateur télégraphiste à la Canadian Marconi Co., en plus d'administrer son magasin, au village. De son côté, Mme Duchesne se dévouait à l'exploitation de ce commerce et à l'éducation familiale. Soulignons, à l'occasion, que M. Raoul Duchesne fut choisi maire de la Corporation municipale du Village qu'il dirigea, de 1929 à 1931.

Des centaines de familles Duchesne qui composent la population d'Yamachiche, au cours des deux derniers siècles, celle de Marcel Duchesne leur survit, en s'illustrant sur le plan religieux, social et économique; son souvenir se perpétuera au fil de notre histoire paroissiale. Doué d'un potentiel d'intelligence remarquable, M. Marcel Duchesne a déjà fait sa marque qui met en relief ses nombreux talents. Il fut pendant 7 ans commissaire et président de la Commission Scolaire. Homme d'expérience en affaires municipales, il assume présentement la haute fonction de « maire » de la Corporation de la Paroisse. Président de la Corporation du Foyer Ernest-Jacob, de 1970 à 1979, son influence auprès du ministère des Affaires sociales fut prépondérante. Ce fut encore M. Duchesne, fils, qui conçut la formule magique, permettant le règlement de la répartition se rapportant à la construction de l'église, ouverte au culte en 1959, à Noël. Il est également administrateur du Groupement Québécois des Entreprises et du Centre de Recherche Industrielle du Québec. Pour un juste hommage offert en reconnaissance des immenses services rendus à sa paroisse, ses consi-
toyens admettront qu'ils lui doivent « une fière chandelle ».

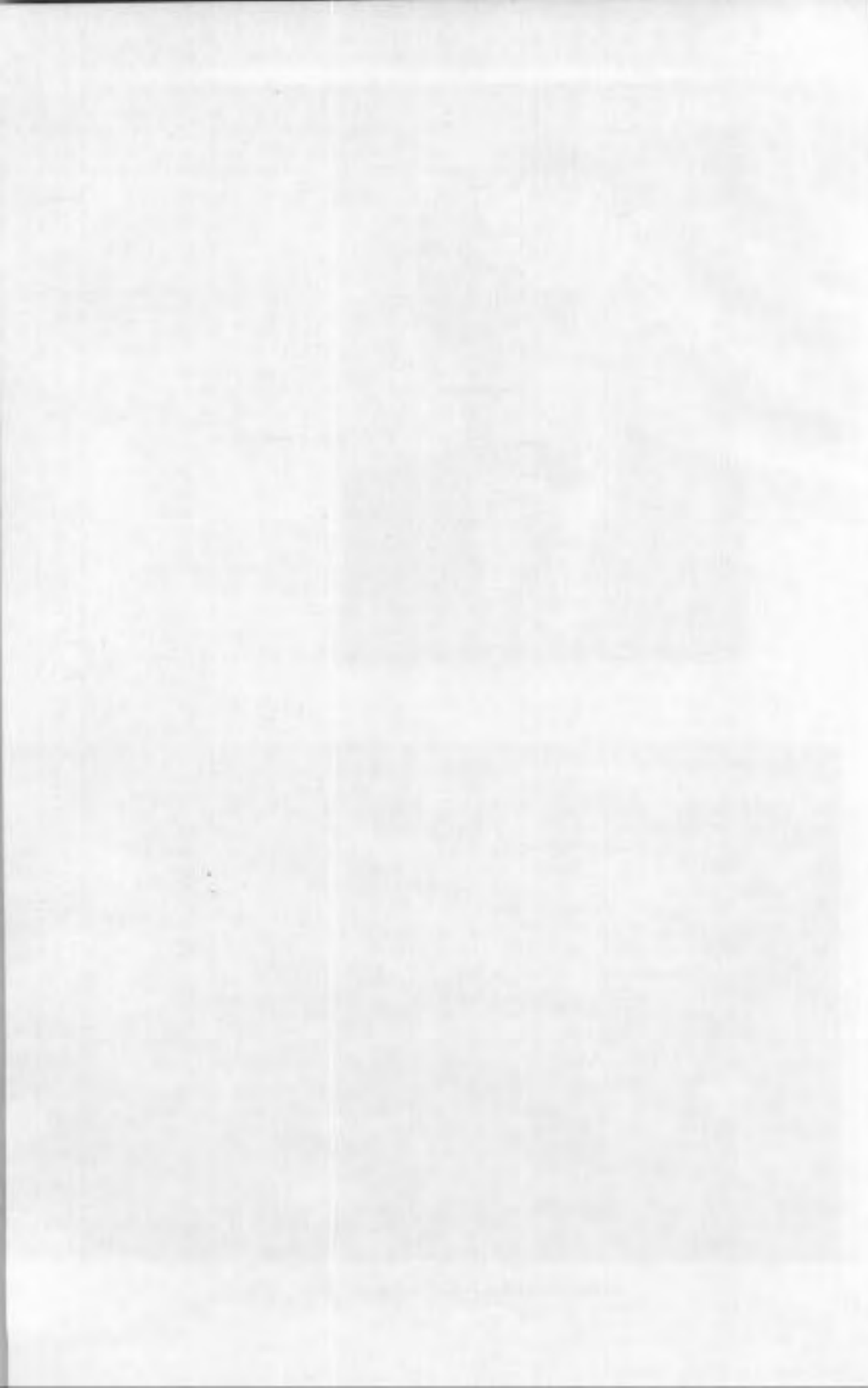
Mais, c'est vers 1940 que M. Marcel Duchesne s'installa activement dans le commerce de son père. Profitant de la tournure des événements, engendrée par l'effort de guerre, un important changement se produisit à l'entreprise première, en mettant sur pied un commerce de feronnerie et de matériaux de construction. Cette nouvelle entreprise se développa à un rythme étonnant puisqu'en 1946, une usine de tôle gaufrée prenait forme par l'installation d'une presse manuelle, plus tard (1956), hydraulique et, finalement (1963), des profileuses automatiques. Constituée légalement en société, en 1953, sous le nom de Duchesne & Fils, Ltée, Marcel en devint le président. Dans la suite, les étapes furent marquées d'un développement soutenu et de plus en plus important par l'achat, de M. Charles-Edouard Girardin, en 1955, d'un terrain et d'un entre-



M. Marcel Duchesne, gérant de « DUCHESNE & FILS, LTEE »



« Les Usines DUCHESNE & FILS, LTEE »



pôt. On fit également l'acquisition en 1958, du complexe du Syndicat Coopératif, que l'on convertit en entrepôts de matériaux. Subséquemment, la compagnie acheta en 1960, de l'O.T.J., le terrain de baseball dont la dimension est de 400' X 400' et qui servira à l'implantation d'une cour à bois.

En 1963, une partie de la terre de M. Thomas N. Bellemare fut achetée, sur laquelle on construisit, la même année, une usine en vue de relocaliser l'équipement servant à la fabrication de tôle gaufrée qui connaissait un essor considérable. Dès 1965, sur cette même terre, la compagnie érigea une manufacture de portes et fenêtres qui s'est avérée très profitable, fournissant à sa clientèle sans cesse croissante, toute une gamme de différents modèles. Le commerce du bois de construction, ayant pris un essor gigantesque, on songea alors à établir, en 1967, une scierie à Parent, Abitibi, créant de l'emploi à plus de soixante personnes, sans compter la flotte de camions qui furent mis en circulation sur les routes du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et des Etats-Unis.

Duchesne & Fils, Ltée ne cesse de prendre de l'expansion industrielle, elle n'est pas à bout de souffle, car elle continue de s'agrandir et d'investir des capitaux considérables, de créer de l'emploi, assurant la sécurité et la prospérité de son milieu, tandis qu'à plusieurs endroits de la province, on rencontre des problèmes de croissance industrielle. En 1969, la compagnie achète de la Cie Stelco of Canada de Hamilton, l'équipement de fabrication de clôture à neige qui sera en opération la même année.

Le cycle d'implantation d'usine et d'investissements se continue à un rythme régulier et sans arrêt puisqu'en 1971, une usine de clous et tréfilage de fil d'acier des plus modernes et à haute technologie est mise en opération et, suivie en 1973, d'une autre usine, aussi importante, de treillis métallique soudé pour tuyau et plancher de béton, ouvrant ainsi les portes à l'achat de matières premières chez les sidérurgies québécoises, canadiennes, américaines, européennes et asiatiques. Oeuvrant principalement dans la transformation du bois et de l'acier, l'entreprise devait offrir à sa clientèle une variété de produits et de services plus élaborés, afin de soutenir une concurrence éventuelle. C'est ainsi, qu'après des études sur les procédés de fabrication qui l'amena à visiter plusieurs pays de l'Europe et les Etats-Unis, et une étude approfondie du marché, elle décida de pénétrer, en 1975, dans les produits d'aluminium en investissant dans la fabrication du revêtement extérieur et des accessoires d'aluminium, également, en 1977, dans la fabrication de la latte métallique pour le renforcement du revêtement extérieur en stucco.

Poursuivant sa philosophie, un investissement majeur dans les sous-produits du pétrole sera effectué en 1979 par méthode d'extrusion et produira le revêtement extérieur et les accessoires de vinyle. Cette expérience nouvelle complétée, se grefferont d'autres usines provenant de l'utilisation des sous-produits du gaz naturel ou du pétrole tels que : gouttières et accessoires, isolants, tuyaux, etc.

Le 1er décembre 1975, sous la plume de Berthold Lévesque, Le Nouvelliste publiait un article, concernant cette industrie, et ayant pour titre : « Duchesne & Fils investira plus de \$1,2 million à Yamachiche ».

« Après avoir servi sa clientèle durant 48 années, la maison Duchesne & Fils prend aujourd'hui une orientation toute nouvelle, ce qui lui permettra probablement d'étendre son marché sur un plus vaste territoire et de fournir la gamme presque complète de matériaux de construction. Aussi, dès cette année, cette firme verra à investir, en première tranche, la somme de \$565 000.00 pour l'expansion de ses usines, et elle pourra bénéficier d'une subvention de \$160 935.00 de la part du ministère de l'Expansion économique régionale du gouvernement fédéral. Du côté du provincial, l'entreprise pourra profiter d'un rabais sur le taux d'intérêt de la part du SPI, dans le but de faciliter le financement de ses nouveaux investissements à Yamachiche. Cette importante expansion touchera en premier lieu l'usine de clous déjà existante. Ces investissements chez Duchesne & Fils permettront également de fabriquer la tôle à lambris d'acier et d'aluminium prepeint. Cette tôle sera vendue pour les bâtisses commerciales et industrielles. Egalement, une nouvelle usine sera en fonctionnement dès janvier 1976 pour les revêtements d'aluminium et accessoires. La bâtisse, qui recevra cette nouvelle fabrication, est celle qui entreposait les portes et châssis. On y fabriquera aussi le clou torsadé pour la tôle gaufrée. Ces produits, ainsi fabriqués, sont aussi variés que le clou de toutes dimensions et types. Mais la principale usine est celle qui est centrée sur la fabrication du treillis métallique soudé pour tuyaux de béton, sur les tôles profilées d'acier et d'aluminium, à toitures et lambris à déclin d'aluminium, et sur les clôtures à neige. Ce projet fournira de l'emploi à plus de 140 personnes de la région.

Pour permettre d'investir davantage et d'augmenter l'effectif comme manufacturier, la compagnie Duchesne & Fils Ltée a fermé sa section « détail » le 24 décembre 1975, sans affecter par des mises à pied le personnel déjà en place, qui en fait, possède une compétence, une intégrité peu communes, s'associant aux progrès et succès de l'entreprise. En effet, les bureaux actuels demeureront au même endroit, et le secrétariat y sera maintenu. Dans une lettre remise aux clients, le président de Duchesne & Fils disait entre autres choses : « Nous avons constaté depuis quelques années qu'il est incompatible d'opérer une entreprise de fabrication et de commerce au détail en même temps, sans compromettre le succès et le progrès de la nouvelle entreprise. Nous avons avec regret pris la décision de cesser la vente au détail, pour nous consacrer uniquement à la vente en gros des produits que nous fabriquons seulement ». Il va sans dire que l'entreprise Duchesne & Fils a toujours été très appréciée dans toute la région, qu'elle jouit d'une louable réputation et qu'elle continue à procurer un important gagne-pain ».

Marié à Madeleine Villemure d'Yamachiche, il est le père de huit enfants qui sont venus tour à tour grandir et égayer le foyer familial : Lucille, Robert, Danièle, Thérèse, Françoise, Yves, Guy et Josée Duchesne.

7) CONSTRUCTION BRUNO GAUTHIER, LTEE : — M. Bruno Gauthier, marié en 1940 à Eliane Isabelle, obtenait en 1933 son Brevet d'École Normale, pour exercer dès l'année suivante les fonctions d'instituteur, mais pour une durée de dix mois seulement. Eprouvant peu d'attrait pour cette profession, il se dirigea aussitôt vers le métier de menuisier, pour lequel on lui reconnais-

sait de véritables aptitudes, principalement après avoir travaillé quelque temps en compagnie de son oncle, Jos.-Francis Lacerte. Deux années plus tard, on le retrouve à Shawinigan, travaillant à titre de menuisier indépendant. En 1939, de retour à Yamachiche, M. Omer-E. Milot lui obtint le contrat de la construction de la bâtisse de la « Lingerie », située au centre-route de Vide-Poche. A cette fin, il s'associe à M. Antoine Masse, maître-menuisier d'expérience. Par la suite, ces deux ouvriers travailleront ensemble, pendant près d'une quinzaine d'années. Mais, c'est vers 1960 qu'André, l'aîné de ses garçons, à peine âgé de 18 ans, commencera à travailler avec son père. En peu d'années, il deviendra le digne émule de son patron et tous deux se constitueront légalement en société, sous le nom de « Construction Bruno Gauthier, Ltée ». Au cours de sa carrière, M. Gauthier a travaillé pour le compte d'Albéric Gauthier et Fils, à titre de contremaitre, durant une dizaine d'années. Leur chantier de construction s'effectuait alors aux alentours de Trois-Rivières.

Compter le nombre de maisons et d'édifices, érigés sous la direction Gauthier et Fils, est quasi impossible; il est comparable aux unités de résidences de toute cette paroisse. Les contrats en construction n'ont pas tous été réalisés à Yamachiche, puisque la dite société travaille surtout à l'étranger, de manière à procurer un emploi permanent à son équipe régulière, de 10 à 12 ouvriers. Homme énergique, doué d'une dextérité manuelle peu commune, il sait diriger avec compétence son entreprise, qui fait l'admiration de ses concitoyens. Ses talents en dessin technique, complétés par une instruction de base ont fait de lui un artisan qui rappelle le souvenir des remarquables architectes Amable et Zéphirin Gauthier, fils, qui lui sont apparentés par une filiation directe. Les familles Bruno et André Gauthier, fils, habitent présentement au rang de la Grande-Rivière Nord, lot no 481, sur l'ancienne propriété de Thomas Villemure (1875) et d'Adolphe Lafontaine.

En jetant un regard rapide sur la parenté de M. Bruno Gauthier, nous y relevons plusieurs noms d'oncles et de cousins qui se sont fait remarquer par leur habileté, comme charpentiers ou menuisiers. Ainsi, lors des « levages » de bâtisses, on avait recours aux frères Joseph et Arthur Gauthier, qui savaient interpréter l'équerre du tailleur de granges. Son père, M. Geo.-Honorius Gauthier, était forgeron et voiturier réputé. Au nombre de ses cousins, MM. Roméo, Léo-Paul et Paul Gauthier, sont menuisiers, munis d'une carte de compétence. Qui dit Gauthier, dit menuisiers !

Nous profitons de l'opportunité qui nous est offerte, dans l'optique de la construction, pour dire quelques mots sur la vie et les oeuvres des éminents architectes Amable Gauthier et Zéphirin Gauthier, fils. Amable Gauthier, qui avait épousé, en 1819, Euphrosine Gendron, fréquenta l'atelier Quevillon, de Trois-Rivières, en même temps qu'Alexis Milette, avec lequel il collabora pour la restauration de l'église de Berthier et à sa décoration intérieure. En 1844, il entreprend la construction de l'ancienne église de St-Barthélemy, incendiée dix ans plus tard. Les plans étaient acceptés par Mgrs Ignace Bourget, il la contractait pour un montant de 700 livres et garantissait pouvoir la livrer au culte dans trois ans. On conserve de cet architecte-sculpteur, entre autres, trois spécimens d'oeuvre d'art, à St-Barthélemy : six chandeliers du maître-autel, une madone sculptée grandeur nature, et une chaire mobile sculptée, aussi sortie des ateliers du fameux Amable Gauthier.

Dans les registres de cette église, nous relevons cette petite note rédigée par l'abbé R. Bonin, curé: « Les magnifiques candeliers en bois sculpté, placés sur le maître-autel sont dus au ciseau artistique de M. Amable Gauthier, architecte et artiste, né à Yamachiche en 1792, et qui est décédé à St-Barthélemy, où il demeurait à sa mort, survenue le 30 juin 1876, à l'âge de 84 ans ». Quant à son fils, Zéphirin, il épousa à Louiseville, en 1864, Herminie Bourret. A l'exemple de son père, il fut architecte de la société Gauthier et Daoust et a joui d'une grande réputation. On lui doit les plans et devis de quatre églises, entre autres, celles de la Baie-du-Febvre et du Sacré-Coeur, à Ottawa. Le presbytère de l'Épiphanie a aussi été construit, en 1902, d'après ses plans.

8) THOMAS BELLEMARE & FILS, L'ÉEE, contracteur général: — Il s'agit bien ici d'une entreprise véritablement familiale, puisqu'elle s'est transmise de père en fils, depuis le grand-père Nérée Bellemare, dont la renommée demeure vivace dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

M. Nérée Bellemare, homme costaud et de santé robuste, est né à St-Barnabé, le 19 janvier 1873, du mariage de Pierre dit Bébé Bellemare et d'Herminie Bourassa. Sa généalogie nous dévoile en particulier qu'il était le frère d'Eugène Bellemare, boucher, marié à Emilia Vaillancourt; le cousin d'Alide Bellemare, marié à Albina Gendron; il était aussi le beau-frère de MM. Louis Dussault, Thomas Trahan et Honorat Bourassa. Son lieu de naissance, lot No 299 du cadastre de la paroisse de St-Barnabé, et ancienne propriété de son frère Josaphat-Pierre-Bébé, nous rappelle l'exploitation de la célèbre source d'eau minérale, désignée du nom de « Eau de Caxton ».

Plusieurs faits saillants ont marqué l'existence de M. Nérée Bellemare. De prime abord, nous notons que sous l'impulsion de M. l'abbé J.-Bte Comeau, digne curé, le jeune Nérée acceptait d'épouser en 1897, Vve Thomas Bourassa, née le 22 décembre 1860, et mère de huit enfants. Madame Bourassa, née M.-Louise Daveluy, était la fille d'Alexandre Daveluy, brave cultivateur et d'Éléonore Héroux. Le nouveau chef de famille prit alors possession de la ferme de son prédécesseur, décédé trois ans plus tôt, avec tout ce qu'elle comportait de droits et d'obligations. Cette propriété se trouve au haut de la Grande-Rivière-Sud, là où a vécu la famille Gaspard Milot. De 1897 à 1904, cinq enfants « Bellemare » vinrent s'ajouter aux jeunes « Bourassa », pour former une grande famille sincèrement unie. Parmi les enfants du 1er lit, nous nommons, entre autres, les noms de: Rév. Père Antoni Bourassa, O.M.I., Mme Joseph Gauthier, née Corinne Bourassa et Mme Eugène Désaulniers, née Cécile Bourassa. Du second mariage, sont nés: Jeanne, Anna-Marie, Thomas, Amédée et Pierre Bellemare.

Après sept années d'exploitation agricole sur cette ferme, de concert avec son épouse, M. Nérée Bellemare, décide de vendre sa terre à M. Gaspard Milot, pour se rapprocher du Canton, où le foin pousse à merveille et fait l'objet de l'industrie la plus payante, à cette époque. A cette fin, il se porte acquéreur de la terre de Moïse Pothier, dont les bâtisses sont à la fourche des chemins de la Grande-Rivière Sud et du Canton, propriété actuelle de M. Ls-Geo. Proulx. Trois années plus tard, en 1907, son voisin, M. Charles Daveluy, par condescendance pour sa soeur, propose à son beau-frère, M. Nérée Bellemare, de changer de propriété; le premier,

étant marié et sans enfant, habite une spacieuse maison en brique à deux étages, tandis que le résident du coin occupe une habitation trop exigüe pour y loger confortablement ses treize enfants. Il va sans dire que l'offre généreuse de M. Daveluy fut accueillie de plein gré de l'autre parti, d'autant plus que cet arrangement comblait les vœux de Mme Bellemare, en devenant maîtresse de la maison de ses parents, qu'elle avait vue bâtir, vers 1880.

A la suite de l'intervention opportune de son beau-frère, nous constatons que M. Nérée Bellemare mit à profit son esprit d'initiative en agrandissant successivement l'étendue de ses terres, en augmentant ses bestiaux de ferme et en s'outillant de puissantes machines agricoles. Vers 1938, d'après le rôle d'évaluation municipale, cet homme d'affaires entreprenant exploitait 401 arpents de terre, répartis sur vingt-sept numéros de lots différents, se classant ainsi au premier rang des agriculteurs les plus progressifs de la localité, étant l'aboutissement fécond d'une tâche accomplie sans arrêt. Puis, l'entreprise agricole, ne suffisant plus à ses ambitions, il sut mettre à contribution tous les facteurs susceptibles d'élargir son champ d'action. Effectivement, avec l'aide de ses huit garçons et d'hommes engagés, que de travaux n'a-t-il pas effectués, à l'année longue, chez les cultivateurs avoisinants, soit par des battages au moulin, le pressage du foin et le débitage du bois de chauffage ! Mais, c'est surtout par le transport des bâtisses et autres travaux de construction que M. Bellemare s'est signalé et que ses fils : Thomas, Amédée et Pierre, ont eu l'opportunité de s'initier à un métier, dont ils se feront une carrière. En fait, il débuta dans cette entreprise supplémentaire, vers 1911, après s'être équipé d'un cabestan, de palans, de vérins, de rouleaux, de câbles, d'une chèvre de levage en forme de pyramide, avec sa lourde masse de fer de 1 400 livres (bélier), pour la plantation de pilotis. Tous ces travaux étaient, en ce temps-là, exécutés à bras d'hommes et par des attelages de chevaux, car sous le règne de cet impératif entrepreneur, la mécanisation motorisée n'était pas encore appliquée à tout usage. Ainsi, son adhésion au Syndicat d'élevage de chevaux belges, en 1934, en fait foi ; car, il en a utilisé sur sa ferme, jusqu'en 1952, sans compter l'étalon pur-sang, de reproduction dont il eut la garde pendant plusieurs années.

De cette nombreuse famille, il ne restait plus à la maison, après 1930, que l'aîné des fils Bellemare, Thomas, alors que le jeune, Pierre, venait d'épouser Olivette Bellemare, fille de Napoléon Bellemare et d'Angéline Bellemare. Ouvrons ici une parenthèse pour rendre un autre témoignage d'admiration à M. et Mme Pierre Bellemare, auteur d'une belle famille de 12 enfants, qui se sont installés à Trois-Rivières, depuis leur mariage. Profondément attachés à leur paroisse natale, ils y reviennent fréquemment pour assister à des funérailles, ainsi qu'aux solennités religieuses. M. Pierre Bellemare, initié dès son enfance au métier de son père, a réalisé en sa ville d'adoption des exploits remarquables dans l'art des déménagements d'immeubles. Présentement à sa retraite, son fils Jacques lui succède dans cette entreprise et en assume la relève. Pour de plus amples détails, concernant cette sympathique famille, nous vous invitons à lire les pp. 242-243, dans « Trois-Rivières et la Région », par un auteur anonyme.

M. Thomas Bellemare, collaborateur inlassable aux divers travaux du fondateur de la dite industrie, épousait en 1934, Mlle Florence Pellerin, qui lui a donné cinq garçons et deux filles. Mais,

ce n'est que dix années plus tard qu'il en deviendra officiellement l'héritier. En effet, M. Nérée Bellemare, qui a travaillé avec acharnement pour les siens et atteint par la maladie, fut contraint à se retirer des affaires, en 1944; il décéda le 17 décembre 1945. Sa respectable épouse lui survivra jusqu'en 1952, en atteignant l'âge avancé de 91 ans. Homme d'expérience et jouissant de la faveur du public, M. Thomas Bellemare n'a jamais manqué d'ouvrage à Yamachiche; il ne fut pas de ceux qui cherchent bien loin le succès, alors que leur paroisse offre des débouchés intéressants. Son administration fut signalée par l'apport de machines motorisées, telles que tracteurs, camions, malaxeurs à ciment, béliers et grues mécaniques, y compris l'emploi d'une main d'oeuvre permanente de dix à quinze hommes. C'est avec une hardiesse réfléchie qu'il a dirigé la poursuite de cette entreprise, qui s'est affirmée de jour en jour. D'une générosité impressionnante, nombreuses sont les actions bénévoles qu'il a accomplies pour le bénéfice de ses concitoyens! A toute heure du jour et de la nuit, on pouvait positivement avoir recours à « Thomas », pour obtenir sur le champ l'aide désirée. Homme de coeur et de gros bon sens, il était de cette catégorie d'hommes qu'on croit immortels. Après une vie bien méritante devant Dieu et ses semblables, quoique relativement jeune, il décédait le 16 septembre 1971, à l'âge de 70 ans, regretté des siens et de tous ceux qui l'ont connu. En lui rendant ce juste hommage, il convient d'y joindre nos sentiments de respect et d'admiration à Madame Florence Pellerin-Bellemare, qui a secondé si efficacement son mari dans ses oeuvres et à l'éducation de leurs enfants.

En 1959, la famille Thomas Bellemare quittait la ferme du Canton pour aller s'établir au village, après avoir fait l'acquisition de l'ancienne propriété de feu Cyrias Boucher, dont le grand emplacement fut, par la suite, établi au plan domiciliaire, qui est considéré le secteur le plus imposant du village, avec son nom de rue « De Carufel ». C'est à partir de cette date que cette entreprise connut un essor marqué et fut constituée en société sous la raison sociale de « Thomas Bellemare et Fils, Ltée ». En même temps, Raymond Bellemare fut assigné à la présidence, tandis que ses frères Gilles, Luc et Maurice furent attitrés à la direction de services particuliers, sous la gérance de leur père. Les principales attributions de la compagnie consistent principalement à effectuer l'entretien des chemin d'hiver, le transport par camion de minéraux, la construction résidentielle, le service d'une agence de machinerie agricole, etc. Pour l'entretien de la machinerie et de l'outillage, on s'est empressé à construire un imposant garage, dont l'administration est confiée au mécanicien, Gilles, tandis que les frères Luc et Maurice dirigent le transport. Cependant, l'empire des fils Bellemare ne cesse de s'agrandir et, en 1966, la compagnie faisait l'acquisition de « Les Ciments Maski » à Louiseville, et continue depuis à fournir un service très apprécié à toute la région de la Mauricie, avec une flotte de camions malaxeurs, de plus de soixante unités. M. Paul Gélinas, ex-enseignant, associé, s'occupe de l'obtention des contrats.

Pour conclure l'historique de cette industrie, il nous incombe de dire quelques mots de M. Normand Bellemare, qui appartient, lui aussi, à la famille Thomas Bellemare, mais qui, par ses dispositions naturelles et culturelles, diffère des autres membres de cette famille. Ainsi, aux dires de Mme Bellemare, celui-ci, par ses aptitu-

des et son talent marqué pour la musique, semble plutôt tenir son héritage de ses aïeux, Frédéric, Théophile et Lucien Daveluy, apparentés à sa grand-mère Daveluy, qui furent de remarquables musiciens et chanteurs. En tout cas, Normand, qui n'est pas associé à la dite compagnie est instituteur en culture physique et en art musical. Puis, il faudrait en dire autant de la jeune sœur Lina, musicienne, et de Mlle Lise Bellemare, enseignante en culture physique, à la Polyvalente de Louiseville.

9) YAMACHICHE TRANSPORT, ENR.

L'entreprise de M. Lucien-P. Bellemare, qui s'associe à l'industrie des transports, a débuté bien modestement, en 1951, par l'acquisition d'un camion destiné au transport de matériaux, au service des compagnies et contracteurs de la région.

En 1956, M. Bellemare réussissait à travailler pour le compte de R. Duchesne et Fils, qui le favorisa en plus d'un permis de transport général. Deux années plus tard, il doubla son entreprise en achetant un deuxième camion, en vue de participer au transport des tuyaux de fonte, destinés à la construction du réseau d'aqueduc de la Corporation du Village.

Par son courage et son esprit d'initiative, il a su donner à son entreprise toute l'ampleur souhaitée. Depuis une dizaine d'années, « Yamachiche Transport, Enr. » comprend une flotte de camions de quatorze unités diverses, se répartissant comme suit : 4 camions tracteurs, 5 plates-forme, 1 camion à température contrôlée, 2 camions déchargeurs, 1 camion ordinaire et une camionnette de service. Possédant un vaste garage privé, tous ces véhicules sont minutieusement entretenus et réparés sur place, dans la mesure du possible.

L'entreprise Lucien Bellemare, qui fournit de l'emploi à une dizaine de chauffeurs-mécaniciens, favorise sa clientèle d'un service quotidien, à l'étendue de la province sans compter que l'on répond aux appels téléphoniques 24 heures par jour. Son épouse dévouée, née Mariette Boisvert, apporte à son mari une aide fort appréciée, surtout au niveau de la comptabilité.

De nos jours, bien que plusieurs camions soient encore affectés à la livraison, la famille Bellemare trouve un peu de temps pour s'adonner au camping, à leur chalet si bien aménagé dans le haut de leur propriété (ancienne terre de M. Léopold Milot), qui s'étend jusqu'au premier coteau de Vide-Poche.

10) LES ENTREPRISES HORTICOLES « FERRON »

Le 7 août 1956, Le Nouvelliste, sous le titre « L'HOMME DU JOUR », saluait en M. Florido Ferron, un des plus remarquables horticulteurs de notre région.

« Agé de 49 ans, né à Yamachiche, M. Ferron est fils de cultivateur. Il a appris à aimer la terre chez son père, M. Arthur Ferron, qui vit encore. Notre homme du jour a d'abord exploité une conserverie. Puis il a mis à profit son habileté naturelle en exerçant le métier de menuisier. Il a alors acheté son domaine actuel, en bas de la Petite-Rivière, il y a une douzaine d'années.

C'est merveilleux de voir comment M. Ferron a développé et embelli son domaine. Il l'a consacré à la petite culture : fruits, légumes, fleurs. Il a aussi fait un succès de l'élevage des poulets, dindons, faisans, canards. Il projette maintenant la construction d'une serre. Sa plantation de fraises dépassera les 25,000 pieds l'été prochain. Il tirera sa récolte de framboises, aussi de 25 000 plants, au cours de la même saison. M. Ferron est un des plus importants producteurs de fraises et de framboises de la région.

Marié à Victoria Carbonneau, qui joint à ses aptitudes de femme de maison dépareillée d'exceptionnelles dispositions pour la tenue des livres, M. Ferron est père de cinq enfants : Pierrette, Jean-Paul, Nicole, Michel et Guy. Les plus âgés aident déjà leurs parents depuis plusieurs années. Cette petite famille sera prête à assurer la relève, le temps venu !

En effet, à la suite du décès de M. Florido Ferron, en 1967, l'entreprise horticole de la famille Ferron se poursuivait d'une façon étonnante, sous la direction de l'ainé des garçons, Jean-Paul, marié à Micheline Dessureault. Mais en 1963, celui-ci abandonna la succession paternelle pour la céder à son frère Michel. Jean-Paul faisait alors l'acquisition d'un lopin de terre, dans le voisinage, d'une superficie de 35 arpents.

De nos jours, M. Jean-Paul Ferron, dont la principale occupation est le lavage mural, possède une serre de 5,000 pieds carrés, où il produit des plants de fleurs et de tomates. Sur sa terre, bien égouttée, il cultive les fraises et les framboises, qui sont généralement offertes au public, dans un kiosque situé en bordure du boulevard. Une enseigne publicitaire annonce ces produits.

M. Michel Ferron, qui est en possession de l'entreprise familiale, concentre ses activités à la culture du maïs, des fraises, des framboises et des asperges, sur une superficie de terrain de 27 arpents. Le sol de ce domaine a été modifié par des amendements appropriés et assaini par un drainage, pour corriger l'excès d'humidité. Ses serres, couvrant une surface de 7 500 pieds carrés, lui permettent de cultiver, entre autres, la « tomate de serres », qu'il récolte à l'année longue. Michel tient aussi des kiosques à légumes ouverts au public, en saison estivale.

Les produits horticoles des frères, Jean-Paul et Michel Ferron sont d'excellente qualité et, en conséquence, fort appréciés du consommateur. De plus, cette exploitation qui se poursuit à la louange de la famille Florido Ferron, mérite d'être signalée à l'attention des jardiniers.

11) PARC DES PLAINES

Ce terrain de camping fut aménagé en 1964, par M. Léon Bisson, originaire de Pointe-du-Lac, marié en 1927, à Laurette Haché, d'Yamachiche. Situé en bordure du lac St-Pierre et sur le parcours de l'autoroute « 40 », il comprend une magnifique étendue de terrain d'environ quinze acres de verdure gazonnée, parsemée de plaines-érables, d'où il tira son nom.

Depuis 1971, le Parc des Plaines est devenu la propriété de M. René Bisson, fils du précédent, dont il assume sagement l'administration. Ce résident de Louiseville est aussi propriétaire du Théâ-

tre Royal de cette localité. Homme d'affaires consciencieux et sympathique, il sait accommoder sa clientèle dans un ambiance d'ordre et de paix recherchée.

Le site de ce camping est exceptionnel, à proximité de l'autoroute, d'où une voie secondaire en facilite l'accès; il occupe le centre d'une longue suite de chalets, érigés entre la Grande-Rivière et la Rivière-aux-Glaïses.

L'éventail des services publics est complet: De quoi procurer aux amateurs de la vie au grand air tout le confort, dont on dispose à domicile. Chaque emplacement, pour tente ou roulotte, est pourvu d'une table avec bancs, des prises d'eau et d'électricité, des foyers individuels, des sacs en polythène pour y déposer les déchets, cueillis par la Municipalité de la Paroisse.

Sur l'emplacement-camping, on y trouve un lave-auto avec accessoires, une vaste salle de séjour, restaurant-épicerie, toilettes, piscine chauffée, chaloupes, pédalos, pêche, jeux pour la famille, balançoires et une plage très fréquentée. Au printemps, la pêche à la barbotte, à l'anguille et au brochet est excellente et présente aux amateurs une occasion de détente. A l'automne, la chasse au canard et à l'outarde attire bon nombre d'adeptes de ce sport, qui se blottissent dans des caches pour surprendre ces oiseaux migrants.

Le Parc des Plaines est une entreprise importante dans le domaine économique de cette paroisse; elle représente un investissement possible de \$300 000.00. L'établissement de la nouvelle autoroute est un atout bien propre à faire connaître davantage ce centre touristique, considéré comme un relais ou une escale favorable aux estivants.

The Canadian Marconi Co.

CHAPITRE XXXI

THE CANADIAN MARCONI

« L'année 1924 marque une date historique et un tournant dans le développement de la municipalité de Ste-Anne d'Yamachiche. En effet, « Canadian Marconi » décide de venir s'implanter à Yamachiche et, pour ce faire, achète 582 arpents carrés de terre. (Exempts de taxes : \$36 430, en 1938)

Rassurés par Monsieur Arthur Desaulniers qui, le premier avait déjà vendu une partie de sa terre, les propriétaires de Yamachiche et de Pointe-du-Lac ne tardent pas à négocier avec Maître Allen, agent d'affaires de la dite compagnie, une partie de leurs terrains; ils comprennent l'importance des retombées économiques que représente pour Yamachiche l'implantation de cette nouvelle entreprise.

Voici les noms des quinze propriétaires impliqués dans cette transaction, ainsi que les numéros des lots vendus : MM. Arthur Desaulniers (lot 259), Alide Milot (lot 300), Napoléon Lesieur (lot 272), Nérée Bellemare (lot 294), Antoni Lesieur (lot 271), Gustave Bellemare (lot 267), Onésime Deslauriers (lot 297), Arthur Daveluy (lot 244), Louis Dussault (lot 260), Elphège Côté (lot 245), Omer Houle (lot 298), Georges Proulx (lot 258), Moïse Gignac (lot 298), Joseph Hêlle (lot 238), Euchariste Descôteaux (lot 246).

Dès 1925, s'élèvent 8 tours de métal dont 5 de 300' pour le circuit de l'Angleterre (radio haute fréquence) et 3 tours de 250' pour le circuit de l'Australie (ondes courtes).

Un peu plus tard, s'ajoute un autre réseau que soutiennent 12 poteaux de bois de 90' permettant ainsi de compléter les circuits en opération, voire même de les perfectionner. C'est à M. Elphège Côté de Yamachiche, père du responsable actuel, Bertrand, que revient l'honneur de seconder Monsieur Mattson dans l'édification de cet audacieux complexe.

Dès 1926, « Canadian Marconi » commence ses opérations sous l'habile gérance de Monsieur Ed. Hudson, fonction qu'il continue de remplir jusqu'à sa mort survenue en 1943. Lui succèdent Messieurs C.-H. Bird en 1943, F. Peever en 1961 (décédé en 1963) et T. Archer en 1962. Le gérant actuel M. Paul Huot, en charge depuis 1971, se dévoue d'abord comme opérateur pour la Compagnie de 1947 à 1962, puis comme assistant-gérant jusqu'à 1971, alors qu'il cède ce dernier poste à M. Claude Jacques. Antérieurement, ce poste d'assistant-gérant avait été occupé successivement par MM. C. Wilson, F. Peever et B. Cooper.

Entre-temps, soit dès 1950, « Canadian Marconi » est devenu « Canadian Overseas Telecommunication Corporation » francisé dès

1962 comme suit : « La Société canadienne des Télécommunications transmarines ».

En 1957, le poste de secrétaire est créé. Il échoit à M. John Kennedy qui l'occupe depuis sa création.

Nombreux sont les opérateurs qui, de chez nous, ont acheminé aux quatre coins du monde des millions de messages. C'est à MM. Raoul Duchesne et Cyrille Wilson que revient l'honneur d'inaugurer les premières télédiffusions. Monsieur Duchesne a oeuvré pendant trente-deux ans au service de la Compagnie.

Mentionnons maintenant les noms des opérateurs anciens et actuels qui ont habité ou habitent encore la région : MM. Paul Huot encore gérant, Armand Landreville, Raymond Veilleux, Pierre Ménard, Guy Reynolds, Yvon Dessureault et R. Kolthof, et autres.

Dès sa fondation en 1925, la Compagnie prévoit à sa « Station Marconi » les services de pension et de logements pour ses employés. La bonne cuisine est en même temps mise à l'honneur grâce à M. Hormisdas Paillé et ensuite à ses filles Lucille et Cécile. La pension est suspendue un certain temps, mais reprend dès 1941 avec Mlle Berthe Desaulniers. Celle-ci assure de façon exceptionnelle un service de haute qualité jusqu'en 1968, alors qu'elle doit quitter son poste à la suite d'un accident majeur et malencontreux survenu au lieu même de son travail.

Pendant la seconde guerre mondiale, la milice canadienne veille à la sécurité de « Canadian Marconi » dont les services deviennent de plus en plus importants pour les communications d'outre-mer.

Avec le perfectionnement des câbles transatlantiques et l'avènement des satellites artificiels, dès 1965, les fils sont étendus sous terre et les tours en surface disparaissent. L'augmentation du personnel, venant souvent de l'extérieur, oblige la Compagnie à loger les familles de ces nouveaux venus. « Canadian Marconi » n'hésite pas à faire bâtir des maisons unifamiliales, à construire un aqueduc et même ajoute le luxe d'une piscine. Elle assure aussi l'entretien par des hommes qualifiés, tels les concierges Georges Lesieur, Ovila Gélinas, Philippe Boucher et Bertrand Isabelle en fonction actuellement. Comme menuisiers, se signalent Isidore Maillette, Joseph Lacerte, employé pendant plus de trente ans et actuellement Philippe Chainé, désormais homme de tous les métiers.

La Compagnie donne également de l'emploi à des gens de chez nous en leur faisant fabriquer et réparer sur place des « sets » (appareils électriques) tant pour usage local que pour fins d'exportation. Dans ce domaine s'illustrent MM. Bellemare, Baird, Vailancourt, Cossette, Ouellette, Fournier et Caron, mais surtout Jos.-H. Gélinas, retraité depuis 1973, « homme hors pair dont toutes les stations avaient besoin », comme le mentionne son patron d'alors. La Compagnie sait reconnaître aussi l'esprit de travail des gens de Yamachiche, par exemple, à l'occasion de la pose de 17 000 pieds de tuyaux en 17 jours. Ce record épate même C.-H. Bird, qui n'a pas la réputation d'aimer voir chômer ses hommes...

Nous voici rendus au mois de juin 1975. Il y a donc 25 ans exactement que « Canadian Marconi » est devenu « Canadian Over-

seas Telecommunication Corporation ». L'anniversaire donne lieu à une célébration mémorable, chargée pour un grand nombre des 1500 participants, d'émotions bien profondes, surtout pour les gens de Yamachiche. A la fin de la même année, les portes de l'institution locale ferment pour de bon

Ainsi se termine la belle et fructueuse aventure de la S.C.T.T. à Yamachiche. La population de chez nous reste fière d'avoir vu cette société s'implanter et se développer dans sa municipalité. L'avènement des satellites oblige à des transformations radicales dans le domaine des communications. Les citoyens de Yamachiche le comprennent. Serait-il possible et souhaitable que la Société continue un jour son expansion sur le site même où elle a si bien débuté et si admirablement progressé ? Pour sa part, aujourd'hui et demain comme hier, Yamachiche ne s'y oppose pas ».

(Par Mademoiselle Madeleine Desaulniers)





MM. Elphège Côté, Philippe Boucher, Jos.-H. Gélinas, Fred Peevers, Jos.-Frs Lacerte (4 employés de Canadian Marconi)

M. Jos.-H. Gélinas, expert technique de Canadian Marconi, durant 44 ans.



Vue aérienne du complexe Canadian Marconi (1973).

Institutions bancaires

Institutions bancarizzate

CHAPITRE XXXII

NOS INSTITUTIONS BANCAIRES

A — LA BANQUE PROVINCIALE

Pour faciliter les opérations commerciales le Conseil Municipal du Village faisait pression, en 1905, auprès de la Banque Provinciale du Canada pour lui permettre d'ouvrir une succursale à Yamachiche. En fait, sa demande fut aussitôt exaucée, puisque le 5 mai, de la même année, un bureau s'établissait à l'ancienne résidence du Notaire Jules Milot, dans la partie nord de la rue Ste-Anne, où réside actuellement M. Elphège Landry, no 803. C'est aussi à ce local que le Notaire A.-Odilon Bellemare débuta dans la pratique du notariat, en cumulant la fonction de gérant de banque, conjointement avec M. Raoul Pellerin, qui avait alors la fonction de commis de banque. Il n'était pas trop tôt de voir s'implanter en notre paroisse une banque au service de la population, si l'on considère que Louiseville avait la sienne depuis 1830, pour conserver ses richesses monétaires.

En 1907, le gérant-fondateur se portait acquéreur d'une des plus belles maisons, située sur la rue Ste-Anne, no 581, et propriété actuelle de M. Jules Sauthier. C'est là que le jeune notaire exercera sa profession, jusqu'à sa mort, et que se tiendra, sous sa gérance, le bureau de la Banque Provinciale, assisté successivement par MM. Raoul Pellerin et Donat L.-Desaulniers.

Cette succursale, confortablement installée dans la maison du notaire, fonctionnait à la grande satisfaction de tous lorsqu'elle fut assaillie, à l'automne de 1909, par une bande de voleurs, dont les méfaits eurent pour conséquence de ralentir considérablement son rendement.

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse pour raconter cette triste aventure, qui ne fut pas publiée à l'époque, mais qui aurait certainement fait aujourd'hui la manchette des journaux. Néanmoins, les quelques témoignages puisés auprès de nos vieillards, nous permettent encore de rétablir les faits de cet étonnant « hold-up ». Aux premières questions posées à ce sujet, tous ont été unanimes à dire qu'un noir, du nom de « Bobby », serait à l'origine de ce vol. Il rôdait dans le village depuis plusieurs mois, et aussitôt après le cambriolage de la banque, on ne l'aurait plus revu, si ce n'est sur les trains du Canadien Pacifique. Fait certain, c'est que le vol fut perpétré, vers deux heures, à la faveur d'une nuit obscure, alors que les quatre fanaux de coins de rues projetaient peu de lumière et qu'on ne comptait au village que six abonnés du Téléphone Bell. Aux dires d'une dizaine de témoins, on aurait d'abord enfermé les occupants de la maison dans une chambre à part, pour ensuite faire sauter le coffre-fort à la nitroglycérine.

Sous l'impact de la détonation, la serrure aurait cédé, produisant un grand bruit, qui fut entendu dans tout le village, à cette heure tardive de la nuit. Affectivement, plusieurs sortirent des maisons et se sont vite rendus compte que des bandits s'apprêtaient à cambrioler la banque. A cet instant stratégique, MM. Jos.-Francis et Arthur Lacerte, qui revenaient de la salle St-Louis, croisèrent sur le trottoir, en face de la résidence du notaire, trois hommes à l'allure suspecte, et ils ont vite deviné qu'il se passait des choses étranges à la banque. Arrivés à domicile, les frères Lacerte, armés de fusils, s'installèrent sur leur balcon et déchargèrent leurs armes en leur direction, en vue de les effrayer. Aussitôt, un des complices caché derrière un poteau de téléphone risposta d'un coup de carabine, et les MM. Lacerte entendirent une balle siffler à leurs oreilles. A son tour, le bedeau, Joseph Gagnon, leur cria de la salle publique, de quitter les lieux ! Le même complice, qui ne devait pas être un étranger, lui répliqua : « Toi, Jos. Gagnon, tu fais mieux de te cacher la face » ! Pendant ce temps, M. Adrien Milot, retranché près de sa beurrerie et armé d'un fusil, surveillait de près le déroulement de l'affaire, disposé à intervenir au besoin. D'autre part, M. Cyrias Boucher, installé au deuxième étage de sa demeure, observait craintivement ce qui se passait à quelques pas de chez lui, mais il n'osa faire feu. Exception faite de M. le Notaire Bellemare et de son épouse, nous croyons que ce fut M. Donat L.-Desaulniers, commis de banque, qui ait eu le plus à craindre pour sa personne, étant donné qu'il habitait la chambre située au-dessus du coffre-fort. Bien qu'armé, il a jugé plus prudent de ne point bouger.

Ce vol de banque s'est réalisé en l'espace d'environ vingt longues minutes pour se terminer par la fuite des cinq apaches, qui passèrent tout près de la fenêtre de M. Cyrias Boucher (aujourd'hui rue DeCarufel), pour s'enfuir à travers champs, en direction de la voie ferrée. « Ces fins renards avaient, dit-on, minutieusement organisé leur complot, puisqu'en arrivant à la gare du C.P.R., un train de marchandise s'apprêtait à repartir, après avoir effectué une rencontre-horaire ». Ils s'y agrippèrent furtivement et disparurent dans la nuit, emportant une somme d'environ \$2 000, jamais recouvrée, si ce n'est que par l'entremise des assurances.

Le lendemain, à Yamachiche, on ne parlait que du vol de la Banque, et aussitôt des enquêtes furent menées, mais sans succès. La nouvelle succursale venait de subir des dommages considérables, en plus de l'argent disparu. Il fallut renouveler le coffre-fort et réparer, entre autres le plancher du local, qui fut défoncé. On dit même qu'elle cessa ses opérations à cet endroit, en raison de l'opposition de Mme Bellemare, qui n'aurait pas désiré revivre un si tragique événement. Ajoutons que la famille Jos.-Francis Lacerte conserve encore de ce mémorable vol de banque une douille de cartouche, trouvée près du dit poteau de téléphone. Elle nous a rappelé aussi que des pièces d'argent furent découvertes près d'une lieuse-moissonneuse, sur laquelle un des voleurs se serait buté dans leur fuite et y aurait échappé quelques dollars.

De cette pénible aventure de l'année 1909, reportons-nous au printemps de 1913, qui nous rappelle d'abord la construction de l'édifice qui servit de local à la succursale de la Banque Provinciale durant cinquante ans. Cette bâtisse à deux étages, située à

l'angle des rues Ste-Anne et Notre-Dame, fut érigée par M. Odilon L.-Desaulniers, pour son fils, Donat, qui venait d'être promu à la gérance de cette succursale, en succédant au Notaire Odilon Bellemare. Sous l'heureuse impulsion de M. Donat L.-Desaulniers cette Banque ne cessa d'accroître le progrès de notre localité. Après une carrière de trente années, passée dignement au service d'une nombreuse clientèle, M. Desaulniers décédait subitement, en 1939, à l'âge de 62 ans. Il eut pour successeur M. Roméo Lauzon qui n'occupa ce poste que durant quatre années, mais qui, néanmoins, laissa un excellent souvenir auprès de la population.

Nous terminons l'historique de cette institution bancaire par une biographie succincte, de M. Gérald L.-Desaulniers, natif de cette paroisse, fils de M. Joseph L.-Desaulniers et de Dame Alexina Bellemare; son père était un cousin germain de M. Donat Desaulniers. M. Gérald L.-Desaulniers est décédé le 28 décembre 1975, après avoir été au service de la Banque provinciale pendant 44 ans, dont 25 ans de gérance à la succursale d'Yamachiche. C'est sous sa remarquable administration que le bureau de l'ancien local fut transféré, en 1962, à l'édifice actuel, construit par M. Marcel Duchesne, industriel, qui en est aussi le propriétaire. Cette bâtisse moderne a été érigée uniquement pour fins commerciales. Il offre également des avantages plus sécuritaires contre les incendies et les assauts des voleurs, qui semblaient prendre plaisir à diriger leur cambriolage vers les anciens locaux des deux succursales yamachichoises. Ainsi, en moins d'un an, en 1954, des bandits armés firent irruption à l'ancien local de la Banque Provinciale, pour faire main basse sur des sommes évaluées à environ \$3 000.

L'inauguration de la nouvelle succursale, dans son local actuel, fut officiellement effectuée, mercredi le 12 décembre 1962, par Me C.-J. Gélinas, C.R., administrateur de la Banque Provinciale du Canada. Ont signé le Livre d'Or, MM. Chs-J. Gélinas, Ernest Jacob, ptre-curé, Chs-Denis Girardin, maire, Eugène Lamy, ptre-aumônier à l'Hospice Ste-Anne, Gérald L.-Desaulniers, gérant Marcel Duchesne, propriétaire, et autres.

Enfin, pour conclure, nous devons reconnaître que le gérant de banque doit être un homme en qui le public peut avoir confiance, parce qu'il exerce cette fonction à titre de conseiller désintéressé, toujours prêt à faire profiter les clients de ses connaissances et de la sagesse de l'institution qu'il représente. Il est en outre entouré d'un personnel compétent, courtois et dévoué.

B — LA CAISSE POPULAIRE

Cette institution bancaire, dite « Caisse populaires Desjardins », fut fondée en 1900, à Lévis, par le Commandeur Alphonse Desjardins, journaliste. Doué du don de l'organisation et des affaires, il mit sur pied un système financier basé sur les limites de la paroisse, en vue de promouvoir auprès de ses compatriotes le sens de l'économie et de la coopération mutuelle. Cet homme de génie, devenu célèbre, fit de cette entreprise un véritable moyen de combattre, entre autres, l'usure.

La première Caisse populaire, qu'on pourrait qualifier d'essai coopératif, fut fondée à Yamachiche, le 31 août 1913, et son bureau d'administration était établi au magasin général de M. Arthur Lacerte, dont le site est l'emplacement actuel de la Banque

Provinciale. Elle ne fut en affaires que du 13 septembre 1913 au 31 décembre 1917. D'après les règlements qui régissent sa constitution, elle était administrée comme suit :

- a) — Bureau de direction: MM. Arthur Lacerte, président; Honoré Lapointe vice-président; Raoul Pellerin, secrétaire-gérant; Esdras Lamy, directeur; Adolphe Fréchette, directeur.
- b) — Commission de crédit: MM. Napoléon Bellemare, président; Pierre Bellemare et Didier St-Louis.
- c) — Conseil de surveillance: MM. Dionis Descôteaux, président; Forest Ferron et Désiré Meunier.

D'après certains documents recueillis chez M. Clovis Héroux, cette première Caisse populaire aurait été dissoute parce qu'aucun citoyen du temps ne voulait en assumer la gérance, à la suite de la démission de M. Raoul Pellerin, qui devait quitter la paroisse pour s'enrôler dans l'armée canadienne, en 1917. Lors de sa fermeture, les opérations de cette Caisse ne furent pas déficitaires, puisque nous savons que les administrateurs ont pu payer aux sociétaires un boni de \$2 pour chaque \$5 de part sociale, en plus des intérêts sur l'épargne.

La CAISSE POPULAIRE DE YAMACHICHE (1944): La deuxième Caisse Populaire est à l'origine de l'actuelle ère de progrès, déclenchée, à l'instar de nombre d'autres entreprises commerciales et industrielles, à la suite de la dernière guerre mondiale. Elle débuta à l'instigation directe de M. Gérard Champoux, agronome, qui est reconnu fondateur, pour avoir donné la première impulsion à ce mouvement. Elu président fondateur de la Caisse Populaire, en 1944, il en assume encore, en 1972, la présidence. En plus des assemblées tenues au Collège au cours des mois d'hiver, nous tenons à souligner que M. Champoux, assisté de M. Elphège Côté, a fait du porte en porte pour intéresser les gens à prendre une part de \$5 pour devenir membre d'une future Caisse Populaire dans la municipalité.

Au mois de mars 1944, la Caisse Populaire actuelle était fondée, avec 230 membres, pour en compter, en 1972, 1 767, après 28 années d'existence. A son inauguration, l'exécutif se composait comme suit :

- a) — Bureau de direction: MM. Elphège Côté, président; Honorat Lamy, vice-président; Gérard Champoux, gérant; Morasse Desaulniers, directeur; Robert Kemp, directeur; Maurice Carbonneau, secrétaire-gérant.
- b) — Commission de crédit: MM. Donat Lamy président; Omer Lamy et Agapit Bergeron.
- c) — Conseil de surveillance: MM. Oscar Leclerc, président; Ths-Eugène Boivin et Donat-V. Bellemare.

Les premières assises de son administration furent établies dans un des locaux du Collège Ste-Anne, d'avril à juin 1944. De là, le bureau administratif fut transféré sur la rue Notre-Dame, dans une modeste annexe de la résidence de M. Antonio Carbonneau, en location, où la Caisse Populaire opéra jusqu'en janvier

1963. Conformément à la période progressive du niveau de vie et de la situation financière, les administrateurs décidèrent alors de construire l'édifice actuel, selon des normes sécuritaires et appropriées à son expansion économique. Cette bâtisse moderne, siège social, fut construite par M. Marcel Duchesne, propriétaire, avec lequel la Caisse passa un bail en 1963, pour l'utilisation de ce local, aux fins déterminées par les parties en cause.

M. Maurice Carbonneau, qui a sans cesse travaillé à cette institution, compte trente années de gérance avec grande compétence. Il a toujours su assumer ses responsabilités, et on lui doit en grande partie le succès de la Caisse Populaire de Yamachiche. En 1977, l'actif de la Caisse est de \$500 000 et le nombre de ses sociétaires se chiffre à environ 2000 sur une population approximative de 2400 habitants. Félicitations et hommages aux avisés pionniers de cette institution, qui ont su mettre en pratique leur belle devise S'UNIR POUR SERVIR ! Dans son acheminement, au cours des années, elle a réalisé maints services d'ordre social, qu'il serait intéressant d'énumérer. Mais disons, en particulier, qu'elle a contribué à former ou à initier des comptables et un autre gérant de banque, M. Jean Gauthier, qui fut à l'emploi de cette caisse et qui dirige sagement les destinées de la Caisse Populaire de St-Barnabé.

Comme appendice, ajoutons, qu'à l'instar de toutes institutions bancaires, la Caisse Populaire de Yamachiche tient toujours en éveil la convoitise des cleptomane qui, à deux reprises tentèrent de faire main basse sur les dépôts d'argent en caisse. Le premier vol fut perpétré le 18 juillet 1955, et le second le 3 septembre 1969. Heureusement, dans les deux cas, les montants volés furent recouverts presque qu'aussitôt, grâce à l'intervention de voisins qui alertèrent la Police Provinciale. « S'unir pour servir » !

Note : Le 9 décembre 1962, les registres paroissiaux rappellent la bénédiction et l'inauguration par M. le chanoine Ernest Jacob, ptre curé, du nouvel immeuble de la Caisse Populaire, sous la présidence de M. Emile Girardin, vice-président de la Fédération des Caisses Populaires.



Sports

श्रीगणेशाय नमः

CHAPITRE XXXIII

LES SPORTS

Le terme sport s'applique à toutes sortes de divertissements et de jeux, où l'exercice physique a la plus grande part. On peut les classer sommairement dans plusieurs catégories distinctes, notamment les sports de plein air, ou à ciel ouvert, et les sports d'intérieur par équipes. La pratique intelligente et régulière contribue à la santé physique et sociale des individus, qui aspirent à une salubre détente.

1) Les courses sous harnais (1885-1905) :

Si l'on travaillait dur autrefois, on trouvait aussi moyen de se récréer. Le plus ancien sport auquel se livraient nos ancêtres était les courses de chevaux sous harnais, en sulky. Les plus lointains souvenirs concernant les pistes de courses, dont les vieilles gens d'Yamachiche nous rappellent l'existence, se résument à deux seulement. La première avait été aménagée, vers 1885, sur la terre de M. Antoine-Frs Desaulniers, lot 703, qui était récemment la propriété de M. Léon-L. Desaulniers. Elle cessa d'être en opération en 1900, alors qu'on en construisait une autre au Coteau du Canton, sur la propriété de M. Dionis Girardin, lot 560. Ce deuxième terrain de courses, plus souvent désigné sous le nom de « rond de courses », formait effectivement un circuit de forme oblongue d'un mille de périphérie. Situé en bordure du lac St-Pierre et sur l'ancien tracé du « Chemin Royal », ce lieu historique éveillait le souvenir des origines de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dont les habitants étaient alors plus en mesure de cultiver leurs terres avec des boeufs qu'à l'aide de chevaux. Mais dans la suite, ils devinrent fiers et soigneux de leurs chevaux, qui courent fort et présentent une belle allure.

Aux dires des gens d'un certain âge, témoins oculaires de ces attractions, les pistes de courses des Desaulniers et Girardin étaient très bien aménagées et fréquentées par plusieurs participants, qui se livrèrent à de passionnantes compétitions. De nombreux spectateurs et admirateurs de ce genre de sport se faisaient un point d'honneur d'encourager leurs conducteurs favoris par des enjeux substantiels et des paris individuels au profit des vainqueurs. Il va sans dire qu'à la même époque les trois paroisses environnantes, Louiseville, Pointe-du-Lac et St-Barnabé possédaient aussi leur propre hippodrome et s'interchangeaient des rencontres des plus animées.

Au nombre des figurants à ces courses sous harnais, soit à l'un ou l'autre des ronds de courses, où des trotteurs se faisaient valoir, on se souvient des noms suivants : MM. Joseph Delisle, Trefflé Delisle, Napoléon Benoit, Honoré Milot, Dr L.-O. Maxime Bellemare, Xavier Labonne, Adolphe Fréchette, Jean-Bte Fréchette, Napoléon Lapointe, Eugène Lemire d'Yamachiche; MM. Léo-

nard Houle et Athanase Houle de Pointe-du-Lac; M. Gabriel Caron de Louiseville; M. Charles-Dieudonné Gélinas, de St-Barnabé.

2) Courses de poneys (1969-1978) :

Sous le titre de « Petit-Village de la Rivière-du-Loup », nous avons établi l'historique de cette portion de la paroisse d'Yamachiche, dont les habitants vivaient jadis dans l'indigence. Cette constatation ne constitue pas un défaut, mais plutôt un état. Leur mentalité se traduit par la bonne entente, absente de dispute et de jalousie mutuelles. Chez eux la collaboration se manifeste d'un façon singulière, depuis que Soeur Noémie Desmarais, religieuse de la C.N.D., s'occupe activement de leurs loisirs.

A la Mission, les activités socio-culturelles ont débuté, en 1969, par la formation de « l'Association des Loisirs à la Mission d'Yamachiche », sous le sigle de « ALMY », due à un groupe de résidents dirigés par Soeur Noémie. L'association se porta aussitôt acquéreur d'un vaste terrain contigu à l'emplacement de la chapelle et se prolongeant jusqu'à l'orée du bois voisin. Ce lopin de terre permit l'établissement des espaces désirés en vue de la construction d'une piste de courses pour poneys, d'un demi-mille de circonférence, d'une patinoire et d'un champ de balle-lente. En saison hivernale, il sert de lieu de rencontre et de point de départ au club de motoneigistes, dont le sentier s'étend dans toute la forêt avoisinante.

En même temps, la Municipalité de la Paroisse favorisait cette entreprise sportive d'un éclairage sous réflecteurs approprié et d'un service d'eau courante. L'ancienne chapelle-école sert de local aux joueurs et aux dames qui s'adonnent à des travaux d'artisanat et autres. Occasionnellement, M. le curé J.-N. Montour vient visiter ses protégés, pour les faire bénéficier du service religieux.

La piste de courses, fort populaire, est fréquentée par une quinzaine de propriétaires de poneys. Il est intéressant de voir évoluer ces minuscules chevaux attelés à des sulkys et conduits par leurs maîtres, costumés en véritables conducteurs de chevaux, comme aux courses sous harnais à BLUE BONNETS. Mais comment peuvent-ils ainsi s'assurer des revenus lorsque les maigres recettes se limitent annuellement à quelque \$200 ? D'ailleurs, ils n'y songent même pas, puisqu'ils sont généralement tous membres de l'ALMY, dont la formule d'opération est basée sur le bénévolat, dans un but récréatif-éducatif.

Les principaux participants à ces courses, connus jusqu'à présent, sont les suivants : MM. Clément Blais, Bruno Blais, Jacques Blais, Léo Guillemette, Gérard Guillemette, Florian Milette, Jules Milette, Maurice Noël et J.-Paul Gélinas.

L'oeuvre accomplie, sans tambour ni trompette, par l'ALMY, sous la direction conjointe de Soeur Noémie, C.N.D., et de M. Guy Milette, président, est une merveilleuse réalisation, dont une bonne part du mérite est attribuable à cette généreuse population, qui a compris, qu'en se donnant la main, il est possible de faire des heureux !

3) Le Baseball (1901-1978) :

L'auteur de « l'Album-Souvenir » du 150e Anniversaire de Fondation du Séminaire de Nicolet rappelait en ces termes l'in-

roduction du baseball aux sports déjà établis sur le terrain de jeux de cette institution : « En 1893, les élèves se livrent à un nouveau jeu de pelote importé des Etats-Unis : le Baseball ». A Yamachiche, les plus anciens souvenirs, concernant ce sport, nous ont été transmis par les personnes âgées; les écrits à ce sujet sont inexistant dans nos archives paroissiales. Incidemment, M. l'abbé Raoul Lamy, dans ses notes historiques sur la paroisse de St-Barnabé, signale qu'en 1901 le club de baseball local, qui fut fondé en 1901, se rendait jouer à Yamachiche pour se mesurer à leurs joueurs. Aux dires de M. Elphège Bellemare, les joutes se disputaient alors sur le terrain de son père, M. Napoléon Bellemare, marié en 1899. Les pionniers de ce sport, à Yamachiche, ont été, dit-on, MM. Raoul Pellerin, Alide-L. Desaulniers, Adélaré Milot, Fernand Beauchemin, Ernest Desaulniers, J.-Auguste Lacerte, Fortunat Lord, Eugène Lesieur, Arthur Brisson, Alide Lamy, John Ricard, Roméo Bellemare, Eugène Lacerte, Alfred Bisson, Dionis Brière, Welley Lambert, Donat Carbonneau et Raphaël Robidas. Ces jeunes gens, dont quelques-uns avaient été initiés au Séminaire de Nicolet ou à celui de Trois-Rivières, faisaient partie des deux équipes du premier club de baseball d'Yamachiche, alors que le futur « Colonel » Raoul Pellerin était le lanceur réputé.

En deuxième temps, c'est-à-dire, durant la période de 1915 à 1930, MM. Geo. Emile Desaulniers et Emile-B. Desaulniers se plaisent à nous rappeler plusieurs autres adeptes du jeu de balle, qui ont aussi laissé un excellent souvenir dans l'histoire du baseball, à Yamachiche. Voici les noms qui figuraient au registre de ce sport, tenu alors par M. Joseph (Garçon) Guillemette : MM. Lucien Gignac, Léo Gauthier, J.-Sylvio Villemure, Armand Milette, Fernando Paquin, Joseph-Aimé Héroux, Charles-S. Desaulniers, Armand Harnois, Napoléon Lemarier, Lucien Fréchette, Donat Benoît, Cyrilas Boucher, Joseph (Garçon) Guillemette, Antonio-A. Milot, Adélaré Bellemare, Emile Panneton, Gérard Panneton, Arthur Lamy et Lucien Lesieur, qui avait la fonction d'arbitre. A cette époque, le terrain de baseball fut tenu successivement au Coteau du Canton, sur la terre de M. Georges Proulx; au village chez M. Evrard Bellemare, Vve Onésime Panneton et Arthur Villemure, propriété actuelle de M. Maurice-J. Desaulniers. Les trois chefs de file étaient vraisemblablement, MM. Lucien Gignac, Sylvio Villemure et « Garçon » Guillemette. Mais, il ne faudrait pas croire que tous les noms, mentionnés sur ces deux listes, désignent des joueurs réguliers et assidus à leurs clubs respectifs, car plusieurs d'entre eux n'y participaient qu'occasionnellement. D'ailleurs, le baseball fut lui-même quelquefois interrompu au cours des saisons estivales, qui couvrent les trente premières années.

En troisième temps, de 1931 à 1941, nous constatons que le baseball prend de plus en plus de la popularité par la coordination de toutes les disciplines offertes aux jeunes gens de la localité. Il se signale principalement par la location d'un excellent terrain, situé en bordure du boulevard Trudel, propriété de M. Chs-Eduard Girardin, où se trouvent actuellement les Entreprises Marcel Duchesne, Ltée. Un nouveau club était alors organisé par un comité composé de Dr Antonio Langis, président, de M. Geo. Milot, gérant, et de M. Oscar Leclerc, secrétaire-trésorier, MM. Omer St-Louis et Alide-L. Desaulniers, respectivement maires du village et de la paroisse, complétaient ce bureau de direction, à titre de présidents d'honneur. A l'équipe des joueurs, figuraient : MM. Jo-

séph (Garçon) Guillemette, gérant, Geo.-Emile Desaulniers, dir.-instructeur, Emile-B. Desaulniers, P.-Emile Villemure, Réal Laferrrière, Armand Lacerte, Xavier Bourassa, Germain Boucher, Paul Bégin, Gildas Sauvageau, Paul Gendron, Robert Durocher, Maurice Savard, Georges Savard, W. Dolsield et S. Sthorton. Le jeune Marcel Guillemette exerçait la fonction de « mascotte » ou gardien de l'équipement du club. MM. Donat Boulanger et Eugène-C. Bellemare étaient préposés à la vente des billets d'entrée, à la barrière.

Note : On rapporte aussi que vers les années 1932-1933, M. Eugène Maillette, possédait un club indépendant, dont le lanceur, un nommé Montmagny impressionnait les frappeurs par ses gestes extravagants. Les joutes de ce club avaient lieu à l'arrière de la propriété de M. Georges Langlois.

En quatrième temps, de 1941 à 1954, le baseball se situe dans la phase la plus marquante de l'histoire sportive locale, dont les faits saillants sont signalés dans l'ordre chronologique suivant :

- 1—Le mois de février 1940 indique la date de la fondation de la Ligue Rurale par Albert Gaucher, rédacteur sportif trifluvien, avec la collaboration de trois séminaristes, entre autres, le futur Dr Georges Grenier de St-Barnabé.
- 2—En mai 1941, M. Félicien Bellemare, petit de taille et grand sportif, réorganise résolument le baseball, à Yamachiche.
- 3—Au mois de mai 1942, le club de Félicien Bellemare débute sous la direction de MM. Paul Fleury, Alide-L. Desaulniers, Geo.-Emile Desaulniers et Félicien Bellemare, qui en demeurera gérant jusqu'en 1947.
- 4—Le 27 juillet 1944, les directeurs des différents centres de la Province jettent les bases d'une FEDERATION de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, fondée en 1939; M. l'abbé Alfred Morin en deviendra l'aumônier diocésain.
- 5—Le 8 octobre 1944, le club Yamachiche remporte le championnat de la Ligue rurale, en triomphant du club St-Léon. C'est le seul qui fut gagné par nos joueurs, de 1940 à 1955, en dépit de leur excellente performance. Les champions, au cours de cette période, ont été : Charette en 1940, Louiseville en 1941, St-Etienne en 1942, Charette en 1943, Yamachiche en 1944, Pointe-du-Lac en 1945, Pointe-du-Lac en 1946, St-Paulin en 1947, St-Paulin en 1948, St-Etienne en 1949, St-Etienne en 1950, St-Etienne en 1951, St-Alexis en 1952, St-Alexis en 1953, Champlain en 1954, Louiseville en 1955. En l'occurrence, la coupe emblématique (P.-A. Gouin) fut remise à MM. Félicien Bellemare et Geo.-Emile Desaulniers, respectivement gérant et coach du club champion. Nous soulignons en terminant que le lanceur, sous la gérance de Félicien Bellemare, était le réputé Luc Gendron, ex-instituteur.
- 6—Le 15 février 1947 indique la date de la fondation de L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX (O.T.J.), à Yamachiche, qui achète, au mois de mai, le club de baseball de M. Félicien Bellemare, alors propriétaire de l'équipement des joueurs.
- 7—Au cours de cette année-là, l'O.T.J. réorganise le club de baseball existant et le club de la Ligue Junior, qui ont œuvré

jusqu'en 1955. De plus, l'O.T.J. fait couvrir l'estrade de baseball.

- 8— Nous produisons ici la photo des membres du bureau de direction de l'O.T.J. qui fut extraite de l'Album-Souvenir du Centenaire du Collège Ste-Anne, en 1953.
- 9— Le 12 août 1950 rappelle sommairement l'achat du terrain de baseball de M. Chs-Edouard Girardin et la construction d'une deuxième estrade.
- 10— Le 27 juillet 1951, à la demande du Ministère de la Jeunesse, l'O.T.J. d'Yamachiche s'incorpore à la Fédération. En conséquence, les octrois du gouvernement provincial permettent plusieurs autres réalisations, notamment, la construction d'une clôture entourant le terrain de baseball et le renouvellement de l'équipement des joueurs. Ce sport est en pleine évolution et connaît une popularité sans précédent, grâce au dévouement de MM. l'abbé Dubois, Florémond Pellerin et Emery Gélinas.
- 11— Le 26 mars 1952 fut un jour de deuil pour les joueurs et les supporteurs de la Ligue Rurale. En fait, M. Albert Gaucher, président-fondateur de cet organisme, succombait à une crise cardiaque. Cet éminent rédacteur sportif s'était distingué avec les équipes de baseball et de hockey.
- 12— En septembre 1955, le « Lien Paroissial » publiait : « Le club Junior de l'O.T.J., habilement dirigé par M. Bernard Pellerin, a encore fait honneur à notre paroisse cette saison-ci en remportant le championnat de la Ligue de la Jeunesse pour une deuxième fois consécutive. L'habile entraîneur du Junior est aimé de ses joueurs et lui-même les aime ». Une photo de ces jeunes athlètes les identifie comme suit :
- 13— L'automne 1954 marque la fin de la participation du club senior d'Yamachiche à la Ligue Rurale Albert-Gaucher, en raison du nombre insuffisant de joueurs adultes. Mais, tel ne fut pas le cas des clubs juniors qui continuèrent à évoluer dans le baseball, tout en contribuant à la formation de futurs athlètes.
- 14— L'histoire, si facilement injuste envers les sportifs, nous fournit présentement l'opportunité de rappeler la mémoire du regretté notaire Paul Guillemette, qui laisse à ses chers concitoyens de nombreux souvenirs par ses bribes d'histoire sur sa paroisse natale, ainsi que par ses nombreux reportages sur les sports.

En fait, Paul Guillemette, alors aspirant à la pratique du notariat, rendait hommage à notre section de la SSJB en relatant l'historique de sept sujets relatifs à l'organisation de chars allégoriques, dans le cadre des fêtes de la St-Jean-Baptiste, en juin 1955. Plus tôt, en collaboration avec M. l'abbé L. Dubois, il avait publié dans le « Lien Paroissial » de nombreux faits saillants sur notre histoire locale. Mais, c'est surtout comme chroniqueur sportif de la Ligue Rurale de baseball, sous le titre de « Guillemets » que Paul Guillemette s'est fait apprécier. Par la biais de nos journaux locaux, il a produit, de 1950 à 1955, des reportages précis et bien assaisonnés qui eurent pour effet de faire ressortir les exploits

remarquables de nos athlètes et contribuer ainsi à l'accroissement de l'intérêt de chacun pour son club respectif.

Admis à la pratique du notariat le 23 octobre 1956, le jeune notaire Guillemette exerça sa profession à Donnacona, où il décéda le 17 août 1973, âgé de 47 ans. Il a quitté cette vie à la fleur de l'âge laissant le souvenir d'un gentilhomme, amateur de l'histoire et des sports.

De 1955 à 1965, le baseball est à son déclin. C'est dans cette pensée que le « Lien Paroissial », en avril 1955, signalait à regret la décision du Club d'Yamachiche de se retirer temporairement de la Ligue Rurale de Baseball Albert-Gaucher. Le sort en était jeté. En dépit de multiples démarches, l'O.T.J. se voyait dans l'impossibilité de réorganiser son club. « Espérons que notre équipe ne sera pas absente trop longtemps des cadres du circuit Gaucher; juste assez de temps pour donner à nos sportifs l'occasion de réfléchir sur les causes qui ont amené la situation présente; surtout après quinze années d'activités. Cependant, il nous reste un club dans la Ligue de la Jeunesse. Il conviendrait donc de l'aider par tous les moyens possibles, afin que ces jeunes puissent, à leur tour, dans deux ou trois ans, représenter Yamachiche dans la Ligue Rurale Albert-Gaucher ».

Trois années plus tard, à la suite d'une assemblée des joueurs de baseball, le même organe publicitaire annonçait le résultat d'une élection de l'exécutif du Club de la Ligue de la Jeunesse. Les officiers élus se trouvaient les mêmes que ceux de l'année précédente, à savoir: Jean Villemure, gérant; Réjean Trudel, ass.-gérant; Maurice Lamy, secrétaire-trésorier et Denis Milot, entraîneur.

Le 13 mai 1964, Le Nouvelliste, sous le titre de « Les Sports », écrivait ce qui suit: « Le baseball semble avoir repris vie dans plusieurs centres ruraux et urbains. Il en est de même pour la Ligue Mauricienne de baseball du président-fondateur Florémont Pellerin, de Yamachiche. Ce circuit pourrait devenir une pépinière de futurs athlètes. Dans cette formation, il s'agit des clubs Yamachiche, St-Barnabé, St-Etienne, St-Boniface et Baie-de-Shawinigan. La Ligue Mauricienne est en quelque sorte une ligue « Junior » rurale formée de jeunes de moins de 19 ans. (Une photo des joueurs du club d'Yamachiche en rappelle le souvenir).

4) Le HOCKEY à Yamachiche

Nous savons que le BASEBALL est considéré comme le jeu national américain et que les premières joutes organisées eurent lieu en 1858. Par contre, le HOCKEY occupe le premier rang au Canada, où il est reconnu à juste titre notre SPORT NATIONAL. A ce point de vue, nous n'avons rien à envier à nos voisins du sud, puisque c'est le club de hockey canadien-français, les « Canadiens », qui remporta le premier championnat, en 1837, contre un club anglais, à Montréal. Nos porte-couleurs évoluaient alors avec des patins de bois, aux lames d'acier. Empressons-nous d'ajouter que le premier championnat du patinage fut attribué à un ecclésiastique québécois, d'ascendance acadienne, l'abbé Hubert Girouard, en 1852, contre un prétendant américain, lors du carnaval de Québec. (Extrait de « ON VEUT SAVOIR », par M. Léon Trépanier).

De mémoire d'homme, on rapporte que les religieux du Collège Ste-Anne, pensionnat jusqu'en 1959, ne se contentaient pas de dispenser l'instruction à leurs élèves, au contraire, ils contribuèrent

Le Baseball (1943)

1ère rangée : Roger Milot, J.-Emile Villemure, Bernard-L. Milot, Félicien Bellemare, gérant.

2e rangée : Bruno Lamy, (étranger), Marcel-L. Milot, Raymond Desaulniers, François Carbonneau, Marcel Duchesne, Maurice Bisson, Armand Lacerte, Notaire P. Fleury.



Ligue Rurale de Baseball (1944) (année du championnat)

1ère rangée : Félicien Bellemare, François Carbonneau, André Berthiaume, Armand Mélançon, Henri Milot.

2e rangée : Luc Gendron, Geo.-Emile Desaulniers, F. Duchesne, OMER ST-LOUIS, maire, ALIDE DESAULNIERS, maire, Raymond Desaulniers, Armand Lacerte, Roger Milot, (Bruno Lamy est absent).



ŒUVRE DES TERRAINS DE BOIS INC., D'YAMACHICHE —

Bureau de Direction : 1ère rangée : Paul Gauthier, Alfred Pellerin, Thomas Bellemare, l'abbé Michel Dubois, Georges Langlois; 2e rangée : Emery Gélinas, Florent Pellerin, François Carbonneau, Roger Milot, Léandre Gauthier.





Ligue Rurale de Baseball (1951)

1ère rangée : André Mineau, Eugène Gélinas, Claude Milot, Gilles Milot, Laurent Maillette, Marcel Guillemette, Marcel Pailié.

2e rangée : Joseph Guillemette, Roger Milot, Bruno Lamy, Armand Guimond, Laurent Guillemette, François Carbonneau, Luc Gendron et Florémont Pellerin, gérant.

Ligue Mauricienne de Baseball (1963)

A genoux : Claude-F. Pellerin, Michel Milot, Réal Desaulniers, Marcel Desaulniers, André Desaulniers, Jacques Pellerin, Michel Desaulniers, « mascotte ».

Debout : Florémont Pellerin, (président-fondateur du club), François Champoux, Jean Gauthier, Louis Gendron, Jacques Trudel, Fernand Ricard, Michel Bourassa, Michel Champoux, Jean Milot, René Villemure, Gaston Bourassa, André Gendron (gérant).



Baseball (1949)

1ère rangée : André Gélinas, Bruno Lamy, Laurent Maillette, Réjean Milot, Roger Milot, Marcel Duchesne, Laurent Guillemette.

2e rangée : Maurice Bourassa, Eugène Gélinas, Raymond Desaulniers, François Gélinas, André Mineau, Armand Lacerte et François Carbonneau.

d'emblée à leur culture physique, en leur prodiguant des loisirs sains et enrichissants. Toute la gamme des sports saisonniers était offerte à la jeunesse et, plus précisément, à leurs chers pensionnaires. Aussi, on se plaît à rappeler que tous les hivers furent signalés, au collège, par la présence d'une patinoire réglementaire. Les samedis et dimanches, et tous les soirs de la semaine, donnaient lieu à des manifestations de patinage libre organisé ou à des alignements d'équipes de hockey, avec une salle à la disposition du public.

Parfois, les joueurs du collège recevaient la visite de leurs copains de l'Académie LaSalle, de Trois-Rivières. Selon une coutume établie, une excursion sur patin était autorisée, tous les ans, aux élèves du pensionnat, lorsque l'état de la glace sur la rivière en direction du lac St-Pierre le permettait. Cette évasion sportive était vivement appréciée de ceux qui en avaient l'opportunité. Pour ce faire, ils déambulaient à la file indienne sur la surface glacée de la petite rivière, pour aboutir au lac, où la glace présentait l'aspect d'une immense plaine, polie comme un miroir. Après une longue course affolée de délassément, sous la surveillance d'un maître de salle, ils revenaient au collège, épuisés et les pieds quelque peu endoloris; un peu de repos, le temps de prendre une succulente collation, leur faisait vite oublier les fatigues de cette longue randonnée sur patin.

Le reportage suivant sur les sports d'hiver, au collège, nous donne une juste idée de l'excellente collaboration des F.E.C., à la cause des loisirs : « Depuis le retour des vacances de Noël, les sports d'hiver jouissent d'une grande vogue au Collège Ste-Anne. En plus de leurs joutes régulières de hockey, les élèves ont reçu la visite de leur voisins du collège de Louiseville. Nos visiteurs ont triomphé facilement, vu leur supériorité marquante. Deux fois la semaine, le mercredi et le samedi soir, il y a soirée de patinage au son d'une musique entraînante. La patinoire et la salle sont à la disposition du public, qui peut ainsi se livrer à son sport favori. Disons aussi que les dirigeants des loisirs, au collège, sont déjà à préparer le programme du festival sportif annuel, qui doit avoir lieu au début de février. Nous leur souhaitons plein succès » (Extrait de L'Echo de Louiseville).

La liste des noms de joueurs du baseball, que nous avons publiée dans le cadre de ce sport d'été, depuis 1901, correspond généralement à celle que nous pourrions produire au sujet du hockey. C'est pourquoi dans la présentation historique de notre sport national, pour éviter les répétitions de noms, nous nous en tiendrons uniquement à la reproduction de quelques photos, qui permettent d'identifier concrètement nos dévoués adeptes du hockey. Néanmoins, à ces noms, nous nous devons d'ajouter ceux de : MM. Armand Lamy et Joseph Héroux, qui furent des vedettes à cette époque.

Le chroniqueur sportif, Paul Guillemette, rapportait il y a quelques années le fait suivant, relatif à une joute de hockey qui s'est tenue sur la patinoire « Armand Milot », aménagée à l'époque sur le terrain actuel du Foyer Ernest-Jacob, Inc. : « Vers 1930 ou 1932, Yamachiche possédait un club de hockey indépendant. Le gérant du club, J.-Armand Pellerin, fit venir une équipe de Montréal du nom de National. La rencontre devait avoir lieu le soir à 8 heures, mais une tempête bloqua toutes les routes. Le club visiteur

se vit pris à Louiseville. Animés d'un courage intrépide, les joueurs décidèrent de franchir à pied les 6 milles qui séparent les deux localités. Arrivée à Yamachiche en pleine nuit, à 11h.30, la troupe de visiteurs demanda à manger et insista fortement pour que la joute se fasse. Alors les deux clans s'organisèrent pour déblayer eux-mêmes la patinoire et commencèrent la partie vers 2 heures de la nuit. Les hommes de J.-A. Pellerin remportèrent la victoire 3 à 2. Le club d'Yamachiche avait comme joueur-instructeur M. Jos. Robidas qui, auparavant, fut joueur et instructeur du Royal senior de Montréal ». Le club de M. J.-Armand Pellerin, que nous avons réussi à déceler auprès des sportifs d'Yamachiche, constitue le plus ancien souvenir d'un club de hockey, à Yamachiche. Aux dires de M. Pellerin, son club ne fut en activité que durant deux hivers et il portait le nom de « Club de Hockey S A Y » (Ste-Anne-Yamachiche, (voir photo plus loin).

Un autre club, dont M. Sylvio Villemure assumait la gérance et M. Marcel-G. Milot agissait comme arbitre. La photo que nous reproduisons plus loin, fut prise en 1944, sur la patinoire du collège; les quatre noms, non identifiés sur la liste des joueurs, désignent des étrangers de Louiseville, dont l'identification est oubliée.

Une troisième photo, jointe à l'intéressant reportage de M. Michel Bourassa, ayant pour titre « Le HOCKEY À YAMACHICHE » démontre bien le bel esprit sportif qui animait la jeunesse yamachichoise, il y a quelque dix ans. Voici la composition textuelle de ce compte rendu, extrait de « TRAIT D'UNION », 1965-66 :

« La saison 1965-66 a été couronnée de succès pour ce qui regarde notre sport national. En effet, le « Junior B » de la Ligue Rurale et le « Midget » de la Ligue Mauricienne ont remporté de nombreux succès.

Dans le « Junior B », le club d'Yamachiche a très bien figuré en terminant la saison en troisième position en plus de se rendre jusqu'à la finale de la section avant d'accrocher les patins. Le meilleur compteur de l'équipe pendant la saison a été René Ringuette, meneur aussi pour les assistances; pour les buts, l'honneur revint à Marcel Desaulniers. A la défensive, Gabriel Mineau domina par son jeu spectaculaire. René Ringuette s'est mérité le trophée accordé au joueur le plus gentilhomme et le plus efficace à l'équipe; quant à Normand Milot, il s'est mérité le titre de recrue de l'année accordé par les directeurs de la ligue. En somme, le « Junior B » a fourni du jeu très intéressant pendant la saison entière, tout en donnant l'occasion au plus grand nombre possible de jeunes de pratiquer leur sport favori. Spectateurs et supporteurs du club furent très nombreux, ce qui a beaucoup encouragé les joueurs à fournir un meilleur rendement. L'instructeur Fernand Ricard a su inculquer à ses joueurs le sens du hockey, soit de jouer la rondelle et non l'homme. Sous sa direction, les joueurs se sentaient protégés et entre bonnes mains, à cause de son expérience du jeu.

Les « Midgets » de leur côté, ont tout balayé sur leur passage en ne perdant qu'une joute lors de la saison régulière et en remportant la finale de la Ligue Mauricienne à la fin de la saison avec une victoire décisive. Les jeunes de cette année se sont surtout signalés par leur esprit d'équipe des plus formidables. En effet, avec un déficit d'un ou deux buts, ils se mettaient résolu-

ment à la tâche et parvenaient à remporter la victoire. Dans une équipe, un tel esprit facilite la tâche de l'instructeur ainsi que celle des joueurs, car ils se sentent à l'aise en tout temps et se font confiance mutuellement, état d'esprit qui doit régner chez les jeunes. Le « Midget » est très utile au « Junior B », car trois de ses joueurs s'alignent présentement pour eux et deux ou trois autres seront bientôt prêts à faire de même pour assurer la relève.

Ici, il faudrait rendre un hommage tout spécial à certains collaborateurs qui travaillent dans l'ombre mais qui rendent de très grands services à la cause du hockey. Le Frère Alexandre par ses nombreux arrosages avec M. Joseph Milot et par le passage de son souffleur lors des tempêtes; André Desaulniers par l'administration sérieuse et saine du club « Junior B », Normand Bellemare par sa participation active à l'organisation de la Ligue « Midget ». (Signé) Michel Bourassa, Secrétaire-trésorier de l'OTJ.

5) Les glissoires

Dans une époque déjà lointaine, en dépit de la surface plane de notre territoire, le sport de la glissade en toboggan et en traine sauvage était très en vogue et pratiqué avec enthousiasme par des groupements de jeunes.

Pour éviter de courir les côtes des rivières et du coteau de Vide-Poche, on érigeait au village et au collège d'imposantes glissoires artificielles, parfaitement glacées.

La plus ancienne, dont on a entendu parler, fut construite en charpente de bois, vers 1899, par le Maire Geo.-Félix Héroux et son fils, Arthur, au bout de la rue St-Louis. Elle s'élevait à une hauteur d'une quinzaine de pieds et la descente, en direction du ruisseau Langevin, comptait deux voies parallèles. Les bienfaiteurs Héroux l'offraient gratuitement à la population, mais exigeaient le port de la tuque à pompon. Construite en pente raide, cette glissoire attirait de nombreux amateurs de la traine, qui se plaisaient aux glissades excitantes.

La deuxième glissoire publique, dont plusieurs citoyens se souviennent encore, est celle qui fut érigée au bord de la petite rivière, vers les années 1924 et 1925, par M. Chs-Eugène Lesieur, fils d'Avila Lesieur, qui était alors propriétaire de l'Hôtel-Bellevue. Disons à l'occasion que le responsable de cette attraction sportive est le père des distinguées Elisabeth et Christine Lesieur, comédiennes aux émissions télévisées de Radio-Canada. Plus précisément, la glissoire « Lesieur » avait été dressée sur l'emplacement, où se situe actuellement le « Restaurant Chez Phil ». Elle était pourvue d'un système d'éclairage électrique. Minutieusement entretenue, elle attirait principalement l'attention des grands garçons et des demoiselles, qui semblaient s'y plaire. Aménagée d'un haut palier, elle favorisait les glissades rapides, qui se prolongeaient à une longue distance sur la surface glacée de la rivière. Elles donnaient parfois lieu à des scènes amusantes, lorsque, volontairement, le pilote provoquait le renversement de la traine, avec ses occupants. L'expiègle ratoureur, d'un air sympathique, s'empressait alors d'offrir une main secourable aux victimes de sa plaisanterie, qui se relevaient de là tout enneigées.

Vers la même époque, nos jeunes ruraux s'adonnaient aussi au sport de la glissade. Les abords de la berge de nos rivières pré-

sentaient l'aspect de glissoires naturelles. L'on n'avait qu'à se frayer un sentier dans la neige poudreuse et, hop!, les plus aventureux s'engageaient à plat ventre sur leurs traîneaux, jusqu'au lit glacé de la rivière. Mais avant de remonter la côte, par le même tracé, on attendait que le dernier de la suite ait dévalé à son tour sur cette descente enneigée. Et l'on répétait durant des heures cette activité récréative, dans une franche camaraderie.

De nos jours, ce sport est tombé en désuétude. Les rares amas de neige durcie et glacée que l'on observe auprès des résidences privées sont destinés à amuser les enfants. Quel que soit votre âge, ou votre sport préféré, faites-le pour apprécier les plaisirs de nos hivers canadiens, qui sont aussi très favorables à la santé.

6) Le jeu de croquet

Le jeu de croquet, qui a une longue histoire, date de l'année 1835. Il consiste sommairement à faire passer des boules de bois ou en caoutchouc durci sous des arceaux, au moyen d'un maillet, selon un trajet déterminé par des règlements. Au Québec, il existe deux ligues de croquet distinctement constituées, qui diffèrent par leur règlement respectif. Ainsi, la « Ligue Canadienne de Croquet », qui fut fondée en 1903 et amendée en 1909, comptait notamment, vers 1940, de nombreux clubs associés dans la région de l'Outaouais. Quant à la « Ligue de l'Association Provinciale de Québec », qui remonte à l'année 1930, fut généralement adoptée par ceux de la région de Trois-Rivières, y compris Yamachiche. Dans le livre de l'histoire de la paroisse de St-Barnabé-Nord, en dernière page, on relève une ancienne photo, qui date de 1890, représentant des joueurs de croquet, munis chacun d'un maillet à long manche. Cette illustration démontre bien que ce jeu était pratiqué chez nous, depuis près d'un siècle.

A Yamachiche, les personnes âgées se souviennent de l'établissement de plusieurs jeux de croquet, non seulement au village, chez MM. Albert Ricard, Ubald Meunier et Arthur-P. Milot, sur la rue St-Georges, mais aussi à la campagne, entre autres, dans les limites du village, chez MM. Napoléon Bellemare et Agapit Bellemare; au Canton, chez M. Nérée Bellemare; à la Rivière-aux-Glaïses, chez M. Dionis Desaulniers; aux Petites-Terres, chez Mme Joseph Lamy. Chez les bonnes gens de la campagne, le jeu de croquet captait, dit-on, tellement l'attention des habitants qu'ils oubliaient, le dimanche soir, l'heure des vaches. Quel règlement observaient-ils? Était-ce celui de la Ligue Canadienne, ou celui de la Ligue Provinciale du Québec? Nous ne saurions le préciser, car, le plus souvent, ils faisaient usage des deux à la fois. Le mélange de toutes les articles de ses règlements avait pour effet de semer la confusion d'un jeu à l'autre et la mésentente entre les joueurs. A cette époque, les parties se prenaient en pleine nature, sur un terrain de jeu extérieur, ombragé d'arbres. Les amateurs de ce sport possédaient leur propre maillet, qu'ils maniaient avec attention.

La période la plus remarquable de ce sport se situe entre les années 1950-60, alors qu'un groupement d'adultes se constituait en équipe bien structurée, sous la responsabilité de M. Armand Milot, promoteur de l'organisation. Ce club se composait alors d'une quinzaine de membres. Pour l'application des articles du règlement de la Ligue de l'Association Provinciale de Québec et le déroulement d'une partie de croquet, M. Arthur Millette assumait la fonc-

tion d'arbitre, dont l'autorité était incontestée. On pouvait se procurer un excellent maillet réglementaire, en s'adressant à M. Maurice Bourassa, qui excellait dans le maniement du tour-à-bois.

Après quelques années d'opération intéressante et prometteuse, M. Armand Milot, fervent sportif, résolut de construire un vaste local pour abriter un nouveau terrain de croquet, pourvu d'un système d'éclairage et de chauffage. Le 17 juin 1954, on annonçait : « Un jeu de croquet est né à Yamachiche. L'ouverture officielle se fera dimanche après-midi, en arrière de la demeure de M. Armand Milot. Tous les amateurs du maillet sont cordialement invités ». Cette nouvelle organisation permit aux joueurs de pratiquer leur sport favori à l'année longue.

À la suite de cet aménagement particulier, on vit bientôt s'engager des compétitions passionnantes avec les clubs rivaux de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et autres. L'excellente performance de l'équipe « Armand Milot » s'est mérité de nombreux trophées, décernés aux joueurs champions. Ces manifestations sportives, si populaires, attiraient de nombreux amateurs du croquet, qui venaient encourager les leurs.

Vers 1955, les Chevaliers de Colomb d'Yamachiche, sous la gérance de M. J.-Armand Pellerin, imitèrent le geste ingénieux de M. Milot, en installant leur propre terrain de jeu intérieur au premier étage de leur édifice. Ils contribuèrent, eux aussi, par leurs pratiques soutenues, à se former d'excellents joueurs et eurent également le mérite de promouvoir l'esprit sportif. Malheureusement, l'incendie de l'église, en 1957, mit fin aux remarquables activités de ce club, si bien constitué. On avait besoin de leur local pour le convertir en chapelle temporaire, en attendant une construction nouvelle.

Depuis, en raison d'un fléchissement d'intérêt pour le croquet et en attendant que ce sport redevienne à la mode, les maillets sont précieusement conservés.

7) Le sport de la MOTONEIGE

Comme source de renseignements, au sujet de la motoneige, nous nous sommes référés à la publication officielle de la Fédération des Clubs de Motoneigistes de Québec, Inc. Pour une meilleure compréhension, nous avons divisé cette étude en trois idées principales :

a) *Description historique* : — Depuis 1959, le sport de la motoneige se répand à un rythme formidable. De plus en plus, les usagers se baladent en forêt ou à travers les lacs et les prés pour admirer la belle nature, en plein air. Rien n'est plus intéressant qu'un groupe d'amis qui s'organisent de longues randonnées, dans une atmosphère de gaieté et de franche camaraderie. Sur un autre plan, la motoneige répond parfaitement aux besoins du cultivateur et du bûcheron, pour lesquels elle est un outil indispensable de travail.

Même, si présentement le sport de la motoneige subit une baisse de popularité, nous sommes conscients qu'il a atteint une certaine stabilité. En effet, depuis que la Compagnie Bombardier a repris le monopole de la fabrication au Québec en éliminant les nombreuses marques de véhicules de mauvaise qualité, les motonei-

gistes ont toutes les raisons de faire confiance à ce produit de chez nous, très sécuritaire.

Le sport de la motoneige, au point de vue quantité, atteignait son apogée vers 1971, malgré une organisation mal structurée et des machines mal en point. Mais jusque-là, personne n'avait pensé à réglementer ce sport. Selon les statistiques fournies par le Ministère des Transports du Québec, il existait alors plus de 220 000 véhicules immatriculés. On signalait à la même période quelque 400 clubs locaux, régis par des règlements plus ou moins efficaces. Il fallait donc les regrouper en une fédération, dont les représentants travailleraient en commun à structurer le fonctionnement de ce sport sur des bases adéquates. C'est ce qui se produisit au cours de l'été 1975 par un groupe de fervents motoneigistes, convaincus du besoin de coordonner leurs efforts dans l'intérêt de tous. Cette association est connue depuis sous le nom de : « Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, Inc. ». Son but principal est de promouvoir le développement et la signalisation des sentiers de motoneiges.

Actuellement, plus de 32 000 milles de sentiers à voies doubles sillonnent les régions du Québec. A lui seul, le sentier (3), qui s'étend de Mont-Laurier à Baie St-Paul, en passant par la Mauricie, indique un parcours de 7 000 milles. Il est entretenu à l'aide de skidozers puissants sur un terrain enchanteur, grâce au dévouement de bénévoles et aux subventions annuelles d'Ottawa et de Québec. Ce magnifique sentier (3) est visiblement indiqué sur la « Carte générale des sentiers de motoneiges », gracieuseté du Gouvernement du Québec. Aussi, il est celui qu'empruntent généralement, dans leurs excursions, les motoneigistes d'Yamachiche, sous la direction du Club Armony, dont le siège social se trouve à St-Léon, sous la présidence de M. Jacques Rabouin. MM. Paul Gélinas et Claude-F. Pellerin font partie du bureau de direction, pour la section d'Yamachiche.

b) Paul Gélinas : « Une vedette de la motoneige » : — La biographie suivante, intitulée « Paul Gélinas : Un véritable ambassadeur de la motoneige » est due à la plume de Marcel Gaudette, publiciste de « Magazine Motoneige au Québec » — Vol. 3, No 1, dont voici quelques extraits :

« Au fil des ans, le sport de la motoneige se développe prodigieusement au Québec. Nul doute que les efforts consentis par certains individus, dans les divers coins de la province, ont permis l'épanouissement dont jouit de plus en plus cette discipline. L'un de ces amants de la motoneige se trouve en Mauricie. Il s'agit de Paul Gélinas de Yamachiche, un ancien prof de physique devenu relationniste d'une importante compagnie de béton tout en étant l'un des plus ardents motoneigistes du Québec.

Paul Gélinas a 38 ans. Il est vice-président des Sentiers Trans-Québec, directeur de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec et publiciste du club Armony qui groupe pas moins de 1 200 adeptes de la moto des neiges. En ces termes, il rend hommage à son président : « Jacques Rabouin a donné le souffle de vie à cet important club de la Mauricie. Ce circuit prend ses racines à St-Léon-le-Grand et, tout au long de ses 80 milles de sentiers, le club Armony passe par Louiseville, Yamachiche, Pointe-du-Lac, Trois-Rivières-Ouest, St-Sévère, St-Barnabé et Ste-Angèle-de-Prémont ».

Même s'il a le respect pour toutes les marques de motoneiges, Paul Gélinas ne jure que par Moto-Ski qui lui a toujours donné entière satisfaction au cours des 12 dernières années. Il est non seulement un excellent ambassadeur pour Moto-Ski, mais aussi pour la motoneige en général. Quand il en parle, on sent qu'il a ce sport à coeur. « Heureusement, dit-il, que mon épouse Thérèse m'a toujours solidement secondé, sans quoi il m'aurait été difficile d'oeuvrer dans la motoneige, un sport si merveilleux ! »

L'hiver dernier (1978), Paul et Thérèse Gélinas se sont permis des vacances bien familiales de 15 jours en motoneige. Leur randonnée fut un périple de 2 000 milles. Ils sont allés frapper à la porte de l'Abitibi avant de mettre le cap vers Baie St-Paul et effectuer le tour du Lac St-Jean. L'hiver prochain, ils se proposent un tour de la Gaspésie en motoneige. Leur fille Nancy, 10 ans, se contentera de faire de la mini-snow pendant ce temps.

Les noms de Paul et Thérèse Gélinas sont devenus depuis quelques années quasiment légendaires dans le monde de la motoneige au Québec. L'on n'hésite pas à placer ces grands voyageurs aux côtés de noms aussi bien connus que Denis Drouin, Bob Petit ou J.-Armand Bombardier lui-même. Dans un monde où l'anonymat règne en maître et roi, comment se fait-il donc que ces deux motoneigistes de Yamachiche se soient taillés une place de choix dans le coeur des motoneigistes québécois ? Ce sont peut-être les heures consacrées bénévolement au sport, heures que depuis nombre d'années l'on a cessé de compter, ou bien peut-être encore les distances inouïes qu'ils ont franchies, ou peut-être même la jovialité de leur approche qui sont aux racines de leur renom. Mais c'est assurément un heureux mariage des trois qui réussit à attiser et à entretenir le « feu sacré » qui flambe dans le coeur et la pensée de tous les grands pionniers, quelle que soit leur sphère d'implication. En ce sens, les noms de Paul et Thérèse Gélinas s'inscriront dans les annales de la motoneige au Québec.

c) *Joseph-H. Gélinas invente le premier toboggan motorisé :*

Il n'est pas surprenant que M. Paul Gélinas soit un adepte hors pair de la motoneige et un ancien professeur de physique, quand on sait que son père, Jos.-H. Gélinas, fut un technicien renommé au service de la Canadian Marconi, à Yamachiche, pendant 44 ans, et le premier fabricant d'une motoneige. Cet exemple nous fournit une preuve évidente que l'hérédité humaine joue un grand rôle dans la transmission de certains caractères individuels des parents à leurs descendants.

Avant l'entretien des chemins d'hiver, par le déneigement, en 1945, les propriétaires de taxi d'Yamachiche faisaient usage de « snowmobiles » pour le transport rural des voyageurs; les plus connus, à cette époque, pour ce genre de service se nommaient : MM. Charlemagne Baril, Léo Marcotte et Louis Lambert. Si l'on s'en tient à la photo ci-jointe, extraite de la revue « Micro Sports Club News » (No 6, mai-juin 1971, Vol. 8), la « Snowmobile », qui y est représentée, pourrait se passer de commentaire, à la suite des indications qu'elle comporte. Néanmoins, nous tenons à souligner que ce toboggan motorisé, dérivé de la primitive snowmobile, fut construit par M. Jos.-H. Gélinas avec la collaboration de M. Florido Ferron, en 1941. Il était actionné par un moteur à essence (5-HP), qui provenait d'une arracheuse à lin, tandis que la chenille

de traction, constituée de courroies de quatre pouces de largeur, avait déjà servi à faire tourner un banc-de-scie.

MM. Gélinas et Ferron, ont-ils été les premiers inventeurs de la motoneige ? Nous ne pouvons l'affirmer. Quoi qu'il en soit, le dessin technique, représenté par la dite photo, démontre bien l'ingéniosité et l'habileté de ces deux artisans de la mécanique, originaires d'Yamachiche.

8) Les QUILLES

Le jeu de quilles, connu aussi sous l'anglicisme « bowling », est néanmoins d'origine germanique. Conçu vers 1905, le Québec l'adopta comme sport d'intérieur quelque trente ans plus tard. Puis, en 1941, on voit des débutants de la première heure figurer à l'inauguration du tournoi provincial, à Québec. Mais, ce n'est qu'à la suite de l'avènement de la télévision que ce sport prendra un essor insoupçonné jusqu'alors. Cette impulsion donnée à la popularité du jeu par l'inoubliable programme de « l'Heure des Quilles », à Radio-Canada, a décidé de nombreux spectateurs à établir des allées de quilles dans leur propre milieu.

A Yamachiche, ce sport est connu depuis 1936, et M. Armand Milot en fut le premier réalisateur. Lors de la conflagration, survenue le 31 mars 1939, on fait mention, entre autres, de la destruction par le feu de la « Salle de quilles », propriété de M. Armand Milot. Dans la suite, la pratique de ce sport fut abandonnée. Mais, deux ans plus tard, un autre ardent sportif, M. Félicien Bellemare, décida à son tour d'aménager des allées de quilles, contiguës à son restaurant, lequel porte actuellement le nom de « Restaurant Chez Phil ». Cette autre jeu saisonnier fut abandonné, en 1944, en raison du peu d'intérêt que lui prêtaient les clients du restaurant. Dans la suite, le personnel du Collège, désireux de procurer des distractions à leurs pensionnaires, inaugura, le 24 septembre 1948, deux allées de quilles dans la salle de réception. Ce dernier endroit fut bientôt l'objet d'une pratique soutenue, où l'on vit évoluer d'habiles quilleurs.

Mais, c'est au sous-sol de l'église que les quilles, à Yamachiche, ont connu une forte popularité, sous la dynamique impulsion de M. le vicaire Lionel Dubois, aumônier de l'O.T.J. Dans le « Lien Paroissial », à partir de 1961, au cours des mois de septembre à mai, on relève de nombreux messages, visant à intéresser les paroissiens à ce jeu. En voici quelques extraits :

« Le Centre Récréatif d'Yamachiche est maintenant pourvu de trois allées de quilles avec planteurs automatiques. Il est un endroit tout désigné pour vous récréer. Il ouvrira ses portes le 10 septembre 1961 et sera à la disposition du public, le samedi et le dimanche. Le Comité de l'O.T.J. fait tout son possible pour plaire aux amateurs de quilles. Nous invitons les jeunes et les moins jeunes à y participer. Si ce lieu d'amusement vous intéresse, vous n'avez qu'à donner votre nom à Mme Jean Lord; le prix de participation aux parties est de 25 sous. Notre Centre Récréatif est aussi à l'entière disposition des dames, qui désireraient se livrer à ce sport, dont le but est de se retrouver dans un petit groupe intime de parents, car le climat de cette ambiance est souvent plus important que la performance athlétique elle-même.



Le Hockey à Yamachiche (1966)
(Junior B)

De gauche à droite : Jean Béland, André Lamirande, Réjean Trudel, Marcel Desaulniers, Normand Milot, Jacques Lamy, Gabriel Mineau, Fernand Ricard, Réal Desaulniers, Réal Rondeau, René Ringuette, Louis Gendron, François Champoux, André Desaulniers, Jacques Pellerin, Yvon Lamy.

Le Hockey (1944)
Tère rangée : Bruno Lamy, André Gélinas, Roger Milot, Gaston Milot, François Carboneau, Marcel Pellerin, (étranger), Raoul Coulombe.

2e rangée : Marcel-G. Milot, (étranger), (étranger), Jacques St-Louis, Benoit Desaulniers, (étranger), Léo Diamond, Sylvio Villemure, gérant.



CLUB JUNIOR (1955)

Tère rangée : Laurent Guillemette, Gilles Milot, Réjean Trudel, Jacques Marcotte, Laurent Maillette, René Milette, Gérard Paquin.

2e rangée : Bernard Gélinas, Bernard Pellerin (gérant), Gaston Gélinas, Denis Milot, André Mineau, Martial Ricard, André Gélinas, Jean Villemure.

Absents : Jean-Guy Villeneuve et Gaston Bourassa.

Le Club de Hockey S A Y (1932-33) : *Debout :* Arthur Lamy, Germain Boucher, Réal Laferrière, Armand Milot, Georges Carboneau, Armand Vaillancourt, Chs-Aug. Bellemare, J.-Armand Pellerin, J.-Jules Carboneau, Maurice-A. Desaulniers, Jos-Émile Villemure; *A genoux :* Jos. Dagenais, Gérard Fréchette, René Laferrière.

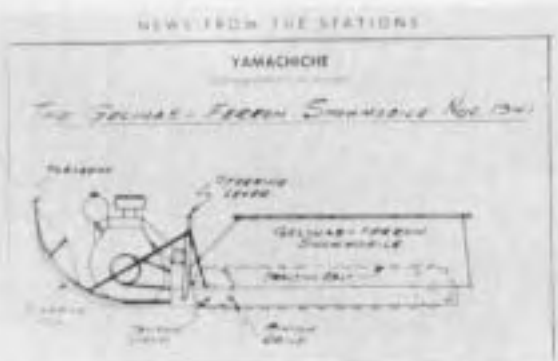




Paul Gélinas

La première motoneige
(1941)

Shéma du premier traî-
neau motorisé conçu par
les amis Jos.-H. Gélinas et
Florido Ferron.



Jeu de fers des frères
Bernard et Maurice Pelle-
rin.

As-tu déjà tiré du «moine»?



« A partir du 30 août 1964, le Centre sera ouvert tous les soirs. La semaine dernière, M. Alfred Parent a roulé « 190 ». Dans la ligue des hommes, trois clubs sont en tête : Ligue du Sacré-Coeur, St-Louis et Mission. Le plus haut score de la semaine a été marqué par Michel Millette de la Mission, avec « 200 ». La quille « rouge » est arrivée au Centre et M. Irénée Pellerin, un fervent adepte du jeu de quilles, peut se flatter d'avoir été le premier à la renverser, pour se mériter une partie gratuite ! Tous ceux qui ont joué dans la ligue en 1962-63 et qui assisteront ce soir à la fête recevront \$1.00 chacun, comme cadeau provenant du fonds de la ligue ». C'est dans cet esprit sportif que se sont déroulés les tournois de quilles, du temps de M. le vicaire Dubois.

L'installation des allées de quilles, qui ont coûté joliment cher à l'O.T.J., fut partiellement financée par le produit de la vente du terrain de baseball, vers 1965, mais surtout par les Chevaliers de Colomb.

9) Jeu de « Pichenottes »

D'après son appellation, le jeu de « pichenottes » serait d'origine québécoise et aurait été inventé, ainsi que son nom, vers 1920, puisque c'est vraisemblablement à cette date qu'on le vit apparaître dans les salles de récréation de nos pensionnats classiques. Le mot « pichenotte », qui ne figure pas dans les dictionnaires français, aurait été emprunté à celui de « pichenette », qui signifie « petite chiquenaude » que l'on donne avec un doigt que l'on a plié contre le pouce et que l'on détend brusquement ».

Ce jeu d'intérieur, qui fait appel à l'adresse plus qu'à la vigueur physique, est pratiqué sur une table spéciale par deux ou quatre joueurs, qui n'ont d'autre but que le divertissement et la concurrence. Les tables de pichenottes étaient très en vogue, à Yamachiche, entre les années 1925-1955. La plupart des familles possédaient la leur, qui bien souvent avait été fabriquée par le père, ou le grand garçon; elles n'avaient qu'à se procurer les dames (anneaux) réglementaires. Ces tables mobiles, centrées sur un pied solide, rappelle une époque où l'on savait s'amuser à domicile, entre parents et amis.

A ce sujet, M. Paul Guillemette a publié dans l'Echo de Louiseville un article sur les sports, intitulé « Jeu de Pichenottes ». En voici le texte : « Le 17 avril 1952, un groupe imposant de Chevaliers de Colomb et leurs amis furent témoins d'une exhibition de « pichenottes » à leur salle. Il s'agissait de défis lancés par les représentants de la Philharmonique Ste-Anne et de la Société St-Jean-Baptiste, contre Roméo Lamy et Roger Milot et Bertrand Milot et Marcel Paillé. La fanfare avait délégué les frères Roger et Roch Desaulniers, les non-chevaliers : Emile Villemure et Réal Ricard.

Après une lutte corsée, les champions des Chevaliers vainquirent avec difficulté leurs redoutables adversaires Villemure et Ricard, au score de 4 à 3. Même si le jeu fut serré, les deux équipes réussirent des coups de maîtres. Les semi-finalistes durent s'incliner devant leurs rivaux Roger et Roch Desaulniers. Il ne s'agissait que d'une pichenotte pour donner la victoire aux vaincus. Quatre prix de \$5. furent décernés aux vainqueurs Roméo Lamy, Roger Milot, Roger Desaulniers et Roch Desaulniers.

Le promoteur Raymond Milot est satisfait de son tournoi et surtout des rencontres de défi. Il désire remercier tous les participants et les généreux donateurs qui ont contribué au succès de son entreprise ».

10) Le jeu de Fers et le Tir de la Toupie

Il reste encore à parler de quelques jeux traditionnels que nos pères pratiquaient dans leur jeunesse, au début du présent siècle. En particulier, nous attirons l'attention du lecteur sur le « jeu de fers » et le « tir de la toupie », dont les fers à cheval et la toupie en bois sont les instruments.

Si le tir de la toupie semble démodé depuis un demi-siècle, au contraire le jeu de fers prend de plus en plus de popularité depuis que les véhicules motorisés ont supplanté le cheval et que les marchands d'articles de sports disposent de jeux de fers spéciaux.

Le jeu de fers, tel que pratiqué actuellement, est régi par des associations sportives, qui ont émis des règlements permettant aux membres de prendre part à des compétitions officielles. A Yamachiche, les principaux promoteurs de ce sport sont les frères Bernard et Maurice Pellerin. En saison estivale, sur un terrain aménagé selon les normes réglementaires, leur jeu de fers attire de nombreux amateurs qui viennent participer à ce genre de démonstration d'adresse et de conditionnement physique, qui a lieu habituellement le dimanche après-midi.

Avant l'inauguration du jeu de fers réglementaire manufacturé, on n'avait qu'à proposer une « partie de fers » à un groupe de jeunes gens et la joute était vite organisée. En un rien de temps, des tiges d'acier, distantes d'une trentaine de pieds, étaient plantées sur un terrain mouvant; on trouvait à l'écurie de vieux fers à cheval d'égale pointure, et la partie s'engageait de plus belle. Nonobstant leur qualité, ces instruments de fortune, qui ne coûtaient rien, permettaient à la gent sportive de jouer des parties de fers animées et drôlement intéressantes.

Parmi nos anciens souvenirs de collègue, qui ne se rappelle pas avoir vu les grands gars « tirer de la toupie » sur une plateforme en bois, au centre de laquelle était tracée à la craie une cible de trois à quatre pieds de diamètre ? Cette façon de miser s'appelait jouer à la « Casse ». Le joueur qui manquait alors l'objectif devait à regret déposer sa toupie, déclarée prisonnière, dans l'enceinte meurtrière et attendre que le tir d'une autre toupie l'en délivre, en la projetant hors de la cible. Une toupie, ainsi touchée, permettait au joueur pénalisé la possibilité de poursuivre la joute. Le plus habile tireur se signalait par le plus grand nombre de casses enregistrées.

Ce jeu périodique, de transition entre les sports d'hiver et d'été, réapparaissait tous les ans à la fonte des neiges. Mais dès que la balle-au-camp reprenait ses activités, le tir de la toupie, ainsi que celui des « petites billes », cessait provisoirement. La plupart de ces toupies, ou « moines », étaient fabriquées par des spécialistes du tour-à-bois. La photo ci-jointe représente une de ces belles toupies d'autrefois, avec sa ficelle de coton, mesurant environ 2½ po. de diamètre sur 3½ po. de hauteur. Par allusion à la forme conique du capuchon des moines religieux, on désignait

généralement la toupie du nom de « moine ». Tout sportif sait aussi que c'est par un entraînement méthodique et soutenu qu'il est possible d'exceller en tout.

11) Le Service récréatif et sportif de Yamachiche, Inc.

Le Service récréatif et sportif de Yamachiche, Inc., existe depuis 1971. Aucun événement particulier n'est à signaler au cours des trois années qui suivirent la formation de cette association, abstraction faite des activités sportives à la Mission, que nous avons déjà décrites.

Le 27 mars 1974, L'Echo de Louiseville, sous la plume intéressante de Mme Gerald Bellemare, rappelle le championnat du club de hockey remporté par les joueurs « Pee-Wee » des Patriotes de Yamachiche, de la classe C-2 du Tournoi Pee-Wee de Trois-Rivières. Ce club était alors sous la direction de M. Yvon Bouchard, instructeur, et des entraîneurs : MM. Roger Milette et Daniel Héroux. Rappelons, en l'occurrence, que M. Richard Noël exerçait cette année-là la fonction de président des activités récréatives et sportives d'Yamachiche.

Pour souligner cet événement sportif, une fête fut organisée, le 23 mars 1974, en l'honneur du club vainqueur. Le tout a débuté par une magnifique parade composée d'un défilé d'une vingtaine d'automobiles, dont les trois premières étaient occupées par les jeunes « champions C-2 ». Le comité de ce grand déploiement était sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Au retour, une centaine de convives prenaient place à une délicieux souper, gracieuseté de M. Michel Desaulniers, à l'emploi de C.H.L.N. Pendant le repas, M. Desaulniers a tenu à féliciter les héros de la fête et à souligner le travail de MM. Y. Bouchard, R. Milette et M. Bourassa, en leur présentant des appareils radiophoniques, dons de M. Jacques St-Louis. Puis, deux trophées emblématiques ont été remis : le premier au club victorieux, le second à M. Normand-O. Bellemare, en reconnaissance des services rendus à son club. Ce souper a ensuite fait place à la danse, au profit des « Pee-Wees », avec la participation de l'orchestre de Michel Desaulniers. En cette circonstance, M. Jacques Héroux, danseur à claquettes, et M. Antoine Noël, au violon, ont aussi contribué à la réussite de cette soirée récréative, qui s'est déroulée dans une ambiance de gaieté et de franche camaraderie.

Trois années plus tard, le Service récréatif et sportif d'Yamachiche se signalait d'une façon étonnante dans le domaine des loisirs. En effet, l'année 1977 marque le début de plusieurs réalisations notoires, grâce au dévouement et à la compétence d'un nouveau bureau de direction, sous la présidence de M. Jacques Landry. Les autres membres de l'exécutif étaient alors : MM. Bertrand Ferron, Antonio Desaulniers, Gervais Dumais et Michel Desaulniers, sans oublier la collaboration constante de M. le curé J.-N. Montour, à titre de conseiller.

Parmi les projets réalisés par cette administration, assistée de comités conjoints, il convient de souligner : a) la remise à jour des règlements et de la constitution par le notaire Bertrand Ferron; b) l'installation d'un puissant système d'éclairage, au coût approximatif de \$25 000.00; c) l'achat d'uniformes de baseball et d'un lanceur automatique; d) la construction du Pavillon des Sports et Loisirs par une quarantaine de bénévoles fut, dit-on, l'événement

majeur de l'année 1977; e) ce grand renouveau dans le domaine des loisirs est aussi attribuable au dynamisme des membres du « P.I.L. » (Projet d'Initiatives Locales): Paul Desaulniers, Gilles Milette et Chantal Bellemare.

Le 1er mai 1978, M. Berthold Lévesque, du Le Nouvelliste, sous le thème de « L'organisation des loisirs bien vivante », rapportait ce qui suit : « Le Service récréatif et sportif de Yamachiche ne manque pas d'activité. Ce qui apporte davantage de satisfaction est le fait qu'il a pris entente dernièrement avec la Commission scolaire de Grand-Pré pour l'utilisation du gymnase de la nouvelle école élémentaire. Le document officiel, remis à cet effet, explicite les différents règlements au niveau des comités déjà formés au sein de toute l'organisation des loisirs de cette localité. Pour se donner une structure de fonctionnement encore plus efficace, l'administration locale mettait sur pied une série de comités dont les présidences se répartissent comme suit : Réal Desaulniers (pavillon des loisirs), Bertrand Ferron, (gérance du gymnase), Normand-O. Bellemare (équipements), Michel Bourassa (directeur de l'information), Jacques Landry (relations publiques), André Desaulniers (hockey), Daniel Coulombe (financement), Pierre Lamy (activités socio-culturelles), Gilles Milette (comité multidisciplinaire). Par cette entente, la commission scolaire pourra aussi se servir du pavillon des loisirs, situé tout près de l'école, lorsque les élèves auront à utiliser la patinoire extérieure. A cet endroit si apprécié, on pratique le volley-ball, le basket-ball et la culture physique ».

Bref, les loisirs sont effectivement à l'honneur à Yamachiche, en 1978. Cette réalisation extraordinaire est l'oeuvre de plusieurs organismes, d'ingénieuses initiatives et d'un grand nombre de collaborateurs bénévoles. Conscients de tant de dévouement à la cause des loisirs, les responsables chargés de la discipline s'efforceront à faire régner le bon ordre dans ce centre d'activités sportives, afin de conserver intact ce magnifique complexe d'amusements.

« Une compétition sportive mémorable » : — Le 20 août 1978, le club des vétérans (1950) de la Ligue rurale Albert-Gaucher acceptait le défi des Chevaliers de Colomb pour jouer une partie de baseball sur le terrain des loisirs, contre une équipe des « Jaguars », composée de jeunes joueurs âgés en moyenne de seize ans. Hé bien, croyez-le ou non ! Les Anciens l'ont emporté facilement, au compte de 15 à 5. Dans cette joute irrégulière, les plus jeunes ont pu constater que leurs devanciers ont aussi pratiqué des sports organisés. Ils ont notamment été impressionnés par la belle performance de Laurent « Ti-Jos » Maillette, par les attrappés spectaculaires d'André « Coco » Mineau, par les lancers contrôlés d'Emile-B. Desaulniers, âgé de 89 ans, par la détermination de François Carbonneau, par l'habileté et l'entrain de Jean Villeure, par la souplesse de Gaston Bourassa. A cette occasion, trois autres amateurs du baseball ont été invités à compléter l'alignement des Anciens, pour remplacer MM. Roger Milot, Bruno Lamy et Marcel Duchesne, qui, néanmoins, ont accepté de participer à cette joute pour encourager les sportifs, tout en se rappelant de merveilleux souvenirs. Les promoteurs de cette intéressante rencontre étaient MM. Armand Milot et Michel Desaulniers, deux fervents des sports, très méritants.

« HONNEUR AU MERITE », Michel Bourassa et Denis Pothier : —

M. Michel Bourassa, fils de M. et Mme Napoléon Bourassa, est avantagement connu dans la région comme chroniqueur sportif: il s'occupe bénévolement de loisirs depuis une quinzaine d'années. Intellectuel et ingénieux, il a inventé, en 1976, un nouveau jeu qui, étant breveté, connaît déjà beaucoup de succès en milieu scolaire. Par ses éléments, son jeu est comparable au « Scrable », il sert à former des mots tout en donnant une formation intellectuelle, dont il tire son nom « Formation ». La mise en marché est faite par l'inventeur lui-même, bien que ce produit soit fabriqué à l'usine « Louiseville Sérigraphie ».

M. Denis Pothier, fils de M. et Mme Claude Pothier, étudiant à l'École Polyvalente de Louiseville, s'est fait valoir dans les sports où il excelle au niveau de l'athlétisme. Nous devons nous rappeler qu'il est ce jeune athlète, natif d'Yamachiche, qui fut choisi, en 1976, pour porter le drapeau de la Coupe Grey, en compagnie de Sandra Handerson, lors de la finale au Stade Olympique. Denis Pothier est un jeune athlète talentueux, qui fait grandement honneur à sa paroisse natale.

First paragraph of faint text, appearing to be the beginning of a section.

Second paragraph of faint text, continuing the narrative or list.

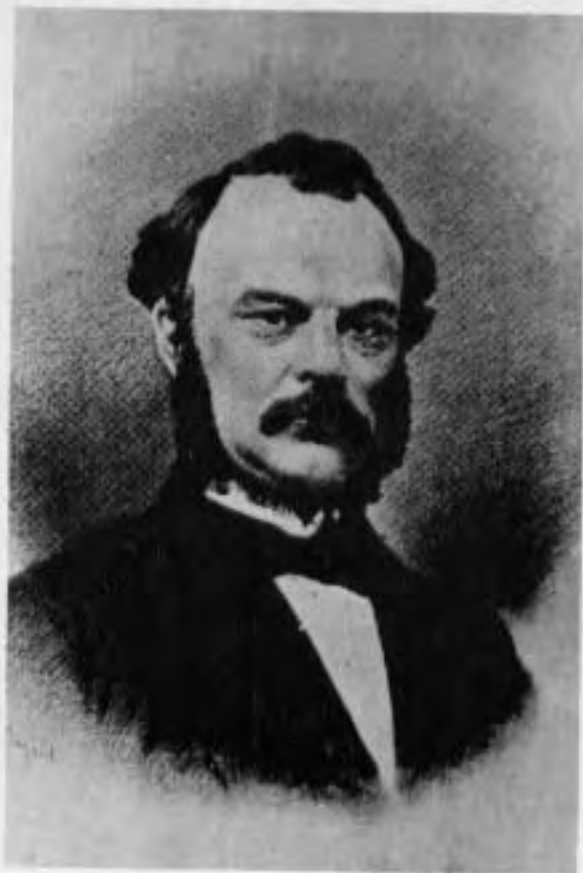
Third paragraph of faint text, possibly a transition or continuation.

Fourth paragraph of faint text, continuing the main body of the document.

Fifth paragraph of faint text, appearing to be a separate section or point.

Sixth paragraph of faint text, continuing the content.

Biographies



Antoine Gérin-Lajoie
(1824-1882)



La maison natale de Gérin-Lajoie



Raphaël Bellemare, auteur



Monseigneur Isaac Gélinas, V.G.



Monument Commémoratif

CHAPITRE XXXIV

ELZÉAR GERIN-LAJOIE, avocat, journaliste

(1843-1877)

Elzéar Gérin-Lajoie est né à Yamachiche, dans le rang des Petites-Terres, le 14 novembre 1843, et a étudié au Collège de Nicolet. Il était le frère d'Antoine Gérin-Lajoie, le célèbre auteur du roman canadien « Jean Rivard ».

Presqu'aussitôt après sa sortie du collège, Elzéar Gérin entra à la rédaction du Journal de Québec, puis de la Minerve. Il passa ensuite deux ans en France, attaché à la rédaction du Journal de Paris, comme correspondant canadien. Revenu au pays, il se fit recevoir avocat et se consacra à la pratique du droit, en exerçant sa profession à Trois-Rivières, sous le nom de « Gervais et Gérin ». Ce bureau d'avocats fut, pendant quelques années, l'un des plus fréquentés de la région. Il se fit élire député dans le comté de Saint-Maurice à la Législature de Québec, de 1871 à 1875; il fut aussi choisi conseiller législatif, de 1883 jusqu'à son décès. Ces fonctions, en politique active, ne l'empêchèrent pas d'évoluer, selon ses aptitudes naturelles, vers le journalisme.

Outre une foule d'écrits politiques dans les journaux, l'hon. M. Gérin a écrit plusieurs ouvrages parmi lesquels il convient de mentionner : « Une Histoire de la Gazette de Québec », un « Voyage sur le Saint-Maurice », et une « Etude sur le traité de Réciprocité de 1854 », entre le Canada et les Etats-Unis. On lui attribue la fondation du journal le « Constitutionnel », qui connut un grand nombre d'abonnés, entre les années 1870 à 1883. En fait, le Constitutionnel, dans son temps, a joui d'une réelle autorité et d'une enviable vogue.

Au dire de M. l'abbé Henri Vallée, ptre, dans Pages Trifluviennes, Série A, No 6, « La popularité et l'influence de ce journal étaient dues à la qualité de ses rédacteurs qui, tous étaient d'excellents journalistes; mais parmi eux, nul autre plus qu'à Elzéar Gérin-Lajoie dont la plume châtiée, alerte et combative, enchantait les lecteurs. Il était un journaliste-né, de grand talent et d'esprit très fin. Son instruction, qu'il avait fort étendue, en faisait un écrivain des plus goûtés des lecteurs. Il avait l'ironie brillante, le sarcasme facile; ces deux aptitudes, jointes à un grand talent d'argumentation, le rendaient redoutable à ses adversaires dans la discussion ou au cours des polémiques. Tout de même, malgré cette pente gouailleuse de son esprit, Gérin était le plus charmant homme du monde. Avec un pareil type, on le conçoit, l'on ne devait pas s'ennuyer au bureau de rédaction du Constitutionnel! »

Cet homme si bien doué est mort à 44 ans, le 18 août 1887, laissant un agréable souvenir dans le coeur de tous ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui ont pu apprécier ses qualités de coeur et d'esprit.

MGR DENIS GERIN-LAJOIE, p.d.

(1846-1923)

Mgr Denis Gérin est né à Yamachiche, le 1er janvier 1846, du mariage d'Antoine Gérin-Lajoie et de M.-Amable Gélinas; il était le 15e enfant d'une famille de seize, dont Antoine, l'auteur de « Jean Rivard », était l'aîné. Il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet. En 1868, étudiant en théologie, il partit pour Rome avec les Zouaves pontificaux; il combattit durant deux ans pour la cause du Souverain Pontife. A son retour au Canada, il fut ordonné prêtre à Maskinongé, par Mgr Lafleche, le 1er octobre 1871. Après son ordination, il fut désigné successivement vicaire à Gentilly, Ste-Anne de la Pérade, St-Maurice et à St-Narcisse; puis il fut promu à la cure de St-Didace, de 1875 à 1878. De là, il fut nommé curé de St-Justin, où il exercera le ministère paroissial pendant 45 ans, c'est-à-dire jusqu'à son décès, survenu le 19 juillet 1923, étant âgé de 78 ans.

Le jeune frère d'Antoine Gérin-Lajoie et d'Elzéar Gérin-Lajoie, journaliste et conseiller législatif, appartenait à une vieille famille paysanne et il avait gardé à la terre une affection profonde. Dans sa paroisse de St-Justin, ainsi qu'à l'étranger, il fut un fervent apôtre du progrès rural. Il était un esprit distingué, d'une vaste culture, affinée par la lecture et les voyages. Sa bibliothèque privée était pleine de vieilles choses canadiennes, presque introuvables aujourd'hui. Il faudrait ajouter qu'il joignait au respect du passé, à l'amour de son pays, une plus grande curiosité du présent.

Très hospitalier, d'une dignité simple, d'une affabilité parfaite, il a accueilli chez lui de nombreux visiteurs canadiens et étrangers depuis le général de Charette jusqu'à des sociologues de marque. Sans tapage, dans l'intimité des conversations familières et des promenades à travers la paroisse, il a fait ainsi une efficace propagande pour les siens. Il les faisait voir dans la réalité de leur vie. On pourrait facilement aussi retrouver la trace de son influence dans tel ou tel travail canadien, dû à la plume de parents et d'amis. Mais il fut d'abord le bon curé de St-Justin. C'est le plus juste hommage qu'on puisse déposer sur sa tombe, et c'est assurément celui qui lui eût davantage plu.

Pour le progrès moral, intellectuel, matériel même, de cette paroisse, il a beaucoup fait. L'une de ses dernières joies fut bien, pensons-nous, la fondation par l'un de ses paroissiens de L'Echo de Saint-Justin, qui développe l'esprit paroissial, évoque les vieux souvenirs, met à la portée de tous la substance des archives locales, traite des intérêts économiques de la région. En retour, lors de son décès, ce même journal lui rendait l'hommage suivant: « C'est donc notre devoir de joindre ici au témoignage de notre respect pour un prêtre zélé, celui de notre gratitude personnelle ».

Une trentaine d'années plus tard, la paroisse de St-Justin et toute la région rendait un glorieux hommage à la mémoire de Monseigneur Denis Gérin, par l'érection d'un somptueux monument de bronze et de granit qui en face de l'église, rappellera constamment l'esprit de charité de celui qui pendant quarante-cinq ans, avait été un modèle pour ses ouailles.

(D'après L'Echo de Saint-Justin, en partie)

L'ABBE ANTOINE-NARCISSE BELLEMARE

(1827-1906)

M. l'abbé Antoine-Narcisse Bellemare est né à Yamachiche, le 5 janvier 1827, du mariage de Thomas Bellemare et d'Emélie Buisson. Il était le frère d'Odilon Bellemare, cultivateur, marié à Emélie Desaulniers, qui construisit, vers 1885, la jolie maison qu'habite actuellement M. Eugène-I. Lamy, dont la propriété se situe sur le lot 840 du cadastre officiel. C'est à cet endroit que se sont écoulées les années de jeunesse de ce prêtre.

A l'automne de 1847, âgé de 20 ans, le jeune Bellemare revêtit déjà l'habit ecclésiastique et fut ordonné à Yamachiche, le 23 janvier 1853, par S. G. Mgr Thomas Cooke. Après son ordination, il retourna au Séminaire de Nicolet où il enseigna d'abord les Belles-Lettres, la Rhétorique jusqu'en 1853, puis la Théologie, jusqu'en 1868. Pendant qu'il remplissait cet emploi, il occupait aussi d'autres charges très importantes. Il fut aussi professeur de philosophie et préfet des études jusqu'en 1883. On dit qu'il enseigna plus de cinquante années au sein de cette institution.

Deux fois, M. l'abbé Bellemare fut élu supérieur du Séminaire de Nicolet : de 1868 à 1871, puis de 1877 à 1883. On signale qu'il fit un voyage à Rome, pour la défense des intérêts de sa chère institution. Il est universellement reconnu comme étant un prêtre d'une proverbiale modestie, très versé dans les sciences de la philosophie; il fut un théologien érudit et d'une rare tenacité dans ses opinions, mûrement réfléchies.

Parfaitement détaché des biens de la terre, il n'a jamais recherché les honneurs, même dans le monde religieux, se contentant de vivre le plus modestement possible à l'ombre du vieux toit de Nicolet, qu'il a tant aimé. En 1892, l'Eglise, reconnaissant ses mérites, l'a élevé à la prélature domestique du Saint-Siège.

Le 24 mai 1906, M. l'abbé Antoine-Narcisse Bellemare mourait subitement dans sa chambre à l'âge de 79 ans et quelques mois, après 53 années de sacerdoce, toutes passées au service du Seigneur et du Séminaire dont il fut le pacifique mais énergique supérieur à deux reprises. On l'avait surnommé avec raison : le « Père Logique »! A l'époque, il était difficile de se figurer le Séminaire sans le bon Père Narcisse. Il n'en restera pas moins l'une des grandes figures, parmi ceux qui ont embrassé la carrière si ingrate et si ardue de l'enseignement, en cette province.

(Extrait, en partie, de l'histoire de ce séminaire)

L'ABBE ELZEAR BELLEMARE

(1849-1924)

M. l'abbé J.-Elzéar Bellemare est né à Yamachiche le 10 février 1849, du mariage de Joseph Bellemare, marchand, et de Hermine Gélinas. La maison natale, qui existe encore de nos jours, se trouve en face de l'Ecole Omer-Jules-Desaulniers, sur le lot No 778 du cadastre; vers 1936, elle était la propriété de M. Majorique Desrochers.

La famille Joseph Bellemare était l'une de celles où l'on fait très large la part du Seigneur et que le Seigneur bénit. En effet, cette remarquable famille de dix enfants, comptait trois religieuses et trois prêtres : les abbés Charles, Elzéar et Adélard Bellemare, tous neveux de l'auteur « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche ». Cela ne fait-il pas songer aux familles des anciens Patriarches où le Seigneur intervenait directement à certains moments solennels? Heureux les enfants qui naissent et grandissent à l'ombre d'un foyer foncièrement chrétien! C'est là que germent et poussent les vocations religieuses et sacerdotales.

Après de brillantes études au Séminaire de Nicolet, M. Bellemare fut ordonné à Trois-Rivières par Mgr Lafliche le 29 septembre 1852. Immédiatement après son ordination, on le nomma professeur des sciences naturelles à Nicolet. Doué éminemment des aptitudes intellectuelles nécessaires au professeur de carrière, il dut néanmoins passer au ministère paroissial, parce que sa santé délicate ne lui permettait plus la vie sédentaire du séminaire. C'était simplement un autre champ d'action qui s'ouvrait à son zèle de prêtre. Vicaire, desservant, curé, il fut sans cesse l'apôtre infatigable qui se donne aux soins des âmes.

A travers les occupations multiples et absorbantes de son ministère paroissial, il construisit des presbytères et des églises; il écrivit un excellent volume « Histoire de la Baie-du-Febvre », qui lui coûta douze années de recherches et de labeurs. Depuis que le Chanoine Bellemare est à sa retraite, Dieu sait combien il a travaillé. Il achevait la première partie de l'histoire de Nicolet quand la mort est venue l'interrompre. Ainsi que le dit si bien l'annaliste : « Quand M. Bellemare se coucha pour mourir, il déposa sa plume toujours active avec regret de ne pouvoir terminer un travail qui lui tenait au coeur, et qui lui avait été demandé par son évêque lui-même »! Mais le vénérable défunt avait soixante-quinze ans, et il avait trop compris le sens de cette vie terrestre pour ne pas prononcer, avec tout son grand coeur de prêtre, le *Fiat Voluntas Dei*. Il disait en souriant à son frère : « J'ai encore de l'ouvrage pour vingt ans ».

C'est le 4 mars 1924 qu'avaient lieu à la cathédrale de Nicolet les funérailles de M. le chanoine Elzéar Bellemare. S. E. Mgr Brunault était au trône. Plus de soixante prêtres occupaient le sanctuaire. La messe fut chantée par le frère du défunt, M. l'abbé Adélard Bellemare, curé de Batiscan, et c'est M. le chanoine Edmond Grenier, curé de St-Germain, qui fit l'oraison funèbre. Ce prédicateur, en termes délicats et précis, dans une langue toute sacerdotale, rendit un magnifique hommage à son vénérable ami, regretté de tous ceux qui l'ont connu.

(Extrait, en partie, de L'Echo de Saint-Justin)

ALEXIS MILETTE, architecte

(1793-1870)

Alexis Milette, fils de Joseph Milette et de Judith Leblanc, acadienne, est né à Yamachiche le 15 février 1793. La maison natale se trouvait au rang des Petites-Terres, lot 1005 qui désigne la propriété actuelle de M. Isaïe Gélinas. En 1819, Alexis Milette

épousait Marie Hébert, fille de Jean-Bte Hébert, architecte, et de Marie Béliveau à St-Grégoire. Alexis Milette était le père de l'abbé Augustin Milette, ancien curé de Maskinongé, et d'Elzire Milette. Cette dernière devenait, en 1855, l'épouse de Geo.-Félix Héroux, qui, après avoir été initié à l'école de son beau-père, devint l'un des réputés architectes de Québec. Disons en passant que les architectes Joseph et Geo.-Félix Héroux sont aussi nés aux Petites-Terres, lot 999.

Alexis Milette, qui fréquenta l'école de sculpture de Ls-Amable Quevillon, en même temps que son associé Amable Gauthier, l'architecte de plusieurs églises et autres édifices imposants. Il est l'auteur de la première église, construite à Yamachiche sur le site actuel, en 1792. En 1803, il édifia la première église, érigée sur la rue St-Laurent à Louiseville. Les sculpteurs, qui de 1821 à 1836 oeuvrèrent à la décoration intérieure de l'église de Berthier, selon l'ordre corinthien, sont MM. Amable Gauthier et Alexis Milette. L'ensemble décoratif de Berthier est la plus belle oeuvre de Gauthier et Milette. Quant à Amable Gauthier, qui avait épousé, en 1829, Euphrosine Gendron, il y aurait beaucoup à dire sur les talents de ce renommé architecte-sculpteur, natif de cette paroisse, mais dont l'histoire semble ignorer les mérites. Pour ceux qui s'intéressent à cet art, nous les invitons à visiter la chaire de l'église de St-Barthélemy, magnifique pièce d'architecture, oeuvre historique d'Amable Gauthier.

A l'instar de Louis Quevillon, Alexis Milette avait son école-atelier à Yamachiche. C'est là que ses deux frères Bénoni et Pierre, ainsi que ses neveux Napoléon et Thomas Milette s'initierent à la sculpture et à l'architecture. Monsieur J. Lapolice, archiviste de la paroisse Notre-Dame de Montréal, mentionne que son père, Joseph H. Lapolice, élève d'Alexis Milette, érigea les églises de Contrecoeur, de St-Paul d'Abbotsford, de St-Michel, de St-David d'Yamaska, de St-Simon de Bagot et de Valleyfield.

En consultant les monographies paroissiales du diocèse de Trois-Rivières, on se rend compte que la plupart des églises de cette région ont eu les Milette et les Héroux pour auteurs si bien connus dans toute la province de Québec, au cours du XIXe siècle. Leurs vastes connaissances en architecture leur ont valu une juste et enviable réputation.

Il est sans doute surprenant que nos ancêtres, avec bien peu d'instruction aient édifié des monuments d'un tel style et d'une si forte personnalité. La raison se trouve, dit-on, « qu'autrefois, le savoir se puisait au fond de l'expérience et que l'apprentissage était de règle ».

CHARLES DUPONT

(1791-1870)

La biographie de Charles Dupont, comparée à celle de Modeste Richer-Lafleche, présente plus d'un trait commun. Né à St-Joachim, de Montmorency, en 1791, du mariage d'Alexis Dupont-Flamant et d'Elisabeth Bettez, Charles Dupont perdit son père à l'âge de quatre ans. En 1796, sa mère épousait en secondes noces Abraham Richer-Lafleche. De cette dernière union, naîtront plusieurs enfants dont, entre autres, Modeste Richer-Lafleche, qui

devenait alors le demi-frère de Charles Dupont. Ces deux garçons, fils d'une même mère, deviendront par la suite des négociants renommés et se porteront individuellement acquéreurs de maisons exceptionnelles et sujettes à retenir l'attention de l'historien.

Après avoir vécu à Lachenaie pendant une quinzaine d'années, Charles Dupont, ainsi que ses parents, arriva à Yamachiche, en avril 1813. Malheureusement, son père adoptif Abraham Richer, décédait trois mois plus tard, laissant à la famille éprouvée un commerce nouvellement établi. C'est à partir de cette date que le jeune Charles aidé de sa mère, poursuivit ce négoce, établi à l'angle de la rue Ste-Anne et de la route de Vide-Poche.

Le 13 janvier 1817, Charles Dupont épousait sa voisine Clotilde Geffrard, fille de Josué Geffrard, navigateur, et de M.-Amable Milot. Dans l'acte de mariage, il est dit que Charles Dupont est marchand et l'on mentionne les noms de huit témoins : Frédéric et Jacques Bettez, Josué, Calixte et Jean Geffrard, Abraham Richer (fils), Emmanuel Roch et l'abbé Chs Ecuyer, ptre-curé. De ce mariage, sont nées entre autres, deux filles : Elisabeth, mariée à Charles Lajoie, et Esther, mariée à Calixte Hébert. Devenu veuf, Charles Dupont convoia en secondes noces en épousant, le 8 janvier 1830, Marguerite Falardeau. De ce deuxième mariage, naîtront deux autres filles : Caroline, mariée à François Lajoie, et Joséphine, qui deviendra successivement l'épouse d'Evariste Gélinas et de Léger Milette.

A l'occasion de cet autre mariage, Charles Dupont fut appelé à produire un inventaire de ses biens meubles et immeubles, devant le notaire Valère Guillet, lequel fait état sur le terrain d'une maison en bois de trente pieds au carré, prolongée d'un côté d'une allonge contenant le magasin et la cuisine. Il va sans dire qu'à cette date il n'est pas encore question de la maison de pierre, qui vraisemblablement aurait été construite vers 1830, dont Charles Dupont est le véritable auteur.

Dans son acte de décès, daté du 19 septembre 1870, Charles Dupont est identifié : ex-marchand, écuyer, âgé de 81 ans, époux en secondes noces de feu Marguerite Falardeau. Dame Vve Joséphine Dupont-Milette hérita de la succession de son père, qui l'administra pendant vingt ans. Le magasin-général « Charles Dupont », sis au 804 du plan cadastral, fut acquis par Ernest Lacerte, le 22 mars 1890, et exploité sous ce nouveau nom jusqu'en 1955, pour devenir la propriété de M. André Gendron.

Charles Dupont, écuyer, qui a joué un rôle important dans le commerce, à Yamachiche, y a laissé un nom très respecté. A cette brève biographie, correspond l'historique de la « Maison Dupont », sous le titre de « Vieilles maisons de chez nous ».

MODESTE RICHER-LAFLECHE

(1807-1859)

Modeste Richer-Lafleche, fils d'Abraham Richer et d'Elisabeth Bettez, est né à Lachenaie le 29 octobre 1807. Il était le frère « maternel » de Charles Dupont et l'oncle de Mgr Ls-Frs Richer-Lafleche, évêque du diocèse de Trois-Rivières. Il épousa, le 20 octobre 1829, à Trois-Rivières, Marguerite Godefroy de Norman-

ville, fille de Joseph et de Marguerite Noiseux. Etant devenu veuf, il convoqua en secondes noces, en épousant, à Nicolet, le 24 juillet 1838 Mathilde Beaubien, fille de Joseph et de Marguerite Proulx, de Nicolet.

Modeste Richer, par son esprit d'initiative, autant que par ses succès financiers, fut de 1830 à 1850, le négociant le plus important de toute la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans les campagnes entre Québec et Montréal. Ce hardi spéculateur dont les succès étonnèrent tant notre population voulut, dans ses années de gloire, se donner le relief du titre de seigneur. Aussi, vers 1832, il acheta de Pierre-Benjamin Dumoulin, avocat, sa part du fief et seigneurie de Grosbois-Est, ou Grande-Rivière d'Yamachiche. Il se porta acquéreur, vers 1850, du manoir des seigneurs Guky, qu'il fit transporter au centre du village, où il tint lieu d'hôtel pendant près de trois quarts de siècle; démolli depuis 1966, l'emplacement est actuellement occupé par le bureau de poste, portant le numéro civique « 641 » rue Ste-Anne. (Sic).

Modeste Richer, qui était un patriote, embrassa la cause de Papineau, en 1837. Il fut un des chefs patriotes à Yamachiche. Il ne semble pas avoir été inquiété après la tourmente. En 1843, une association fut formée à Montréal dans le but de rapatrier les déportés aux Bermudes, et à la Nouvelle-Zélande. Cette société, portant le nom de « Association de la Délivrance », avait pour président E.-R. Fabre, qui en avait été l'instigateur. On décida de prélever une souscription, par toute la province de Québec. A Yamachiche, Modeste Richer organisa l'oeuvre de secours, fit appel à la population et reçut les souscriptions.

Ce citoyen très entreprenant était d'une générosité proverbiale pour les pauvres, qui avaient souvent recours à sa bourse toujours largement ouverte. Sur la fin de sa carrière, lorsqu'arriva la catastrophe qu'avaient préparée ses transactions hasardeuses, ses biens furent saisis et vendus. Modeste Richer-Lafliche est décédé à Yamachiche, le 18 avril 1859. — (Extrait en partie de l'Écho de Saint-Justin, 29 septembre 1938)

ABRAHAM DESAULNIERS, avocat

(1822-1883)

Abraham Desaulniers est né à Yamachiche, le 17 décembre 1822, du mariage de Charles Desaulniers et de Rosalie Caron. Il était l'oncle de M. Cyprien Desaulniers, du rang de Vide-Poche, où il vit le jour. Reçu avocat à Montréal, il vint pratiquer à Trois-Rivières, où en peu de temps il devint un des membres des plus distingués du barreau trifluvien.

Abraham Desaulniers s'occupa activement de politique. En 1867, il fut élu député du comté de Saint-Maurice à la Législature de Québec, par une grande majorité. Il fut un des plus forts tribuns de son époque et un redoutable adversaire.

Entre les loisirs que lui laissaient sa profession, la politique et la rédaction de « L'Ère Nouvelle », M. Desaulniers trouvait encore moyen de collaborer à plusieurs journaux et périodiques. On lui attribue la fondation de « L'Ère Nouvelle » et de « L'Écho du

St-Maurice ». Il fut réellement l'âme de ces journaux, auxquels il infusa une vie qui leur permit de durer quelques années.

Il a collaboré à nombre de publications. On lui doit une Généalogie de quelques familles d'Yamachiche et un Dictionnaire du Droit Canadien, en 1878.

L'unique fils de M. Desaulniers, Alphonse à peine admis au barreau, embrassa, à l'instar de son père, la carrière du journalisme et mourut accidentellement, à l'âge de 29 ans. M. Abraham Desaulniers était considéré comme l'un des plus brillants hommes publics, et son attachement à sa paroisse natale a toujours été remarqué, ainsi qu'en témoigne le quatrain suivant, adressé à son père, en tête d'une généalogie :

« Nos aïeux ne sont plus qu'un amas de poussière,
Où le fils cherche en vain les cendres de son père;
Faible et tremblant, encore au chevet du berceau,
L'homme touche déjà la porte du tombeau! »

L'HONORABLE JUGE NEREE LENOBLET-DUPLESSIS

(1855-1926)

Nérée LeNoblet-Duplessis est né à Yamachiche, le 5 mars 1855, du mariage de Joseph LeNoblet-Duplessis, cultivateur, résidant au lot 44, rang de la Rivière-aux-Glaises, et de M.-Louise Des-côteaux, fille de François et de Rosalie Thibault. Il est un descendant de Jean-Baptiste LeNoblet-Duplessis, fils de Louis Gatineau-Duplessis, seigneur du fief Gatineau ou Rivière-aux-Glaises. C'est aussi ce dernier qui a concédé au dit Jean-Bte Duplessis la terre paternelle de la famille Duplessis, à la Pointe-du-Lac, concession de l'Acadie, propriété dont la famille LeNoblet-Duplessis a eu la possession, pendant plus d'un siècle, pour passer par la suite aux mains de Younger Hooper et, successivement, les « Sourds-Muets Berthiaume », Antonio Houle et aujourd'hui Michel Cossette, professeur.

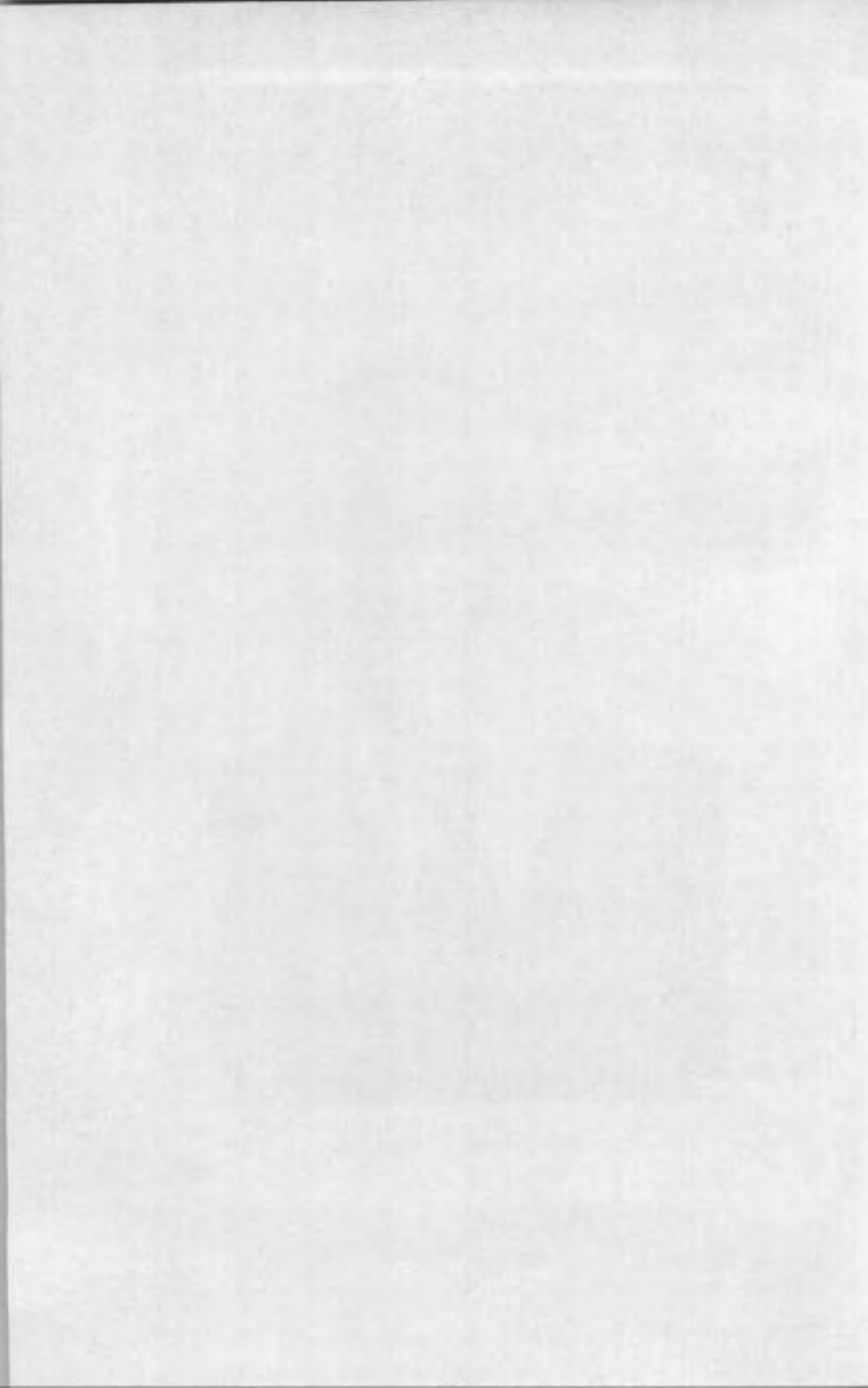
Note : Pour de plus amples détails, concernant la généalogie LeNoblet-Duplessis, nous invitons nos lecteurs à se référer à : « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », tome IIIe pp. 154-155 et les « propos » de l'historien Raymond Douville, « Le Nouvelliste, 7 janv. 1976, p. 31 ».

Nérée LeNoblet-Duplessis fit de brillantes études classiques aux séminaires de Nicolet et à Trois-Rivières. Admis au barreau en 1880, il s'établit à Trois-Rivières où il exerça sa profession d'abord en société avec Me Frs-Sévère L-Desaulniers, ancien député et généalogiste. Redoutable orateur politique, il fut choisi député de St-Maurice à l'Assemblée législative, de 1886 à 1900, en représentant le parti conservateur. Au cours d'un bref stage dans la politique municipale, il a été élu échevin, puis maire de la ville de Trois-Rivières. Le 15 juin 1914, il fut nommé juge de la Cour supérieure à Trois-Rivières.

L'honorable juge Duplessis avait épousé, le 14 juillet 1886, Mlle Berthe Genest, fille de L.-U.-A. Genest, greffier de la paix pour le district de Trois-Rivières. A Yamachiche, il était le beau-



M. Emile Girardin, éducateur



frère de Denis Milot, qui avait épousé, en 1875, M.-Louise L.-Duplessis. Mais, au nombre de ses six enfants, issus de son mariage, le nom de l'hon. Maurice L.-Duplessis devrait retenir l'attention du lecteur, en raison du rôle important qu'il a exercé en politique, de 1927 à 1959, dont dix-huit ans, comme premier ministre de la province de Québec.

L'honorable juge Nérée L.-Duplessis est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 23 juin 1926; ses funérailles furent célébrées très solennellement à la Cathédrale de Trois-Rivières, sous la présidence de S. E. Mgr Cloutier, qui a chanté le service. C'était une belle figure qui venait de disparaître. Le juge Duplessis était un modèle d'intégrité. Jamais sa réputation de juge ne fut mise en doute. Ceux qui l'ont connu se souviennent de ce beau et grand vieillard qui, droit comme un chêne, passait tous les matins et tous les soirs, fidèle à sa promenade réglementaire et aussi en se rendant à la sainte messe. Grand chrétien, c'était pour lui un bonheur de s'entretenir des grandes vérités enseignées par l'Eglise.

Il aima son pays et sa paroisse natale. Causer avec des amis des jours de sa jeunesse et revoir les sentiers foulés jadis de ses pas d'enfant lui faisaient venir les larmes aux yeux. Durant des années, il fut l'idole et l'orgueil de ses compatriotes.

JOS.-VICTOR DESAULNIERS

(1872-1915)

M. Jos.-Victor Desaulniers est né à Yamachiche, le 11 février 1872. Il était le fils de Philippe Desaulniers et d'Oliva Hubert, nièce de Me Petrus Hubert, notaire et inspecteur d'écoles. La maison natale qui existe encore, se situe à la Rivière-aux-Grèzes, sur le vieux bien de M. Aimé Desaulniers, lot du cadastre No 4. M. J.-V. Desaulniers fit d'abord ses études primaires au Collège d'Yamachiche, puis il les compléta à Montréal.

De 1889 à 1895, il enseigna successivement à l'École Ste-Anne de Montréal, à l'Académie de Québec et à Sillery. En 1896, il devint assistant-principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, plutôt connue sous le nom de l'École du Plateau. Ayant obtenu, en 1900, son diplôme académique du Bureau Central des Examineurs et le degré de bachelier ès Arts de l'Université Laval, la Commission scolaire de Montréal le nomma principal à l'École Belmont. De 1906 à 1911, il fut membre adjoint du Conseil de l'Instruction Publique, puis président de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier. Il a exécuté plusieurs travaux pédagogiques pour l'association des enseignants et les congrès diocésains.

Jusqu'en 1912, M. Desaulniers s'est mêlé activement à la Société des Artisans Canadiens-Français et a beaucoup contribué à son expansion sociale; il en fut successivement directeur, vice-président et président général. A cette fin, il visita la plupart des villes du Canada et des Etats-Unis, où la dite société avait été établie. Son contact personnel avec les notables réputés fut imprégné de distinction et très apprécié. Pendant plusieurs années, il fut l'un des principaux dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; il donna même des cours d'instruction pour la formation de ses membres. De plus, son zèle humanitaire se manifesta

activement au sein du Conseil de la Ligue antialcoolique de Montréal. Enfin, il refusa l'invitation suggérée de poser sa candidature au poste d'échevin de la même ville.

Avare de son temps et travailleur infatigable, M. J.-Victor Desaulniers avait fait de sérieuses études en sciences pédagogiques, économiques et sociales. Aucune question scolaire ne lui était étrangère. Il fut sans contredit l'un des éducateurs les plus compétents de son époque et il paraissait tout désigné pour occuper les plus hautes fonctions de l'Enseignement Primaire, lorsque, pour se créer des revenus plus adéquats, il dut accepter le poste de gérant de « The Greater Montreal Land Investment Co., Ltd. », institution qu'il a conduite à un grand succès financier. Ainsi, pour lui-même et sa famille, il s'assura de meilleurs revenus, qui lui permirent de jouir d'une plus belle aisance.

Homme de tact et soucieux du devoir accompli, il fut généreux et aimait rendre service. Sa parfaite connaissance des langues française et anglaise ajoutait à sa compétence générale et à sa brillante culture.

(Extrait du « Le Bien Public », 11 nov. 1915)

CENTENAIRE DE MADAME ANTOINE LAMOTHE

(1832-1933)

Dimanche, le 21 février 1932, la coquette paroisse Ste-Anne d'Yamachiche s'unissait à la famille Lamothe pour célébrer avec tout l'éclat qu'il convient le CENTIEME ANNIVERSAIRE de naissance d'une vénérable aïeule, Mme Antoine Lamothe, née M.-Adéline Audet-Lapointe, qui donna treize enfants à l'Eglise et à la Patrie. Aussi y eut-il cérémonie religieuse et célébration sociale.

Dès l'arrivée du train du Pacifique Canadien qui amenait les parents de Montréal, la foule se pressa aux abords de la petite gare et l'on prit ensuite le chemin de l'église paroissiale, toute pimpante dans sa parure de drapeaux aux armes du pape et du Sacré-Coeur. C'est une entrée triomphale que fit la vénérable aïeule dans ce sanctuaire où elle s'agenouilla si souvent depuis cent ans, où elle vint sans nul doute conter à Dieu ses peines et lui faire part de ses joies.

Sous la direction de M. Napoléon Bellemare, la fanfare jouait la marche des grands jours. L'aïeule vint prendre place sur un prie-Dieu, en avant de l'église, tout près de la balustrade, où elle reçut si souvent la sainte communion des mains de Mgr N. Caron, âgé maintenant de 86 ans, qui rehaussait la fête de sa présence au sanctuaire. Mme Antoine Lamothe dut ressentir des impressions difficiles à concevoir à l'âge où la vie n'a pas encore commencé à éteindre nos illusions.

Les sons harmonieux de l'orgue émis sous les doigts habiles de Mme Nérée Ricard, les cantiques modulés par les choristes et la voix souple et riche de M. Antonio Carbonneau devaient couronner d'une bien douce satisfaction toutes ces longues années de labeur et de sacrifices qu'a vécues Mme Lamothe, par amour pour son Dieu et ses enfants.

M. le curé de Carufel, dans son allocution de circonstance, fit valoir les mérites de cette noble dame et termina par ces paroles : « Votre vie, vénérable centenaire, a été une longue chaîne d'actes vertueux, nous vous souhaitons encore de longs jours et, ensuite, la béatitude céleste. Que cette sainte espérance embellisse votre vieillesse » ! A son tour, Monseigneur Napoléon Caron, tout courbé sous ses 86 ans, donna sa bénédiction à la jubilaire. La cérémonie religieuse se clôtura par l'office du salut du Très-Saint-Sacrement. Quant à la célébration civique, elle fut notamment marquée par un banquet organisé à la salle académique du Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Notes supplémentaires : M. et Mme Antoine Lamothe, qui ont vécu au Canton-Sud sur la terre occupée récemment par M. Armand Bourassa avaient célébré leurs noces d'or en 1899, entourés de leurs enfants, dont : Me Cléophas Lamothe, avocat, Mme Dionis Girardin, née Flora Lamothe, Mme Edmond Milot, née Albina Lamothe, et d'une religieuse de la C. N. D., Sr St-Désiré, née M.-Amanda. Mme Antoine Lamothe est décédée l'année qui suivit ce mémorable anniversaire, soit le 4 décembre 1933.

(Extrait en partie de L'Echo de Saint-Justin)

JOSEPH-C.-EMILE GIRARDIN

Né à Yamachiche le 28 novembre 1895, du mariage de Dionis Girardin et de Flora Lamothe, Emile Girardin épousait, le 5 mai 1919, Aline Descôteaux, fille d'Arcadius Descôteaux et d'Eléonore Gendron, qui lui a donné quatre enfants : Denyse, Guy, Rolande et Louise.

Emile Girardin étudia d'abord au Collège Ste-Anne d'Yamachiche. Après un bref stage au Séminaire St-Joseph, à Trois-Rivières, il s'inscrivit à l'Ecole Normale Jacques-Cartier où il obtenait, en 1913, son brevet académique d'enseignement.

Sa carrière pédagogique débute dans l'enseignement comme instituteur, en 1913, à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. De 1923 à 1939, il assume la fonction de principal. Promu au bureau de direction de cette Commission, il en gravit tous les échelons : inspecteur de district, directeur général-adjoint du Service des Etudes et membre du Conseil pédagogique.

Doué de talents remarquables, cet éducateur excelle, pour ainsi dire, dans tous les domaines. Président d'un comité d'initiation à la musique, il forme des choeurs de chant, organise des corps de clairons; il fonde le premier cercle de jeunes naturalistes et le premier mois du « Bon Parler Français »; sur le plan religieux, il est désigné Commissaire civil pour l'érection des paroisses dans le diocèse de Montréal.

La fructueuse carrière de M. Girardin se caractérise par un aspect éminemment coopératif, dans l'optique de l'épargne. Pour atteindre son objectif, il réorganisa efficacement les Caisses d'épargne scolaires, à Montréal, dont il fit un véritable succès. En fait, les Caisses populaires ont toujours été considérées des écoles d'épargne, « qui poursuivent une tâche d'éducation auprès de la jeunesse et de la classe laborieuse ». M. Girardin s'est constamment

dévoué à l'oeuvre des Caisses populaires Desjardins. Depuis 1919, en plus de ses fonctions à l'emploi de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, on le retrouve menant successivement de front toute la gamme des charges administratives de l'organisme des Caisses Desjardins. On lui attribue la fondation de quatre-vingts succursales. Il est aussi l'auteur de l'HISTORIQUE DE L'UNION REGIONALE DE MONTREAL DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, recueil historique illustré, de trente-cinq pages, publié en 1974, à l'occasion de son cinquantenaire de fondation.

Tant de dévouement déployé en « Education-Coopération » ne pouvait passer indéfiniment inaperçu. Aussi, c'est avec une reconnaissance très justifiée que l'Eglise et l'Etat ont tour à tour décerné à M. Joseph-C. Emile Girardin tous les titres et les décorations d'honneur suivants :

Très méritant : Ordre du Mérite scolaire;
Commandeur : Ordre du Mérite coopératif;
Médaille : Jubilé d'argent George V, 1935;
Médaille : Couronnement Elizabeth II, 1954;
Médaille : Centenaire de la Confédération, 1967;
Chevalier commandeur : Ordre du Bon Parler Français;
Chevalier commandeur : Ordre Equestre du St-Sépulcre de Jérusalem, 1969;
Chevalier émérite : Ordre Militaire et Hospitalier de St-Lazare;
Compagnon de l'Ordre du Canada, en 1969;
Docteur S. Comm. Honoris Causa de l'Université de Montréal, en 1970;
La Fondation Emile-Girardin : Une aide financière aux étudiants, 1970.

M. Emile Girardin fait grandement honneur à la paroisse d'Yamachiche qu'elle considère comme étant l'un des plus illustres fils, qui a joué un rôle de premier plan dans la Métropole du Canada.

MONSIEUR DONAT LAPOINTE

(Inspecteur d'écoles)

Monsieur Donat A. Lapointe est né à Yamachiche, au rang de la Grande-Rivière-Sud, du mariage de Napoléon Lapointe et d'Anna Lemire. Ses études primaires ont débuté à l'école du rang et furent complétées au collège Sainte-Anne de sa paroisse natale; il poursuivit ses études secondaires chez les Frères de l'Instruction Chrétienne. Se destinant à l'enseignement, il réalisa ses études pédagogiques à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, où il obtint, en 1917, un brevet qui lui permit d'exercer les fonctions d'instituteur, selon le programme approuvé par le Comité catholique du Département de l'Instruction publique.

Il débuta dans la carrière de l'enseignement à l'école Saint-Stanislas de Montréal, jusqu'en 1928. De là, il enseigna successivement dans la cité de Trois-Rivières, durant quinze ans, soit à l'école Saint-Philippe et à l'école Saint-François-Xavier. En 1945, il est promu au poste d'inspecteur d'écoles, pour le district formé des villes de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, succédant à

M. Omer-Jules Desaulniers. Ses talents et ses heureuses initiatives attireront bientôt l'attention des autorités du Département de l'Instruction publique qui le désignent à l'importante fonction d'inspecteur général-adjoint des écoles primaires catholiques de la province de Québec, en 1950.

En 1951, le Comité Catholique lui décerna la décoration du troisième degré de l'Ordre du Mérite Scolaire, avec le titre de Commandeur pour les services signalés à la cause de l'éducation. Monsieur Donat Lapointe a déployé ses activités dans d'autres milieux, entre autres, en tant que président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Philippe, en 1947. Deux années plus tard, la Société du Bon Parler Français lui accordait la décoration « Honneur au Mérite » pour son dévouement à la cause de la Langue française.

M. Lapointe, après une longue carrière consacrée à l'éducation, prenait sa retraite en 1969. Depuis, il continue à goûter, dans un repos bien mérité, les joies de la vie familiale, auprès de sa chère épouse, Dame Laura Gauthier, et de leurs six enfants : Mlles Anita, Pauline et MM. Jean, Roger, René, Marcel Lapointe.

Nos hommages respectueux à M. Donat Lapointe !

UN CAS TYPIQUE DE « CARTOMANCIE »

Au nombre des abondants faits historiques que nous avons traités, il en est un qui retient notre attention par son originalité et qui est susceptible de renseigner nos lecteurs, tout en les amusant. Nous voulons parler d'un projet émanant de la radiesthésie et de la divination.

Concernant la pratique de la radiesthésie, qui est l'art de détecter des radiations, Mgr Ed. Jetté, évêque de Joliette a publié récemment une brochure intitulée « Au Seuil du subconscient », démontrant comment il s'est appliqué à démystifier certains phénomènes mystérieux, à l'aide d'un pendule de radiesthésiste. « L'homme, dit-il, est doué d'une puissance subconsciente capable d'atteindre des connaissances sensibles qui échappent à la portée normale des sens ordinaires. La radiesthésie peut offrir des avantages précieux permettant de découvrir les merveilleuses puissances dont le Créateur a doué la nature ». L'auteur est peut-être le seul évêque à avoir observé pendant sa carrière de prêtre une multitude de cas où le subconscient atteint des résultats étonnants. Il croit ferme au miracle, mais il admire aussi les merveilles de la nature que l'homme est encore loin d'avoir entièrement explorées. Les nombreuses réalisations impressionnantes que Mgr Jetté rapporte, auxquelles il s'est lui-même adonné, ont été effectuées à l'aide d'un pendule, à l'instar du sourcier qui découvre des courants d'eau souterrains, au moyen d'une branche de coudrier (noisetier).

Ainsi, nous connaissons toute une catégorie de praticiens qui s'adonnent à la découverte de ce qui est caché par des moyens qui ne relèvent pas tous d'une connaissance naturelle, mais plutôt par l'art de la divination. Ce pouvoir, souvent exercé avec des trucs de cartes, de boules de cristal, est basé sur une certaine confiance en soi, une maîtrise de soi, mais principalement un haut degré de concentration. A Yamachiche, les personnes âgées de 60

ans et plus ont sûrement connu et entendu parler de la cartomancienne, surnommée la « Siffleux », qui tirait aux cartes d'une façon étonnante. Sans instruction, ni connaissances des sciences occultes, elle pratiquait l'occultisme, sans le savoir, par la méthode des cartes à jouer. Par son habileté et son intuition, elle attirait de nombreux clients de la région et même des Etats-Unis, tellement sa renommée était répandue. On avait recours à ses services pour se faire tirer un horoscope, afin de connaître l'avenir, mais principalement pour recouvrer des objets perdus ou volés. Jamais, elle n'aurait donné suite à des questions malhonnêtes.

Parmi les nombreux faits impressionnants, qui ont été rapportés par des gens dignes de foi, nous ne citerons que les suivants : a) Eugène Lemire, propriétaire d'un moulin hydraulique, fut victime un jour de la disparition d'une longue chaîne à billots. Après d'intensives recherches, il décide d'aller consulter la tireuse d'horoscope, qui demeure à l'extrémité du même rang. Réponse : « Votre chaîne ne vous a pas été volée; elle se trouve à quelque trois cents pieds en aval de la chaussée, sur la rive de la rivière, dont seul le gros crochet rond est visible, la chaîne étant immergée ». De retour à son moulin, M. Lemire trouva sa chaîne à l'endroit indiqué. b) Feu M. Emile Bellemare a raconté à l'auteur à ce sujet qu'un monsieur « X », industriel, jugea à propos d'aller consulter la « diseuse de bonne aventure » pour s'enquérir s'il lui serait profitable de s'aventurer dans telle entreprise. « Mon cher Monsieur, dit-elle, je regrette infiniment d'avoir à vous avouer qu'il ne vous reste que peu de jours à vivre; je vois passer le défilé de votre cortège funèbre, dont je reconnais quelques voitures ». Cette triste prédiction se réalisa. Le malheureux songea, dit-on, à mettre ordre à ses affaires spirituelles. c) M. Moïse Grenier, du rang V de St-Etienne, avait perdu quatre taures après leur avoir donné « bandon » (champ libre), sur des terres nouvellement défrichées, à l'automne de 1915. A la suite d'incessantes recherches, qui s'avéraient infructueuses, il eut recours à la « clairvoyante ». Dès lors, celle-ci rassure son client, en lui disant : « Retournez chez vous, j'entends vos animaux beugler; ils se trouvent sur votre ferme ». d) Deux jeunes hommes de St-Thomas-de-Caxton, en allant reconduire l'institutrice Mlle Bernier à la gare d'Yamachiche, décident de s'arrêter à la résidence de la tireuse d'horoscopes, alors qu'ils devaient passer à la porte. « Nous lui poserons des questions et, après quoi, nous la quitterons sans lui offrir d'argent ». Ils entrèrent tous les trois en affectant un air soucieux. La vieille dame les invita à s'asseoir et, selon son habitude, leur posa la question qui motivait leur démarche. Mais, dès qu'elle eût pointé son aiguille sur l'As de pique, placé au centre du miroir, elle devina leur stratagème. Indignée, elle se leva brusquement, leur indiqua la porte en disant : « Sortez d'ici, bande de voyous ! » En poursuivant leur chemin, après un moment de silence, l'un d'eux répliqua : « Cette vieille sorcière parle sûrement au Diable ! » Nous aurions plusieurs autres faits étonnants à rapporter concernant cette cartomancienne, au flair pénétrant, qui savait aussi déjouer les soi-disant clients, qui la consultaient tout simplement pour s'amuser.

Aux dires de ceux qui ont connu cette femme, nombreux sont les gens qui venaient d'un peu partout pour s'enquérir, auprès d'elle, sur des sujets troublants ou fantaisistes. On dit également que la diseuse de bonne aventure se rendait parfois au marché de

Trois-Rivières et s'installait à une petite table, en face de l'hôtel St-Maurice, pour tirer aux cartes les personnes désireuses de connaître leur avenir, certains événements cachés ou de nature aléatoire. Pour être honnêtes, nous devons dire qu'elle devait quelquefois manquer son coup dans ses déclarations, dont on ne fait pas que des opérations réussies.

Comme nous l'avons dit, elle demeurait dans le haut du rang de la Grande-Rivière-Sud, où se trouvait la seule maison située à main droite du chemin qui conduit à St-Thomas, avant d'arriver à la plantation de tabac « Turcot ». Les étrangers qui devaient la consulter s'informaient à différents endroits, avant de réussir à la localiser. Pour les renseigner avec précision, on leur disait : « Elle demeure au bout du rang, la dernière maison à droite ». Souvent ces inconnus s'arrêtaient chez M. Joseph Gauthier, se croyant rendus à destination. De cet endroit, il leur restait encore un long mille à parcourir pour trouver enfin la pauvre mesure cachée dans un boisé. Cette petite maison est démolie depuis une dizaine d'années.

Madame Philomène Duchemin, née à Yamachiche, en 1845, du mariage d'Olivier Duchemin et de Catherine Chèvrefils, avait épousé, le 7 mai 1867, Raphaël Garceau, désigné sous le sobriquet de « siffleux ». Après leur mariage, ils allèrent demeurer au haut de la Grande-Rivière-Nord, plus précisément au Poste-de-Caxton, où sept enfants naquirent de cette union. En 1893, ils déménagèrent de l'autre côté de la rivière, au rang de la Grande-Rivière-Sud, sur un lopin de terre d'une quinzaine d'arpents, dont ils avaient fait l'acquisition. Au recensement de 1911, M. Raphaël Garceau est mentionné exerçant le métier de journalier.

Tout en respectant la mémoire de cette honnête femme et ne voulant pas blesser ses descendants, néanmoins, nous devons avouer qu'en raison d'un décret émis par le pape Benoît XV, qui condamnait les pratiques du spiritisme, en 1917, Mgr N. Caron, P.D., curé, dut intervenir auprès de cette cartomancienne, lui demandant de discontinuer ses opérations maléfiques, interdites par l'Eglise. Sans protester, elle lui aurait répondu, dit-on : « Faites-moi vivre et je cesserai; ce que vous voulez m'interdire est mon gagne-pain ». Madame Raphaël Garceau, que les gens de son temps surnommaient la « Siffleux », mourut le 16 mars 1923 et ses funérailles eurent lieu à St-Thomas, où l'on retrace l'acte de sépulture.

Nous n'avons pas à juger des pratiques mystérieuses de Mme Garceau, mais, au contraire, nous rappelons que le Créateur a doté la nature de merveilleuses puissances et que, par sa divine Providence, il continue à distribuer ses dons en vue de soulager les misères du monde, par l'intermédiaire de personnes douées de talents particuliers.

En terminant, il nous fait plaisir d'offrir à nos lecteurs l'amusante anecdote suivante, dans le cadre des sobriquets blessants, dont nos pères abusèrent malheureusement : « A la fonte des neiges, M. Hercule Garceau (P'tit Cule Siffleux), fils de Raphaël, arrive au moulin à farine Desaulniers, au village, où il est reçu d'une manière taquine par M. Antoine Desaulniers, meunier, surnommé « Antoine Coton », en ces termes : « Les Siffleux ont hiverné bien maigres ! » L'habitant, se sentant visé, répond à brûle-

pourpoint : « C'est probablement parce qu'ils ont mangé trop de « cotons ». Conclusion : la taquinerie engendre les petites pointes émoustillantes !

« LA POULE AUX OEUFS D'OR »

En janvier 1964, Le Nouvelliste annonçait l'événement suivant : « Gros lot No 19 » : La chanceuse fut Mlle Pauline Milot, d'Yamachiche. Un fait sans précédent est survenu lundi soir à la populaire émission de « La Poule aux Oeufs d'Or », animée par Roger Baulu, à Radio-Canada. Une chose presque incroyable est arrivée à une jeune et jolie concurrente d'Yamachiche, Mlle Pauline Milot, fille de M. et Mme Joseph Milot, d'Yamachiche.

Son nom avait été tiré au sort la semaine précédente, comme étant la règle du jeu pour les correspondants. Mlle Milot a gagné haut la main au questionnaire. Jusqu'ici rien d'anormal. Puis elle réussit à faire chanter le « Coq » trois fois, comme saint Pierre, mais avec des conséquences beaucoup plus heureuses : Cela lui valut quatre oeufs. Elle risque le tout pour le tout, au lieu de prendre la somme de \$500. C'est à ce moment que l'aventure commença réellement. Dans le premier oeuf : le GROS LOT ! Ça ne pouvait partir sur un meilleur pied. Dans le deuxième, un ensemble de bricolage. Pour une jeune fille, on aurait pu offrir mieux. Mais, dans le troisième et le quatrième oeufs, déception : des prix « Coco » ! Au dire de Mlle Milot, l'oeuf No 19, celui du gros lot, lui avait été recommandé par M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire, en qui elle avait confiance. Et le sort lui donna raison.

Ce Gros Lot comprenait tout un ameublement de maison d'une valeur de \$5 000. En outre, avant de prendre part à cette émission, un souper lui avait été offert, en compagnie de sa mère, au chic restaurant « Rubi Foods » de Montréal. Et, pour finir la journée, une chambre lui fut réservée au grand hôtel « Reine Elizabeth », pour se reposer et se remettre de ses émotions. Quelle journée inoubliable pour une fille de 22 ans !

Gérin-Lajoie, Antoine

Geological Antiquary

CHAPITRE XXXV

ANTOINE GERIN-LAJOIE

Gérin-Lajoie, écrivain canadien, est né à Yamachiche le 4 août 1824; il décéda à Ottawa, exactement à l'âge de 58 ans, soit le 4 août 1882. Après ses funérailles, à la paroisse Notre-Dame, il fut inhumé au cimetière du même lieu, lot 684, en présence de son épouse, Mme Joséphine Parent, et de ses cinq enfants. A l'acte de sépulture, les témoins suivants ont signé: Benjamin Sulte, Joseph Robert et l'abbé G. Bouillon, ptre.

Le Petit Dictionnaire Robert résume ainsi ses oeuvres: « Il composa, très jeune, un chant patriotique « Un Canadien errant » et une tragédie « Le Jeune Latour », en 1844. Avocat et rédacteur à « La Minerve » de Montréal, il fut l'un des fondateurs des « Soirées canadiennes » et du « Foyer canadien ». On lui doit un ouvrage historique, « Dix Ans d'histoire du Canada (1840-1850) » et un autre de science politique. C'est cependant à son oeuvre de romancier à thèse et moralisant que Gérin-Lajoie doit sa renommée. Dans « Jean Rivard le défricheur » (1862) et « Jean Rivard l'économiste » (1864), l'auteur propose un remède, le défrichement, aux deux maux de son époque: l'émigration des Canadiens français vers les centres industriels américains, et l'encombrement des professions libérales ».

Par un geste de reconnaissance, envers ce célèbre écrivain, la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec faisait ériger à sa mémoire, lors des fêtes du centenaire (1924), une épigraphe qui se lisait comme suit: « Antoine Gérin-Lajoie, auteur de Jean Rivard, naquit dans cette maison, le 4 août 1824 ». Cette ancienne maison, aujourd'hui rénovée, conserve néanmoins ses murs, construits pièce sur pièce. Elle est la propriété actuelle de M. Paul-Ovide Blais, aux Petites-Terres. En plus de ce mémorial, la Municipalité du village a désigné récemment le plus ancien bout de chemin des premiers défrichements de la paroisse, du nom de Gérin-Lajoie. Enfin, d'après une décision de la Commission scolaire de Grandpré, la bibliothèque de la nouvelle école porte aussi le nom Gérin-Lajoie, depuis 1977.

Voici quelques particularités généalogiques, concernant la filiation de l'ancêtre Jean Gérin, nous permettant une nette identification de l'arrière-petit-fils, Antoine, objet de notre présente étude historique. A cette fin, nous reproduisons d'abord un bref extrait du contrat de mariage de Jean Gérin, avec Madeleine Grenier.

« L'an mil sept cent soixante, le sixième jour d'octobre, pardevant nous prêtre faisant les fonctions curiales en la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche y résidant soussignés et témoins ci-après nommés furent présents en personnes: Jean Gérin de Grenoble d'une

part, et François Grenier, habitant, résidant au petit Yamachiche stipulant en cette partie pour Madeleine Grenier, sa fille, à ce présente et consentante d'autre part; lesquelles parties, de l'avis et du consentement de leurs parents et amis présents, ont fait les traités accords et convention de mariage qui librement et sans aucune contrainte la delle Madeleine Grenier, prend volontairement le dit Jean pour son légitime époux... Fait et passé au presbytère d'Yamachiche, le sixième jour d'octobre 1760, en présence de François Grenier, Joseph Adam, Joseph LeRoy, Aug. Girardin et Cheffeville, ptre ».

(Cf. L'Echo de Saint-Justin, le 1er avril 1924)

a) Les DEUX BIENS Gérin-Lajoie

Dans le contexte de la présente étude, nous tenterons de décrire les deux principaux biens Gérin-Lajoie, qui composent une intéressante page d'histoire, dans le cadre de la paroisse d'Yamachiche, et tout particulièrement de la concession des Petites-Terres. Concernant le PREMIER BIEN, voici ce que nous rapporte Me François Desaulniers, auteur de « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », vol. I.

« Le terre paternelle de la famille Gérin-Lajoie était située dans la concession des Petites-Terres, à Yamachiche. Elle fut concédée par Louis Boucher de Grandpré à François Grenier, le 28 juin 1734. En 1760, ce dernier la transporta, de son côté, à sa fille Madeleine Grenier, épouse de Jean Gérin dit Lajoie. Cette propriété lui a appartenu jusqu'à sa mort, en 1799, pour passer aux mains de André Gérin-Lajoie, petit-fils, marié à Victoire Caron, qui l'administra, de 1923 à 1868, époque où ce dernier la reconstruisit en pierre des champs.

« Cet André fut le dernier des Gérin à posséder cette ancienne propriété. Elle fut alors vendue à l'aventurier de l'Ouest canadien, François Boisvert, qui épousa une Indienne de la tribu des Serpents. Dans le livre d'Histoire de Louiseville, par le Père Germain Lesage, O.M.I., le lecteur trouvera, à la page 175, un récit intéressant sur les exploits de ce type extraordinaire. En terminant, le bon Père conclut en disant: « Plus tard il reviendra au pays, avec Marguerite Laperche, son épouse. Il acheta une ferme, au coût de \$16 000, avec une maison de pierre, aux Petites-Terres de Yamachiche. C'est là que la mort l'emportera le 4 avril 1881. Vers 1878, il était considéré riche cultivateur ». Il était le beau-père de M. Le-Philippe Blais de cette paroisse. Cette ancienne maison de pierre est devenue par la suite la propriété d'Omer Héroux, fils de Pierre. Vers 1924, M. Aldéric-Omer Héroux la revendit à M. Elle Bellemare, dont les héritiers la démoliront par la suite, pour la reconstruire en bois. Suite à cette brève transition, nous terminerons la description du premier « bien » par l'extrait de l'acte de concession par le seigneur Louis Boucher à François Grenier, habitant, demeurant en la seigneurie de la Petite-Rivière d'Yamachiche, en date du 28 juin 1734... « une concession de cinq arpents de terre de front, sise en la dite seigneurie, et en profondeur, ce qui se trouvera de terre, depuis la commune de la dite seigneurie, jusqu'à la Rivière-du-Loup; d'un côté, au sud-ouest, à la Dame veuve Pombert; d'autre côté, au nord-est, aux terres non concédées... et aussi que le dit preneur sera tenu, promet et s'oblige faire bâtir et construire sur les dits héritages, dans un an et demi prochain de

ce jourd'hui, une maison manable sur icelle, entretenir et maintenir, en bon état et valeur, par chacun an et toujours. . . Fait à Trois-Rivières, étude du dit notaire, avant-midi, le vingt-huitième jour de juin, mil sept cent trente-quatre en présence des témoins, qui ont, avec le dit sieur bailleur au dit nom, et notaire signé, Petit, notaire royal ».

Note : Le bien que nous venons de décrire se situe présentement en bordure de la route du Petit-Brûlé, lot No 997, du cadastre officiel de 1878. Ainsi, comme nous venons de le constater, le vieux bien de Jean Gérin était passé de 1760 à 1868, de père, en fils, et en petit-fils, pour changer ensuite de nom.

DEUXIEME BIEN : — Par analogie, il existe plus d'un lien commun, entre le premier bien que nous venons de décrire, et le DEUXIEME BIEN, où naquit Antoine Gérin-Lajoie, fils.

Disons, d'abord, que ce bien a aussi été la propriété de trois générations successives de familles Gérin-Lajoie : a) André Gérin-Lajoie, père, en 1790; b) Antoine Gérin-Lajoie, père, en 1822; c) Evariste, célibataire, de 1871 à 1908. d) Ce deuxième bien date de 1730 et fut colonisé par la même famille Grenier. Mais avant d'approfondir la description de ce bien, nous ouvrons une parenthèse, afin de faire connaître quelques personnages du voisinage, qui méritent l'attention du lecteur. « Le bien où est né, en 1824, l'auteur de Jean Rivard et où il passa les douze premières années de sa vie, est plus rapproché du village d'Yamachiche d'une vingtaine d'arpents. C'est là que sont nés les onze enfants d'André Gérin-Lajoie, marié à M. Ursule Rivard, et les seize enfants d'Antoine Gérin-Lajoie, père, marié à M. Amable Gélinas ».

Note : Cette dernière, fille de Joseph Gélinas dit José et de Françoise Lacerte, était la soeur des trois frères Gélinas : Joseph, Luc et Antoine, qui fondèrent St-Barnabé, en 1832; elle était la tante de M. Carolus Gélinas, avantageusement connu à l'époque. Tous ces Gélinas étaient les voisins, côté est, des Gérin-Lajoie. Le propriétaire actuel, chez les anciens Gélinas, est M. Jean-Louis Dupont; le propriétaire actuel, chez les Gérin-Lajoie, est M. Paul-Ovide Blais. C'est dans la maison historique que naissait, en 1915, Mme J.-Alide Pellerin, née Laurette Ferron, alors qu'elle était la propriété de son père, M. Omer Ferron.

D'après l'abbé Joseph Gélinas, fils de Charles-H. et d'Emma Gérin-Lajoie, « ce deuxième bien fut concédé aussi par le seigneur Louis Boucher à Etienne Grenier, père, marié à Françoise Bergeron, vers 1730. Cet Etienne, père de François et d'Etienne, fils, marié à M. Josephite Guinard, désirant l'établissement de ses deux garçons et ces lieux, les fit héritiers de ces deux biens. Lorsque la concession de ce deuxième bien fut accordée, vers 1730, le jeune Etienne était à peine âgé de quatorze ans. Mais l'acte de concession dit bien : « . . . le dit preneur sera tenu, promet et s'oblige, bâtir et construire sur ces dits héritages dans un an et demi, une maison manable et icelle entretenir et maintenir par chacun an et à toujours et en bon état et valeur. . . » Cette construction dut avoir lieu vers 1731, puisque le nouveau colon devait « tenir feu et lieu ». Qui occupa cette maison de 1731 à 1745, lors du mariage d'Etienne Grenier, fils, à M.-Josephite Guinard ? Il est probable que ce fut Etienne, malgré son jeune âge, avec l'aide d'un serviteur, un homme à gages, comme fit Jean Rivard qui trouva en Pierre Gagnon

un auxiliaire précieux, avant l'arrivée de Louise Routhier. La Louise Routhier d'Étienne Grenier fut M.-Joseph Guinard, que devint son épouse en 1745 ».

Nous avons essayé de prouver, documents en main, que la vieille maison de bois, située au lot No 988, dans le rang des Petites-Terres, sur le côté sud du chemin du roi, et qui vit naître et grandir Antoine Gérin-Lajoie, fut construite à la même époque que celle du premier bien. Il va sans dire que les premiers résidents furent les fils du vieil Étienne, qui décéda en 1732. Il reste maintenant à déterminer les occupants de ce bien, de 1745 à 1790. À cette fin, nous possédons une copie de l'inventaire, dressé, en 1764, par le notaire Jean-Frs Rigaud, à la requête de M. Joseph Guinard, veuve de feu Étienne Grenier, remariée à Joseph Adam dit Labranche, qui révèle tous les biens meubles et immeubles, laissés par l'époux défunt. La description de la maison laisse entendre que tout est en bon état. De la famille Grenier, ce bien devint la propriété d'André Gérin-Lajoie, père, marié à M. Ursule Rivard, en 1790. C'est le nom de cette grand'mère qui inspira l'illustre écrivain, dans le choix du titre de son roman, « Jean Rivard ».

Aux deux biens que nous venons de décrire, nous pourrions en inclure un troisième, qui se situait à la jonction des chemins des Petites-Terres et du Village de la Rivière-du-Loup, lot No 980. Cette propriété fut occupée d'abord par François Gérin-Lajoie, de 1822 à 1883, puis par Adolphe Gérin-Lajoie, marié à Sévérine Lamy. François Gérin-Lajoie, marié à Luce Caron, petit-fils de Jean Gérin. Il fut maire de la paroisse d'Yamachiche, pendant plusieurs années. Il était le grand-père de Soeur Praxède, née M.-Louise-Caroline, qui fut supérieure de l'Hospice de la Providence, à Yamachiche, et supérieure générale de SS. de la Providence. Dans le même ordre d'idées, nous présentons un autre personnage, intimement lié à la biographie d'Antoine G.-Lajoie, non seulement par le degré de parenté, surtout en raison de l'excellent souvenir, que l'histoire d'Yamachiche est heureuse de souligner. Nous voulons parler, en l'occurrence, de Charles Lajoie, né à Yamachiche en 1824, fils d'André et de Victoire Caron; il était cousin d'Antoine Gérin-Lajoie. En 1843, il épousait Elisabeth Dupont, fille de Charles Dupont et de Clothilde Geffrard (propriétaires de la maison de pierre, en face du pont Dupont). Charles Lajoie fut député du comté de St-Maurice, à Québec, de 1863 à 1867; aussi député fédéral du même comté, de 1874 à 1878. À sa retraite de la politique, le Cabinet McKenzie le nomma surintendant des travaux du St-Maurice, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1895. M. Lajoie a joui d'une grande popularité dans son comté. En 1869, il fonda une compagnie pour le bon fonctionnement et l'exploitation du « Moulin Rouge », à la Factorie. D'après le Cadastre de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, de 1878, on remarque qu'il est propriétaire du lot entier No 748, comprenant toute la pointe de rivière, où se situent les rues St-Jacques, Ste-Victoire, St-Georges et St-Joseph. Dans les registres municipaux, nous constatons qu'il fut le troisième maire de la paroisse. Les enfants nés de ce mariage sont tous décédés jeunes, à l'exception d'une fille, Annie qui mourut en 1923, à l'âge de 79 ans.

Note finale : Charles Lajoie a habité, au village, la maison qu'il a fait construire en 1867 et qu'il a revendue, en 1877, au Dr H. Beauchemin, M.D. La maison, où a vécu Dr Nérée Beauchemin,

aurait donc été bâtie par Charles Lajoie, aux dires de Mlle J. Beauchemin.

b) Souvenirs d'enfance de Léon Gérin.

Dans un style bien littéraire et imagé, Léon Gérin, fils de l'illustre écrivain, membre de la Société Royale du Canada, décrit avec nostalgie le pèlerinage qu'il fit autour de 1872, avec son père, fonctionnaire au Parlement d'Ottawa.

« Il y a bien de cela cinquante-cinq ans. Mon père, conservateur de la bibliothèque du Parlement à Ottawa, le Bytown d'hier, ne manquait jamais, à peine la session terminée, de faire son pèlerinage au foyer paternel, à Yamachiche, pays des ancêtres, en pleine province de Québec.

« Voici maintenant que le crépuscule d'un soir d'été à la campagne nous enveloppait de son manteau d'ombre et de tranquillité. A travers le clair-obscur, nous apercevions l'oncle Carisse (Evariste) qui, venu de la maison paternelle en « voiture fine », s'empressait à notre rencontre, après avoir solidement assujéti son « poulain » au pied le plus rapproché du quai. Une cordiale poignée de main, et il nous donnait des nouvelles des vieux parents, de la jeune soeur restée à la maison, des frères éloignés qui avaient écrit, et aussi des bons voisins. Car nous étions désormais en pays de parenté et de connaissances, en pays de bonne tradition communautaire, où chacun tenait au voisinage par les liens du sang, de multiples alliances ou des services rendus.

« Le chemin du roi où trottinait notre cheval dominait le cours encaissé de la Rivière-du-Loup; quelque temps il en répétait les sinuosités pour s'en détourner ensuite brusquement et, en pleine vue du lac St-Pierre, se raccordait au rang des Petites-Terres d'Yamachiche. Tout le long, sous les grands arbres de la berge, s'égrenait le chapelet des habitations rurales, de proportions modestes, pour la plupart, mais propres et respirant l'aisance, chacune avec son jardinet, ses massifs de fleurs aux couleurs vives, ses quelques arbustes ou arbres fruitiers qui se dégageaient sur le fond rouge et blanc des bâtiments de ferme. Presque pas une maison qui n'eût son trait distinctif, son attache de parenté ou d'étroit voisinage avec celle de Gérin-Lajoie, pas une qui n'eût sa place marquée dans l'histoire locale. Beaucoup de choses qui me furent plus nettement révélées par la suite ne firent alors qu'effleurer mon esprit. Mais pour mon père, de tous les recoins de cette paisible campagne, montait forte et pénétrante, quoique discrète, la voix des ancêtres, voix du sentiment, voix du souvenir.

« Dans cette habitation, d'extérieur engageant, que nous passions sur la route, ou dans cette autre dont nous apercevions le pignon ou la tourelle perçant le feuillage des érables sur la rive opposée, s'était écoulée l'enfance de tel professeur éminent du séminaire, de tel directeur vénérable de l'institution où mon père avait fait ses études. Ici vivaient les parents considérés d'un jeune cultivateur qui allait bientôt épouser la plus jeune soeur de mon père (Charles-H. Gélinas), union d'où sortirait pour l'Eglise et le pays une nouvelle génération d'éducateurs, d'auxiliaires des oeuvres de charité, d'hommes d'action et d'initiative. Nous étions maintenant à l'entrée du rang des Petites-Terres. A notre gauche s'élevait une maison de pierre d'assez belle apparence, sur la concession même où le premier Gérin vint s'établir à Yamachiche. Ce n'était pour-

tant pas la ferme de mes grands-parents. La première terre, héritage de Madeleine Grenier, était, à la troisième génération, alliée à un petit-fils de Jean Gérin, André, marié à Victoire Caron, frère cadet de mon aïeul, Antoine, tandis que celui-ci, à peine majeur, s'établissait avec sa jeune femme, Amable Gélinas à quelque distance de là, le long de la même route, sur le même bien transmis par son père, André, marié à Ursule Rivard, dont il venait de se déposséder. C'est sur cette propriété que naquit mon père en 1824.

« Bientôt nous y étions rendus. Quel bonheur c'était de se voir si joyeusement et si tendrement accueillis par les grands-parents au pas déjà ralenti par l'âge, et par la tante Emma dans toute la fraîcheur de ses vingt ans. La maison de bois, basse, mais assez longue, avec sa cuisine et sa remise en allonge, datait du siècle précédent. C'était bien une des plus anciennes. (Notons en passant qu'on comptait plus de résidents en 1830, qu'il s'en trouve en 1970). Contrairement à ses voisines, elle s'élevait du côté sud de la grange route. (En y incluant la demeure de Joseph Bellemare, 1830, sur la propriété actuelle de M. Gustave Gélinas). Au-delà des grands herbages de la rive basse et plane, miroitait dans le lointain la surface argentine du lac, sur laquelle se déplaçait avec la lenteur d'un hanneton l'image réduite d'un vapeur ou d'un voilier.

« Sur la façade de la maison courait une étroite galerie que surplombait le « ravalement » de la couverture, et qui donnait sur un petit jardin de fleurs. À droite, un assez grand potager; à gauche, le fournil où l'on cuisait le pain de ménage; en arrière, la laiterie installée dans une petite construction attenante à la cuisine. Enfin, en avant, de l'autre côté du chemin du roi, le verger où croissaient un peu confusément pommiers, pruniers, petit enclos séparé de la longue grange-étable par l'allée conduisant aux pâturages, aux champs de céréales, et ceux-ci se déroulaient jusqu'au bois, jusqu'à l'érablière dont le rideau touffu fermait l'horizon vers le nord.

« L'intérieur de cette vieille maison, dont mon cousin l'abbé Joseph Gélinas a de date récente écrit l'histoire avec la piété du petit-fils et le souci d'exactitude de l'écrivain, avait bien son charme fait d'âge et de simplicité. Derrière ses volets de planches qui tournaient en grinçant sur leurs gonds de fer coudé, se cachaient des meubles comme on n'en voit plus souvent aujourd'hui: de grandes couchettes en bois, quelques-unes avec leur alcôve, des chaises et des tables de confection domestique, des « catalognes » recouvrant les planchers, des bahuts, une huche, un banc-lit (à la fois coffre, siège et couchette) des rouets à pédale avec leur dévidoir, sans parler des images de piété et des portraits de famille à cadres de bois ou de cônes de sapin, suspendus au mur de la salle ou du petit salon. Même la remise en annexe à la vieille maison abritait des choses captivantes pour moi: faux, javeliers, faucilles, qu'il m'était bien défendu de manier, de toucher; voitures capitonnées, ou simples « barouches », où je m'installais en maître pour conduire un cheval imaginaire en des randonnées interminables; un banc à planer qu'on utilisait pour la confection de maint outil ou ustensile domestique, de fourches, de râtaux en bois, et même d'arcs et de flèches pour le « p'tit gars d'Antoine ».

« Pouvais-je ne pas admirer les rodomontades du jeune cheval se promenant tête haute au milieu des vaches ruminantes et comme rêveuses, à l'ombre, tout auprès du verger? Et son allure fringante du dimanche quand, fier et faraud dans son harnais aux

boucles métalliques luisantes, il tirait jarrets tendus, le carrosse aux sièges rembourrés ! Quels transports de joie lorsque, dans quelque crèche isolée de l'étable, je découvrais un nid d'oeufs blancs et frais, ou lorsqu'un bras vigoureux tendait l'arc de bois franc et lançait à perte de vue la flèche de frêne que mon grand-papa Lajoie savait si bien tailler à la plane et au canif.

« L'eau venait à la bouche à voir seulement ces tartines de pain de ménage dont la surface se veloutait d'une crème épaisse et de sucre d'érable. La tante Emma au sourire si doux était allée l'instant d'avant quérir ces bonnes choses dans la petite laiterie badigeonnée à la chaux, tandis que grand-maman sortait du placard de délicieuses confitures de fraises des champs qu'elle nous servait dans de la faïence aux couleurs gaies, enjolivées de scènes champêtres. Mais aussi comme l'objet de tant d'attention fut malade tout un mauvais quart d'heure pour avoir aspiré en tapinois quelques bouffées de la grosse pipe de l'oncle Carisse !

« Vaguement dans mes souvenirs se conserve la silhouette de « Zaro » (Elzéard-Edmond, fils de Carolus Gélinas), fils d'un cultivateur des alentours qui venait donner un coup de main aux travaux de la ferme, et dont la jovialité ne le cédait guère à celle de l'oncle Carisse, alors dans la force de l'âge. Plus précise encore est restée l'impression de l'accueil affectueux dont nous étions l'objet chez les bons voisins et des ébats auxquels je me livrais chez le plus rapproché, Claude Ferron, où il y avait des enfants à peine plus âgées que moi ou que mon frère Henri. Jusqu'à l'église d'Yamachiche, éloignée de près de trois milles, c'était une chaîne presque ininterrompue d'établissements de parents ou d'intimes, les Gélinas, les Lamy, les Bellemare, réseau à mailles encore plus serré que celui des bords de la Rivière-du-Loup. Enfant à qui tout le monde faisait fête et à qui ne s'était encore révélé que le côté riant de la vie, je me figurais volontiers Yamachiche comme une sorte de paradis terrestre, comme un lieu de félicité parfaite. Dans cette chaude saison d'été, où le riche sol d'alluvion se couvrait de récoltes abondantes et offrait à ses hôtes une variété de produits succulents, c'était bien un séjour de gaieté, le pays du miel et du lait, de la bonhomie et de la bonne humeur.

« Je ne soupçonnais pas alors que toute prospérité durable est faite d'épreuves et de sacrifices, que dans toute joie il se cache une épine de deuil et de tristesse. Le tribut d'Yamachiche et de la famille d'Antoine Gérin-Lajoie aux misères qui sont le partage inévitable de l'humanité me fut avant bien des années vivement mis sous les yeux par les conversations de mes oncles, par l'histoire généalogique des familles fondatrices de la paroisse et plus particulièrement par la lecture du journal intime de mon père. Dans ce journal écrit de sa propre main et dont les premières inscriptions remontent à 1849, je trouve, à la date de 1858, l'hommage ému et respectueux d'un fils aimant à un père hautement respecté, à une mère chérie. Soucieux du bien-être de tous les siens, mon père se réjouit de ce que des arrangements de famille, qui ont constitué son frère Thomas donataire du bien paternel, vont assurer une vieillesse heureuse et paisible à ses parents. Thomas, excellent cultivateur et bon fils, a toutes les qualités pour remplir le rôle qui lui est assigné.

« De l'union de mes grands-parents, il était né dix-sept enfants, dont cinq moururent au berceau et deux autres avant d'atteindre l'adolescence. L'aîné de cette nombreuse famille, mon père, une fois les parents aux abords de la vieillesse, se considérait tenu de coopérer moralement et matériellement à l'éducation et à l'établissement des cadets. Dans ces pages qui datent de 1858, l'année de son mariage, Antoine Gérin-Lajoie, fait en quelque sorte le bilan des ressources, du matériel humain, de sa famille paternelle. Il note en détail les aptitudes de chacun de ses frères et ce que chacun a accompli jusque-là. Presque tous ils ont manifesté dans leur jeunesse une humeur aventureuse; ils ont « voyagé », en dépit de ses conseils pour les inciter à la culture du sol. Joseph a été jusqu'en Australie par la route des Canaries et du Cap; Jean-Baptiste a parcouru la Nouvelle-Angleterre, les Etats de l'Ouest et du Sud de l'Union Américaine, jusqu'à la Louisiane. Mais au grand contentement de mon père, quatre de ses frères, Joseph, André, Raphaël, et Jean-Baptiste ont pris des terres en « bois debout » à St-Boniface et à Ste-Flore, dans l'arrière-pays d'Yamachiche. (Seuls: André et Jean-Bte y sont demeurés).

« Evariste (Carisse), plus jeune, manifestait de l'inclination pour les voyages plutôt que pour la culture; il se préparait à faire, comme ses aînés, son tour d'Amérique. Elzéar, qui n'avait alors que quatorze ans, était au collège de Nicolet. « Il a beaucoup de talent, écrit mon père dans son Journal, et paraît avoir toutes les dispositions pour faire un bon avocat. Mon petit frère Denis qui vient ensuite, doit entrer au collège cette année. Il a de bons talents, et a montré jusqu'à présent beaucoup de piété et de soumission. Je crois qu'il pourra faire un prêtre ». Et ce passage se termine sur une mention affectueuse de sa petite soeur Emma, qui n'a que sept ans et dont il désire qu'on fasse « une demoiselle bien élevée ».

« Quelque dix ans plus tard, lors de mes premiers voyages à Yamachiche en compagnie de mon père, déjà les choses étaient bien changées. Dans l'intervalle, Thomas était mort prématurément, laissant une veuve, mais pas d'enfants. Evariste Lajoie, un peu dégoûté des voyages, qui ne l'avaient pas enrichi, remplaçait Thomas auprès des vieux parents, et par sollicitude pour eux se résignait au célibat. (Il décéda à Yamachiche, le 11 janvier 1908, à l'âge de 70 ans). Déjà, il est vrai, les deux plus jeunes frères, Elzéar et Denis promettaient de répondre largement aux espérances que leur aîné avait naguère fondées sur eux. Mais d'autres et rudes épreuves étaient en réserve pour la famille. A un de nos voyages subséquents à Yamachiche, le grand-papa n'y était plus (1871), ma grand-mère était vieillie et triste. Les adieux entre la mère et le fils, ces deux coeurs sensibles si bien faits pour se comprendre et s'aimer, devenaient plus pénibles à chaque séparation. Sans me rendre pleinement compte de l'amertume de ce moment, je ne pouvais n'en être pas impressionné. Qui aurait pensé alors que, de cette mère septuagénaire, courbée par le chagrin, et de ce fils qui n'avait pas encore cinquante ans, celui-ci serait, et dans les dix ans, le premier à partir ? »

(Signé) Léon Gérin (Bulletin des Recherches Historiques)

c) Biographie d'Antoine Gérin-Lajoie.

Nous extrayons ces quelques notes de M. l'abbé Elie Auclair, de la Société Royale du Canada. Gérin-Lajoie est né à Yamachiche, dans le rang des Petites-Terres, le 4 août 1824.

« Les jeunes surtout ne connaîtront jamais assez les ancêtres dont nous avons lieu d'être fiers. On l'a souvent redit, et c'est toujours vrai, évoquer la mémoire des hommes illustres qu'une race a produits, c'est un excellent tonifiant pour la jeunesse qui monte à la vie et est l'espoir de l'avenir.

« Et d'abord son vrai nom, c'était Gérin et non pas Gérin-Lajoie. Le 16 novembre 1861, il écrivait lui-même à son jeune frère Denis, plus tard Mgr Gérin, curé de St-Justin. « Notre vrai nom de famille n'est pas Lajoie mais Gérin. Nos ancêtres n'ont jamais été connus en France sous le nom de Lajoie. C'est notre bisaïeul qu'on a appelé le premier Lajoie, parce qu'il était toujours content et gai. C'est un nom de guerre. Dans mes dernières années de collège, M. Ferland, notre directeur, écrivait toujours mon nom A. Gérin-Lajoie, et j'ai continué à l'écrire ainsi... Si je recommençais ma vie, je signerais A. Gérin tout simplement... » Comme question de fait, son frère, Mgr le curé de St-Justin, et son fils Léon, mon collègue à la Société Royale du Canada, signent Gérin tout court. Mais l'auteur de « Jean Rivard » et du « Canadien errant » a rendu son nom deux fois illustre, et c'est pourquoi il s'appellera toujours devant l'histoire Gérin-Lajoie.

« Gérin-Lajoie était l'aîné d'une famille de dix-sept enfants, dont dix vécurent à l'âge d'homme. Il épousa, à Toronto en 1858, à 34 ans, l'une des filles d'Etienne Parent, le célèbre rédacteur du « Canadien » de Québec, laquelle décédait en 1928. Il meurt vite à Ottawa, le 4 août 1882, juste à 58 ans. Au sortir de ses études à Nicolet, il étudia le droit à Montréal, voyagea aux Etats-Unis, revint à Montréal, fut rédacteur à la « Minerve », se fit recevoir avocat, et finalement entra dans le service civil. La population l'ennuyait, le journalisme ne le payait guère et il rêva de se faire colon, comme son « Jean Rivard ». En 1856, à 32 ans, il devenait bibliothécaire du Parlement, situation qui lui permit de se livrer à l'étude. Il fut à Québec, en 1859-1860, avec l'abbé Casgrain et le docteur Larue, du fameux groupe des « Soirées Canadiennes ». En 1866, il suivit le gouvernement ou l'administration à Ottawa, où il devait mourir seize ans plus tard.

« Avec les Anciens Canadiens de M. de Gaspé, le Jean Rivard de Gérin-Lajoie est bien, je pense, le livre qui peint le mieux la vie et les moeurs de nos anciens. On a plus d'une fois, en ces dernières années, rapproché du Jean Rivard de notre auteur canadien, la « Maria Chapdelaine » du français Louis Hémon. Au dire de plusieurs, ce dernier livre est un « petit chef-d'oeuvre ». Il est à coup sûr, supérieurement écrit. Par contre, le vrai roman du colon canadien, c'est le Jean Rivard de Gérin-Lajoie, car dans son livre règne un souffle patriotique; il est un excellent manuel d'économie sociale et comme le reliquaire de vieilles choses disparues. Et, si vous tenez compte de la grandeur de dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution et de l'influence salutaire qu'il veut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, quoique un peu aride et plus terne, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé, et dans votre biblio-

thèque, vous placerez sans doute Jean-Rivard à côté des « Anciens Canadiens ». J'ajoute, moi, qu'il conviendrait de mettre Marin Chapdelaine, un peu plus bas dans un autre rayon...

En outre de son *Jean Rivard* paru en 1862 (*Le Défricheur*, et en 1864 *L'Economiste*), nous avons encore de Gérin-Lajoie, *Dir Ans au Canada*, un livre d'histoire qui contient de précieux documents sur une période fort agitée de notre activité politique (1840-1850) qui ne fut publié que six ans après sa mort (1888). Il est moins connu que Jean Rivard, et je n'insiste pas. On ne sait guère non plus, je pense, que c'est Gérin-Lajoie qui traduisit, le premier, le mot anglais township par celui très français de « canton » d'où nous avons les cantons de l'Est.

« Pour la masse du peuple, notre auteur est surtout connu par le « Canadien errant », qui est en effet dans toutes les mémoires, quoiqu'on ne sache pas toujours qu'il est de Gérin-Lajoie ».

« Je vais vous raconter, écrivait en 1892 Benjamin Sulte, comment cette chanson célèbre est venue au monde. Il y avait au collège de Nicolet (en 1842) un élève du nom de Pinard qui chantait des airs de marche durant les promenades autorisées... Comme Gérin-Lajoie venait de voir passer sur le fleuve le navire qui emportait les exilés canadiens (de 1837-1838) déportés en Australie, il conçut le projet de faire chanter à ses camarades une complainte sur ce sujet. Elle fut composée en moins d'une heure, et le lendemain, tout le collège retentissait de ses accents. Ce fut comme une traînée de poudre dans le Bas-Canada. L'air y était connu... La population vibra aux sons des paroles qu'elle entendait, parce que c'était l'expression de la pensée populaire... » On se rappelle le premier couplet :

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers...

« En parlant de l'exquise sensibilité de Gérin-Lajoie, M. l'abbé Camille Roy raconte le trait suivant : « Une fois à Ottawa, Gérin-Lajoie et Benjamin Sulte regardaient de la colline du parlement vers la baie où les hommes de cage formaient leurs radeaux... Le travail venait de cesser et les « voyageurs » se reposaient. Voici que l'un d'eux, robuste ténor, entonna de sa belle voix dolente : « Un Canadien errant ». Et le chant montait comme une triste complainte dans le silence du soir. Gérin-Lajoie suffoquait d'émotion et les larmes lui montèrent aux yeux. Benjamin Sulte, qui fut lui-même le plus original et le plus sensible des hommes, pleurait à côté de son ami ».

(D'après l'abbé Elie-J. Auclair)

La vie de Gérin-Lajoie se résume tout entière dans la devise qu'il s'était choisie : « Plus d'honneur que d'honneurs ». Cette existence sans tache a été un enseignement autant que ses écrits, et son nom sera toujours associé à ceux des hommes qui parmi nous ont mérité de la patrie. Il n'a connu ni la fortune, ni les honneurs et cependant près de cent ans après sa mort, nous nous souvenons de lui avec émotion. C'est que la vitalité de l'homme est grande quand il s'occupe à des choses impérissables, comme l'amour du Christ, le culte de la patrie et la poursuite ardente d'un idéal.

Dès son enfance, le jeune Antoine s'était fait remarquer par son intelligence et son goût pour l'étude. Après avoir éclipsé tous

ses compagnons de l'école du village, il prit quelques leçons de latin chez un M. Caisse, instituteur, qui s'intéressait au progrès de son élève. Ce fut à cette époque qu'il rencontra dans le clergé un homme perspicace et dévoué qui comprit son talent, l'encouragea, s'appliqua à le développer dans l'espérance d'en faire un citoyen utile à son pays. Cet homme, Gérin-Lajoie en a parlé, en racontant lui-même ses débuts de collègue : « Un jour (J'avais treize ans), M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, m'amena chez lui, et après m'avoir fait promener longtemps avec lui dans son jardin, en me posant des questions sur toutes sortes de sujets, questions auxquelles je répondais avec toute la simplicité et la naïveté d'un enfant, il me dit que je devrais aller au collège, et de déclarer à mon père que s'il voulait m'y envoyer, lui, M. Dumoulin, paierait chaque année, le premier trimestre de ma pension. Mon père consentit volontiers à cette proposition et m'envoya, la même année, 1837, au collège de Nicolet, où j'entraï bravement en syntaxe ». Il avait un goût prononcé pour l'étude et la lecture; il passait ses jours de congé à écrire ou à faire des vers. Telles furent ses dispositions pendant tout le temps qu'il fut écolier, et aux dires de ses supérieurs, son cœur débordait de patriotisme; il semblait vouloir vivre que pour être utile à ses contemporains.

d) Centenaire de Gérin-Lajoie.

L'Echo de Saint-Justin, en date du 14 septembre 1924, publiait un reportage de cet événement, sous le titre de « Les inoubliables fêtes ».

« A travers tout le Canada, on a célébré grandioisement le Centenaire de Gérin-Lajoie pour faire passer dans tous les coeurs des Canadiens un peu de patriotisme qui animait cet illustre contemporain. A Yamachiche, on arrivait de Montréal, de Trois-Rivières, de Nicolet, de tous les points de l'horizon. A 9 h 30, la grand-messe commençait à l'église paroissiale. Elle fut célébrée par M. l'abbé Joseph Gélinas, neveu de Gérin-Lajoie. MM. les abbés Joseph Ferron et Auguste Lafèche remplirent les offices de diacre et de sous-diacre. A l'évangile, M. l'abbé Antonio Camirand monta en chaire. Il dit que Gérin-Lajoie, qui eut toutes les vertus d'un bon chrétien et d'un bon citoyen, fut essentiellement un patriote. De là l'orateur entra dans un développement sur ce que doit être le patriotisme canadien. L'église était littéralement remplie. Au milieu de la grande allée avaient été placés des prie-Dieu sur lesquels s'agenouillèrent les membres de la famille de Gérin-Lajoie. Dans le sanctuaire, on voyait un grand nombre de prêtres. Les Zouaves de Shawinigan assistaient à la messe, sous les armes. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Nap. Bellemare, exécuta la « messe en sol » de Théodore Dubois; Mme N. Ricard était à l'orgue. Des soli furent rendus par MM. Jos. Lacerte, Ant. Bellemare et C. Duguay.

« Après la grand-messe, on remarquait sur la galerie du presbytère, autour du vénérable curé Mgr Napoléon Caron, des prêtres de Québec, de Joliette, de Nicolet et de Trois-Rivières. Disons immédiatement que cette fête attira à Yamachiche, surtout dans l'après-midi, une présence moyenne de cinq mille personnes. La famille du héros de la fête était largement représentée. Mentionnons d'abord son épouse, Mme Joséphine Parent, fille d'Etienne Parent, qui malgré ses 87 ans, avait tenu à revenir à Yamachiche et au rang des Petites-Terres. Les enfants d'Antoine

Gérin-Lajoie étaient tous présents : M. Henri Gérin-Lajoie, C.R. et son épouse; M. Auguste Gérin-Lajoie et son épouse; M. Léon Gérin, avocat écrivain, et son épouse; M. Jules Hone et son épouse, ainsi que Mlle Antoinette Gérin-Lajoie. Les petits-enfants étaient aussi en grand nombre. Tous, avant la manifestation de l'après-midi, furent photographiés sur la galerie de la vieille maison.

« Vers une heure et demie, commença le pèlerinage à la maison natale d'Antoine Gérin-Lajoie, et vers deux heures, du haut de l'estrade, placée dans un champ, en face de la vieille maison, plusieurs orateurs prononcèrent des discours. Mgr N. Caron, qui présidait à la manifestation, avec son tact et son art habituel, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue. On entendit successivement M. l'abbé Camille Roy, M. Edouard Montpetit et M. C.-J. Magnan. Entre-temps, notre poète Nérée Beauchemin lut à la gloire de la maison des Gérin des vers, ou poésie composée pour la circonstance. La chorale d'Yamachiche chanta à la grande satisfaction de la foule, Un Canadien errant, Ma Normandie, et Souvenir du jeune âge; M. Antonio Carbonneau chanta admirablement bien des strophes extraites du « Jeune Latour », tragédie composée par Gérin-Lajoie.

« C'est Me Henri Gérin, avocat, fils aîné de l'écrivain, qui au nom de la famille remercia tous ceux qui ont contribué à la célébration de ce centenaire. Il le fit avec grande délicatesse et montra dans cette fête un hommage qui dépasse la personnalité d'un homme et son oeuvre : un hommage à la terre natale, au sol et à la vie agricole que cet homme a par-dessus tout chantés.

« A la fin du discours si émouvant de M. l'abbé Camille Roy, qui venait de saluer en Mme Gérin-Lajoie, la compagne de l'écrivain, Mlle Marthe Descôteaux, fille du maire Hercule Descôteaux, offrit à la vénérable octogénaire une gerbe de fleurs. Mme Gérin-Lajoie, en trois ou quatre phrases, dit ses remerciements et les paroles suivantes : « Si mon mari a connaissance de tout cela, il doit être bien embarrassé, lui qui a tant aimé à rester dans l'ombre toujours »

« C'est sur le chant d' O Canada que se termina cette belle fête; mais longtemps encore la foule visita la vieille maison, commentant la suggestion de M. l'abbé Camirand de déclarer : « Monument national » l'humble maison paternelle du héros patriote que nous admirons ».

Remarques finales : Le 4 mars 1926, les journaux de Montréal annonçaient le décès de Madame Gérin-Lajoie. Excellente chrétienne, elle était aussi très cultivée, et c'était un charme de l'entendre causer dans l'intimité. Ajoutons à cela que cette femme qui eût pu jouer un rôle si brillant dans la société, fut avant tout la reine de son foyer; elle n'eut d'autre souci que celui de plaire à son mari, de bien élever ses enfants; celle qui lisait des ouvrages de littérature, d'histoire, de sociologie, savait aussi, quand l'heure en était venue, s'occuper aux soins du ménage, jusque dans ses moindres détails. Nous répétons, comme on le sait, que Gérin-Lajoie décédé en 1892, est une des gloires les plus pures de notre littérature canadienne-française. Leurs fils, Henri et Léon furent tous deux de brillants avocats. Henri (1859-1936) fut président de la Banque provinciale du Canada; Léon (1863-1951) fut un remarquable écrivain, président de la Société Royale du Canada.

Gélinas - Bellemare

1875-1876

CHAPITRE XXXVI

MONUMENT COMMEMORATIF DU BICENTENAIRE

Le 26 juin 1902, les citoyens d'Yamachiche célébrèrent, par l'érection d'un monument à sainte Anne, le deux centième anniversaire de la fondation de leur paroisse, qui avait été prévu pour 1903. En l'occurrence, M. Raphaël Bellemare publiait, en outre, son livre d'histoire, intitulé « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche », qu'il dédiait à ses compatriotes. Ces deux mémoriaux continuent à évoquer, de ce sol, le dévouement et l'héroïsme de nos pères.

M. Raphaël Bellemare, promoteur de cette mémorable fête, décrit en ces termes la composition matérielle du monument et les inscriptions qui figurent sur chacune des quatre faces, dont le tout est rappelé en dernières pages de son manuel d'histoire : « La première base et la seconde seront en granit gris de Stanstead; la troisième ainsi que le plateau supérieur du piédestal sera de granit rose dit laurentien; la statue représentant sainte Anne, de granit gris de New-Milford; le tout, ayant une hauteur totale de dix-sept pieds, reposera sur une fondation en pierre et ciment de cinq pieds de profondeur. Cette fondation sera au centre d'un talus gazonné de vingt-quatre pieds et demi au-dessus du sol. Ce talus sera protégé par une chaîne composée de neuf bornes en granit gris de Stanstead, de cinq pieds de hauteur et de neuf pouces carrés, liées entre elles par des barres de fer galvanisé de deux pouces de diamètre, et par une chaîne aussi de fer galvanisé.

En dehors de cette chaîne, une allée en pierre et gravier permettra de circuler pour voir les quatre faces du monument et en lire les inscriptions.

Puisse ce pieux monument contribuer à faire honorer de plus en plus la bonne sainte Anne et à conserver vif et confiant le culte de vénération et de reconnaissance que les habitants d'Yamachiche doivent à cette puissante patronne de leur belle paroisse ! Voici ces inscriptions :

Première face, dédiée à la Bonne Sainte Anne, Patronne d'Yamachiche. Témoinage de piété et de reconnaissance pour bienfaits obtenus par sa protection, et de confiance en sa bonté et sa puissance, si souvent manifestées dans cette paroisse en faveur des affligés, des malades et des infirmes. « Bonne sainte Anne, priez pour nous et nos familles ».

Deuxième face : églises d'Yamachiche. a) A la Grande-Rivière : 1) Chapelle en bois jusqu'à 1724; 2) Eglise en pierre jusqu'à 1780; 3) Chapelle temporaire jusqu'à 1788. A la Petite-Rivière : 4) Chapelle temporaire jusqu'à 1790; 5) Eglise en pierre jusqu'à 1873; 6) Eglise nouvelle depuis 1873.

Troisième face, dédiée à la mémoire des premiers colons d'Yamachiche (1703): a) Etienne Gélinas, b) Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare et Jeanne Boissonneau dit St-Onge, son épouse, souche première des Bellemare du Canada, ont habité cette terre de 1703 à 1746. « Requiescant in Pace »

Quatrième face : les familles Bellemare qui ont possédé cette propriété, par succession non interrompue, de père en fils, depuis 1703 jusqu'à 1903 : 1) Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare et Jeanne Boissonneau, son épouse; 2) Jean-Baptiste Bellemare et Françoise LeSieur Desaulniers; 3) Joseph Bellemare et M.-Joseph Leblanc; 4) François Bellemare et Marguerite Vacher dit Lacerte; 5) Honoré Bellemare et Rose-de-Lima Bellemare; 6) J.-A. Origène Bellemare et M.-Alexina Bellemare; 7) Joseph-O. Bellemare et Claire Houle (1948)». (Réf.: « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche »).

En même temps que l'on élaborait les plans de l'organisation des festivités du bicentenaire, M. Omer Héroux, journaliste, profita de l'occasion qui lui était offerte, en préfaçant « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche », pour lancer un vibrant appel aux « anciens » et les inciter à venir participer aux fêtes projetées. « Pour les pères de notre petite patrie, de la patrie intime si admirablement chantée par Beauchemin, l'heure de la solennelle glorification s'avance rapidement. Elle a été préparée par les généreux efforts de patriotes dévoués, par les nobles sentiments d'une population affectueuse et reconnaissante.

Ce jour-là sera beau et grand. Nous serons tous là, ceux d'Yamachiche, ceux de Saint-Barnabé et ceux de Saint-Sévère, fiers rejetons du vieux Machiche, et ceux qui viendront de plus loin encore, ceux que la vie a dispersés un peu à tous les coins du monde et qui partout ont fait honneur à leur berceau; nous y serons tous, petits et grands, vieux et jeunes; les vieillards à cheveux blancs qui nous diront les coutumes et les pensées du temps jadis et les enfants qui viendront chercher des leçons pour l'avenir; les humbles qui sont restés sur le sillon ou dans la boutique paternelle et ceux qui, dans la magistrature ou les lettres, sous la soutane du prêtre ou la robe du religieux, sont allés prodiguer à un plus vaste public à la grande patrie, les trésors de leur esprit et de leur cœur; nous y serons tous, communiant dans un même sentiment et sentant battre nos cœurs à l'unisson.

Fidèles dépositaires d'un auguste héritage, nous avons conservé toutes les traditions de notre race et nous irons tout d'abord dans le temple magnifique que durent rêver nos pères, rendre nos hommages à la Bonne Sainte Anne et prier pour nos morts. Puis, sur la terre sacrée qui vit les premiers efforts des pionniers, dans ce cadre pittoresque et charmant de prés, de bois et de ruisseaux, que bornent, là-bas, la crête bleue des Laurentides, ici, les flots bleus de notre grand fleuve, sous le beau soleil du Bon Dieu, dans l'éclat des drapeaux et la triomphale clameur des fanfares, nous ferons la solennelle dédicace de notre pieux monument. Nos poètes et nos orateurs parleront, ils glorifieront les aïeux, ils diront de quels sacrifices, de quel travail, de quelle noblesse fut faite leur vie, ils diront comment a grandi leur œuvre et leur verbe ému gardera le plus éloquent peut-être, en tout cas le plus affectueux de ses hommages, pour celles qui, pendant toute cette épopée du labeur, furent à l'exemple de nos prêtres, les consolatrices et les dispensatrices d'espoir, nos chères et vaillantes mères. Ils diront

leur inlassable dévouement, les merveilleuses ressources de leur amour, leur infrangible énergie, comme leur grâce souriante et leur saine et robuste beauté, splendide héritage que les aïeules transmirent à leurs filles et que s'apprêtent vaillamment à recueillir les chères petites d'aujourd'hui. Hélas ! peut-être la brise nous apportera-t-elle, au milieu de ces chants enthousiastes où vibreront toute notre affection et toute notre reconnaissance, les échos du Canadien Errant murmuré dans quelque lointain pays par des lèvres d'exilé... Mais c'est la goutte d'amertume qu'il faut retrouver au fond de toute chose humaine

Ce jour sera grand, il sera beau, il nous fera meilleurs et, de là-haut, nos pères devront tressaillir de joie en contemplant la splendeur, en admirant de quelle oeuvre magnifique la Providence leur permit d'être les initiateurs. Quand sonnera l'heure de la séparation, nous sentirons plus nettement, plus profondément ce que c'est que d'avoir des traditions, des pensées et des souvenirs communs, de quels liens doux et forts cette participation au même héritage de douleurs, de joies et de grandeurs nous unit entre nous et avec les générations qui nous ont précédés; nous aurons une plus nette conscience de la grandeur et de la sainteté de l'idée de Patrie, comme aussi de la noblesse de notre origine et des obligations qu'elle comporte. Nous aimerons plus et mieux notre petite patrie, le coin de terre béni, aux horizons familiers, où chaque valon, où chaque paysage fait vibrer nos fibres les plus intimes; nous aimerons plus et mieux notre grande patrie, le cher et splendide pays où notre race renouvellera son glorieux passé et referra les gestes de Dieu». (OMER HEROUX).

Le jour de la fête étant arrivé, le tout se déroula tel que prévu, dans un grand déploiement. L'annaliste du Collège résume en quelques lignes cet heureux événement: «Le 26 juin 1902, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de la paroisse d'Yamachiche, M. Raphaël Bellemare fit élever un monument à la bonne sainte Anne, à l'endroit même où les premiers colons avaient fixé leur demeure. En témoignage de reconnaissance, les citoyens de la paroisse offrirent au généreux donateur un banquet, qui eut lieu dans la salle du Collège. En hommage de gratitude aux chers Frères, le Comité d'organisation leur fit don d'une statue de Sainte Anne, par l'entremise du docteur Nérée Beauchemin». Au cours de l'après-midi, on procéda au dévoilement du «Monument Commémoratif», sur la terre ancestrale des familles Bellemare. Cette cérémonie symbolique a donné lieu à de nombreux discours prononcés à l'éloge de M. R. Bellemare et aux dignes pasteurs que la paroisse d'Yamachiche a toujours eus à sa tête.

Au lendemain de ce grand jour, M. l'abbé Denis Gérin, curé de Saint-Justin, rappelait ce mémorable événement, sous le titre de «Une belle Page d'histoire d'Yamachiche». Voici d'abord un extrait à l'adresse de Messire Sévère Dumoulin: «Au risque de commettre une indiscretion, je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir de voir se réaliser le projet que l'on prête à l'un des nôtres, d'élever un monument à la mémoire de l'homme de bien que fut l'abbé Sévère Dumoulin. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que cette noble idée est de l'honorable juge Onésime Loranger, car on a pu se convaincre bien des fois, mais particulièrement aujourd'hui, que, malgré les succès et les lauriers cueillis le long de sa carrière qui, Dieu merci, n'est pas finie, cet illustre enfant

d'Yamachiche a su conserver, dans toute sa fraîcheur, la mémoire du cœur. Ai-je besoin d'ajouter combien nous serons heureux d'aider l'honorable juge dans l'exécution de son pieux dessein ! »

Puis, en s'adressant au grand responsable de cette fête, le curé de Saint-Justin poursuit en disant : « Vous me permettez d'ajouter un mot pour dire combien je trouve honorable, et pour Monsieur Bellemare et pour sa paroisse natale, la belle démonstration de ce jour. C'est un grand mérite de savoir apprécier le mérite. Un philosophe ancien affirme que celui qui bâtit une maison, fait un livre et a un fils, mérite la reconnaissance des hommes. Monsieur Bellemare ne s'est pas contenté de bâtir une maison, il élève des monuments. Le livre, « Les Bases de la Paroisse d'Yamachiche », qu'il vient de publier et qui a reçu si bon accueil, dit sa science et son amour du travail. Il a eu aussi un fils digne de lui, dont je suis heureux d'évoquer le souvenir en cette circonstance ».

Dans « Revue Canadienne », sous le titre de « Famille Le-Sieur et les Premiers Colons », nous retraçons d'autres détails historiques, concernant le bicentenaire des premiers défrichements, à Yamachiche. Disons, premièrement, que le monument de sainte Anne, qui est érigé sur la propriété actuelle de M. Joseph-O. Bellemare, ne doit pas porter le nom de monument des Bellemare, mais bien, « Monument Commémoratif », ou, simplement, « Monument de sainte Anne ». Lors de son érection, M. le chanoine Jean-Bte Comeau, qui se trouvait encore curé, fut consulté à ce sujet et a cordialement approuvé le projet, les plans et les inscriptions, telles qu'elles ont été gravées. Le choix du site a été considéré très approprié à l'ouverture de la colonisation dans la paroisse, à la croisée de deux grands chemins publics. Le terrain, d'une étendue de quarante pieds carrés, fut concédé par les propriétaires Bellemare et accepté par M. le curé Comeau et les marguilliers, par acte passé devant un notaire public. Enfin, le jour choisi pour la célébration de la fête jubilaire, la fabrique a pris possession de cet autre monument de sainte Anne, par une bénédiction solennelle de Mgr le Grand Vicaire Herménégilde Baril, délégué spécial de Mgr Cloutier, évêque du diocèse, confirmant la dédicace à la Patronne d'Yamachiche. Dès ce moment, c'était le Monument de sainte Anne et la propriété de la fabrique de la paroisse.

FETE DES BELLEMARE

(5 juillet 1942)

« Plus de quinze cents personnes, membres de la famille Bellemare, sont venues, le 5 juillet 1942, de tous les coins de la province et de l'extérieur, pour assister à la réunion plénière des descendants de Jean-Baptiste Bellemare, l'un des trois frères Gélinas à s'établir à Yamachiche, vers 1703. Parmi tout ce rassemblement, on remarquait, entre autre, une vingtaine de prêtres et religieux, une trentaine de frères et un groupe considérable de religieuses.

Les démonstrations débutèrent au milieu de l'avant-midi, par un grand ralliement à la gare du Canadien Pacifique pour aller accueillir un groupe de congressistes, venant de Montréal et de Québec. Fanfare en tête, le cortège se rendit à l'église pour participer à la grand'messe, qui fut célébrée par M. l'abbé Georges Bellemare, assisté du Rév. Père Lucien Bellemare, C.S.V. et de M.

l'abbé Henri Bellemare, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-Freddy Bellemare, curé de Batiscan. Au sanctuaire, on remarquait la présence de Sa G. Mgr Odilon Comtois, évêque de Trois-Rivières, le chanoine Elzéar S. de Carufel, l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse, Mgr Donat Baril, curé de Louiseville, et plusieurs autres dignitaires. Au jubé de l'orgue, la chorale était sous la direction de M. Napoléon Bellemare; M. Raoul Bellemare, de St-Barnabé, à titre de soliste, a chanté un cantique dédié aux familles Bellemare.

Après la grand'messe, une photographie-souvenir fut prise sur la place de l'église. De là, les participants furent invités à se rendre dans la cour du Collège, pour y prendre le dîner. En l'occurrence, le Frère Bérard, F.E.C. (Freddy Bellemare), un des principaux organisateurs de la fête, exposa, à la vue des convives, un immense tableau généalogique, qui permit à chacun de retracer la filiation de sa famille respective.

Au cours de l'après-midi, une mémorable démonstration se déroula sur l'emplacement du Monument Commémoratif, érigé en 1902. Elle figura sous la présidence de Mgr Comtois, assisté de M. le chanoine de Carufel, qui souhaita la bienvenue, amplifiée par les applaudissements de la foule et de la musique de la fanfare. De ce site historique, plusieurs discours furent prononcés : Dr Bertrand Bellemare expliqua le plan du partage des terres entre les frères Gélinas, et les débuts des défrichements. A son tour, le Rév. Père Gustave Bellemare, O.F.M., exposa brièvement le rôle de la famille et déclara que l'on devait rendre grâce au Seigneur d'avoir ainsi conservé la famille Bellemare et de lui avoir permis de se multiplier. Il termina en rendant hommage à la noblesse du rôle des parents chrétiens qui préparent des princes et des princesses pour la cour du Roi des rois.

A la suite de cette brève cérémonie, Mgr O. Comtois fut invité à dire quelques mots. Il débuta en déclarant que depuis son élévation au siège épiscopal de Trois-Rivières, il s'était fait un devoir de partager les deuils et les joies de toutes les familles de son diocèse. « J'ai toujours eu, dit-il, un faible pour la paroisse d'Yamachiche, où je suis venu souvent pour me réjouir à l'occasion de la Fête Sainte-Anne. Je suis heureux d'être venu participer à cette fête des Bellemare, surtout depuis que j'ai découvert que je leur suis apparenté. J'appris que le troisième fils avait pris le nom de Lacourse et ma grand-mère maternelle était une Lacourse. Je suis heureux de fêter avec vous la mémoire des ancêtres. C'est un devoir de les glorifier. C'est d'abord un devoir de reconnaissance, car nous leur devons l'existence. Nous leur devons notre nom et tout ce que nous avons. Il est naturel que nous ayons pour eux de la reconnaissance. Leur vie est un exemple pour nous et nous devons les imiter ». Mgr Comtois rappela ensuite le souvenir de plusieurs membres de la famille Bellemare aujourd'hui disparus.

Puis passant à un autre ordre de choses, il dit : « Nos ancêtres ne manquaient pas d'initiative et de courage. Ils pratiquaient la simplicité et l'honnêteté. Il faut savoir vivre comme de bons citoyens et de bons chrétiens. Il faut vivre honnêtement selon les lois naturelles d'abord et y ajouter la vie surnaturelle, par la conservation de l'état de grâce, afin qu'après cette vie nous puissions aller vivre auprès de Dieu ». Il termina en félicitant les Bellemare et en leur souhaitant beaucoup de bonheur.

Mgr Comtois se rendit ensuite à l'église paroissiale où il présida à la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Cette manifestation de foi clôturait comme il se doit cette fête plus religieuse que profane.

(Extrait partiellement de L'Écho de Saint-Justin)

RAPHAEL BELLEMARE

(1821-1906)

Raphaël Bellemare naquit à Yamachiche, le 22 février 1821, du mariage de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas. Par sa mère, il était cousin d'Antoine Gérin-Lajoie et, comme lui, il est né au rang des Petites-Terres, dont l'emplacement est désigné au cadastre, lot 998, et qui est la propriété actuelle de M. Gustave Gélinas. La maison natale, qui ressemblait à celle d'Antoine Gérin-Lajoie, se situait également au sud de la voie publique; elle est démolie depuis une vingtaine d'années. R. Bellemare appartenait à une famille de seize enfants, dont sept filles et neuf garçons. Parmi ses frères, nous signalons, entre autres, les noms de MM. les abbés Honoré et Pierre Bellemare, ainsi que celui de M. Léonard Bellemare, père de M. Elie Bellemare, marié à M.-Anne Meunier. Il était le neveu des frères : Joseph, Luc et Antoine Gélinas, fondateurs de la paroisse de St-Barnabé. Puis en poursuivant sa filiation généalogique, pourquoi ne pas dire qu'il était aussi un cousin germain de messeigneurs A.-Narcisse Bellemare et Isaac Gélinas, prélats romains. Il était l'oncle de MM. les abbés Charles, Elzéar et Adélarde Bellemare; nous citons de plus cinq noms de religieuses : SS. M.-Caroline, C.N.D., M.-Anne-Adéline, C.N.D., M.-Azilda, C.N.D. Rose-de-Lima, A.S.V., M.-Azilda, A.S.V. Le sujet des vocations sacerdotales et religieuses est si imposant à Yamachiche qu'il sera l'objet d'un chapitre entier du présent volume.

Après son instruction élémentaire, reçue au foyer familial, le jeune homme fut dirigé, par M. le curé Dumoulin, au Séminaire de Nicolet, où il poursuivit son cours complet d'études classiques, de 1837 à 1845. Disons, en passant, que le collège de Trois-Rivières n'existait pas encore à cette époque, puisqu'il ne fut construit qu'en 1864. Aussi, remarque-t-on parmi ses confrères près de trente étudiants, originaires d'Yamachiche, en particulier, son jeune cousin, Antoine Gérin-Lajoie. Son cours classique terminé, il enseigna les Belles-Lettres dans cette institution, de 1845 à 1847. De là, Raphaël Bellemare se rendit à Montréal pour y étudier le droit dans les bureaux Lafrenaye et Coursol. Admis au barreau, il ne pratiqua jamais sa profession; le journalisme, qui l'avait conquis, lui avait déjà fourni l'occasion de briller avec éclat. En effet, il fut un homme remarquable dont les talents se sont manifestés à plusieurs points de vue : journaliste, historien, grand administrateur et homme d'oeuvres.

« Comme écrivain, aux dires de Me Frs L.-Desaulniers, Raphaël Bellemare a montré qu'il était très heureusement doué, et ses écrits se distinguent toujours par la force et la vivacité du style et une logique sévère. Dans toutes les grandes questions, comme celles des écoles publiques, qui passionnaient alors les esprits, *La Minerve*, journal du Ludger Duvernay, avait à diriger la discussion, et la plume habile de M. Bellemare ne restait pas inactive. Injuré par les journaux du parti adverse : *l'Avenir*, le *Moniteur*

et le Pays, M. Bellemare conserva son sang-froid, demeura ferme et combattit avec une dignité et une habileté qui lui gagnèrent l'admiration et la gratitude de ses amis. Fils dévoué de l'Eglise, il voulait le maintien de l'instruction religieuse à l'école, croyant et prétendant qu'autrement la nation finirait par perdre la foi».

« Lors de la Confédération des provinces, il fut nommé inspecteur du Revenu de l'Intérieur du district de Montréal, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort, et jamais, pendant toute la durée de sa vie officielle, on n'a entendu une plainte contre ce fonctionnaire dévoué et compétent. Raphaël Bellemare fut l'un des fondateurs, en 1858, de la Société historique de Montréal et son premier secrétaire. En plus de plusieurs autres organisations sociales, il fut président, pendant cinquante ans, de la Société St-Vincent-de-Paul de Montréal, secrétaire et président de la Société St-Jean-Baptiste, conseiller de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. M. Raphaël Bellemare reçut le titre de docteur *ès Lettres*, de l'Université Laval, en 1902. Il fut également élu, la même année, membre de la Société Royale du Canada. Il était membre diplômé correspondant de la Société des Antiquaires, de Normandie. Il fut échevin du quartier St-Louis, de Montréal, pendant six années, à la grande satisfaction de ses concitoyens. Aussi membre du comité des Zouaves canadiens et secrétaire, pendant de nombreuses années. M. Bellemare fut, de plus, membre du conseil de la Fabrique de Notre-Dame, vice-président du conseil de direction de la Banque d'Epargne, de la cité et du district de Montréal. Il avait un goût prononcé pour les recherches historiques et pour la collection de livres rares et précieux. Sa bibliothèque des ouvrages sur l'Amérique était une des plus complètes du pays ».

« En 1849, Raphaël Bellemare épousait Anastasie Geoffrion, fille de Romain Geoffrion, de Boucherville. Elle est morte en 1882. Cinq enfants sont issus de ce mariage: trois garçons et deux filles. Les deux filles seules survécurent: Mathilde, l'aînée, fut l'épouse de Dionis Desaulniers, fils de Dr Louis-Léon L.-Desaulniers et de Flora Merrill, avocat et traducteur français, aux Communes; M.-Joséphine avait épousé, en 1877, Pierre-Amable Jodoin, de Beloeil, fils de l'ancien député de Verchères. En mai 1885, M. Bellemare, à l'âge de 64 ans, convola en secondes noces en épousant Mme Léonine-Euchariste Normandin, veuve de M. Alfred Normandin, marchand de Montréal. La bonne santé de M. Bellemare fit disparaître la différence d'âge qui existait dans cette nouvelle alliance ».

« M. Raphaël Bellemare fut, à son époque, au premier rang parmi les hommes distingués de la ville de Montréal, où il passa les soixante années de sa vie publique. Ses succès constants, dans le monde, ne l'ont pas empêché de garder inaltérable le culte de ses parents, de ses amis de la vieille paroisse natale, Sainte-Anne d'Yamachiche. En 1908, Me Frs L.-Desaulniers complétait sa biographie, en ces termes: « Plus tard, en 1901, un enfant d'Yamachiche, illustre et honorable entre tous, et dont la tombe vient à peine de se fermer, M. Raphaël Bellemare, a écrit et dédié à ses co-paroissiens, une fort belle histoire du sol natal, ou mieux, une histoire des fiefs Grosbois et Gatineau, qui forment, encore aujourd'hui, la plus grande partie du territoire de la vieille paroisse. L'ouvrage, modestement intitulé « Les Bases de l'histoire d'Yamachiche », sorti de la plume merveilleusement alerte d'un jeune vieillard de 82 ans, sera toujours avantageusement consulté par ceux

qui, plus tard, entreprendront de faire une histoire complète d'Yamachiche. Nous traçons ces lignes, à la mémoire de M. Bellemare, avec d'autant plus de plaisir que nous avons, à cette époque, quelque peu différé d'opinion avec lui sur les fondateurs d'Yamachiche et l'endroit précis où se firent les premiers défrichements ». Puis, M. l'abbé F. Baillargeon donne à son tour son appréciation, en parlant de ce livre d'histoire : « Cet homme de lettres nous parle en maître des premières concessions seigneuriales sur le lac St-Pierre, des premiers actes des premiers seigneurs d'Yamachiche, des premiers colons et des premiers défrichements, du premier cadastre terminé en 1709, et enfin des paroisses détachées d'Yamachiche. Cette étude consciencieuse et savamment élaborée jette une grande lumière sur la période obscure des premiers jours de l'établissement de la petite colonie d'Yamachiche ». A cette même fin, nous terminerons par le témoignage concis que nous apporte M. Benjamin Sulte, en ces quelques mots : « Lorsque la petite ville d'Yamachiche sera devenue grande, elle se trouvera surprise d'avoir sa bibliothèque personnelle, très historique et parfaitement exacte sur les hommes et les événements de ses anciens jours. Elle s'en montrera glorieuse à juste titre et regardera son historien comme un bienfaiteur. Au nom de celui-ci, elle associera celui de M. Raphaël Bellemare, qui, « le premier, a introduit la lumière dans les annales d'Yamachiche ».

En plus de ses nombreuses fonctions, M. Raphaël Bellemare trouva le temps d'écrire et de publier une brochure, en 1904, intitulée « Famille LeSieur et les Premiers Colons », contenant 58 pages. Cet autre ouvrage fut écrit afin d'élucider davantage les origines d'Yamachiche et tout ce qui concerne son histoire. Pour conclure, nous rappelons aux lecteurs que c'est M. Bellemare qui fit ériger à ses frais « Le Monument Commémoratif » du bicentenaire de la fondation d'Yamachiche, en l'honneur de sainte Anne, sur la terre défrichée par Jean-Baptiste Gélinas dit Bellemare. Ces fêtes, célébrées, le 26 juin 1902, ont précédé d'une année la fondation, reconnue officiellement, en 1703. En l'occurrence, un banquet fut donné en l'honneur de cet illustre concitoyen, pour qui sa chère paroisse d'Yamachiche occupa toujours une grande place dans son cœur de catholique et de patriote. « Le coin de terre où l'on est venu au monde », dit-il dans son livre, où l'on a vécu dans sa jeunesse sous les regards vigilants de bons parents, conserve un attrait et des charmes particuliers qui ne décroissent pas avec le temps ». Avec quelle ardeur, il étudia et fit connaître l'histoire de sa petite patrie ! Moins d'un an avant sa mort, qui survint le 1er février 1906, ce vieillard octogénaire allait passer des journées entières dans les voûtes du Palais de Justice de Trois-Rivières, pour se mettre en état d'élucider certains points controversés.

Note : Les restes mortels de M. Raphaël Bellemare furent inhumés au cimetière de la « Côte-des-Neiges », à Montréal.

Joseph Gélinas et fils, « fondateurs de St-Barnabé »

L'histoire des commencements de St-Barnabé se confond avec celle d'Yamachiche, dont elle n'est alors que le prolongement. Les habitants du comté de St-Maurice ont des ancêtres communs dans les vieilles familles d'Yamachiche et, conséquemment, portent des noms patronymiques semblables.

Les premières concessions du sol remontent exactement à l'an 1793 et elles furent faites par les seigneurs aux habitants d'Yamachiche qui désiraient établir sur des terres leurs nombreux enfants. Ainsi, les premiers occupants de ces terres en bois debout furent : MM. Jean-Baptiste Bournival, Michel Bournival, Jean-Baptiste Desaulniers, Georges Rivard-Dufresne et les trois frères Joseph Gélinas, Luc Gélinas, Antoine Gélinas. Ces trois derniers, qui ont joué un rôle important dans l'organisation de la nouvelle paroisse, sont considérés comme les « fondateurs » de St-Barnabé. C'est en mémoire de Joseph Gélinas dit José que le rang double des premiers défrichements de cette localité porte le nom de « St-Joseph ».

Dans les premiers temps, le chemin de Machiche à Saint-Joseph passait à la Petite-Acadie, et de là par un sentier à travers les bois qui prendra le nom de Grand-Ruisseau. Les chemins étaient quasi impraticables à cause des nombreuses ravines, dont la plus périlleuse devait être la côte à Bournival. A cette époque, avant d'arriver à la grande côte, on remarquait une habitation isolée du sentier, au sud, dont le propriétaire, « P'tithomme Dédais » (Joseph Gélinas), avait défriché un lopin de terre. Un peu plus bas, près d'un ruisseau, une petite maison servait de logis et de boutique à un grand vieillard qui avait parcouru les « Pays-d'en-Haut »; on le nommait le Père Sioux (August. Gélinas); il vivait de chasse et de pêche, tout en fabriquant des sabots et des mocassins. Cet excentrique personnage vivait isolé du monde, mais il avait une bonne réputation. Dans un autre endroit de la route, encore plus isolé, on voyait une clairière dans la forêt, un rond de quelques perches de diamètre où les arbres avaient été abattus et remplacés par une maisonnette, apparemment construite avec leurs troncs. Cet abattis apparaissait comme un trou dans la forêt. L'individu qui l'habitait se nommait Laglanderie, et, comme on ne connaissait pas son nom de baptême, on le surnommait « Ptit Trou Laglanderie » (Rivard). Cet étrange personnage vivait probablement de chasse.

C'est donc le surplus des familles d'Yamachiche qui se répandait dans les profondeurs des terres. Vers 1820, un nombre assez considérable d'entre eux étaient déjà fixés à plus de deux lieues d'Yamachiche. D'après le recensement paroissial de 1830, Messire Sévère Dumoulin, curé, dit avoir trouvé dans la « Quête de l'Enfant-Jésus » 1717 communiant à Yamachiche et 514 à St-Barnabé, pour former un total de 2231 communions. Ces derniers, qui sentaient le besoin d'avoir un prêtre au milieu d'eux, s'adressèrent alors à l'évêque de Québec, Mgr Bernard Panet, pour les autoriser à construire une église. Le 19 novembre 1828, M. le Grand-Vicaire Cadieux, dans une assemblée tenue chez M. Abraham Lampron, du rang de Bellechasse, fixait, sur les bords de la Petite-Rivière d'Yamachiche, le site de l'église de Saint-Barnabé, sur la terre No 2, possédée alors par M. Antoine Lavergne, et cent ans plus tard, la propriété de M. Origène Gélinas, de la paroisse de St-Sévère. Dès lors, la première pierre fut bénite en octobre 1830. (Trois grosses pierres, vestiges de cette première décision, sont conservées à l'endroit même où les fondations avaient été jetées).

Mais les travaux de construction commencés dans la paix ne continuèrent pas ainsi. En effet, la Couronne, ayant concédé de nouvelles terres dans le canton de Caxton, voisin du côté est de Saint-Barnabé, les rangs : 1er, 2e, 3e et Grande-Rivière s'ouvri-

rent à la colonisation. Les propriétaires de ce nouveau territoire firent cause avec les opposants du rang St-Joseph et demandèrent une nouvelle érection canonique de la paroisse de St-Barnabé avec déplacement de l'église, au site actuel. Les partisans du site de l'église, en construction, dans le rang de Bellechasse, voyant leur cause perdue, sollicitèrent leur réannexion « temporaire » à Yamachiche, en sorte que cette opposition amenât deux paroisses au lieu d'une, savoir St-Barnabé et St-Sévère (St-Sévère, en souvenir de M. l'abbé Sévère Dumoulin).

Le 25 avril 1832, après avoir fait vérifier ces deux requêtes, Mgr Bernard Panet annulait le premier décret d'érection, en date du 25 octobre 1828, en lui substituant un autre qui réglerait les difficultés en cours. La nouvelle paroisse de St-Barnabé recevait la concession double de St-Joseph et toute l'Augmentation du canton de Caxton, et perdait les concessions de Bellechasse et de Saint-François de Pic-Dur. Ces deux dernières recouvrèrent pacifiquement leurs droits, en 1850, pour former la paroisse actuelle de Saint-Sévère, dont le territoire était intégré au fief Dumoutier.

La première chapelle de St-Barnabé, construite, pièce sur pièce, en bois rond, fut ouverte au culte en janvier 1833, par la célébration de la première messe par Messire Sévère Dumoulin, curé d'Yamachiche et desservant de la nouvelle paroisse jusqu'en 1838. Cette chapelle était à l'endroit même de l'église en pierre, inaugurée en 1859, qui fut incendiée le 5 septembre 1971.

Les bienfaiteurs laïques de l'église de St-Barnabé furent M. Joseph Gélinas, père, et M. Joseph Gélinas, fils, qui sont reconnus comme les fondateurs de cette paroisse, en raison du rôle important qu'ils ont exercé et obtenu afin que l'église soit construite sur le site actuel, au haut de la côte du village. Ce sont également eux qui ont donné chacun quatre arpents de terrain pour l'établissement religieux de la paroisse de St-Barnabé.

M. Joseph Gélinas, père, était à cette époque un vieillard vénérable et d'une dignité vraiment patriarcale. Il est né à Yamachiche, au lot 989 du cadastre officiel, voisin de la maison ancestrale du célèbre Antoine Gérin-Lajoie, le 31 août 1764. En 1787, il épousait Françoise Lacerte. Parmi ses innombrables descendants, l'on compte toute une pléiade d'hommes remarquables dans les diverses carrières religieuses et professionnelles. Dans le sacerdoce, mentionnons : Mgr Isaac Gélinas, prélat-romain, l'abbé Philippe Gélinas et le Rév. Père Raphaël Gélinas, S.J., Mgr Denis Gérin, prélat-romain, MM. les chanoines Charles, Elzéar et Adélar Bellemare; MM. les abbés Honoré et Pierre Bellemare, Arthur Gélinas et Joseph-G. Gélinas. Dans les lettres, les célèbres Antoine Gérin-Lajoie, Raphaël Bellemare, Evariste Gélinas, et Elzéar Gérin, sont tous originaires des Petites-Terres, ainsi que de proches parents, pour ne pas dire cousins ou neveux.

Joseph Gélinas, père, mourut à Yamachiche et il y avait acquis plusieurs terres et établi voisins trois de ses fils; deux, Joseph et Antoine, à l'ouest du chemin, lot No 35 du cadastre et No 231 civique, propriété actuelle d'Adolphe Lamy et fils; leur frère Luc demeurait en face de ses frères, lot No 282 du cadastre. Ces trois frères étaient des plus notables parmi les premiers colons de St-Barnabé. Ce rang porte encore le nom de Saint Joseph, patron de l'aîné des frères.

Joseph Gélinas, fils, homme très digne et intelligent, dirigeait ses cultures avec une rare énergie. Peu de Canadiens ont eu des familles plus nombreuses que la sienne (19 enfants) et favorisées d'autant de talents distingués. Il a donné à la classe instruite de notre province, un député, trois prêtres, deux négociants et un journaliste, homme de lettres, fort remarqué et estimé de son vivant, connu sous le pseudonyme de Carl-Tom.

Luc Gélinas, (on l'appelait Saint-Luc) d'une taille imposante et d'une physionomie grave et douce, était aussi doué d'une forte intelligence et d'un jugement droit et sûr. Ses conseils avaient un grand poids et souvent rétablissaient la paix entre voisins en désaccord. Quand on ne s'entendait pas sur une question litigieuse, on se disait : « Allons demander à St-Luc ce qu'il en pense », et son jugement était accepté.

Antoine Gélinas, le plus jeune des trois, était un autre type. Il avait une jambe plus courte que l'autre et boitait un peu. Cette disgrâce ne l'empêchait pas d'être le plus joyeux des hommes. Il avait l'esprit des bossus, faisant farce et comédie de toute chose. Il fallait rire en sa présence; il déridait les fronts les plus sombres par des saillies sur tous propos. Il était cependant attentif à ses travaux, bon et d'un commerce agréable. L'un de ses petits-fils, M. Adzacha Gélinas est considéré l'un des cultivateurs les plus progressifs de la paroisse. Vers 1925, il était régisseur d'une ferme de démonstration du gouvernement provincial.

(Extrait de L'Echo de Saint-Justin, avril 1926)

Beauchemin, Dr Nérée

CHAPITRE XXXVII

DOCTEUR NEREE BEAUCHEMIN (poète)

a) *Notes généalogiques*

Le Dr Charles-Nérée Beauchemin, né le 20 février 1850, à Yamachiche, était le fils d'Hyacinthe Beauchemin, médecin, et d'Elzire Richer-Lafèche. Par cette alliance maternelle, il se trouvait apparenté aux remarquables familles: Lafèche, Beaubien, Pothier, Geffrard, Gouin, etc. D'autre part, le Dr Hyacinthe Beauchemin, originaire de Nicolet, fils d'Antoine et de Marguerite Fontaine, était le frère de Chs-Odilon Beauchemin, libraire-éditeur, et fondateur de la Librairie Beauchemin, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, en 1887.

Nérée Beauchemin fit ses études primaires à l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche, ses études collégiales au Séminaire de Nicolet, de septembre 1863 à mai 1870, et ses études universitaires à l'Université Laval, à Québec, de septembre 1870 au 19 juin 1874, où il obtint sa licence en médecine.

Admis à la pratique médicale, il s'établit avec son père, à Yamachiche, dans la maison natale, qui était alors située au coin opposé de la même rue. Cette maison, avec revêtement en brique rouge et à deux étages, ressemblait quelque peu à celle qui est, depuis le 25 juin 1978, déclarée « monument historique ». La maison natale du poète Beauchemin fut détruite lors de la conflagration, en mars 1939.

Mais la maison, où vécut la famille Nérée Beauchemin, fut construite, en 1867, par un architecte montréalais, à la demande de Charles Gérin-Lajoie, propriétaire, qui était à l'époque député du comté de St-Maurice, au Fédéral.

Dix ans plus tard, le Dr Hyacinthe Beauchemin faisait l'acquisition de la maison du député Charles Lajoie. Le Dr Beauchemin, fils, avait alors 27 ans. Six mois à peine, après cette transaction, le Dr Hyacinthe, atteint de fièvres typhoïdes, décède à l'âge de 58 ans, au mois de février 1878. Le mois suivant, soit le 5 mars 1878, le jeune Dr Nérée Beauchemin épousait Anna Lacerte, fille de Dr Elie Lacerte, ex-député, qui demeurait directement de l'autre côté de la rue Sainte-Anne. Par cet autre mariage, il devenait, entre autres, le beau-frère des frères Arthur, Ernest et Alphonse Lacerte, ainsi que du Dr Pierre Meunier de Sévère L.-Dessaulniers et Guillaume Bald, de St-Barnabé-Nord.

De ce mariage, sont nés dix enfants, dont quatre moururent en bas âge; les autres portaient les noms de: Fernand, Anne-Marie, Germain, Thérèse, Gabrielle et Jeanne, qui est née le 6 février 1897; Mlle Jeanne Beauchemin, qui vit présentement, retirée

au Centre d'Accueil de Louiseville, Inc., est l'unique survivante de la famille du poète. Seule, Anne-Marie, contracta mariage en épousant, en 1916, M. Alide Duchesne, frère de M. Raoul Duchesne, tous deux télégraphistes. L'année précédente, le Dr Beauchemin avait fait ajouter à la maison familiale une annexe, afin de permettre à son fils, Fernand, qui avait poursuivi des études en pharmacie, de s'adonner à un emploi rémunérateur et d'assurer des revenus supplémentaires au soutien de la famille. Quant à Germain, qui s'enrôla dans l'Armée canadienne, lors de la guerre de 1914, il fut maître de poste, à Yamachiche, de 1943 à 1956.

b) Sa biographie

Au lendemain du décès du poète Beauchemin, survenu le 29 juin 1931, le journaliste, Omer Héroux, par le biais du journal *Le Devoir*, rendait un hommage particulier à cet homme illustre. En voici un extrait :

« Nérée Beauchemin, sauf ses années d'études au Collège de Nicolet et à l'Université Laval, a passé toute sa vie dans son patelin d'Yamachiche, où son père et son beau-père avant lui soignaient les bonnes gens. Oh! il en connaissait tous les aspects et dans ses courses de médecin de campagne, pendant plus d'un demi-siècle, il avait pu, à toutes les heures du jour et de la nuit, en scruter les lignes et les couleurs changeantes. Mais il ne dépassait guère les horizons que lui imposaient ses courses professionnelles.

« Beauchemin ne vivait que pour sa famille, sa profession et ses vers. Ceux-ci, il les déposait dans un tiroir où il ne se permit que deux plongées : en 1897, quand, influencé par Louis Fréchette qui venait le visiter et à qui le liait une vieille amitié. Il envisagea de les publier en un même recueil. Mais c'est surtout grâce à l'intervention directe de Benjamin Sulte, historien renommé, qui le recommanda à la Société Royale du Canada. Or pour y accéder, il fallait se conformer au règlement de la dite société et produire une oeuvre littéraire acceptable. C'est alors que Benjamin Sulte s'adressant au Dr Beauchemin, en 1896, lui écrivit, d'Ottawa, la proposition suivante : « Je viens faire connaissance avec vous par une démarche officielle vous annonçant que par un vote unanime, la Société Royale vous a élu membre de sa première section « littérature et histoire » de langue française. Néanmoins, le règlement exige que vous fassiez publier, d'ici un an, un volume de poésies, et M. Fréchette, qui vous a servi de parrain avec M. Marchand, a fait pour vous la promesse de la réalisation du volume en question. Permettez-moi d'entrer tout de suite en intimité et de vous dire que je suis doublement heureux de vous voir associé à notre groupe; en raison de votre mérite, et afin que le district de Trois-Rivières soit représenté au sein de la dite Société Royale du Canada ». C'est à la suite de ces faits et gestes que le poète Beauchemin se décida à publier sous le titre de « *Floraisons matutinales* », son premier ouvrage en vers.

« Trente ans plus tard, soit en 1928, un jeune prêtre, soucieux de toutes les beautés de notre petite patrie, arracha au médecin poète les quelques pièces qui devaient former « *Patrie intime* ». Cet autre chef-d'oeuvre révéla à un plus large public et à une génération nouvelle le talent du poète, devenu célèbre. Puis, sous l'inspiration de M. l'abbé Albert Tessier et de ses amis de Trois-Rivières



Nérée Beauchemin,
médecin et poète
(1850-1931)

Le poète Nérée Beauchemin, causant avec Mgr Albert Tessier, P.D.



La maison natale du poète Beauchemin, située sur le coin opposé de la rue St-Pierre, fut incendiée lors de la conflagration, en mars 1939.

Mlle Jeanne Beauchemin,
héritière



res, on fit au vieillard, de 78 ans, si modeste, une sorte de triomphe. Il ne pouvait alors être question de le conduire plus loin que la ville voisine, car il eût été de mauvais goût de l'arracher à son terroir; mais les représentants des universités canadiennes-françaises, de l'Association Catholique de la Jeunesse, des corps publics, etc., sous la présidence des autorités religieuses et civiles, tinrent à lui apporter leurs respectueux saluts. Il s'ensuivit que cette fête locale eut le retentissement d'un hommage national. En l'occurrence, la Faculté des Lettres de l'Université Laval lui décernait un doctorat d'honneur.

« C'était un grand prix d'apostolat laïque qu'on lui offrit ce jour-là, 11 novembre 1928, au vieil écrivain : et ceci définit et précise le plus haut et le plus noble caractère de son oeuvre. Ce poète du terroir, amoureux autant qu'on peut l'être, de sa « patrie intime » et de la grande patrie, fut avant tout un poète ardemment et profondément catholique. On ne manqua pas de le rappeler au jour de son triomphe trifluvien. Mgr Camille Roy, M. le Chanoine Chartier, le Père Vincent, franciscain, soulignèrent ce caractère, non seulement catholique, mais apostolique, de l'oeuvre de Nérée Beauchemin. Et Lucien Rainier, après eux, saluait en lui, aux applaudissements de tous, le « chrétien sans dol », deux fois apôtre, et trois fois grand !

« En cette heure où tout s'abolit des bruits de ce monde, où compte pour si peu la plus haute gloire humaine, quel plus magnifique hommage, quel plus consolant rappel, pourrait-on déposer sur la tombe du vieux poète ? Nous avons la joie de l'admirer sans réserve, de le vénérer avec tout notre coeur et toute notre intelligence. S'il pouvait parler encore, il ne nous demanderait sûrement qu'un témoignage de pieuse gratitude : une humble prière pour le repos de son âme immortelle.

« Ce témoignage, ceux qu'il a consolés, élevés vers des pensées supérieures, vers de plus hauts sentiments, ne voudront point le lui refuser. . . » (Signé) Omer Héroux, dont les ancêtres sont originaires d'Yamachiche et dont la grand-mère, Marie Héroux, épousa en secondes noces Dr J.-Bte Beauchemin (Voir : *Les familles Héroux*, p. 46)

Note : L'année qui a précédé sa mort, le poète Beauchemin était le sujet d'une autre décoration, en se voyant décerner, le 13 septembre 1930, la « Médaille de l'Académie Française », qui lui fut transmise par le Consul de France, M. Carteron.

c) Décès du Poète Beauchemin

« Le « docteur Beauchemin », comme on l'appelait chez lui, est mort plein de jours et de mérites à Yamachiche, sa petite patrie qu'il ne quitta jamais.

« À peu près tout ce qui peut se dire de son oeuvre a été dit, et fort bien. Il serait superflu d'y revenir. La délicatesse de son inspiration, le haut souci de la forme parfaite qui lui fit sagement limiter sa production publiée, la noblesse et le sérieux de sa vie intime, ont été signalés au public à maintes reprises.

« Il est expédient, aujourd'hui qu'il est mort, de proposer et de louer l'exemple qu'il a donné. M. Beauchemin était médecin; il le fut jusqu'au dernier moment. Et malgré le fardeau de sa pro-

fession, il trouva le moyen, le loisir de s'adonner à l'étude des lettres. Ce poète charmant, riche et délicat que pleurent les lettres canadiennes, nous a donné ce qui est peut-être la plus belle page de notre anthologie. Il a aussi proposé à tous ceux qu'absorbe un travail régulier, le magnifique exemple de l'art d'utiliser ses loisirs avec profit pour soi-même, agrément pour les autres et gloire légitime à sa race.

« Il redoutait la mort subite, sans parole, sans étreinte envers sa famille. Dieu exauça ce désir. Le 27 juin, une dernière crise d'angine, qu'il traîna pendant deux jours, l'emporta sans sur-saut, tout doucement, le 29 juin 1931, vers les cinq heures du soir. La famille du poète se trouvait à son chevet : Madame Beauchemin et ses enfants, Fernand, Germain, Thérèse, Gabrielle et Jeanne. Une seule enfant était absente à la sainte mort du vénérable père, alors âgé de 81 ans, Madame Alide Duchesne, de St-Barthélemy.

« La mort du grand poète mettait en deuil, non seulement les intimes de sa petite patrie, mais tous ses innombrables admirateurs, si sympathiques. Ses grandioses funérailles présidées par Mgr Odilon Comtois et les plus hauts représentants religieux et civiques de la région furent le dernier triomphe de Nérée Beauchemin. La messe fut célébrée par le chanoine Elzéar de Carufel, curé de la paroisse, assisté des abbés Antonio Parenteau et Maurice Patry. Deux amis intimes du poète, l'abbé Albert Tessier et le révérend Père Vincent, o.f.m., concélébraient chacun une messe aux autels latéraux. Au sanctuaire, outre S. E. Mgr Comtois, on remarquait la présence de Mgr Dionis Gélinas, l'abbé Téléphore Giroux, Mgr Napoléon Caron, Mgr J. Béland, Mgr Lahaye, ainsi que plusieurs prêtres du diocèse. Parmi les personnalités civiles, on remarquait, entre autres, M. Maurice Duplessis, M. J.-A. Frigon, M. Wellie Grant, M. Léon Méthot, et un grand nombre de maires, et de professionnels. La chorale d'Yamachiche chanta la messe de Yon, dont les solistes étaient : MM. Antonio Carbonneau, Joseph Lacerte, Emile Girardin et le Dr J.-G. Landry.

« Les restes mortels de Nérée Beauchemin furent inhumés dans le lot familial, où reposaient déjà ceux de son père, de sa mère et quatre enfants. Il repose en cette terre, qu'il a tant voulu ombragée par l'érable, dans un coin solitaire du vieux cimetière de sa paroisse natale ».

(Extrait de L'Echo de Saint-Justin)

d) *Le centenaire de sa naissance*

L'Echo de Louiseville, en date du 19 octobre 1950, annonçait en ces termes le centenaire de Nérée Beauchemin : « C'est un événement d'importance que ce centenaire qui immortalise le plus exquis de nos poètes canadiens. Cette manifestation d'estime, cet hommage spontané à l'humble et grande personnalité que fut le Dr Nérée Beauchemin devraient sûrement trouver le chemin de tous les coeurs. La paroisse d'Yamachiche a toutes les raisons d'être fière de la célébration du centenaire de l'un de ses enfants qui a le plus fait parler de lui dans le monde littéraire. En effet, Nérée Beauchemin, fils bien connu et respecté de tous les Canadiens, mérite que son nom revienne à la mémoire de ses concitoyens et des gens de lettres. Voilà pourquoi Mgr Albert Tessier, P.D., et d'autres personnalités littéraires de la région voulurent souligner cet événement du centenaire du barde Beauchemin.

«Dimanche, le 22 octobre 1950, les paroissiens d'Yamachiche étaient les heureux témoins d'une grande manifestation à l'occasion du centenaire du poète Beauchemin. Elle débuta par la cérémonie du dévoilement d'une plaque commémorative, à l'ancienne demeure du poète Beauchemin. En présence de nombreux visiteurs, accompagné des enfants du poète, Mgr Albert Tessier retira le voile de la plaque en cuivre, sur laquelle est gravé : « ICI VECUT LE POÈTE NEREE BEAUCHEMIN, 1850-1931 ». MM. Fernand et Germain Beauchemin, Madame Alide Duchesne (Anne-Marie Beauchemin) et Mademoiselle Jeanne Beauchemin étaient alors les survivants de cette remarquable famille.

« De là, les distingués visiteurs se rendirent à la Salle des Chevaliers de Colomb, où plusieurs orateurs prirent tour à tour la parole : M. Omer St-Louis, maire de la municipalité du village, souhaita la bienvenue aux hôtes d'honneur. Parmi les nombreuses personnalités littéraires, figuraient entre autres Mgr Albert Tessier, P.D., ami du poète, M. Roger Duhamel, vice-président de la Société des Écrivains canadiens, Dr Adrien Plouffe de la Société Royale du Canada, M. Jean-J. Lefebvre, trésorier de la Société des Écrivains, M. Harry Barnard, journaliste et écrivain de la Société Royale, Ls-Philippe Robidoux, rédacteur de La Tribune de Sherbrooke, M. Clément Marchand, de la Société Royale et auteur d'une anthologie des œuvres du poète, M. Raymond Douville, de la Société des Dix, M. Alphonse Fiché, poète de Trois-Rivières, M. Guy Lemay, journaliste de La Patrie, M. Hervé Biron, écrivain et journaliste, président de la Société d'histoire régionale, Me Antoine Rivard, C.R., solliciteur-général de la province et délégué de l'hon. Premier Ministre, Maurice Duplessis.

« Mgr Tessier raconta quelques souvenirs personnels qu'il tenait du poète Beauchemin; M. Duhamel situe avantageusement le poète en disant « Nérée Beauchemin est entré définitivement dans la voie royale de la poésie canadienne d'expression française ». Me Rivard a montré comment Beauchemin a chanté la terre, le clocher paroissial et la race canadienne-française. Le dernier à prendre la parole fut le Chanoine Elzéar S. de Carufel, V.F., curé de la paroisse. M. le Curé en profita pour dire que Beauchemin était un chrétien convaincu, qui sut imprégner ses poèmes du souffle intérieur qui l'animait. Enfin, il tira la conclusion de ces fêtes, qui se terminèrent avec le chant « O Canada ».

(Extrait de L'Echo de Louiseville)

En 1952, la Municipalité du Village d'Yamachiche, en vue de rendre hommage à l'illustre poète Beauchemin, enfant de la paroisse, changeait le nom de rue St-Pierre en celui de Nérée-Beauchemin, rue qui longe le côté sud de l'historique maison. La même année, la ville de Trois-Rivières imitait ce même geste de reconnaissance en l'appliquant à une nouvelle rue du quartier St-Louis ».

Au cours de l'été 1972, dans le cadre d'un projet de « Perspective-Jeunesse », quatre talentueux jeunes gens de cette paroisse décidaient de faire revivre la vie et les œuvres du poète Beauchemin.

Grâce à leur formation intellectuelle diversifiée, ils surent coordonner leurs efforts en vue d'effectuer des recherches approfondies, relatives au projet préconisé. Ils ont, croyons-nous, glané

tous les coins et recoins de la province, pour atteindre leur objectif et intéresser la population. A l'automne, ayant compilé le fruit de leurs innombrables recherches, ils publièrent une imposante brochure intitulée, «NEREE BEAUCHEMIN: sa VIE, son OEUVRE». Un montage audio-visuel et un film, mettant en scène les personnes ressources contactées, constituent un document très intéressant, qui est précieusement conservé à nos archives paroissiales.

Cette brillante équipe se composait de Céline (Armand) Milot, qui terminait son cours d'enseignement; Jean-Pierre (Pierre) Milot, étudiant en histoire à l'U.Q.T.R.; Francine (Gérald) Ricard, spécialiste en assistance sociale; Bertrand (Raymond) Ferron, qui orientait ses études en vue du notariat.

A ces jeunes auteurs, très méritants, nous adressons nos sincères félicitations et notre plus vive reconnaissance.

e) *Maison Nérée-Beauchemin déclarée «monument historique»*

Après plus d'un siècle d'existence, la maison où vécut le poète Beauchemin s'est bien conservée et est considérée comme une des plus belles de son époque, au village d'Yamachiche. Cette maison historique, fermée depuis une douzaine d'années, mais non oubliée, nous laissait perplexes. Nous souhaitions lui trouver une vocation culturelle, dans le cadre de notre patrimoine national.

Le 25 octobre 1977, ce projet se réalisait par la donation de la maison de son père, que faisait Mlle Jeanne Beauchemin, à la Fondation Maison de la francophonie. A cette occasion, Mlle Beauchemin, qui séjourne actuellement au Centre d'Accueil de Louiseville, Inc., signait le contrat notarié en présence de Me Yvon Milot et du secrétaire général de la Fondation Maison de la francophonie, M. Raymond Beauchemin.

Par cet acte officiel, la maison Nérée-Beauchemin, située au 711, de la rue Sainte-Anne, devenait musée national. C'était une première amorcée en vue de sa proclamation, en tant que «monument historique». Au cours de cette brève cérémonie, qui se déroula sur les lieux mêmes à Yamachiche, des personnalités de la région prirent la parole pour féliciter Mlle Beauchemin du don précieux qu'elle venait de faire en faveur de la conservation de notre patrimoine national. «C'est pour nous un très grand événement que celui d'aujourd'hui», de signaler pour sa part le curé de la paroisse, M. l'abbé Jean-Noël Montour. Le maire du village, M. Roland Girardin, et le président de la commission scolaire de Grand-Pré, M. Gaston Fleury, exprimèrent leur grande satisfaction à la réalisation d'un tel projet dans la région. Cette nouvelle a réjoui tout particulièrement la population d'Yamachiche, qui aspirait depuis longtemps à cette concrétisation.

Une première étape était franchie. Il fallait maintenant s'adresser au Ministère des Affaires culturelles pour que la maison Nérée-Beauchemin soit classé «monument historique» et que la Fondation Maison de la francophonie, section Nérée-Beauchemin, se voie octroyer les ressources financières suffisantes, pour assurer la restauration et l'entretien de l'immeuble. A ces fins, un Comité de Gestion de la section Nérée-Beauchemin a été formé et composé comme suit: MM. Roland Girardin et Philias Isabelle, à la

présidence; MM. Raymond Beauchemin, Marcel Duchesne, J.-Ls Gélinas et Paul-J. Gélinas, conseillers; M. Paul Desaulniers, secrétaire.

A la suite de cette requête, M. Raymond Beauchemin, secrétaire général, recevait, le 1er mai 1978, du ministre Denis Vaugeois, l'avis d'intention de procéder au classement de la maison comme bien culturel. Pour souligner officiellement ce grand événement, on se mit aussitôt à l'oeuvre en procédant à la toilette extérieure de la maison : application de peinture et reconstruction de clôture, pour lui redonner son aspect attrayant d'autrefois.

Lors d'une conférence de presse, qui avait lieu quelques jours plus tôt, M. Raymond Beauchemin faisait connaître les grandes lignes du programme des fêtes de réjouissances, à l'occasion de la déclaration officielle de la maison Beauchemin « monument historique » dans le cadre de la Semaine du Patrimoine. De plus, la Fondation Maison de la francophonie lançait une pressante invitation à tous les citoyens d'Yamachiche et de la région à se joindre à elle pour rendre hommage à ce poète canadien.

Le programme-souvenir, imprimé pour la circonstance et illustré d'une reproduction du portrait de notre poète et d'une gravure, par l'artiste Rodolphe Duguay, constitue un important document à conserver, car il rappelle, à la fois, la mémoire de deux grands hommes qui ont plus d'un trait commun entre eux.

Nous reproduisons maintenant le compte rendu de l'intéressante cérémonie qui s'est déroulée dimanche, le 25 juin 1978, à l'occasion de la proclamation solennelle de la maison Beauchemin, « monument historique ». Il est extrait du journal *Le Nouvelliste*, par Berthold Levesque, et daté du jour suivant :

« C'est devant une foule qu'on pouvait évaluer à plus de 1 000 personnes que M. Geo-E. Lapalme, le président du Conseil des biens culturels du Québec, a déclaré officiellement « monument historique » la maison où vécut le poète Nérée Beauchemin, à Yamachiche, au cours d'une cérémonie bien spéciale, hier en fin d'après-midi, en face même de la résidence historique. Cette activité s'inscrivait bien dans le cadre des fêtes du patrimoine, qui se déroulaient en fin de semaine dans cette région et ailleurs.

« Hier, la foule s'est pressée devant la maison historique, située au 711 de la rue Sainte-Anne, pour entendre plusieurs discours incluant une cérémonie bien spéciale afin de souligner ce « bien culturel » qui pourra maintenant être bien conservé. C'est M. Lapalme qui a remplacé le ministre Denis Vaugeois, qui devait signaler son absence aux organisateurs de la fête, quelques jours plus tôt.

« La petite estrade d'honneur installée en plein centre de la rue a permis de faire entendre les différents orateurs dont le président de la Fondation Maison de la francophonie, section Nérée-Beauchemin, M. Roland Girardin. Celui-ci a présenté un court historique qui avait pour but d'obtenir que cette maison soit déclarée « monument historique ». « Cette journée marquera une page d'histoire dans Yamachiche », devait conclure M. Girardin, maire également de l'endroit.

« Les gens qui s'étaient déplacés même de l'extérieur d'Yamachiche ont pu entendre l'histoire de la maison Nérée-Beauchemin et la biographie du poète dans une présentation faite par un écrivain d'Yamachiche même, M. Alide Pellerin.

« Parmi les orateurs, M. Clément Marchand, éditeur du Bien Public, de Trois-Rivières, a rappelé quelques souvenirs, ayant bien connu le poète Beauchemin. M. Marchand a parlé de notre poète national en disant de lui qu'il était « un homme très simple, sans aucune prétention littéraire, un modeste ».

« Les organisateurs de la fête, dont le principal était M. Paul Gélinas, n'ont surtout pas délaissé de détails pour mener à bonne fin le projet. Plusieurs associations et organismes ont participé à la fête. Des bénévoles ont dû collaborer pour rafraîchir l'extérieur de la maison du poète, installer une clôture à l'échelle de celle qui a déjà existé. Pour agrémenter la cérémonie, la philharmonie Sainte-Anne d'Yamachiche s'est fait entendre à plusieurs reprises, geste qui collait bien à une telle circonstance.

« Après la cérémonie officielle « Nérée-Beauchemin », tout ne se terminait pas là. Les gens ont pu participer à un souper champêtre, et à une soirée de poésie, puisée il vaut sans dire dans les oeuvres du poète Beauchemin ».

A l'occasion de ces festivités patriotiques, M. Raymond Beauchemin, dont les ancêtres sont apparentés à la famille Nérée Beauchemin, a signalé à l'assistance que l'auteur du présent livre d'histoire réalisera bientôt la généalogie du poète Beauchemin, laquelle complétera sa biographie.

Famille Loranger

CHAPITRE XXXVIII

LA CELEBRE FAMILLE JOSEPH LORANGER

D'après les notes généalogiques de Me Frs L.-Desaulniers, dans les « Vieilles Familles d'Yamachiche », la famille Loranger est l'une des plus anciennes de la paroisse d'Yamachiche, puisque dès l'année 1717, il y avait des Loranger dans la localité. La vieille terre paternelle était située, en partie dans le village et vers 1900 elle était la propriété de M. Odilon L.-Desaulniers, désignée au cadastre par le lot No 819, dont le numéro de porte actuel est 843, rue Ste-Anne. C'est dans cette maison, qui date de vers 1749, que sont nés la plupart des ancêtres des Loranger, malheureusement peu nombreux aujourd'hui.

Du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de M.-Louise Dugal, en 1822, naquirent cinq enfants, dont quatre garçons et une fille, parmi lesquels nous comptons trois avocats, un prêtre et l'épouse d'un médecin. En raison de l'importance de cette remarquable famille, et pour simplifier le travail de rédaction, nous estimons qu'il est préférable, dans l'intérêt du lecteur, de présenter les biographies suivantes, sous le même titre :

a) — Thos-Jean-Jacques Loranger naquit à Yamachiche, le 3 février 1823, et fit ses études classiques au collège de Nicolet, où il se distingue par sa brillante intelligence. Il étudia le droit au bureau de l'avocat Antoine Polette et, en 1844, il fut admis au barreau.

Me T.-J.-J. Loranger se maria deux fois. Premièrement, il épousa, en 1850, Sarah Trudeau, à Montréal, et cinq enfants sont nés de cette union. En secondes noces, il épousa, en 1860, M.-Zélie Borne, petite-fille du célèbre écrivain Philippe Aubert de Gaspé, auteur des « Anciens Canadiens ». Issu : Joseph Loranger, médecin, qui épousa, en 1896, la petite-fille du célèbre colonel de Salaberry.

« Au début de sa carrière d'avocat, Me Loranger entra en société avec l'hon. M. Drummond, juge, et il ne tarda pas à se créer au barreau, une brillante position, surtout comme criminaliste. En 1852 Me Loranger, avec le concours du juge Drummond, membre du cabinet provincial d'alors, fit obtenir du gouvernement de la Province, \$2 600, pour aider à la fondation de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes d'Yamachiche. Quelques années plus tard, il forma une nouvelle société légale, avec ses deux frères : Louis-Onésime, qui devint par la suite juge de la Cour Supérieure, et Joseph Loranger, également avocat, qui fut membre du Conseil de la Reine.

« Durant plusieurs années, Me Loranger s'occupa activement de politique et il se distingua éminemment à la législature des Canadas-Unis. Elu en 1854, député du comté de Laprairie, il fut

secrétaire provincial dans l'administration Macdonald-Cartier. Enfin, en 1864, il quitta l'arène parlementaire pour monter sur le banc, et devint juge de la Cour Supérieure jusqu'en 1879, époque où il prit sa retraite. Il a très souvent agi, comme juge à la Cour d'Appel, et représenta la Couronne, devant la Cour de la tenure seigneuriale, où il se fit remarquer par ses connaissances approfondies. On lui doit plusieurs ouvrages de loi, entre autres, un Commentaire sur le code civil et il fut le rédacteur en chef d'une revue légale : *Le Thémis*.

« L'hon. juge T.-J.-J. Loranger reçut de la Cour de Rome, l'insigne décoration de Chevalier de Pie IX. Il fut professeur de droit administratif à l'Université Laval, qui lui conféra le titre de docteur en droit. Il fut chargé de la codification des lois provinciales, et sa science a rendu au pays des services dont les législateurs seront toujours heureux de bénéficier.

« Comme président de la Société St-Jean-Baptiste, il a travaillé à la célébration des noces d'or de notre fête nationale, en 1874, avec toute l'ardeur d'un jeune homme. Le discours qu'il prononça ce jour-là, à l'Île-Ste-Hélène, est peut-être le meilleur du genre qui ait jamais été prononcé à Montréal. Ses discours patriotiques sont étincelants de verve, admirables par l'élévation des idées, par les chaleureuses inspirations du cœur et par la beauté des tableaux.

« Le 18 août 1885, l'hon. juge Loranger succomba à une angine de poitrine, à l'Île-d'Orléans et fut inhumé à Montréal. Jurisconsulte éminent, orateur plein de verve et de feu, écrivain remarquable, il fut, comme on s'est plu à le dire au jour de ses funérailles, l'un des plus beaux types de la race française, en Amérique ». (Signé) H. M.

-:- -:- -:-

b) — « *Le-Onésime Loranger*, frère du précédent, naquit à Yamachiche, le 10 avril 1837, du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de M.-Louise Dugal. Après avoir commencé ses études classiques au collège de Montréal, il les termina à celui des RR. PP. Jésuites. Admis au barreau en 1858, il entra aussitôt en société avec ses frères : Thas-Jean-Jacques et Joseph Loranger, tous trois avocats. Promu au banc de la magistrature et membre du conseil du barreau en 1876, il n'a cessé d'en faire partie, tant qu'il a pratiqué comme avocat. *Me Le-O. Loranger* a été élu échevin du quartier Saint-Louis, l'un des plus importants de Montréal, à cette époque.

« Il épousa le 3 octobre 1867, M.-Rosalie Laframboise, fille de l'hon. juge Laframboise et de Rosalie Dessaulles. Huit enfants sont issus de ce mariage, dont cinq d'entre eux furent des professionnels ou liés à des hommes de profession. Ainsi, nous remarquons qu'une de ses filles, Louise, fut l'épouse de Henri Masson, fils de l'hon. Rodrigue Masson, ancien ministre fédéral et sénateur; une autre, Caroline, contractait mariage en 1893, avec Hubert Desjardins, fils de l'hon. Alphonse Desjardins, ancien ministre fédéral, président de la banque Jacques-Cartier et fondateur des Caisses Populaires « Desjardins ».

« Ceux qui ont suivi de près les événements politiques, au parlement de Québec, de 1875 à 1882, savent la part brillante prise

par celui que l'on nommait alors l'hon. Louis-Onésime Loranger, juge de la Cour Supérieure à Montréal. En 1878, il était le lieutenant de l'hon. M. Chapleau, qui lui confia le portefeuille de Procureur-Général dans son administration. Plusieurs de ses partisans ont fait des instances pour lui faire abandonner la magistrature et lui confier la direction du parti conservateur, dans la province de Québec.

« La réputation de M. le Juge L.-O. Loranger était bien établie. Avocat habile, orateur distingué, jurisconsulte impartial; il est une des plus belles figures de cette époque. Chaque année, il revenait visiter les lieux aimés de son enfance et serrer la main de ses vieux amis d'Yamachiche. Avec ses frères, Thomas, Joseph et l'abbé Clément, curé de Lanoraie, on a pu dire qu'il a figuré au premier rang parmi ceux que les honneurs n'ont pas empêché de conserver un attachement tout particulier au clocher du village natal. A l'instar de son frère aîné, il permit une donation à M. le curé J.-Hercule Dorion, de \$2000, pour « fins d'éducation », en 1876. Ce dernier témoignage exprime bien la mesure des sentiments affectueux qu'a toujours gardée l'hon. Ls-Onésime Loranger pour Yamachiche et ses souvenirs du passé. M. Loranger qui fut juge à la Cour Supérieure, est décédé en 1917, à l'âge de 80 ans. Ses deux fils, Maurice et Ls-Joseph qui lui survécurent, embrassèrent également la profession d'avocat. De Ls-Joseph Loranger, qui a vécu de 1870 à 1951, fils du précédent, on rapporte qu'il fut juge de la Cour Supérieure en 1918, et qu'il enseigna le droit civil à l'Université de Montréal.

-:- -:- -:-

c) — Concernant la biographie de Me Joseph-Maxime Loranger, avocat, frère des deux précédents, M. Frs L.-Desaulniers, dans les « Vieilles Familles d'Yamachiche », relate tout simplement ce qui suit: « ... baptisé à Yamachiche, le 13 octobre 1833, avocat, membre du Conseil de la Reine à Montréal; il demeura célibataire. Il décéda et fut inhumé à Montréal, le 17 mai 1890, laissant une belle clientèle à ses successeurs dans la profession; MM. Beaudin et Cardinal, après avoir oeuvré en société avec ses deux frères, à la magistrature ».

-:- -:- -:-

d) — M. l'abbé Clément-Alfred Loranger est né à Ste-Anne d'Yamachiche le 26 mars 1826, du mariage de Joseph Riv.-Loranger et de dame M.-Louise Dugal, fille de Louis Dugal et d'Elisabeth Damiens, de Cap-Santé, comté de Portneuf, laquelle est décédée à l'âge de 80 ans. L'hon. Thomas-J.-J. Loranger était son frère aîné, tandis que l'hon. juge Ls-Onésime Loranger et Me Joseph-Maxime Loranger, avocat, conseiller de la Reine, étaient ses deux frères cadets.

« Il commença, au collège de Nicolet, ses études classiques, qu'il termina au collège de Montréal. Ce fut en décembre 1851 que sa Grandeur Mgr Ignace Bourget lui conféra l'ordre sacré de la prêtrise, en la Cathédrale de Montréal. Dans la suite, il fut, entre autres, vicaire à Berthier et curé de Lanoraie, pendant vingt-cinq ans.

« Ses principales oeuvres, sur le plan matériel, furent la construction, d'après ses propres directives, de l'église paroissiale de Lanoraie, véritable chef-d'oeuvre d'architecture. Il convient de souligner également : l'établissement d'un collège commercial, dirigé par les Clercs de St-Viateur, et d'un couvent, sans oublier la fondation d'un hôpital et d'un orphelinat, placés sous la direction des Soeurs de la Providence. En 1869, M. l'abbé Clément Loranger a fait le voyage à Rome, comme aumônier des Zouaves pontificaux canadiens. Il est décédé à Lanoraie, le 15 janvier 1884 ».

(Signé) L'abbé J.-B. Allaire.

-:- -:- -:-

DISCOURS PRONONCE PAR L'HON. JUGE THOS LORANGER

(Lors de la bénédiction des cloches)

(Le 18 octobre 1876)

Monsieur le Curé,

Messieurs,

« Merci, bien des fois merci de votre touchant accueil ! Nous avons quitté depuis longtemps, il est vrai, le sol qui nous a vus naître, le coin de terre aimé qu'ont foulé nos premiers pas, théâtre de nos jeux innocents, témoin des joies naïves de notre enfance ! Bien des années nous avons été sans le revoir, le clocher de la vieille église, le toit bruni de l'humble école, et la statue vénérée de la patronne de ces lieux. Mais en quittant ces objets chers à nos coeurs, nous ne les avons pas abandonnés. Nous n'en sommes même pas partis tout entier; nous y avons laissé une partie de notre âme ! Oui, il n'est pas un seul d'entre nous, qui, le jour du départ, en foulant l'herbe du sentier familier, en se découvrant devant la croix de la route, en jetant un regard d'adieu sur les grands arbres du vieux coteau, ne se soit dit dans son coeur : « J'y reviendrai ! » Alors ceignant nos reins de la triple ceinture du courage, de l'espérance et du souvenir, nous avons entrepris le chemin de la vie !

« En quittant la paroisse d'Yamachiche, notre mère commune, nous ne l'avons pourtant pas quittée sans enfants. A vous, nos parents, nos amis, à vous nos frères, nous avons confié le dépôt de son antique honneur, la perpétration des vertus de nos pères et la garde de leurs tombeaux. Nous n'avons pas dit comme ces enfants de la forêt, qu'un ordre barbare chassait de leurs foyers : « Dites aux os de nos pères de se lever, et s'ils marchent devant nous, nous les suivrons ! » Soumis à la nécessité, nous avons laissé leurs dépouilles mortelles reposer en paix sous les tertres du vieux cimetière, à l'ombre de la croix de bois, sur laquelle viendront un jour s'inscrire nos noms à côté de leurs noms, et nos cendres à côté de leurs cendres, dormir de leur dernier sommeil. C'est ainsi que nous avons emporté avec le culte des morts, le souvenir des vivants en nous éloignant de ces lieux que ce matin nous revoyons avec tant de bonheur !

« Croiriez-vous, cependant, vous qui êtes restés ici, à cultiver le champ paternel, et qui parfois avez peut-être jeté un coup d'oeil d'envie échappé à votre rude labeur, sur ceux qu'un sort plus heureux semblait favoriser, que la fortune que nous poursuivions nous

ait attendu, qu'elle soit même venue nous chercher; que nos jours se soient toujours écoulés sans secousse et sans froissement, que pour nous tous la mer ait toujours été calme, le ciel toujours serein et que la rose ait toujours dérobé l'épine? Votre erreur serait profonde! La vie est un combat où le triomphe est moins le prix de la force, que celui du courage, et celui-là sait le mieux réussir qui sait le plus travailler!

« Comme vous, nous avons travaillé et quand la sueur de vos fronts fertilisait vos champs, les veilles de nos nuits fécondaient nos entreprises. Mais le travail n'est pas un malheur. C'est par le travail que l'homme tombé se relève, et Dieu qui prend en pitié ses misères a fait du châtement de sa faute l'instrument de sa rédemption et de sa prospérité. Pauvres jeunes et sans appuis, jetés inconnus au milieu de la foule indifférente ou hostile, ne connaissant du monde que ce qu'il en fallait apprendre pour s'y frayer un sentier, c'est au travail que nous avons demandé une part de son abondance et c'est le travail qui nous a mérité la place que nous y avons conquise. C'est le travail qui nous a faits le peu que nous sommes! Mais ce travail, il pouvait rester infructueux car il ne seconde pas toujours les efforts. Espérer le contraire serait s'abandonner à une flatteuse mais trompeuse illusion!

« Dans ce pays vivant au milieu d'une paix profonde, où toutes les luttes sont amicales et les guerres pacifiques, luttes de la plume et de la parole, guerres du commerce et de l'industrie, où chaque homme est l'architecte de sa fortune et le fils de ses oeuvres, le succès dans les professions encombrées, dans le commerce encore rétréci, dans l'industrie née d'hier, le succès, dis-je, dans ces diverses branches est chose difficile, et celui qui l'atteint et qui, quelque modique qu'elle soit, parvient à maîtriser la fortune, celui-là peut se dire bien des fois heureux et béni entre bien d'autres. Comme dit le poète latin, « il peut en marquer les murs d'une croix blanche, celui qui se bâtit une maison! »

« Cette bénédiction, elle n'a pas manqué aux enfants de cette paroisse; mais ce n'est pas à leurs efforts, à leurs talents, à leur énergie seule, qu'ils doivent attribuer leur bonheur. Ils ont été bénis comme tout ce qui naît et croît à Yamachiche, les champs comme les familles, la montagne comme la plaine, les vallons comme les bois, la chaumière du pauvre comme la maison du riche, le temple du Seigneur comme vos maisons d'éducation. Du haut de sa tour, Sainte Anne a vu les voyageurs comme les gardiens du logis, et elle s'est souvenue des uns comme des autres. En priant pour les enfants de sa paroisse, il ne pouvait non plus oublier ceux qu'il avait protégés, le prêtre vertueux, qui, pendant près de trente ans fut votre curé, et dont la mort a laissé au milieu de vous, un vide que son successeur pouvait seul remplir.

« Qu'il me soit permis, en cette occasion émouvante, où pour la première fois depuis sa mort, je me trouve dans une réunion de la paroisse qui m'a vu naître, et qu'il a si longtemps dirigée, qu'il me soit permis au nom de mes camarades qui ont partagé ses bienfaits et au mien, d'offrir à sa mémoire un tribut de gratitude, à sa charité l'hommage de notre souvenir, et de répandre une larme sur sa tombe.

« A côté de ce souvenir funèbre, évoquons-en de moins tristes. Yamachiche et Nicolet sont frères. C'est par Nicolet que

les élèves d'Yamachiche ont passé. Yamachiche les a vus naître à la vie naturelle, Nicolet les a vus naître à la vie de l'intelligence. Il est impossible que nous, qui appartenons aux deux endroits, les séparions dans notre souvenir, quand ils sont si intimement unis dans notre passé, dans notre enfance et dans notre jeunesse. Aussi est-ce à Nicolet, au milieu de cette fête mémorable dont le pays entier a gardé le souvenir, le 26 mai 1866, qu'a originé la pensée de la fête d'aujourd'hui, et c'est à vous, M. le Curé, qu'il a été donné de la réaliser. Nous nous sommes dit, ce jour-là : Puisque parmi les hommes distingués de toutes les classes du pays qui se trouvent ici parmi les anciens élèves de Nicolet, il en est tant à qui Yamachiche a donné le jour, pourquoi n'aurions-nous pas aussi notre fête particulière, notre fête patronale, non limitée cette fois aux collégiens, mais un banquet de la famille auquel serait conviée toute la paroisse ? Cette fête longtemps projetée est enfin venue. Une occasion sainte, solennelle, que l'Eglise saisit toujours avec empressement et qu'elle célèbre avec éclat, lui a fourni une date naturelle. Les cloches nous ont appelés et nous sommes venus.

« Les tribus d'Israël, revenues à Jérusalem, après une longue absence, y trouvèrent le temple détruit, et elles eurent à le rebâtir. Nous aussi, en arrivant ce matin, nous avons trouvé sous des ruines le sanctuaire de la vieille église. Mais à sa place nous en avons trouvé une autre surpassant en splendeur et en beautés architecturales non seulement le vieux temple, mais encore, je ne crains pas de le dire, presque toutes sinon toutes les églises du pays. Cette église, la première de ce genre en Canada, restera en même temps que l'orgueil de votre paroisse et l'honneur de son architecte, un monument national.

« Quand nous sommes partis, deux humbles maisons d'écoles se trouvaient seules dans le village. Ces écoles modestes dont nous nous souvenons avec bonheur — les noms de leurs instituteurs sont surtout profondément gravés dans nos cœurs, — sont aujourd'hui remplacées par des établissements splendides. L'un, sous la direction des filles de Marguerite Bourgeois, l'autre, sous celle des enfants de Jean-Baptiste de La Salle, orneraient aucun endroit comme ils ornent le vôtre. Puis-je oublier votre hôpital, un de ces pieux asiles ouverts à la souffrance et aux orphelins, inspirés par Dieu, fondés par ses serviteurs et servis par ses anges ?

« En un mot, en arrivant ici, nous avons trouvé tout agrandi, tout amélioré au moral comme au matériel, village, institutions, maisons, rues, commerce, industries, tout excepté une chose qui est restée la même et ne changera jamais : votre cœur et le nôtre ! »

Desaulniers Frs-Sévère



Me François-Sévère L-Desaulniers, généalogiste, écrivain, député

CHAPITRE XXXVIX

FRANÇOIS-SEVERE DESAULNIERS, GENEALOGISTE

(1850-1913)

François-Sévère Desaulniers est né à Yamachiche, le 19 septembre 1850 du mariage de François Desaulniers et de Marguerite Pothier. Ayant terminé ses études primaires à l'école paroissiale des Frères des Ecoles Chrétiennes, il poursuivit son cours classique au Séminaire de Nicolet, de 1864-1872, où son frère aîné, l'abbé Thos-Alexis, avait été ordonné prêtre, deux années plus tôt. Son cours de hautes études terminé, il prit la soutane, en 1872, mais trois années plus tard, ne se sentant pas appelé à la prêtrise, il la quitta définitivement, pour se livrer alors à l'étude du droit. Ses études légales, commencées à Trois-Rivières, se terminèrent à l'Université Laval de Québec; il fut admis au barreau en 1879.

Le 24 juillet 1877, il avait épousé M.-Aglæ Maher, fille de François Maher, marchand de St-Guillaume d'Upton, et de M.-Agnès Fontaine. Aussitôt après leur mariage, ils allèrent demeurer à Montréal, au no 341, rue Dorchester. Deux années plus tard, nous les retraçons à Yamachiche, de 1879 à 1893, voisin du Dr Nérée Beauchemin, propriété qu'habitera ensuite M. Raoul Pellerin, et qui appartient de nos jours à M. Armand-Ernestas Boucher. Notons aussi que huit enfants sont nés de cette alliance, dont deux garçons, entre autres, avaient fait leurs études classiques lors du décès de leur illustre père, en 1913. Que sont-ils devenus ?

Me François-Sévère Desaulniers, avocat, a exercé sa profession à l'emploi des gouvernements fédéral et provincial, soit dix-huit ans comme député et greffier du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée de Québec, jusqu'à sa mort. En effet, il brigua les suffrages des électeurs du comté de St-Maurice et fut élu député à la législature de Québec, en 1878, par 235 voix de majorité. En 1881, il était réélu et siégea à Québec jusqu'à l'été de 1886, où il céda son siège à l'avocat Nérée LeNoblet-Duplessis. En 1887, il se faisait élire député aux Communes d'Ottawa par le même comté de St-Maurice. De nouveau élu, en 1891, il siégea à Ottawa jusqu'en 1896, où il céda sa place à l'hon. Sir Adolphe-P. Caron. C'est à compter de cette date qu'il fut nommé greffier par le cabinet Ross du Conseil Législatif de Québec. Par la suite, le cabinet Flynn le désigna greffier des comités de la Chambre d'Assemblée, emploi qu'il a sans cesse occupé. Conjointement, durant seize ans il fut correspondant parlementaire de « La Presse de Montréal », tant à Québec qu'à Ottawa. Antérieurement, en collaboration avec l'hon. Elzéar Gérin, François-S. Desaulniers rédigea le « Constitutionnel » de Trois-Rivières, de 1874 à 1876. Il a collaboré également, en 1875-1876, sous l'hon. J.-Israël Tarte, à la rédaction du journal « Le Canadien de Québec », avec J.-Paul Tardivel.

Comme nous venons de le constater, M. Desaulniers fut un travailleur acharné et ses activités se sont principalement manifestées dans le domaine des études généalogiques et de l'histoire locale. Les nombreuses généalogies qu'il a publiées, entre autres, sous le titre : « Les Vieilles Familles d'Yamachiche » sont des trésors d'un prix inestimable pour les familles de la région de Trois-Rivières, et constituent, avec leurs intéressantes annotations, de précieux documents pour l'histoire. Cet excellent généalogiste, aussi distingué qu'infatigable, nous dit lui-même comment lui est venue l'idée d'entreprendre ce genre d'études historiques.

« Le IV^e volume contiendra, dit-il, le portrait de notre digne amis le chanoine Napoléon Caron, nouvellement désigné à la cure d'Yamachiche, et lui sera également dédié. Nous lui devons cette marque de reconnaissance; car, c'est lui, qui le premier, en 1873, alors qu'il était vicaire de cette paroisse, nous donna l'idée d'entreprendre un travail généalogique des résidents de la localité. M. le chanoine Caron nous aidait alors de ses conseils et nous facilitait l'accès aux registres, avec la permission du curé administrateur, Messire J.-Hercule Dorion. Nous irons même plus loin, en affirmant que « c'est au contact de M. Caron que nous avons pris le goût des études historiques », surtout de l'histoire du passé de la bonne vieille paroisse d'Yamachiche. A cette époque, notre ami écrivait des « notes » pour le « Foyer Domestique » et ses récits nous enchantaient tellement que nous en avons toujours gardé, depuis tant d'années, le meilleur souvenir ». Ce juste hommage, rendu à l'auteur de l'« Histoire d'Yamachiche », sera corroboré du témoignage entre autres, des MM. Raphaël Bellemare et Benjamin Sulte.

a) SES OEUVRES

Peu de paroisses canadiennes ont une histoire plus diversifiée que celle d'Yamachiche, dont l'inventaire des oeuvres (livres, brochures, albums) s'évalue présentement à plus de quarante-sept sujets différents, produits par vingt auteurs; cette liste est indexée sous le titre de « Nos auteurs ». A lui seul, François-S. Desaulniers a publié dix oeuvres bien indentifiées, que voici :

1) « Réunion des paroissiens d'Yamachiche », une brochure de 64 pp. publiée en 1876, à l'occasion de la bénédiction des trois cloches de l'église incendiée en 1957.

2) « Histoire de la paroisse d'Yamachiche », écrite en collaboration avec Mgr N. Caron et Benjamin Sulte; M. Desaulniers est l'auteur du Supplément, comprenant les chapitres I à VII, soit 127 pp. sur 300 pp. Cet intéressant volume, publié en 1892, ayant pour auteur principal l'abbé N. Caron.

3) Mais le principal mérite de Frs-S. Desaulniers fut ses oeuvres généalogiques qu'il a condensées dans les sept volumes suivants :

« Les Vieilles Familles d'Yamachiche », volume I, 214 pp., publié en 1898, présentant les (18) familles suivantes : Blais, Lacer-te, Lamy, Loranger, Vaillancourt, Gérin-Lajoie, Boucher-a, Boucher-b, Carbonneau, Caron-a, Caron-b, Caron-c, Gérin-Lajoie-b, Comeau-a, Comeau-b, Comeau-c Lamy-b, Blais-b.

4) « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », volume II, 272 pp., paru en 1899, publiant les généalogies de (3) familles nombreuses : Desaulniers, Bellemare et Gélinas.

5) « Les Vieilles Familles d'Yamachiche », volume III, 346 pp., paru en 1900, contenant (25) familles : Lesieur, Hérroux, Milette, Riv.-Bellefeuille, Riv.-Laglanderie, Dufresne, Feuilletverte, Des-côteaux, Boulanger, Villemure, LeNoblet-Duplessis, Milot, Grenier, Bourassa, Pothier, Richer-Lafleche, Gagnon, Daveluy, Lavergne, Girardin, St-Louis, Matteau, Trahan, Pellerin et Lord.

6) « Les Vieilles Familles d'Yamachiche » volume IV, 151 pp., publié en 1908, comprenant (23) familles : Aucoin, Beaulieu, Bettez, Boisvert, Bournival, Dufresne-a, Ferron, Garceau, Gauthier, Gignac, Guillemette, Hébert-a, Hébert-b, Hubert, Lamothe, Landry, Lapointe-Audet, Lapointe-Tousignant, Lapolice, Leblanc, Lemay, Livernoche, Ricard.

7) « Recherches généalogiques », volume V, 197 pp., publié en 1902, présentant (23) familles : Gravel, Cloutier, Bruneau, Dufresne-a, Proulx, Douville, Charest, Buisson, Tessier, Lessard, Caron-a, Morin, Lamothe-a, Lemaître-Auger-Duhaime de Lottinville, Comeau-a, Godin, Panneton, Arpin, Cormier, Maher, Fontaine, Duval-a, Duval-b.

8) « St-Guillaume d'Upton » notes historiques et « généalogiques » volume VI, 141 pp. publié en 1905, contenant (12) familles : DeSerres, Vanasse, Mélançon, Dupuis, Desaulniers, Lessard, Houde, Adam, Blais, Gélinas, Lamoureux et Toupin.

9) « Arbre généalogique », volume VII, 103 pp., publié en 1909, comprenant les (12) familles suivantes : Gouin, Allard, Richer-Lafleche, Fugère, Guillet, Méthot, Chapdelaine, Pinard, Richer de Lafleche et Hamelin.

N.B. : Les généalogies, réalisées par M. Desaulniers, se totalisent donc à 116 familles.

10) « Charles Lesteur et la Fondation d'Yamachiche », publié en 1902, comprenant 24 pp. (D'après Rapport de L'Archiviste de la P.Q., 1940-41).

b) *Commentaires et témoignages d'appréciation*

Ayant livré aux lecteurs la liste détaillée des travaux généalogiques, ci-dessus classifiés, laissons maintenant parler M. Frs-S. Desaulniers afin de connaître sa pensée, sur la réalisation ardue d'une oeuvre, que les amateurs qualifient de « trésors historiques ».

« Avec ce septième tome finit, dit-il, l'étude généalogique, commencée en 1896, sur les anciennes familles de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche. Par son titre même, bien qu'il semblait ne devoir embrasser que les seules familles englobées dans les limites actuelles de cette localité, ce travail, d'assez longue haleine, n'en renferme pas moins la généalogie de la plupart des familles qui habitent la région de Trois-Rivières, dont les origines sont communes à celles d'Yamachiche.

« En effet, c'est en 1896, après être sorti définitivement de la fournaise politique, que l'idée nous est venue de faire ces généalogies. Notre intention était d'offrir ainsi un gage de reconnaissance

ce à nos électeurs, qui nous avaient, à quatre reprises différentes, choisi pour représenter leurs intérêts à la législature de Québec et les neuf autres à Ottawa; non, sans doute, malgré qu'il nous ait coûté bien des veilles, des pas et des soucis. En tous cas, il est donné de grand coeur, et sans arrière-pensée. Puisse-t-il être reçu avec la même pureté d'intention qu'il est réellement offert! L'histoire de la paroisse et du sol étant écrite, il nous restait à continuer à retracer les origines et la filiation des familles dont les ancêtres ont fondé et peuplé cette terre particulièrement bénie.

« Malgré de grandes difficultés, des déceptions douloureuses, quelquefois même choquantes, l'accomplissement de ce travail aride s'est néanmoins continué avec persévérance et tenacité. Singulière anomalie des choses! En même temps que le noir cortège des contrariétés, nous arrivaient de grands sujets de consolation. Si les gardiens du logis n'ont pu suffisamment comprendre la pureté de nos motifs; s'ils n'ont pas correspondu à nos vues, combien, d'un autre côté, les co-paroissiens, dispersés un peu partout dans la Province, même aux États-Unis, ont généreusement répondu à nos appels! Ils sont venus à notre aide avec un zèle bien touchant!

Nous insérons ici trois témoignages d'appréciation d'auteurs historiens, sur les généalogies de M. François L.-Desaulniers; ces aveux, entre tant d'autres, rendant un « vibrant hommage » au héros de telles oeuvres :

a) « Votre travail devrait figurer partout, sur les rayons de nos bibliothèques, à côté de ceux des plus tenaces chercheurs. Quel magnifique complément au Dictionnaire de Mgr Tanguay! Que de documents précieux se seraient perdus sans vos patientes recherches! Comme souvenir de famille, il contient ce qu'il y a de plus cher à mon coeur, et l'un de mes délassements, dans mes ennuis et mes fatigues, sera de consulter ces pages où tant d'autres semblent vivre d'une seconde vie ». (Extrait d'une lettre de M. l'abbé Elzéar Bellemare, curé de la Baie-du-Febvre).

b) « Quel beau livre vous venez de publier! Il faut bien le reconnaître, vous faites des progrès constants dans votre carrière de généalogiste. Recevez mes plus sincères félicitations. Raisonnablement votre travail de bénédictin devrait vous être rémunérateur. Bien des paroisses envieront le sort de celle d'Yamachiche, et j'espère que l'exemple que vous donnez, par la publication de votre bel ouvrage, sera imité ». (Signé) « Votre vieil ami Nap. Caron, ptre ».

c) « Ton ouvrage, unique en son genre, est magnifique et fort précieux. En ce qui regarde ma famille, il n'y a rien à reprendre. On reconnaît le vrai mérite de ce travail, en l'étudiant. « Qui potest capere, capiat »: c'est la seule récompense à attendre des auteurs, de passer à la postérité. Ton livre fait revoir sa patrie à l'exilé; il y retrouve ceux que, ni le temps, ni l'éloignement n'ont pu effacer de son souvenir. Aussi, c'est en feuilletant que je passe, en compagnie des ancêtres et des co-paroissiens, mes plus beaux quarts d'heures de repos, ici ». (Signé) « Ton cousin Antoine-A. Lamy, Ptre ». Curé de Spencer, Mass., 28 oct. 1898.

« Au point de vue financier, poursuit de nouveau M. Desaulniers, le succès de nos publications a été presque nul et le déficit, se chiffrant à plusieurs centaines de dollars, est réel jusqu'à présent. Avant le présent volume, nous en avons déjà publié quatre

autres, sur les vieilles familles d'Yamachiche. Dans cette paroisse, la plus ancienne, la plus riche de tout le comté de St-Maurice, sait-on combien de personnes ont pris intérêt à ces publications ? Cinquante tout au plus. Par analogie, en 1901, M. Raphaël Bellemare a publié un ouvrage fort documenté, intitulé : « Les Bases de l'Histoire d'Yamachiche ». Malgré sa qualité et la modicité du prix, ce volume s'est vendu à « quarante exemplaires », dans toute la paroisse d'Yamachiche. Après une telle apathie, tirons l'échelle. Notre travail, cependant, ne pouvait pas offrir le même attrait que ceux de M. le chanoine Caron et de M. Bellemare. Il est toujours plus agréable de lire une oeuvre littéraire, historique, que des pages littéralement remplies de chiffres, de dates et de simples noms. De ces trois entreprises nous avons donc à faire la plus aride, sous tous les rapports. Car, il ne faut pas l'oublier; retracer la généalogie d'une famille, depuis les premiers temps de la colonie, c'est tout simplement citer les dates de baptême, mariage et sépulture de chaque membre dont cette famille est composée. La plus féconde imagination, le meilleur talent d'écrivain, se heurtent parfois, lorsqu'il s'agit de préciser une date. Malgré des erreurs nombreuses (qu'il est difficile de n'en pas commettre, en ce genre de travaux !), ces généalogies seront utiles à plus d'un amateur, même étranger à la région de Trois-Rivières. Et jusqu'à ce jour, si notre oeuvre n'a pas été assez bien comprise de la masse des personnes intéressées, elle le sera mieux, sans doute PLUS TARD. Car, il n'en restera pas moins, il faut l'espérer, quelques-uns seront conservés soigneusement, que l'on placera sur les rayons des bibliothèques et qu'on lira avec agrément, puisqu'ils parleront de nos toujours chers disparus ! »

Enfin, comme dernier mot, M. François L.-Desaulniers, en terminant son autobiographie, conclut en disant : « Nés d'une pensée de reconnaissance, ces tomes seront un gage d'attachement au coin de terre natale, autant qu'aux bons et fidèles amis qui continuent de l'habiter, comme à ceux du dehors. Puissent les familles dont ils referment les généalogies, ressentir une partie de la satisfaction que nous éprouvons à leur offrir le fruit de ce long travail » ! (Signé) F. L.-Desaulniers.

M. François L.-Desaulniers est décédé à Montréal, à sa résidence de la rue Beaubien, paroisse de Saint-Edouard, le 28 janvier 1913, à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé à Yamachiche, dans son lot D3 du cimetière paroissial, sous la présidence de Mgr Napoléon Caron, P.N., curé, accompagné d'une nombreuse assistance de dignitaires, de parents et d'amis. — R.I.P.

A cet illustre et célèbre historien, ainsi qu'à tous les ancêtres dont il a rappelé la mémoire dans ses oeuvres généalogiques, nous appliquons le quatrain suivant, qui a pour auteur M. Abraham Desaulniers, grand-oncle de M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instr. Publique.

« Nos aïeux ne sont plus qu'un amas de poussière,
Où le fils cherche en vain les cendres de son père;
Faible et tremblant, encore au chevet du berceau,
L'homme touche déjà la porte du tombeau ! »

c) *Notes historiques sur les Desaulniers*

Au dire de l'auteur des « Vieilles Familles d'Yamachiche » la famille Desaulniers est une des premières d'Yamachiche, puisqu'elle compte parmi ses ancêtres le fondateur de cette paroisse, Charles Lesieur, dont la filiation, en son frère Jean-Baptiste Lesieur, dit Desaulniers, en est la souche directe. Quant à l'origine française de Charles Lesieur, père, de La Rochelle, il est venu au Canada, vers 1666, en s'établissant à Batiscan en 1670, il épousait Françoise Lafond, fille d'Étienne Lafond et de Marie Boucher. Cette dernière, étant la soeur de l'illustre Pierre Boucher, Sieur de Grosbois, il va sans dire que Charles Lesieur, père, se trouvait par alliance le neveu du seigneur Pierre Boucher. Comme cette étude a été réalisée clairement dans le chapitre des « fiels », nous ne voulons pas nous répéter à ce sujet. Néanmoins, Jean-Baptiste Lesieur, qui épousa, à Batiscan, le 30 juillet 1707, Elisabeth Rivard, est l'ancêtre de la branche ou de la filiation des familles Desaulniers; qu'ils fassent précéder, ou non, leur nom comme suit: L.-Desaulniers, ou bien, Desaulniers, tout court, ils ont tous le même ancêtre commun. Chez les familles « Duchesne », ayant pour ancêtre le co-seigneur Julien Lesieur, dit Dufresne, nous ne constatons pas ce genre de distinction.

D'où vient le nom « Desaulniers » ? D'après la tradition de cette famille, il aurait été attribué d'abord à Jean-Baptiste Lesieur, fils, marié, le 12 août 1737, à Marguerite Lamy, qui vint vers cette date se fixer au nord-ouest de la Petite-Rivière, à une trentaine d'arpents, en amont de l'établissement de l'ancêtre Jean-Baptiste Bellemare, endroit, où les aulnes poussent en abondance; ses contemporains le désignaient sous le nom de « Jean-Baptiste Desaulniers ».

En nous référant de nouveau à notre illustre historien, nous apprenons que cette famille a fourni cinq députés, qui ont représenté les comtés de St-Maurice et Maskinongé :

a) François L.-Desaulniers, marié à Charlotte Dufresne, fut élu deux fois député de St-Maurice, au parlement de Québec, en 1834 et 1844. Étant cultivateur, il a habité le deuxième bien, lot 19 du cadastre officiel; il était le père d'une remarquable famille, composée entre autres de MM. les abbés François L.-Desaulniers, sous-diacre, et Isaac L.-Desaulniers, grand-vicaire, supérieur du Collège de St-Hyacinthe, de Dr Louis-Léon Desaulniers, député, de M. Antoine L. Dessaulniers, cultivateurs, marié à Adèle Beaubien, grand-père des frères Joseph-Nérée, Ant.-Alide et Léon-P. Desaulniers; il était également le père de MM. Odilon L.-Desaulniers, résidant près du village, et de Sévère L.-Desaulniers, cultivateur, résidant à la Rivière-aux-Glaïses, lot no 19, propriété actuelle de M. Jean-Bte Grenier.

b) Dr Louis-Léon L.-Desaulniers, fils du précédent, marié à Flora Merrill, fut élu, six fois, député de St-Maurice au parlement de Québec, de 1854 à 1863, et aux Communes d'Ottawa, de 1878 à 1887. Ayant sans cesse habité le village d'Yamachiche, il possédait la belle ferme, désignée par le lot 834, laquelle devint par la suite la propriété de M. Cyrilas Boucher, dont l'ancienne maison est marquée du numéro de porte : 571, rue Ste-Anne.

c) Abraham Desaulniers, avocat, marié à Marguerite Dupuis, oncle de M. Cyprien Desaulniers, fut député du comté de St-Maurice à Québec, de 1867 à 1871. Il a publié un Dictionnaire de Droit et de Procédure, en 1878.

d) François-Sévère L.-Desaulniers, avocat, marié à M.-Aglé Maher, fut député du comté de St-Maurice à Québec, de 1878 à 1886, et à Ottawa, de 1887 à 1896. *Note particulière*: Dans la famille Desaulniers, plusieurs rameaux de familles ont ajouté des surnoms à celui de Desaulniers, tels que Leblanc, Lenoir, Titiche, Pinaret, etc., pour mieux s'identifier, en raison des vingt-deux chefs de familles qui ont porté le nom « Antoine », des vingt-cinq qui ont porté le nom de « Joseph » et d'une quinzaine d'autres qui ont porté celui de « François », au cours des années 1750 à 1850.

e) Alexis L.-Desaulniers, avocat, épousa à Louiseville, M.-Ernestine Pichette, en 1862; il était le neveu de François L.-Desaulniers, marié à Charlotte Dufresne. Il fut élu député du comté de Maskinongé, à Québec, de 1867 à 1871, et à Ottawa, de 1884 à 1887.

Ainsi, se termine la biographie de celui qui s'est grandement dévoué à faire connaître l'histoire des « Vieilles Familles d'Yamachiche », source de renseignements généalogiques très appréciée de nos jours.

Professionnels et artisans

CHAPITRE XL

CELEBRITES

Cette liste des illustres personnages, issus d'Yamachiche, provient de la publication que présente le dictionnaire Larousse Canadien.

- 1 — BEAUCHEMIN, Dr Nérée, (1850-1931), médecin, poète, né à Yamachiche. Auteur de Floraisons matutinales et Patrie intime, membre de la Société Royale du Canada.
- 2 — BELLEMARE, L'abbé Elzéar, (1849-1924), historien, né à Yamachiche. Auteur de Histoire de la Baie-du-Febvre et Histoire de Nicolet.
- 3 — BELLEMARE, Raphaël, (1821-1906), avocat, homme de Lettres, publiciste, né à Yamachiche. Auteur des Bases de l'histoire d'Yamachiche et de la Famille Lesieur.
- 4 — BOUCHER, Pierre, (1622-1717), gouverneur de Trois-Rivières et seigneur de Grosbois (Yamachiche); juge royal, auteur de Histoire de la Nouvelle France.
- 5 — CARON, Charles-Olivier, (1816-1893), prélat, éducateur, né à Yamachiche. Vicaire-général, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières, 1871-1880.
- 6 — CARON, L'abbé Napoléon, (1846-1932), prélat, curé d'Yamachiche, auteur de l'Histoire d'Yamachiche et de deux Voyages sur le St-Maurice.
- 7 — DESAULNIERS, L'abbé Isaac, (1811-1868), prélat, éducateur, né à Yamachiche. Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, vicaire-général.
- 8 — DESAULNIERS, François-Sévère, (1850-1913), avocat, homme politique, écrivain, né à Yamachiche. Auteur généalogiste des Vieilles Familles d'Yamachiche.
- 9 — DESAULNIERS, Omer-Jules, (1904-1972), éducateur, Membre de l'Ordre du Mérite Scolaire, né à Yamachiche. Surintendant de l'Instruction Publique, (1948-1965).
- 10 — DUMOULIN, L'abbé Sévère-Nicolas, (1793-1853), missionnaire et auteur, né à Ste-Anne-de-Bellevue. Curé d'Yamachiche, auteur de Mission de la Rivière-Rouge.
- 11 — DUPLESSIS, Nérée LeNoblet, (1855-1926), avocat, homme politique et magistrat, né à Yamachiche. Juge de la Cour supérieure à Trois-Rivières, père de l'hon. Maurice Duplessis.
- 12 — GELINAS, L'abbé Isaac, (1828-1901), prélat, né à Yamachiche. Supérieur du Séminaire de Nicolet, vicaire-général. (Maison natale : voisine de celle d'Antoine Gérin-Lajoie, au nord-est du chemin des Petites-Terres).
- 13 — GELINAS, Evariste, (1840-1873), homme de Lettres, frère de Mgr Isaac, V.G., fils de Joseph Gélinas, un des trois fondateurs

de St-Barnabé, et beau-frère d'Antoine Gérin-Lajoie. Il fut écrivain, sous le nom de plume de « Carl Tom ». Sépulture en 1873.

- 14 — GERIN-LAJOIE, Antoine (1824-1882), avocat, écrivain, né à Yamachiche. Auteur de Jean Rivard, d'Un Canadien errant, et de Dix ans d'histoire du Canada.
- 15 — GERIN, Elzéar, (1843-1887), avocat, journaliste, homme politique, né à Yamachiche, frère d'Antoine Gérin-Lajoie. Député de St-Maurice, à Québec.
- 16 — HUBERT, Petrus, (1810-1882), notaire, né à Yamachiche. Inspecteur d'écoles, auteur d'un Manuel du Notaire.
- 17 — LORANGER, Thomas-J.-J., (1823-1885), avocat, homme politique, magistrat et écrivain, né à Yamachiche. Député de Laprairie, juge de la Cour supérieure de Richelieu. Auteur de Commentaires sur le Code civil.
- 18 — LORANGER, Ls-Onésime, (1837-1917), frère du précédent, avocat, homme politique et magistrat, né à Yamachiche. Député de Laval, à Québec, juge de la Cour supérieure.
- 19 — POTHIER, Aram, né le 26 juillet 1854, à St-Jean-Chrysostome, Châteauguay. Il fit ses études primaires à Yamachiche, où naquit son père. Il fut gouverneur de l'État américain du Rhode-Island. L'hon. Aram Pothier a manifesté beaucoup d'attachement à son Alma Mater, Yamachiche.
- 20 — RIVARD, Sévère, (1834-1888), avocat et homme politique, est né à Yamachiche (Rivière-aux-Glaises) du mariage d'Augustin Rivard-Laglanderie et de Marguerite Dufresne. L'hon. Sévère Rivard fut maire de Montréal et conseiller législatif.
- 21 — CARON, Francis, (1822-1878), avocat, homme politique et juge, est né à Yamachiche (Village-des-Caron) du mariage de François Caron et de Marguerite Lacerte; il était le petit-fils de Jean-Marie Caron. Une peinture, représentant son portrait, est exposée à l'hôtel de ville de Windsor, Ont.

PROFESSIONS LIBERALES

a) AVOCATS

Les listes suivantes témoignent hautement de l'efficacité de nos institutions d'enseignement, qui ont produit un grand nombre de personnages notables dont s'honore la paroisse d'Yamachiche. En effet, elle est le berceau de plusieurs célébrités.

Les chiffres, entre parenthèses, indiquent les anniversaires de naissance; les noms propres, qui terminent chacune de ces lignes, indiquent les parents.

- 1 — GUGY, B. C. Augustus, (1796), (Louis et Juliana Connor)
- 2 — DUFRESNE, Augustin, (1743), (Théodore et M. Desaulniers)
- 3 — LORANGER, Thomas, (1823), (Joseph et M.-Louise Dugal)
- 4 — LORANGER, Ls-Onésime, (1837), (Joseph et M.-Lse Dugal)
- 5 — LORANGER, Jos.-Maxime, (1833) (Joseph et M.-Louise Dugal)
- 6 — GERIN-LAJOIE, Antoine (1824), (Antoine et M.-Amable Gélinas)
- 7 — GERIN-LAJOIE, Elzéar, (1843), (Antoine et M.-A. Gélinas)
- 8 — BELLEMARE, Raphaël (1821), (Paul et Marguerite Gélinas)
- 9 — DESAULNIERS, Abraham, (1822), (Charles et Rosalie Caron)

- 10 — DESAULNIERS, Frs-Sévère, (1850), (François et Marg. Pothier)
- 11 — CARON, François, (1822), (François et Marguerite Lacerte)
- 12 — RIVARD, Sévère, (1834), (Augustin et Marguerite Dufresne)
- 13 — BELLEMARE, Uldéric, (1835), (Jean et Esther Gélinas)
- 14 — DUPLESSIS, Nérée, (1855), (Joseph et M.-Lse Descôteaux)
- 15 — BEAULIEU-H., Napoléon, (1848), (Joseph et Marie Vincent)
- 16 — DESAULNIERS, Dionis, (1853), (Ls-Léon et Flora Merrill)
- 17 — GELINAS, Ls-Aimé, (1851), (Raphaël et Caroline Loranger)
- 18 — DORION, Hercule, (1857), (Edmond et Emilie Boucher)
- 19 — LORANGER, Jos.-Benjamin, (1860), (James et Agathe G.-Lajoie)
- 20 — HEROUX, Evariste, (1861), (Geo-Félix et Elzire Milette)
- 21 — MEUNIER, Hector, (1863), (Thomas et Adèle Carbonneau)
- 22 — LAMOTHE, Cléophas, (1871), (Antoine et Adéline A.-Lapointe)
- 23 — LORD, Fortunat, (1879), (Ls-Adolphe et M.-Anaïs Jalbert)
- 25 — LACERTE, Henri, (1889), (Herménégilde et Marie Bournival)
- 26 — DUSSAULT, Maurice, (1921), (Philémon et Antoinette Fréchette)
- 27 — GRIMARD, Normand, (1925), (Émile et Antoinette Desaulniers)

PROFESSIONS LIBERALES

b) MEDECINS — DENTISTES — PHARMACIENS

La médecine tient une place importante dans la société, en vue de la conservation et du rétablissement de la santé. Sous un même titre, nous publions la liste des médecins, dentistes et pharmaciens :

- 1 — LORD, Emmanuel, (1810), médecin, (Jean-Baptiste et Marie Adam)
- 2 — BETTEZ, Joseph, (1818), médecin, (Jacques et Geneviève Houde)
- 3 — LACERTE, Elie, (1821), médecin, député, (Pierre et Louise Blais)
- 4 — DESAULNIERS, Ls-Léon, (1923), médecin, député, (François et Charlotte Dufresne)
- 5 — MILETTE, Alexis, (1823), médecin, (Alexis et Marie Hébert)
- 6 — RIVARD, Hercule, (1832), médecin, (Augustin et Marguerite Dufresne)
- 7 — MILETTE, Jos.-Damase, (1837), médecin, (Alexis et Marie Hébert)
- 8 — LACERTE, Narcisse, (1839), médecin, (Pierre et Louise Blais)
- 9 — FERRON, Wilbrod, (1845), médecin, (Claude et Alphée Lamy)
- 10 — FERRON, Édouard, (1850), médecin, (Claude et Alphée Lamy)
- 11 — FERRON Eugène, (1851), médecin, (Claude et Alphée Lamy)
- 12 — BELLEMARE, Maxime-Isr., (1847), médecin, (Jean et Esther Gélinas)
- 13 — MEUNIER, Pierre (1848), médecin, (Thomas et Adèle Carbonneau)
- 14 — PAGER, Elie, (1849), médecin, (Honoré et Emérence Milette)
- 15 — PAGER, Victor, (1853), médecin, (Honoré et Emérence Milette)
- 16 — LORANGER, Adélar, (1850), médecin, (James et Agathe G.-Lajoie)
- 17 — BEAUCHEMIN, Nérée, (1850), médecin, (Hyacinthe et Elzire R.-Lafliche)

- 18 — BELLEMARE, Ls-O.-Maxime, (1851), médecin, (Ignace et Marguerite Caron)
- 19 — BELLEMARE, Elisée, (1853), médecin, (Antoine et Rose Descôteaux)
- 20 — ST-JACQUES, Robert, (1856), médecin, (Jean et M.-Léonore Desrochers)
- 21 — MILETTE, Jos.-Arthur, (1859), médecin, (Norbert et Eugénie Ficher)
- 22 — TRUDEL, Aimé, (1860), médecin, (Adolphe et Zoé Héroux)
- 23 — BELLEMARE, P.-Narcisse, (1864), médecin, (Joseph et Adéline Lamy)
- 24 — BOUCHER Jos.-Adélar, 1865), médecin, (Alexis et Delphine Villemure)
- 25 — MILOT, Damien-Omer, (1865), médecin, (Paul et Elmire Bellemare)
- 26 — BELLEMARE, Alexis-N., (1867), médecin, (Antoine et Marguerite Desaulniers)
- 27 — DESAULNIERS, Eugène, (1868), médecin, (Louis-Léon et Flora Merrill)
- 28 — RICARD, Jean-Jos., (1878), médecin, (Euchariste et Thirza St-Louis)
- 29 — BELLEMARE, Dionelle, (1880), médecin, (Adrien et Sévérine Milot)
- 30 — LAMY, Evariste, (1882), médecin (Antoine et Virginie Ferron)
- 31 — BELLEMARE, Roméo-Max., (1883), dentiste, (L.-O.-Maxime et Angéline Caron)
- 32 — MILOT, Donat, 1887), médecin, (Adrien et Anna Héroux)
- 33 — BELLEMARE, Roméo-P., (1898), dentiste, (Pierre et Flora Alary)
- 34 — BELLEMARE, Armand, (1900), médecin, Elie et Stéphanie Meunier)
- 35 — BELLEMARE, Alphonse, (1900), dentiste, (Agapit et Hermine Gélinas)
- 36 — LACERTE, Chs-Emile, (1902), médecin, (Ernest et Oliva Béland)
- 37 — ALARY, Bruno, (1907), médecin, (Alide et M.-Anne Dorion)
- 38 — ALARY, Valmore, (1909), dentiste, (Alide et M.-Anne Dorion)
- 39 — BELLEMARE, Maurice, (1909), médecin, (Pierre et Flora Alary)
- 40* — LAMY, Paul, (1912), médecin, (Thomas et M.-Louise Gendron)
- 41 — BELLEMARE, Joachim, (1913), médecin, (Elle et Stéphanie Meunier)
- 42 — BELLEMARE, Bertrand, (1916), médecin, (Pierre et Flora Alary)
- 43 — BELLEMARE, Fernand, (1917), médecin, (Gustave et Antoinette Duchesne)
- 44 — BELLEMARE, Marcel, (1925), médecin, (Gustave et Antoinette Duchesne)
- 45 — LAMY, Gaston, (1928), pharmacien, (Ida et Aurore Milot)
- 46 — VILLEMURE, Bruno, (1931), médecin, (J.-Sylvio et Donia Abran)
- 47 — BELLEMARE, Jean-Luc, (1933), médecin, (Jos.-Edgar et Blanche Marcotte)
- 48 — BELLEMARE, Philippe, (1908), denturologiste, (Agapit et Hermine Gélinas)

Note : Nous offrons nos hommages de félicitation et de reconnaissance au Dr Paul Lamy, qui exerce la fonction de médecin avec un remarquable dévouement, en cette paroisse, depuis le 8 septembre 1943.

PROFESSIONS LIBERALES

c) NOTAIRES

Après avoir terminé leurs études primaires, à Yamachiche, les jeunes gens, désireux d'entreprendre leur cours classique, se dirigeaient généralement, de 1810 à 1860, au Collège de Nicolet. Au cours de cette époque, on relève une liste de 104 étudiants qui fréquentaient cette institution, alors que le collège de Trois-Rivières n'existait pas encore.

- 1 — LORANGER, Joseph, (1782), (Claude et Marguerite Mélançon)
- 2 — HUBERT, Petrus, (1810), (Pierre et Catherine Grenier)
- 3 — MILOT, Frédéric, (1818), (Pierre et Pélagie Lesieur)
- 4 — MILOT, pierre, (1820), (Joseph et Judith Gélinas)
- 5 — DESAULNIERS, Léonard, (1820), (Antoine-Frs et Suzanne Gervais)
- 6 — CARBONNEAU, Moïse, (1824), (François et Luce Bellemare)
- 7 — BOUCHER, Léger, (1825), (Ignace et Marie Massé)
- 8 — BELLEMARE, Onésime, (1829), (Jean et Esther Gélinas)
- 9 — BELLEFEUILLE, Frs-Xavier, (1831), (Frédéric et Scholastique Auger)
- 10 — MILOT, Jules, (1837), (Pierre et Joseph Desaulniers)
- 11 — HUBERT, Pierre-Léger, (1838), (Petrus et Appolline Dufresne)
- 12 — GELINAS, Narcisse, (1839), (Michel et M.-Anne Déziel)
- 13 — LORD, Ls Adolphe., (1845), (Léandre et Adrienne Parmentier)
- 14 — MILOT, Ls Adolphe, (1865), (Adolphe et Dorimène Caron)
- 15 — DESAULNIERS, Hector, (1866), (Louis et Eloïse Pothier)
- 16 — BELLEMARE, Odilon, (1869), (Antoine et Marguerite Desaulniers)
- 17 — DESAULNIERS, J.-E.-Henri, (1873), (Ls-Léon et Flora Merrill)
- 18 — DESAULNIERS, Alfred, (1884), (Alexis et Delia Houle)
- 19 — BELLEMARE, Adélar, (1886), (Agapit et Hermine Gélinas)
- 20 — GONNEVILLE, Lucien, (1894), (Joseph et Adèle Gélinas)
- 21 — GUILLEMETTE, Paul, (1926), (Alfred et Mélanie Guay)
- 22 — MILOT, Charles, (1930), (Hector et Aurore Panneton)
- 23 — FERRON, Bertrand, (1952) (Raymond et Marie-Laure Bellemare)

PROFESSIONS LIBERALES

d) ARCHITECTES — SCULPTEURS

C'est à l'école d'architecture d'Alexis Milette et, plus tard, à celle des frères Héroux que s'est formé le nombre surprenant d'architectes et autres artisans en construction. Ils furent non seulement des constructeurs d'églises, mais aussi les principaux responsables des magnifiques anciennes maisons du village d'Yamachiche, si solidement et richement construites. Leur architecture évoque le style à dentelle, qui orne gracieusement les frises des toitures et les encadrements des ouvertures. Pour de plus amples renseignements, le lecteur est invité à lire, dans ce livre d'histoire-ci, la biographie d'Alexis Milette, architecte, et l'historique de la « Boutique des Héroux ».

- 1 — GAUTHIER, Amable, (1792), architecte, (Antoine et M.-Joseph Girardin)

- 2 — MILETTE, Alexis, (1793), architecte, (Joseph et Judith Leblanc)
- 3 — HEROUX, Joseph, (1831), architecte, (Georges et Antoinette Bellemare)
- 4 — HEROUX, Geo.-Félix, (1833), architecte, (Georges et Antoinette Bellemare)
- 5 — MILETTE, Elie, (1839), architecte, (Michelle et Sophie Héroux)
- 6 — GAUTHIER, Ls-Zéphirin, (1842), architecte, (Amable et Euphrosine Gendron)
- 7 — MILETTE, Thomas, (1844), architecte, (Pierre et Sophie Trudel)
- 8 — MILETTE, Napoléon, (1846), architecte, (Michel et Sophie Héroux)
- 9 — BELLEMARE, Damien, (1848), architecte, (Jean-Marie et Geneviève Loranger)
- 10 — FOUCHER, Philippe, (1841), architecte, (Joseph et Antoinette Bellemare)
- 11 — BETTEZ, Joseph, (1842), architecte, (Godefroy et Eudocite Gélinas)
- 12 — LAMY, Thomas, (1845), arch.-entrepreneur, (Joseph et M.-Rose Caron)
- 13 — HEROUX, Victor, (1856), arch.-sculpteur, (Joseph et Sophie Lord)
- 14 — HEROUX, Albert, (1856), arch.-sculpteur, (Geo.-Félix et Elzire Milette)
- 15 — HEROUX, Edmond, (1865), arch.-sculpteur, (Geo.-Félix et Elzire Milette)
- 16 — HEROUX, Arthur, (1869), Arch.-comptable, (Geo.-Félix et Elzire Milette)
- 17 — HEROUX, Joseph, (1872), architecte, (Frédéric et M.-Anne Pellerin)
- 18 — GELINAS, Léopold, (1860), architecte, (Ls-Evariste et Joséphine Dupont)
- 19 — CARBONNEAU, Aimé, (1857), sculpteur, (Joseph et Julie Héroux)
- 20 — MILETTE, Octave, (1861), sculpteur, (Norbert et Eugénie Picher)
- 21 — MILETTE, Joseph, (1870), architecte, (Onésime et Luce Gélinas)
- 22 — MILOT, Georges, (1895), architecte, (Adrien et Anna Héroux)

e) INGENIEURS CIVILS ET FORESTIERS

Dans l'optique de l'énumération des professionnels et artisans, originaires de cette paroisse, il convient de citer les noms des hommes qui se sont spécialisés en génie civil et autres, ayant reçu une formation scientifique et technique, les rendant aptes à diriger certains travaux ou administration importante. Nous les identifions succinctement comme suit :

- 1 — HEROUX, Joseph, (1872), ingénieur civil, (Joseph et Elisabeth Crépeau)
- 2 — MILOT, Adélar, (1882), ingénieur civil, (Adrien et Anna Téroux)
- 3 — DESAULNIERS, Eugène, (1894), ingénieur civil, (Philippe et Oliva Hubert)
- 4 — LAMBERT, Zéphirin, (1890), ingénieur civil, (Edmond et Herminie Gélinas)

- 5 — MILOT, Camille, (1892), ingénieur civil, (Denis et M.-Anne Duplessis)
- 6 — DELISLE, Alide, (1898), ingénieur civil, (Georges et M.-Louise Héroux)
- 7 — BOUCHER, Germain, (1913), ing.-arpenteur, (Joseph et Emma Gauthier)
- 8 — BELLEMARE, Toussaint, (1915), ingénieur civ., (Gustave et Ant. Duchesne)
- 9 — MAILLETTE, Origène, (1921), ingénieur, civil, (Eugène et Antonia Gignac)
- 10 — MEUNIER, Rémi, (1933), ingénieur forestier, (Ozanie et Louise Beaulieu)
- 11 — GAUTHIER, Roch, (1941), ingénieur civil, (Paul Gauthier et Thérèse Ferron)

f) AGRONOMES

Bon nombre de fils de cultivateurs ont fréquenté des écoles d'agriculture, mais nous ne pouvons en citer que quatre qui se sont spécialisés en science agronomique :

- 1 — GELINAS, Armand, (1897), (Arthur et Elzire Boucher)
- 2 — BELLEMARE, Joseph, (1907), (Elie et Stéphanie Meunier)
- 3 — BELLEMARE, Bruno, (1911), (Elie et Stéphanie Meunier)
- 4 — MEUNIER, Joachim, (1908), (Hilarion et M.-Aurore Gélinas)

g) INSPECTEURS AGRICOLES EN INDUSTRIE LAITIÈRE

- 1 — GELINAS, Henri, (1876), insp. de beurrerie, (Charles et Emma Gérin)
- 2 — BELLEMARE, Camille, (1896), insp. de beurrerie, (Elie et S. Meunier)

h) NOS DÉPUTÉS

Comme on le constate, ce tableau met sous nos yeux la liste des députés issus de la paroisse d'Yamachiche. Ils appartiennent à la pléiade des jeunes hommes de talents qui ont laissé leur marque aux législatures provinciale et fédérale. Leurs noms mémorables méritent d'être gravés dans les annales de notre histoire locale, qui les a vus naître, grandir et triompher.

Quelques notions préliminaires aideront nos lecteurs à mieux apprécier ce relevé d'anciens citoyens, qui se sont illustrés sur la scène politique. Depuis 1760, nous sommes sous la Domination anglaise; c'est seulement à compter de 1791 que nous avons le droit d'élire des députés pour nous représenter dans le gouvernement. De 1792 à 1830, le comté de Saint-Maurice s'étendait du comté de Berthier à celui de Batiscan, mais il avait le droit d'élire deux députés à l'Assemblée Législative. A la suite de l'établissement du comté de Champlain, en 1830, et celui de Maskinongé, en 1853, les électeurs du comté de Saint-Maurice n'élisent plus qu'un seul député pour chacun des deux gouvernements.

- 1 — RIV.-DUFRESNE, Augustin, né en 1743, député de 1792 à 1796, fils de Joseph.
- 2 — CARON, Michel, né en 1763, député de 1808 à 1814, fils de Michel.

- 3—CARON, François, né en 1766, député de 1810 à 1816, fils de Michel.
- 4—CARON, Charles, né en 1768, député de 1824 à 1830, fils de Michel.
- 5—GUGY, Louis, né en 1770, député de 1809 à 1816, fils de Barthélemy.
- 6—DESAULNIERS, François, né en 1785, député de 1835 à 1844, fils de Charles.
- 7—LACERTE, Dr Elie, né en 1821, député de 1875 à 1878, fils de Pierre.
- 8—DESAULNIERS, Abraham, né en 1822, député de 1867 à 1871, fils de Charles.
- 9—DESAULNIERS, Dr Ls-Léon, né en 1823, député de 1854 à 1863, fils de François.
- 10—LORANGER, Thomas, né en 1823, député de 1854 à 1864, fils de Joseph.
- 11—LAJOIE, Charles, né en 1824, député de 1863 à 1867, fils d'André.
- 12—RIVARD, Sévère, né en 1834, Cons. Législatif, fils d'Augustin.
- 13—LORANGER, Ls-Onésime, né en 1837, député de 1875 à 1882, fils de Joseph.
- 14—GERIN-LAJOIE, Elzéar, né en 1843, député de 1871 à 1875, fils d'Antoine.
- 15—DESAULNIERS, François-S., né en 1850, député 1878 à 1886, fils de François.
- 16—DUPLESSIS, Nérée, né en 1855, député de 1886 à 1900, fils de Joseph.
- 17—DELISLE, Georges, né en 1857, député de 1908 à 1919, fils d'Augustin.
- 18—LEBLANC, Etienne, acadien, baptisé à Yamachiche, le 10 septembre 1767, fils d'Augustin et de Françoise Hébert; il fut député de St-Maurice de 1814 à 1816, et juge de paix à Trois-Rivières.
- 19—GAGNON, J.-Willie, né en 1879, député de 1927 à 1929, fils de Nérée.

i) NOS JOURNALISTES

En poursuivant notre classification, nous nous devons de présenter au lecteur une autre catégorie d'hommes publics, de haute culture, à l'esprit critique et aux connaissances philosophiques approfondies. En comparant le journal actuel avec celui du XIXe siècle, l'on ne peut manquer d'observer l'immense progrès qu'il s'est fait, sous maints rapports. En somme, le journalisme se développe constamment et offre aux abonnés une source de renseignements indispensables, malgré une forte réclame commerciale. La véritable source profonde et inépuisable, à laquelle s'abreuve le peuple, est encore l'encre de la presse. Nous estimons que notre province doit être fière de sa presse, en raison de son excellente efficacité. Des quelque soixante-cinq journaux trifluviens publiés, depuis 1817, que Trois-Rivières a vus naître et disparaître, deux seulement, bien français, durent encore : Le Bien Public et Le Nouvelliste.

Si l'on considère Ludger Duvernay, le « Père » du journalisme trifluvien, l'histoire dit beaucoup de bien de l'hon. Elzéar Gérin, yamachichoïis qu'elle place au premier rang des célèbres jour-

nalistes de son siècle, et qui fut l'un des fondateurs du journal « Le Constitutionnel », rédacteur du « Journal de Québec », puis de la « Minerve ». En rappelant la mémoire de nos éminents journalistes, issus d'Yamachiche, nous serons sans doute justifiés de leur associer notre sympathique mémorialiste, Omer Héroux, né à St-Barnabé en 1876, néanmoins, qui compte une lignée de six ancêtres natifs d'Yamachiche.

Voici la liste des principaux :

- 1 — BELLEMARE, Raphaël, (1821), (Paul et Marguerite Gélina)
- 2 — DESAULNIERS, Abraham, (1822), (Charles et Rosalie Caron)
- 3 — GERIN-LAJOIE, Antoine, (1824), (Antoine et Amable Gélina)
- 4 — GELINAS, Evariste, (1840), (Joseph et Théotiste Beaulieu)
- 5 — GERIN-LAJOIE, (1843), (Antoine et M.-Amable Gélina)
- 6 — HEROUX, Omer, (1876), (Dollard et Adélaïde Nault)
- 7 — GAGNON, J.-Willie, (1881), (Ernest et Gilde Lamy)
- 8 — FERRON, René, (1934), (Alphonse et Germaine Dauphin).

N.B. : Au mois d'août 1964, M. René Ferron, journaliste, était promu à la gérance de la rédaction du Le Nouvelliste. La paroisse d'Yamachiche se dit heureuse de cette nomination et tient à féliciter ce professionnel, dont le talent et le mérite honorent ses concitoyens.

j) TELEGRAPHISTES, nés à Yamachiche

En 1865, le télégraphe, nouvelle invention, faisait son apparition à Yamachiche, au Bureau de Poste, tenu par le Dr Elie Lacerte. Plus tard, vers 1879, la station de télégraphe fut transférée à la gare du Pacifique Canadien, dont M. Casimir Nault fut vraisemblablement le premier opérateur. En excluant ce dernier, nous relevons sept télégraphistes originaires d'Yamachiche, dont voici la liste :

- 1 — BELLEFEUILLE, Emmanuel, (1841), (Joseph et Emilie Gélina)
- 2 — DUCHESNE, Alide, (1883), (Sévère et Albina Lacerte)
- 3 — DUCHESNE, Raoul, (1884), (Sévère et Albina Lacerte)
- 4 — GRIMARD, Emile, (1896), (Prosper et Rébecca Ferron)
- 5 — GRIMARD, Réal, (1904), (Prosper et Octavie Brisson)
- 6 — GRIMARD, Marius, (1907), (Prosper et Octavie Brisson)
- 7 — MILOT, Henri-Paul, (1919), (Henri et Phébé Bourassa)

k) TELEPHONISTES

La première ligne téléphonique fut établie dans la région, au printemps de 1888, et au mois d'août de la même année, Mlle Agnès Bellefeuille prenait la direction du central téléphonique, comme opératrice, malgré le petit nombre d'abonnés. En 1904, M. Aimé Drew est désigné gardien du Téléphone Bell. Dans un ancien annuaire téléphonique, en date de décembre 1910, on retrouve les abonnés suivants : Aimé-W. Drew, Eugène Meunier, Hôtel Benoît, Couvent C.N.D., Dionis Descôteaux, Héroux et Bellemare, Eugène Lesieur, Adrien Milot, Philippe Villemure, Banque Provinciale. Depuis son inauguration, à Yamachiche, les opératrices responsables de la succursale de cette localité se limitent à quatre seulement :

- 1 — BELLEFEUILLE, Mlle Agnès, (1839), opératrice, (Luc et M. Anne Girardin)
- 2 et 3 — LACERTE, Mlles Angéline et Joséphine, opératrices-conjointes : (1911-61).
- 4 — GUILLEMETTE, Mlle Thérèse, opératrice, avec 30 ans de service.

L) MAITRES DE POSTE, depuis 1763

- 1 — RIVARD-L., Jean-Bte, (1763-84), fils de Julien et d'Elisabeth Dufresne.
- 2 — LORD, Jean, (1784-1816), fils de Jean-Bte et de Madeleine Comeau.
- 3 — BETTEZ, Jacques, (1817-1837), fils de Jacob et de Geneviève Labarre.
- 4 — HUBERT, Petrus, (1837-1850), fils de Pierre et de Catherine Grenier.
- 5 — RICHER-LAFLECHE, Modeste, (1850-1857), fils d'Abraham et Elisabeth Bettez.
- 6 — LACERTE, Dr Elie, (1857-1868), fils de Pierre et de Louise Blais.
- 7 — BELLEMARE, Me Odilon, (1893-1897), fils d'Antoine et Marg. Desaulniers.
- 8 — DESCOTEAUX, Arthur, (1897-1912), fils de Maxime et de M. Emma Milot.
- 9 — MEUNIER, Albéric, (1912-1922), fils de Thomas et d'Évelina Milot.
- 10 — DESCOTEAUX, Arthur, (1922-1934), fils de Maxime et d'Emma Milot.
- 11 — BEAUCHEMIN, Germain, (1934-1956), fils de Dr Nérée Beauchemin.
- 12 — KEMP, Mme Gérard, née Antonio Guillemette, (1956...) fille d'Alfred.

NOS ENSEIGNANTS DE CARRIERE

Faire oeuvre d'éducation, c'est travailler à édifier des âmes, à former des citoyens utiles à la patrie. A cette fin, dès l'établissement du Département de l'Instruction Publique, dont le premier surintendant fut le Dr J.-B. Meilleur, il est dit que le gouvernement d'alors payait les frais d'éducation aux jeunes gens dans le but d'en faire d'excellents enseignants. Un siècle, plus tard, cette même institution scolaire favorisait l'emploi de maître d'écoles laïcs, en subventionnant largement les commissions scolaires. Malgré tout, nous ne relevons, dans toute l'histoire de notre localité que 77 professeurs des deux sexes qui ont fait carrière dans l'enseignement, pendant une durée d'au moins quinze ans, jusqu'à l'an 1972. Dans la publication de la présente liste, nous passons sous silence les décorations d'ordre scolaire, ainsi que certaines fonctions que plusieurs ont occupées, au cours de leur mission.

a) INSTITUTRICES

- 1 — BEAULIEU, Elisabeth, (1806), fille d'Antoine et Elisabeth Leblanc.
- 2 — BEAULIEU, Mme Jean, née Tharsile Pothier, (1815), fille de Joseph.
- 3 — BEAULIEU, Victoire, (1824), fille d'Antoine et Elisabeth Leblanc.

- 4 — MINEAU, Emilie, (1851), fille de Thomas et Geneviève Doucet.
- 5 — BOURASSA, Antoinette, (1899), fille d'Elie et Mérélice Grenier.
- 6 — CARBONNEAU, Elodia, (1898), fille de Joseph et Anny Milot.
- 7 — CARBONNEAU, Cécile, (1901), fille de Joseph et Anny Milot.
- 8 — HEROUX, Marie-Claire, (1903), fille d'Omer et Clara Delisle.
- 9 — CARBONNEAU, Laurette, (1905), fille de Joseph et Anny Milot.
- 10 — BELLEMARE, Cécile, (1905), fille de Luc et Caroline Bournival.
- 11 — FERRON, Emilie, (1908), fille de Forest et Laura Lesage.
- 12 — GAUTHIER, Marie-Berthe, (1911), fille de Honorius et Etouilda Lesieur.
- 13 — BELLEMARE, Laurette, (1912), fille d'Ernest et Edouardina Milot.
- 14 — LAMY, Antoinette, (1901), fille de Thomas et M.-Louise Gendron.
- 15 — LAMY, Florence, (1912), fille de Thomas et M.-Louise Gendron.
- 16 — FERRON, Lucie, (1912), fille de Forest et Laura Lesage.
- 17 — LAMY, Cécile, (1912), fille de Majorique et Anna Girardin.
- 18 — GIGNAC, Rachel, (1913), fille d'Alexandre et Antoinette Lamy.
- 19 — FERRON, Laurette, (1915), fille d'Omer et Anna Lamy.
- 20 — BELLEMARE, Alphonsine, (1916), fille d'Origène et Alexina Bellemare.
- 21 — MAILLETTE, Flore, (1919), fille d'Eugène et Antonia Gignac.
- 22 — DUCHESNE, Lucille, (1921), fille de Raoul et Berthe Gauthier.
- 23 — DESAULNIERS, Madeleine, (1924), fille d'Arthur et Eva Milot.
- 24 — HEROUX, Jacqueline, (1925), fille de Clovis et Berthe Bellemare.
- 25 — GARCEAU, Rita, (1926), fille d'Hervé et Léonie Matteau.
- 26 — SAMSON, Marielle, (1927), fille de Nazarias et Anna-Maria Gélinas.
- 27 — BELLEMARE, Ruth, (1928), fille d'Adélarde et Florentine Boucher.
- 28 — BERGERON, Luce, (1928), fille de Gérard et Florence Gélinas.
- 29 — MEUNIER, Thérèse, (1929), fille d'Ozanie et M.-Louise Beau lieu.
- 30 — RICARD, Rita, (1930), fille de Donat et Maria Lord.
- 31 — BELLEMARE, Lucette, (1934), fille de Jos.-Edgar et Blanche Marcotte.
- 32 — LESIEUR, Lise, (1935), Robert et Alma Bourassa.
- 33 — GARCEAU, Louissette, (1936), fille d'Hervé et Léonie Matteau.
- 34 — HEROUX, Louise, (1936), fille de Clovis et Berthe Bellemare.
- 35 — BELLEMARE, Marguerite, (1938), fille de Robert et Thérèse Desaulniers.
- 36 — BELLEMARE, Lise (1939), fille de Paul-Emile et Simone Fréchet.
- 37 — FERRON, Aline, (1940), fille d'Alphonse et Germaine Dauphin.
- 38 — GELINAS, Solange, (1941), fille de François et Simone Bellemare.
- 39 — GELINAS, Carmen, (1942), fille de François et Simone Bellemare.
- 40 — ISABELLE, Jeanne, (1944), fille de Philias et Eliane Desaulniers.

b) INSTITUTEURS

- 41 — HUBERT, Petrus, (1810) « Inspecteur, E.P. », Pierre et Catherine Desaulniers.

- 42 — DESAULNIERS, Victor, (1872), « Conseiller D.I.P. », Philippe et O. Hubert.
- 43 — GIRARDIN, Emile, (1895), « Inspecteur E.P. », Dionis et Flora Lamothe.
- 44 — LAPOINTE, Donat, (1900), « Inspecteur E.P. », Napoléon et Anna Lemire.
- 45 — DESAULNIERS, O.-Jules, (1904), « Surintendant du D.I.P. », Antoine et Jos. Beaudoin.
- 46 — GELINAS, Paul, (1815), fils de Louis et Théotiste Gélinas.
- 47 — LAMY, Adolphe, (1835), fils de Luc et Pélagie Desaulniers.
- 48 — BELLEFEUILLE, Louis, (1840), fils de Frs-Antoine et Joseph Robitaille.
- 49 — GELINAS, Onésime, (1843), fils d'Edouard et Antoinette Lapointe.
- 50 — DESAULNIERS, Joseph, (1876), fils de Philippe et Oliva Hubert.
- 51 — CARBONNEAU, Théobald, (1900), fils de Joseph et Anny Milot.
- 52 — CARBONNEAU, Arthur, (1902), fils de Joseph et Anny Milot.
- 53 — DESAULNIERS, La-Philippe, (1902), fils de Dionis et Lucinda Bellemare.
- 54 — PAQUIN, Armand, (1903), fils de Joseph et Marie Berthiaume.
- 55 — DESAULNIERS, Roméo, (1903), fils d'Amédée et Octavie Lesieur.
- 56 — DESROCHERS, Geo.-Etienne, (1906), fils de Majorique et M.-Louise Vaillancourt.
- 57 — DESCOTEAUX, Maurice, (1907), fils d'Arcadius et Eléonore Gendron.
- 58 — PELLERIN, J.-Alide, (1909), fils de Philiias et Smérelde Garceau.
- 59 — LESIEUR, Dominique, (1912), fils de Charles et Corinne Proulx.
- 60 — HOULE, Germain, (1914), fils de Raoul et Eugénie Bourassa.
- 61 — CARBONNEAU, Rémi, (1914), fils d'Antonio et Emma Duchesne.
- 62 — LACERTE, Armand, (1915), fils de Jos.-Francis et Laura Lesieur.
- 63 — VILLEMURE, Expédit, (1915), fils d'Adrien et Lucinda Houle.
- 64 — DESAULNIERS, Léo, (1917), fils d'Arthur et Eva Milot.
- 65 — DUCHESNE, Paul, (1919), fils de Raoul et Berthe Gauthier.
- 66 — MAILLETTE, Renaud, (1922), fils d'Eugène et Antonia Gignac.
- 67 — GENDRON, Luc, (1924), fils de Joseph et Annette Desaulniers.
- 68 — GADBOIS, Jules, (1927), fils de Donat et M.-Anna Clément.
- 69 — LAMY, Jacques, (1928), fils d'Arthur et Gracia Desaulniers.
- 70 — DUCHESNE, Jean, (1929), fils de Raoul et Berthe Gauthier.
- 71 — MEUNIER, Richard, (1931), fils d'Ozanie et M.-Louise Beaulieu.
- 72 — MEUNIER, Lucien, (1931), fils d'Ozanie et H.-Louise Beaulieu.
- 73 — GELINAS, Paul, (1939), fils de Joseph et Cécile Paillé.
- 74 — GIROUX, Roger, (1939), fils d'Adrien et Marguerite Gauthier.
- 75 — MILOT, Jacques, (1939), fils d'Henri et Laurette Ricard.
- 76 — DESAULNIERS, Léo-Paul, (1941), fils de Camille et M.-Anna Bellemare.
- 77 — BELLEMARE, Normand, (1941), fils de Thomas et Florence Pellerin.
- 78 — DESAULNIERS, Gabriel, (1944), fils d'Aimé et Simone Milot.

INFIRMIERES et AUXILIAIRES

- 1—MILOT, Berthe, (1890), fille de M. et Mme Denis Milot.
- 2—LESIEUR, Antoinette, (1906), fille de M. et Mme Avila Lesieur.
- 3—DESCOTEAUX, Lucienne, (1889), fille de M. et Mme Arthur Descôteaux.
- 4—BOUCHER, Béatrice, (1908), fille de M. et Mme Adjutor Boucher.
- 5—GENDRON, Marie-Berthe, (1910), fille de M. et Mme Joseph Gendron.
- 6—BELLEMARE, Rollande, (1913), fille de M. et Mme Gustave Bellemare.
- 7—ST-LOUIS, Berthe, (1918), fille de M. et Mme Omer St-Louis.
- 8—MILOT, Rita, (1919), fille de M. et Mme Lucien Milot.
- 9—BELLEMARE, Cécile, (1924), fille de M. et Mme Ernest Bellemare.
- 10—GELINAS, Véronique, (1924), fille de M. et Mme Philias Gélinas.
- 11—GRENIER, Hélène, (1927), fille de M. et Mme Jean-Baptiste Grenier.
- 12—VILLEMURE, Thérèse, (1929), fille de M. et Mme Fernando Villemure.
- 12b—BELLEMARE, Aline, (1929), fille de M. et Mme Odilon-A. Bellemare.
- 13—GELINAS, Gertrude, (1930), fille de M. et Mme Fernand Gélinas.
- 14—GELINAS, Claire, (1930), fille de M. et Mme Emery Gélinas.
- 15—GRENIER, Louise, (1932), fille de M. et Mme Jean-Baptiste Grenier.
- 16—BERGERON, Madeleine, (1932), fille de M. et Mme Gérard Bergeron.
- 17—MILOT, Louise, (1936), fille de M. et Mme Pierre-O. Milot.
- 18—LESIEUR, Pauline, (1939), fille de M. et Mme Amédée Lesieur.
- 19—LEMIRE, Rachel, (1939), fille de M. et Mme Raoul Lemire.
- 20—MILOT, Monique, (1940), fille de M. et Mme Pierre-O. Bilot.
- 21—VILLEMURE, Reine, (1943), fille de M. et Mme Sylvio Villemure.
- 22—VAILLANCOURT, Thérèse, (1944), fille de M. et Mme Henri Vaillancourt.
- 23—PELLERIN, Nicole, (1944), fille de M. et Mme J.-Armand Pellerin.
- 24—DESAULNIERS, Lorraine, (1946), fille de M. et Mme Bruno Desaulniers.
- 25—LAMY, Hélène, (1946), fille de M. et Mme Raoul Lamy.
- 26—MILETTE, Lise, (1947), fille de M. et Mme Lionel Milette.
- 27—MILOT, Claudette, (1948), fille de M. et Mme Roméo Milot.
- 28—FERRON, Marie-Andrée, (1948), fille de M. et Mme Raymond Ferron.
- 29—LAFERRIERE, Lise, (1948), fille de M. et Mme Réal Laferrière.
- 30—PELLERIN, Pauline, (1949), fille de M. et Mme Irénée Pellerin.

- 31 — FERRON, Thérèse, (1950), fille de M. et Mme René Ferron.
 32 — MILOT, Céline, (1950), fille de M. et Mme Léo Milot.
 33 — LAMIRANDE, Louise, (1950), fille de M. et Mme Donat Lamirande.
 34 — PELLERIN, Lucie, (1956), fille de M. et Mme Maurice Pellerin.

Note : Les oublis de noms et les erreurs d'anniversaires de naissance sont involontaires, veuillez nous en excuser, s'il vous plaît; ces renseignements proviennent directement des recensements paroissiaux.

ARTISANS — NEGOCIANTS — JOURNALIERS

L'industrie autonome comprend la classe des travailleurs indépendants stables : artisans et commerçants. Cette liste dressée d'après les statistiques paroissiales et l'appel aux souvenirs peut fort bien être incomplète, malgré toute l'attention que nous y avons apportée. Elle couvre généralement les XIX et XXe siècles.

1) AGRONOMES : Le premier bureau d'agronomes du comté de St-Maurice fut ouvert à Trois-Rivières par le Ministère de l'Agriculture, le 1er janvier 1919. Mais ce bureau fut transféré à Yamachiche, le 1er mai 1921, où il existe encore. La liste des agronomes qui ont tenu leur bureau en cette localité s'établit comme suit : MM. Henri Cloutier, de 1919 à 1922; J.-A. Parenteau, de 1922 à 1932; L.-G. Pelletier, de 1932 à 1934; Ths-Eugène Boivin, de 1934 à 1948; Joseph Hudon, de 1948 à 1949; Germain Bourassa, de 1949 à 1951; Donald Lesage, de 1949 à 1976; Fernand De Ladurantaye, de 1952 à 1970; Gérard Champoux, de 1944 à 1947, à temps partiel.

2) AUBERGISTES, HOTELIERS : Louis Bettez, La Boulangette, Louis Héroux, Olivier Lesieur, Louis Duchesne, Odilon Lesieur, Trefflé Delisle, Napoléon Benoit, Arthur Boulanger, Euchariste Vaillancourt, Aimé Drew, Nérée Beaudoin, Norbert Paquin, Xavier Labonne, Avila Lesieur, Jules Sauthier, Georges Bazinet.

3) COIFFEURS : Sévère Thisdel, Napoléon Benoit, La-Georges Duchesne, Joseph Gendron, Arthur Boulanger, Donat St-Pierre, Josaphat Canuel, André Gendron, Arthur Côté, Louis Lamy, André Trudel.

4) BEURRIERS-FROMAGERS : Napoléon Rocheleau, Henri Gélinas, Adrien Milot, Dionis Villemure, Fortunat Côté, Hormidas Boisvert, Arthur Bourassa, Zoël Bourassa, Hercule Bourassa, Eugène-H. Bourassa, Eugène-P. Bellemare, Noé Milot, Alphonse Milot, Adélarde Milot, Arthur Milot, Léonard Milot, Désiré et Gédéon Milot, Ovila Gendron, Joseph Grenier, Ulric Paillé, Freddy Desaulniers, Albert Damphousse, Alphonse Gélinas, Jean-Chs Desaulniers, Maurice-N. Bourassa.

5) BIJOUTIERS : P.-Napoléon Samson, François Gérin-Lajoie, Amédée Gérin-Lajoie, Joseph-H. Gélinas, Charles-H. Gélinas, Dionel Gélinas, Jérôme Lampron.

6) BOUCHERS : Rémi Lord, Louis Samson, Honoré Beaudoin, Edmond Isabelle, Hercule Lacerte, Ignace Bellemare, Louis Beaudoin, Arthur Lacerte, Elphège Lord, Omer Pellerin, Adélarde Boulanger, Adélarde Bettez, Xavier Labonne, James Heatcoat, Maxime Milot, Eugène-P. Bellemare, Eugène-J. Bellemare, Freddy Diamond, Ernest-S. Desaulniers, Irénée Garceau, Emile Pellerin, Georges Carbonneau, Achille Trahan, François et Réjean Gélinas.

7) **BOULANGERS**: Edouard Bellemare, Benjamin Loranger, Célestin Loranger, Célestin St-Louis, Georges Lesieur, Alide-A. Lesieur, Pierre-J. Bellemare, Arthur-R. Pellerin, Victor Descôteaux, Urbain Levasseur, Avila Levasseur, Albert Carbonneau, Odilon Milot, Henri Guay, Albert Ricard, Ephrem Desaulniers, François Paillé, Borromée Isabelle, Antonio Isabelle, Euclide Houle, Pierre-N. Bellemare, Georges Milot, Richard Milot, Adrien Giroux, Lucien Trahan, Donat St-Pierre, Joseph Pelletier, Joseph-G. Milot.

8) **BRIQUETEURS-MAÇONS-PLATRIERS**: Joseph Duchemin, Zéphirin Duchemin, Zéphirin Gélinas, Raphaël Gélinas, Alphonse Robidas, Raphaël Robidas, François Robidas, Thomas Robidas, Evariste Boucher, Olivier Gadbois, Arthur Gadbois, Ovide Milot, Omer Desaulniers, Elie Bergeron, Alfred Bergeron, Victor Benoît, Maurice Buisson.

9) **CANTONNIERS**: Aimé Héroux, Charles Lesieur, Odilon-Ma. Milot, Antonio-S. Vaillancourt, Omer Pellerin, Edmond Lord, Joseph-J. Lamirande, J.-Paul Noël, Marius Trudel. **OPÉRATEURS DE LA GRATTE**: Alfred Buisson, Joseph Boulanger, Bruno Paillé, Raoul Lemire. **OPÉRATEUR DU ROULEAU À VAPEUR**: Joseph Ferron.

10) **CHARRETIERS-CAMIONNEURS-TAXIS**: Olivier Lesieur, Stephen Proulx, Moïse Poulin, Olivier Bellemare, Onésime Dufresne, Onésime Ricard, Joseph Garceau, Ernest Brière, Ernest Guillemette, Pierre Lesieur, Clément Roy, Onésime Bellemare, Pierre Descôteaux, Ovilla Bergeron, Joseph Marcotte, Adolphe Dufresne, Joseph Gélinas, Frédéric Mélançon, Hercule Milot, Napoléon Buisson, Charles Bergeron, Euchariste Rivard, Victor Gélinas, Denis Poudrier, Léonard Mélançon, Henri Turner, Napoléon Milot, Gilbert Desaulniers, Léon Gélinas, Sévère Grenier, Wilbrey Milot, Sylvio Dufresne, Joseph Descôteaux, Aimé Drew, Majorique Milot, Cyprien St-Louis, Ernest Guillemette, Fils, Arkile Coulombe, Joseph Hélié, Georges Carbonneau, père, Arthur Guillemette, Donat Guillemette, Joseph Milot, Joseph Lajoie, Chs-Edouard Girardin, Sévérin Bellemare, Philias Héroux, Victor Lamy, Majorique Lamy, Omer Pellerin, Roméo Pellerin, Arthur Milette, Avila Lesieur, Antonio Vaillancourt, Adéhard-V. Bellemare, Henri Carbonneau, Joseph-E. Boulanger, Donat Boulanger, Arthur Panneton, Donias Lacerte, Léon-P. Desaulniers, (taxi), Roland Proulx, Charlemagne Baril, Louis Lambert, André Lampron, Lucien-P. Bellemare.

11) **CHEFS DE GARE**: Casimir Nault (décembre 1878), Prosper Grimard, Camille Laferrière, C.-M. Destroismaisons, J.-Ernest Simard, Emile Grimard, J.-G. Turcotte, Achille Béland, Réal Lessard (1er mai 1971, fermeture).

12) **COIFFEUSES**: Mme Thérèse Lamy (1940), Mme Alice Gendron, Mme Claire Castonguay, Mme Jeannine Milot, M. Gilles Godin, Mlle Louise Lefebvre, M. Denis Guimond.

13) **COMMERCANTS**: Jean-Bte Charland (1850), Alexis Gélinas, Modeste Richer-Lafleche, Paul Lamothe, Maxime Carbonneau, Zéphirin Bourassa, Euchariste Vaillancourt, Pierre-J. Héroux, James John O'Brien, Georges Delisle, Ontas Gélinas, Pierre-C. Milot, Zoël Bourassa, Conrad-H. Venne, Hercule Milot, Euchariste Ricard, Arthur Desaulniers, Joseph Julette, Joseph Laverdure, Arthur Gauthier, Edgar Vaillancourt, Chs-Edouard Girardin; les commer-

çants au Marché de Trois-Rivières: Arthur Desaulniers, Dionis Desaulniers, Euclide Blais, Théode Gélinas, Evrard Bellemare, Joseph Bergeron, Alfred Buisson, Onil Bellemare, Emery Gélinas, Nabord Gélinas, Gérald Ricard.

14) **CONTRACTEURS**: Thomas-Jos. Lamy (1860), Georges Drew, Euchariste Vaillancourt, Irénée Vaillancourt, Nérée Bellemare, Thomas Bellemare et Fils, Henri Bellemare et Fils, Laurent Milot, Yvon Plante, André Grenier, Bruno Gauthier et Fils, Albéric Gauthier et Fils.

15) **CORDONNIERS**: James Heatcoat (1850), Sévère Labonté, Antoine Lesieur, Pierre-Jos. Pellerin, Jules Pothier, François Rheume, Benjamin Desaulniers, Pierre-J. Bellemare, Hyacinthe Pellerin, William Rhéaume, Ovide Milot, Joseph Dumont, Cyrille Rouette, Narcisse Bellemare, Adolphe Desaulniers, Joseph-B. Desaulniers, Aimé Dupont, Napoléon Coulombe, Joseph-J. Paillé, Constant Veillette, Félix Trahan, Léo Bélisle.

16) **COURTIERS D'ASSURANCES**: Louis Desaulniers (1850), Abraham-S. Hart, Joseph Dubois, Dr Elie Lacerte, Moïse Carbonneau, Eugène Meunier, Jos.-Geo. Pelletier, Pierre-F. Bellemare, Alide Allary, Louis Allary, Oscar Leclerc, Gérard Champoux, Jean Villemure, Bertrand-D. Milot, Germain Buisson.

17) **EMBOUTEILLEURS**: Zoël Bourassa, Amable Lemire, Euchariste Ricard, Armand Lafontaine, Mme Elisabeth Michelin, Mlle Blanche Mineau.

18) **EPICIERS**: Louis Dugal (1850), Joseph Duval, Avila Neveu, Charles Blais, Clodimir G.-Lajoie, Hormisdas Ferron, Harry Ferron, Raymond Blais, Raoul Duchesne, Ernest Binette, Armand Pellerin, Léopold Milot, Adélaré Brochu, Rose-Emilie Bellemare, Irénée Garceau, Léo Marcotte, Henri Pellerin, Roch Desaulniers, Alfred Guillemette, Henri Berthiaume, Léandre Trudel, Julien Garceau, Eugène Bellemare, Robert Matte.

19) **FERBLANTIERS-PLOMBIERS-ELECTRICIENS**: Charles Carbonneau (1850), Onésime Milette, Honoré Beaudoin, Joseph Gonneville, Adélaré St-Pierre, Amédée G.-Lajoie, Orphir Bourassa, Joseph Bergeron, Joseph (Garçon) Guillemette, Marcel Guillemette, Raoul-A. Bellemare, Thomas Pigeon, Viateur Héroux.

20) **FORGERONS**: Joseph Pothier (1825), Paul Bellemare, Jean Bouchard, Antoine Desaulniers, Joseph-A. Ledoux, Paul Lamothe, Pierre Bellemare, Thomas Bellemare, Edouard Ledoux, Théodore Ricard, Arthur St-Jacques, Edouard Tessier, Augustin Gagnon, Jean-Bte Grondin, Denis Milot, Louis Samson, Wilfrid Lemire, Louis-A. Delisle, Irénée Ledoux, France Milot, Honorius Gauthier, Georges Gauthier, Avila Milot, Hector-F. Milot, Avila Descôteaux, Donat-E. Milot, Raymond Cloutier, Donat-H. Milot.

21) **LAITIERS**: Léopold Milot, Léon Girardin, Adrien Giroux, Avila Gendron, Bernard Pellerin, Irénée Pellerin, Germain Carbonneau, Roland Lambert, Antonio Gélinas.

2) **MAITRES DE POSTE**: Jean-Bte Rivard, Jean Lord, Jacques Bettez, Petrus Hubert, Modeste Richer-Lafleche, Dr Elie Lacerte, Notaire Odilon Bellemare, Arthur Descôteaux, Albéric Meunier, Germain Beauchemin, Mme Gérard Kemp.

23) **MARCHANDS**: Adolphe Daveluy, (1850), Alexander Grant, Abraham Hart, Onésime Héroux, Edouard Caron, Dr Elie Lacerte, Ernest Lacerte, Arthur Lacerte, Benjamin Loranger, Benjamin St-Louis, Théodule Descôteaux, Michel Roland, Elie Gélinas, Georges Guay, Omer-P. Héroux, Jacques Roy, Adrien St-Louis, Nérée Caron, Edmond Villemure, Adrien Milot, Gaspard Bellemare, Esdras Mélançon, Aimé Drew, Napoléon Pellerin, Herménégilde, Lacerte, Arcadius Descôteaux, Eugène Lajoie, Gustave Milot, Wilfrid Pellerin, Honorat Bourassa, Honoré Beaudoin, Arthur Descôteaux, Hercule Descôteaux, Edgar Coursel, Joseph Lapointe, Louis Ledoux, Ubald Meunier, Dionis Villemure, Sylvio Villemure, Henri Gamache, Dionis Descôteaux, Antonio Carbonneau, Arcadius Villemure, Joseph Descôteaux, Henri Beaudoin, Joseph Duval, Paul Caron, Raoul Duchesne, Majorique Desrochers, Jos.-Edgar Bellemare, Honorat Lamy, Nérée-E. Lacerte, Jos. Gendron, Marcel-G. Milot, Roger-G. Milot, Gustave Dussault, Pierre-D. Milot, Irénée Garceau, Julien Garceau, Marcel Duchesne, Syndicat Coopératif.

24) **MECANICIENS-GARAGISTES**: Thomas Pigeon, (1919), Eugène Maillette, Avila Descôteaux, Alphonse Doyon, Donat Pellerin, Armand Lamy, Henri M. Milot, Gilles Bellemare, Roger-R. Lamy, Eugène Milot, Laurent Maillette, Gilles Lamy, Yvon Masse, Charlemagne Ringuette, André Dupont.

25) **MEDECINS**: Liste des médecins qui ont pratiqué à Yamachiche: Dr Charles Pélisson (1850), Dr Hyacinthe Beauchemin, Dr Elie Lacerte (1867), Louis Rochette, Nérée Beauchemin, Ernest Limoges, Georges-Etienne Roy, Antonio Langis, Chs-Emile Lacerte, Horace Tessier, Paul Lamy.

26) **MENUISIERS**: Jean Grenier (1850), Joseph Boucher, Augustin Ferron, Jos. Gauthier, Maxime Gravel, Pierre Beauheu, Paul Lesieur, Bénoni Loranger, Jean Marcheterre, Alexandre Paradis, Thomas Gélinas, Joseph Généreux, Honoré Gravel, James Gravel, Octave Lacombe, Calixte Lamy, Thomas Lamy, Charles Trahan, Isaïe Gendron, Napoléon Milette Joseph-F. Lacerte, Agapit Bergeron, Charles Garceau, Sévérin Bellemare, Florido Ferron, Isidore Maillette.

27) **MODISTES**: Mme Hyacinthe Pellerin, (Philomène Rhéaume), Mlle Evéline Lesieur, Mme Alexina Gagnon, Mlle Julie Faucher, Mme Adrien Lacerte, Mlle Flore Dumont, Mme Ernest Desaulniers, Mme Caroline Loranger, Mme Joseph Haché, Mme Antonio Carbonneau, Mme Donat Rouette, Mlle Blanche Marcotte.

28) **NOTAIRES**: (qui ont pratiqué à Yamachiche), Benoît Leroi, de 1768 à 1774; Valère Guillet, de 1825 à 1834; Antoine-B. DeBlois, de 1830 à 1843; Petrus Hubert, de 1834 à 1857; Frs-Antoine Bellefeuille, de 1834 à 1866; Frédéric Milot, de 1841 à 1880; Jules Milot, de 1864 à 1910; Ant.-Odilon Bellemare, de 1894 à 1938; Paul Fleury, de 1938 à 1968; Bertrand Ferron, de 1976 à

29) **PEINTRES**: Thomas Ferron (1860), Edmond St-Jacques, Hyacinthe Samson, Alphonse Dufresne, Octave Pelletier, Joseph Landry, Louis-A. Monty, Josaphat Landry, Paul-Emile Turner, Alfred Kemp, Arthur Coulombe, Robert Kemp, Paul-Aimé Lacerte, Germain Buisson.

30) RESTAURATEURS : Fernando Paquin, Raoul Bellemare, Joseph Lesieur, Eugène Bourassa, Antoni Vaillancourt, Mme Elisabeth Michelin, Fernand Beauchemin, Armand Milot, Félicien Bellemare, Charlemagne Baril, Fernand Grégoire, Gaston Gervais, Léandre Trudel, Paul Lépine, Vital Boulanger, « Phil » Landry, Siméon Côté « 400 » et Jules Noël.

31) CHEFS SECTIONNAIRES CPR : Louis Gélinas (1878), Adolphe Lacombe, Joseph Roy, Donat Berthiaume, Alphonse Baribeau, Lionel Desaulniers, Rosaire Pellerin.

32) SELLIERS : Jules Pothier, Amable Pichette, Jean Terreault, Louis Pichette, Amable Lemire, Arkille Coulombe.

3) TAILLEURS : Léger Milot (1860), Edouard Robidas, Pierre Gélinas, Etienne Loranger, Arcadius Descôteaux, Désiré Lavergne, Alfred-Gil. Gagnon, Euclide Rivard, Hector Lesieur, Félicien Bellemare.

34) TANNEURS : Jean Gagnon (1850), Joseph Gélinas, Elie Hérroux, Narcisse Gélinas, Jean Terreault.

35) TONNELIERS : Pierre Dubé, Joseph Garceau, Joseph Pellerin.

36) VOITURIERS : Antoine St-Jacques, Thomas Ferron, Joseph Gagnon, François Marchand, Olivier Bellemare, Alexis Desaulniers, Philippe Bourassa, Cyrille Loranger, Henri-Ant. Desaulniers. Omer-Pr. Bellemare, Agapit Bergeron, Honorius Gauthier, Irénée Ledoux.

COMMERCES ET SERVICES PUBLICS (1978)

1—Abattoir Chevalin Cofranca, Inc.	210 Rg Grande-Rivière-Sud.
2—Achat et Vente de pneus usagés, Enr.	320 Ste-Anne.
3—Autobus Pellerin et Fils, Enr.	1140 Ch. Ste-Anne.
4—Banque Provinciale du Canada (La)	680 Ste-Anne.
5—Bélisle, Léo, Cordonnier	453 Ste-Anne.
6—Bellemare, Lucien, Transport, Enr.	220 Pierre-Boucher.
7—Bellemare, Normand, «Claviers Magiques, Enr.»	200 de Carufel.
8—Bellemare Thomas et Fils, Ltée	171 Ste-Anne.
9—Bérard, Marcel, Ltée, Meunier	B1. Trudel.
10—Bureau de Poste Yamachiche	641 Ste-Anne.
11—Caisse Populaire de Yamachiche	141 Notre-Dame.
12—Carbonneau, Serge, Boucher	900 Ste-Anne.
13—Centre Paroissial de Yamachiche	570 Ste-Anne.
14—Centre des Loisirs	450 Ste-Anne.
15—Champoux, Gérard, Assurances	411 Ste-Anne.
16—Ciment Isabelle et Fils	821 Grande-Rivière-N.
17—Ecole Omer-Jules-Desaulniers	450 Ste-Anne.
18—Coopérative Fédérée de Québec	B1. Trudel.
19—Duchesne et Fils, Ltée	160 St-Jean.
20—Ferron, Jean-Marc, Portes et Châssis	1158 Ste-Anne est.
21—Ferron et Frère, « Les Serres »	320 Gérin-Lajoie.
22—Fleuriste Colette Girard, Inc.	1611 Ste-Anne est.
23—Foyer Ernest-Jacob, Inc.	610 Ste-Anne.
24—Fréchette, Firmin, « Machine Shop »	251 Bellemare.
25—Garage Doyon A.	101 Gérin-Lajoie.
26—Garage Gauthier	260 Ste-Anne ouest.
27—Garage Lamy Gilles	410 B1. Trudel.

28—Garage Maillette Laurent	871	Ste-Anne.
29—Garage Masse Yvon	1101	Bl. Trudel.
30—Garage Milette Gérard	1250	Bl. Trudel.
31—Garage Gélinas Martial	811	Ch. Riv.-du-Loup.
32—Gauthier Bruno, Construction, Ltée	691	Grande-Rivière-N.
33—Guillemette, Marcel, Plombier	830	Ste-Anne.
34—Hôtel Bellevue	751	Ste-Anne.
35—Lacerte Jacques, Moulées	221	Notre-Dame.
36—Marché Berthiaume, Provibec	680	St-Georges.
37—Matte Robert, Epicier	771	Ste-Anne.
38—Milot Roger, Chaussures	140	Notre-Dame.
39—Motel La Bonne Etoile	191	Ste-Anne.
40—Noël Richard, Dépanneur	122	St-Jacques.
41—Parc des Plaines Camping	1150	des Chalets.
42—Pompes à incendie, appels d'urgence à	296-3324.	
43—Presbytère de Yamachiche	530	Ste-Anne.
44—Prieur Jules, « Les Meubles »	1570	Ste-Anne est.
45—Quincaillerie Pellerin Michel, Enr.	246	Ste-Anne.
46—Restaurant Au 400	400	Ste-Anne.
47—Restaurant Chez Phil	750	Ste-Anne.
48—St-Louis et Fils, Ltée, Dir. de Funérailles	160	De Carufel.
49—St-Louis Jacques, Meubles	140	St-Jacques.
50—Salon Denis, Coiffeur	171	Nérée-Beauchemin.
51—Salon Gilles	132	St-Jacques.
52—Salon Jeannine	181	De Carufel.
53—Secrétariat Municipal	631	Ste-Anne.
54—Taxi Lampron André	571	Ste-Anne.
55—Trahan Achille, Abattoir	Rg	Grande-Acadie.
56—Turner Jacques, Tissus à la Verge	191	Notre-Dame.
57—Villemure Jean, Assurances	180	De Carufel.
58—Garceau, Julien « Boutique Apollon »	712	Ste-Anne.
59—Côté, Guy, Restaurateur	390	Ste-Anne.
60—Noël, Richard, Dépanneur	122	St-Jacques.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper left quadrant of the page. The text is extremely faint and illegible.

Main body of handwritten text, appearing as a series of lines or paragraphs. The text is very faint and mostly illegible, possibly containing a list or detailed notes.

Lower section of handwritten text, continuing the list or notes. The text is very faint and illegible.

Associations

2014

CHAPITRE XLI

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 2 mai 1946, le Conseil 2998 des Chevaliers de Colomb était fondé sous l'impulsion de M. J.-Armand Pellerin, à qui nous en attribuons l'honneur et le grand mérite. Depuis 1953, les Chevaliers de Colomb du Québec bénéficient d'une charte régie par la Législature provinciale. Cette société de fraternisation et de bienfaisance jouit également de l'approbation de l'autorité épiscopale et même du Saint-Siège. Dans l'optique de la fraternisation, l'Ordre des Chevaliers de Colomb semble avoir pour priorité le devoir de l'entraide mutuelle gratuite.

Mais la fondation officielle de ce Conseil avait été anticipée en 1945, par l'initiation de douze membres d'Yamachiche au Conseil 2783 des Chevaliers de Colomb de Louiseville. Ces membres initiés de la première heure, MM. Thomas-Eugène Boivin, J.-Armand Pellerin, Eugène Maillette, Joseph Lesieur, Sylvio Villemure, Thomas Bellemare, Marcel-G. Milot, Adjudant Simard, Dionis Noël, Gérard Champoux et Josaphat Carbonneau sont considérés les membres fondateurs.

La première initiation à Yamachiche s'est tenue dans la salle du collège, le 23 juin 1946; elle se déroula sous la présidence de MM. Ludger Levasseur, J. Fontaine, Dr Aug. Massicotte D.D.3, et Georges Bolduc C.D. Le conférencier était l'abbé Albert Bordeleau, aumônier de l'Action Catholique. Au cours de cette initiation, 98 membres furent élus. Les trois premiers initiés d'Yamachiche, de la section de Chevaliers du 4e Degré, furent MM. J.-Armand Pellerin, Thomas Bellemare et Josaphat Carbonneau, le 9 novembre 1947, à Québec.

Lors d'une assemblée générale, tenue le 15 juin 1953, on procéda à l'élection de l'exécutif d'un nouveau Conseil. Les officiers élus étaient MM. J.-Armand Pellerin, Grand Chevalier, pour un sixième terme; le chanoine Elzéar S. de Carufel, Aumônier; Omer St-Louis, Député Grand Chevalier; Sylvio Lapointe, Chancelier; Oscar Leclerc, Secrétaire-Archiviste; Marcel-G. Milot, Secrétaire-Financier; Bertrand Milot, Secrétaire-Trésorier; Emile Pellerin, Aviseur Légal; Germain Carbonneau, Cérémoniaire; Paul Gauthier, Intendant; Donat-H. Milot, 1er Syndic; Bernard Pellerin, 2e Syndic; Joseph Milot, 3e Syndic; Marcel Bourassa, Sentinelle Intérieure; Jos.-Octave Gauthier et Arthur Boucher, Sentinelles Extérieures; P.-Emile Turner, Porte-Drapeau; Eugène-Ths Bellemare, Subs.-Porte-Drapeau; Siméon Côté, Président des Comités. Au cours de cette année-là, le Conseil des Chevaliers de Colomb voyait se réaliser son rêve le plus cher, en se portant acquéreur d'une spacieuse bâtisse, située sur la rue Nérée-Beauchemin, qu'il rénovera. L'année suivante, en avril 1954, un nouveau local à deux étages était

inauguré, en présence d'une foule nombreuse, par la bénédiction solennelle d'usage.

Dès la première année, le Conseil des Chevaliers de Colomb d'Yamachiche comptait environ 100 membres; actuellement, il en comprend plus de 400. Depuis sa fondation, il s'est continuellement signalé par sa participation aux oeuvres paroissiales. Entre autres, il rend de grands services aux loisirs de l'endroit et, en particulier, pour leur initiative d'avoir acquitté une imposante dette contractée par l'O.T.J. En fait d'après les registres : « Le 1er novembre 1969, le Conseil des Chevaliers de Colomb, prend en charge le Comité des Loisirs d'Yamachiche qui est en difficulté financière. Pour l'administration du local situé au sous-sol de l'église et de la dette qui s'élève à \$12 500, laquelle fut payée par l'organisation du Conseil 2998 d'Yamachiche au cours d'une période de sept ans ».

En terminant, nous produisons la liste : a) des Grands Chevaliers depuis sa fondation : MM. Thomas-Eug. Boivin, J.-Armand Pellerin, Émile Pellerin, François Carbonneau, Léon Girardin, Jean Villemure, Bruno Gauthier, Léon Lacerte et Raymond Millette; b) des Députés de District : MM. J.-Armand Pellerin, Jean Villemure et Léon Lacerte; c) des Aumôniers : MM. les abbés Lionel Dubois, Elzéar S. de Carufel, Ernest Jacob, Claude Lacombe et Jean-Noël Montour.

CERCLE DES FILLES D'ISABELLE

Isabelle Ire, reine de Castille, épousait, en 1469, Ferdinand d'Aragon, roi d'Espagne. Ces deux illustres souverains sont spécifiquement connus par l'aide qu'ils apportèrent à l'oeuvre de Christophe Colomb. Par association d'idées, nous reconnaissons que l'Ordre des Chevaliers de Colomb et l'Ordre des Filles d'Isabelle continuent à collaborer dans leurs activités de fraternisation et de bienfaisance sociale.

Le 3 octobre 1948, en la salle des Chevaliers de Colomb d'Yamachiche, avait lieu la première initiation de Filles d'Isabelle, sous le nom de Cercle Bernadette des Filles d'Isabelle d'Yamachiche. La Régente Internationale, Mme Alec de Hase, officiait aux cérémonies. Quelques personnalités marquantes rehaussaient de leur présence cette cérémonie, entre autres : Rév. Père V. Cossette, O. M.I., M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé, M. l'abbé Georges Biron, vicaire à Louiseville, et Mme Rodrigue Latourelle, régente. En l'occurrence, l'ordre fut conféré à une trentaine de candidates d'Yamachiche.

Pour clore cette journée mémorable, un copieux banquet fut servi, agrémenté d'allocutions de circonstance, adressées par les différents délégués d'honneur à l'initiation.

Nous avons en main plusieurs reportages du journal L'Echo de Saint-Justin, concernant les élections des membres du Conseil 787 des Filles d'Isabelle d'Yamachiche. Pour éviter la répétition des noms de membres, nous ne reproduisons que le compte rendu suivant : « Le 23 octobre 1952, le Cercle Bernadette, qui compte 41 militantes, procédait à l'installation d'un nouveau Conseil pour le terme 1952-53 : Régente, Soeur Florence Bellemare; Vice-Régente, Soeur Laurette Milot; Ex-Régente, Soeur Judith Lampron; Secrétaire-financière, Soeur Cécile Castonguay; Trésorière, Soeur Florida Boucher; Secr.-Archiviste, Soeur Thérèse Gauthier; Chance-

lière, Soeur Suzanne Ricard; Gardienne, Soeur Laurette Bellemare; Monitrice, Soeur Claire Pelletier; 3e Syndic, Soeur Mariette Lesieur; 2e Syndic, Soeur Véronique Boucher; 1ère Syndic Soeur Henriette Landry; Garde Intérieure, Soeur Graziella Milot; Garde Extérieure, Soeur Anne-Marie Desaulniers; 1re Guide, Soeur Lise Ricard; 2e Guide, Soeur Simonne Damphousse; Porte-Drapeau, Soeur Thérèse Lesieur.

Leurs principales activités consistaient en des visites aux malades et à venir en aide aux familles pauvres, ainsi que le démontre le témoignage de la Rédactrice : « Soeur Gabrielle Leclerc, présidente du comité des malades, a déployé beaucoup d'activité ces derniers temps en faisant des visites répétées chez nos malades en compagnie de son assistante Soeur Henriette Landry. Signalons aussi que le comité des pauvres, ayant comme présidente Soeur Thérèse Pellerin, fait un beau travail de récupération depuis quelques semaines, dans le but de venir en aide aux familles pauvres de notre paroisse. La saison d'hiver qui s'amène verra bien des misères s'étaler au grand jour; il faudra laisser parler son cœur et ouvrir largement ses goussets pour répondre aux exigences de notre Ordre de Fraternité ».

Lors d'une assemblée subséquente, Mme Henriette Landry, rédactrice, faisait l'éloge de M. le curé de Carufel et de M. J.-Armand Pellerin, en ces termes : « L'assemblée débuta sous la présidence de notre aumônier, M. le chanoine de Carufel, qui nous honorait, une fois de plus, de sa présence, en dépit de son âge avancé. Une réunion, sans le patronage de ce bon père, ressemblerait à une journée de printemps, sans soleil. Il faut voir tout le zèle que déploie notre vénérable Pasteur pour se rendre compte jusqu'à quel point il s'intéresse cœur et âme aux différentes organisations de sa paroisse. Je m'en voudrais aussi de passer sous silence la venue de M. J.-Armand Pellerin, Grand Chevalier, dont le zèle infatigable à la cause des Filles d'Isabelle est devenue proverbial chez nous ».

Pour des raisons particulières, le Cercle Bernadette des Filles d'Isabelle d'Yamachiche était dissous, vers 1965. Néanmoins, plusieurs membres, qui tenaient à sa continuité, s'affilièrent alors au Cercle des Filles d'Isabelle de Louiseville, sous la régence de Mme Rodrigue Latourelle. A Yamachiche, au cours de ses dix-sept années d'existence, le Cercle Bernadette fut présidé successivement par six régentes : Mesdames André Gendron, Thomas Bellemare, Donat-A. Bellemare, Thomas Bellemare, Paul Gauthier et, de nouveau, Mme André Gendron.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

D'après un reportage de L'Echo de Saint-Justin : « Le 24 juin 1926, la paroisse d'Yamachiche célébrait la Saint-Jean-Baptiste pour au moins la seizième fois, c'est-à-dire tous les ans depuis 1910. Il y eut grand'messe chantée par M. le curé Elzéar S. de Carufel, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés B.-E. Pleau et Ernest Jacob. M. l'abbé Denis Bellemare, du diocèse de Sherbrooke, assistait au choeur, ainsi que les Révérends Frères de l'Académie, avec une partie de leurs élèves. La nef était remplie. Le sermon fut donné par M. l'abbé Joseph-G. Gélinas, du Séminaire de Trois-Rivières.

Après la messe, la fête se continua sur le perron de l'église. Mgr Napoléon Caron, ex-curé, qui était l'âme de la fête, chanta : « Il est sous le soleil un sol... », et sa voix fut, à plusieurs reprises, couverte d'applaudissements. Trois rhétoriciens de Trois-Rivières prononcèrent d'éloquents discours. D'autres étudiants de la même ville firent la quête dans l'église. La fanfare d'Yamachiche et la chorale de l'Académie firent entendre les meilleurs morceaux de leurs répertoires. Bref, la Saint-Jean-Baptiste fut magnifiquement célébrée et digne de la paroisse. Antérieurement, le poète Nérée Beauchemin était aussi de la fête, en récitant quelques poèmes.

Pour répondre à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, une assemblée de « fondation », section SSJB d'Yamachiche, était tenue à la Salle paroissiale, le 22 février 1950, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé. Les officiers de la SSJB, régionale de Trois-Rivières, étaient représentés par MM. Albert Quinty, vice-président; Aquila Boisvert, directeur, et Jean Pellerin, secrétaire.

Le conférencier, M. Jean Pellerin, fit connaître les règlements généraux et la constitution de la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi que les services qu'elle offre à ses membres par le Cercle des Philanthropes. Dans son discours, M. Pellerin a souligné « que la SSJB ne doit pas se limiter à faire des parades annuelles, mais, surtout, à défendre les droits des Canadiens français et agir ».

On procéda ensuite à la formation du conseil d'administration de la Saint-Jean-Baptiste d'Yamachiche, qui fut composé comme suit : président: M. Francis Binette; vice-président: M. Raymond Blais; trésorière: Mme Francis Binette; secrétaire: M. Bruno Côté; aumônier; M. l'abbé Lionel Dubois, vicaire.

En peu d'années, cet organisme a réalisé de beaux projets, entre autres : la propagande d'Achat Chez-Nous; la fondation, en 1953, du Bulletin de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui prit le nom de « Lien Paroissial » l'année suivante, sous la présidence de M. Maurice Carbonneau; notes historiques sur la paroisse d'Yamachiche; le Bon Parler français; concours d'Histoire du Canada; l'Aide aux Étudiants; la Caisse d'Épargne Scolaire; une coopération généreuse à de nombreuses initiatives. Pendant trois années consécutives (1953-54-55) la Société Saint-Jean-Baptiste d'Yamachiche a organisé avec éclat des parades de chars allégoriques, qui avaient pour thèmes : a) « La Fierté paroissiale », b) « Nos Traditions », c) « L'Histoire d'Yamachiche ». Au cours des autres années, la Saint-Jean a constamment été célébrée, soit par des feux de joie, soit par des démonstrations publiques, accompagnées d'harmonie musicale, de séances, de chants et de discours patriotiques.

En 1953, en plus du défilé des chars allégoriques, le programme exposait ce qui suit : 1) La Philharmonique Ste-Anne, dirigée par M. C. Tanguay, nous fit entendre plusieurs morceaux patriotiques. 2) Chant exécuté par Mme Joseph Lesieur : « Ce qu'est un drapeau » et, en rappel : « Salut à la France ». 3) Discours prononcé par M. Maurice Lamy : « Les Miracles canadiens au début de la colonie ». 4) Chant, par M. Antonio Carbonneau; « Les Semailles » et, en rappel : « Parlons Français ». 5) Discours par Me Maurice Dussault : « Histoire de la paroisse d'Yamachiche ». 6) La fanfare se fait réentendre. 7) Chant, par M. Jos.-Francis Lacerte : « O Ca-

nada, mon pays mes amours ! » et, en rappel : « Vive la France ! » 8) Le mot de la fin, par M. le Curé Elzéar S. de Carufel. 9) Le chant de notre hymne national, O Canada... 10) En soirée, un goûter à la salle du Collège réunissait près de deux cents convives. Tous se déclarèrent satisfaits du succès de « La Saint-Jean » et adressèrent des félicitations à notre dévoué aumônier, M. l'abbé Lionel Dubois, ainsi qu'à M. Maurice Carbonneau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section d'Yamachiche.

Cette année-là, le bureau de direction se composait ainsi : président: M. Maurice Carbonneau; vice-président: M. Marcel-G. Milot; secrétaire: M. Bruno Côté, trésorier: M. Jos.-Emile Villemure; administrateurs: MM. Gérard Bergeron, Dionis Noël, Siméon Côté, Paul Gauthier, Gustave Dussault, Emile-B. Desaulniers, Florémont Pellerin; aumônier: M. l'abbé Dubois.

Depuis sa fondation, sept présidents se sont succédés à la présidence de la SSJB d'Yamachiche: MM. Francis Binette (1950-52), Maurice Carbonneau (1952-54), Maurice Lamy (1954-55), Marcel-G. Milot (1955-59), Clovis Héroux (1959-69), Julien Garceau (1969-78), Jean-Baptiste Gélinas (1978-.....).

Après l'assemblée générale, tenue le 18 février 1979, le bureau de direction se composait de : M. Jean-Baptiste Gélinas, président; Mlle Anna Meunier, vice-présidente; Mme Gabrielle Beaudry, 2e vice-présidente; Mme Germaine D-Ferron, secrétaire-trésorière et archiviste depuis 1966; M. Julien Garceau, directeur; Mme Marguerite Rinfret, directrice; Mme Oriette Chainé, directrice.

ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

L'Eglise a toujours eu recours à des associations religieuses, foyers de vie spirituelle, pour canaliser et développer la vie intérieure de ses membres. Comme toute vie, la vie chrétienne reçue au baptême se nourrit, s'accroît et devient féconde. Cette fécondité s'accomplit surtout par l'apostolat organisé, au sein d'un groupe et selon des normes définies.

En 1944, le RAPPORT ANNUEL sur l'état de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, pour la visite pastorale, faisait connaître ce qui suit, concernant les associations pieuses et sociales :

membres

1) Tiers-Ordre de saint François, établi en 1897:	576
2) Bonne Mort, établie par Mgr Cloutier, en 1904:	650
3) Saint-Rosaire, établi par Père Toutain, O.D. en 1890:	1929
4) Ligue du Sacré-Coeur, établie en 1896:	420
5) Enfants de Marie, en 1090, par Père Francoeur, O.M.I.:	422
6) Apostolat de la prière, en 1896, par Mgr F.-X. Cloutier:	530
7) Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, en 1941:	148
8) Mouvements d'Action catholique, J.A.C. et J.E.C.:	60
9) Union Catholique des Cultivateurs: U.C.C. en 1924:	150
10) Union Catholique des Fermières: U.C.F., 24 janvier 1950: ..	78
11) Société Saint-Jean-Baptiste, en 1950: en 1959, il y avait:	300
12) Société Saint-Vincent-de-Paul, établie en 1886.	

a) En 1918, le discrétatoire des « Hommes Tertiaires » se composait : président: M. Didier St-Louis; vice-président: M. Esdras Lamy; secrétaire: M. Hector Milot; trésorier: M. Charles Daveluy; sacristain: M. Onias Gélinas; maître des novices: M. Narcisse Villemure; infirmier: M. Hyacinthe Trahan; conseillers: MM. Louis Dussault, Cyrillus Bourassa, Hercule Ricard, Charles Lesieur, Pierre Milot, Napoléon Bellemare, Hilarion Meunier, Majorique Lamy. Aujourd'hui, après 80 ans d'activité, l'association du Tiers-Ordre se poursuit encore, sous la présidence de Mlle Joséphine-O. Milot, assistée de la trésorière, Mlle Juliette Chaîné.

b) En 1932, le conseil de la Société Saint-Vincent-de-Paul se composait : président: M. Evariste Gélinas; 1er vice-président: M. Esdras Lamy; 2e vice-président: M. Alide Desaulniers; secrétaire-trésorier: M. Fernand Beauchemin; gardien des objets: M. Fortunat Côté; visiteurs des pauvres: MM. Honorat Lamy, Georges Milot, Clodomir Lajoie, Donat Blais. Il va sans dire que l'Hospice Ste-Anne, dirigé par les SS. de la Providence, a exercé une bienfaisante oeuvre de charité en se chargeant du soin des vieillards, des infirmes et des pauvres en cette paroisse. Conservatrice de ses coutumes, la paroisse d'Yamachiche maintient activement la Société Saint-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Hervé Garceau, qui assume cette fonction depuis sept ans, ayant succédé à M. Jacques Lajoie. La secrétaire-trésorière est Mme Antonia G.-Kemp.

c) La Congrégation des Enfants de Marie, qui fut fondée en 1909, a cessé ses activités vers 1965, alors que Mlle Suzanne Desaulniers exerçait la fonction de présidente. En 1932, le bureau de direction se composait de : présidente : Mlle Cécile Descôteaux; vice-présidente: Mlle Béatrice Boucher; secrétaire: Mlle Bella Milot; trésorière: Mlle Thérèse (Edgar) Vaillancourt. L'année suivante, Mlle Bibiane Desaulniers succédait à Mlle Cécile Descôteaux, qui épousait, en 1950, Dr Roméo Bellemare, dentiste. Selon le rapport de la tombola au profit de la reconstruction de l'église, en juillet 1957, la Congrégation des Enfants de Marie avait souscrit le plus gros montant, soit : \$1,033.00. Quel excellent secours elles ont apporté auprès des pauvres et quelle généreuse contribution elles ont fournie à la chorale de l'église !

d) La Ligue du Sacré-Coeur, à Yamachiche, fut établie en 1896, organisée selon un manuel officiel en 1911, et réorganisée en 1948, par le Rév. Père Lucien Lajoie, S.J. A cette dernière date, le bureau de direction se composait comme suit: président: Mme Paul Fleury, notaire; 1er vice-président: M. Arthur Boucher; 2e vice-président: M. Marcel-G. Milot; secrétaire-trésorier: M. Louis Allary; commissaire-ordonnateur: M. Donat-H. Milot; recruteurs des « Retraites-Fermées »: MM. Eugène Maillette, Honorat Lamy, Alide L.-Desaulniers; porte-drapeau: M. Amédée Desaulniers. En 1951, la liste des officiers s'établissait ainsi: président: M. Omer St-Louis; vice-présidents: MM. Clovis Héroux et Sylvio Villemure; secrétaire: M. Honorat Lamy; commissaire-ordonnateur: M. Donat-H. Milot; propagandistes des retraites fermées: MM. Eugène Maillette, Alide L.-Desaulniers et Honorat Lamy; porte-drapeau: M. Alexandre Loranger. En 1955, les officiers sont représentés comme suit: président: M. Omer St-Louis; vice-président: M. Philias Pellerin; secrétaire: M. Honorat Lamy; propagandistes: MM. Fernando Villemure, Raymond Ferron, Hervé Garceau, Emile Panne-ton et Gérard Champoux. En 1961, les trois principaux officiers

sont : président: H. Léandre Trudel; vice-président: M. Raymond Ferron; secrétaire-trésorier : M. Michel Villemure. En 1957, M. Bernard Pellerin assumait la présidence, lorsqu'il quitta pour aller demeurer à Longueuil; il eut pour successeur M. Léandre Trudel, de 1961 à 1963, et M. Irénée Pellerin, de 1963 à 1965. En mars 1965, M. Philias Isabelle était élu président, M. Jean-Baptiste Grenier à la vice-présidence et M. Jean Gauthier au secrétariat. Ce dernier fut remplacé par M. Jacques Pellerin, en 1966. Enfin, en 1967, les associations de piété et les mouvements d'Action Catholique, ayant plus ou moins changé de formule, la Ligue du Sacré-Coeur cessait ses activités, pour céder la place aux Équipes de Liturgie et des Conseils de Pastorale.

e) Alors que la vie économique ralentit, l'année 1941 voit surgir deux groupements : les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc voués à la tempérance totale. Un siècle plus tôt, vers 1845, Mgr Forbin-Janson avait tenté d'enrayer l'ivrognerie en enrôlant des milliers d'hommes dans la Société de Tempérance; c'est dû à son apostolat que tant de foyers canadiens se sont dotés de la « croix noire de la tempérance », sans corpus. Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc furent établis à Yamachiche à l'instigation de M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, l'année suivante de leur fondation diocésaine, en juillet 1940. La photo ci-jointe indique, au premier plan, les trois premiers officiers de ce mouvement: MM. Eugène Maillette, Arthur-Pierre Desaulniers et Philias Pellerin; au second plan, on reconnaît M. le Curé de Carufel. Treize années plus tard, lors d'une assemblée subséquente, on procédait à l'élection des officiers, pour l'année 1954. Pour ce Cercle Lacordaire, No 121, ont été élus ou réélus : président-honoraire: M. Alide-L. Desaulniers; président local: M. Raymond Ferron; vice-président: M. Irénée Pellerin; secrétaire: M. Honorat Lamy; conseillers: MM. Donat-V. Bellemare, Hervé Garceau. Pour le Cercle Ste-Jeanne-d'Arc, Mme Gérard Bergeron fut réélue pour un troisième terme; Mme Hervé Garceau: vice-présidente; Mme Honorat Lamy: secrétaire; conseillères: Mme Raymond Ferron, Mlle Bibiane Desaulniers. Le 4 juin 1961, on célébrait à Yamachiche le 20^e anniversaire de fondation des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, sous la présidence d'honneur de Mgr Geo. Léon Pelletier, évêque. En cette circonstance, un banquet était organisé, suivi d'une séance récréative. A cette date, la paroisse d'Yamachiche comptait 128 abstinents. Pour marquer ce mémorable anniversaire, plusieurs membres eurent l'honneur d'être décorés du « Bouton Bleu », ou de 10 ans d'abstinence totale. Ce sont chez les hommes : MM. Gérard Champoux, Albéric Chainé, Léo Chainé, Josaphat Carbonneau, Gustave Gélinas, Clovis Gélinas, Alexandre Loranger, Lionel Lapointe, Donat Lamy, Eugène Maillette, Alide-L. Desaulniers, Honorat Lamy, Irénée Pellerin, Pierre-O. Milot, Raymond Meunier, Philias Pellerin, Hervé Garceau, Maurice Meunier, Emile Panneton, Donat-V. Bellemare, Origène Isabelle, J.-Albert Damphousse, Léonard Rivard. Chez les Dames Jeanne-d'Arc: Mmes Gérard Champoux, Gérard Bergeron, Robert Bellemare, Clovis Gélinas, Pierre-O. Milot, Emile Panneton, Irénée Pellerin, Raymond Ferron, Gustave Gélinas, Clovis Gélinas, Hervé Garceau; Miles Juliette Chainé, Laurette Ferron, Rolande Ferron, Bibiane Desaulniers, Fernande Gélinas, Anna Meunier, Marie-Ange Meunier; M. et Mme Florémond Pellerin, Jean-Baptiste Gélinas, Clovis Héroux, Philias Isabelle, Elphège Côté, Bruno Côté, Bruno Desaulniers, et quelques autres dont nous oublions les noms. Félicitations à ces membres tant La-

cordaire que Jeanne-d'Arc, qui ont compris que l'abstinence totale et la décoration du bouton bleu sont toujours pour eux le symbole de Honneur-Santé-Bonheur.

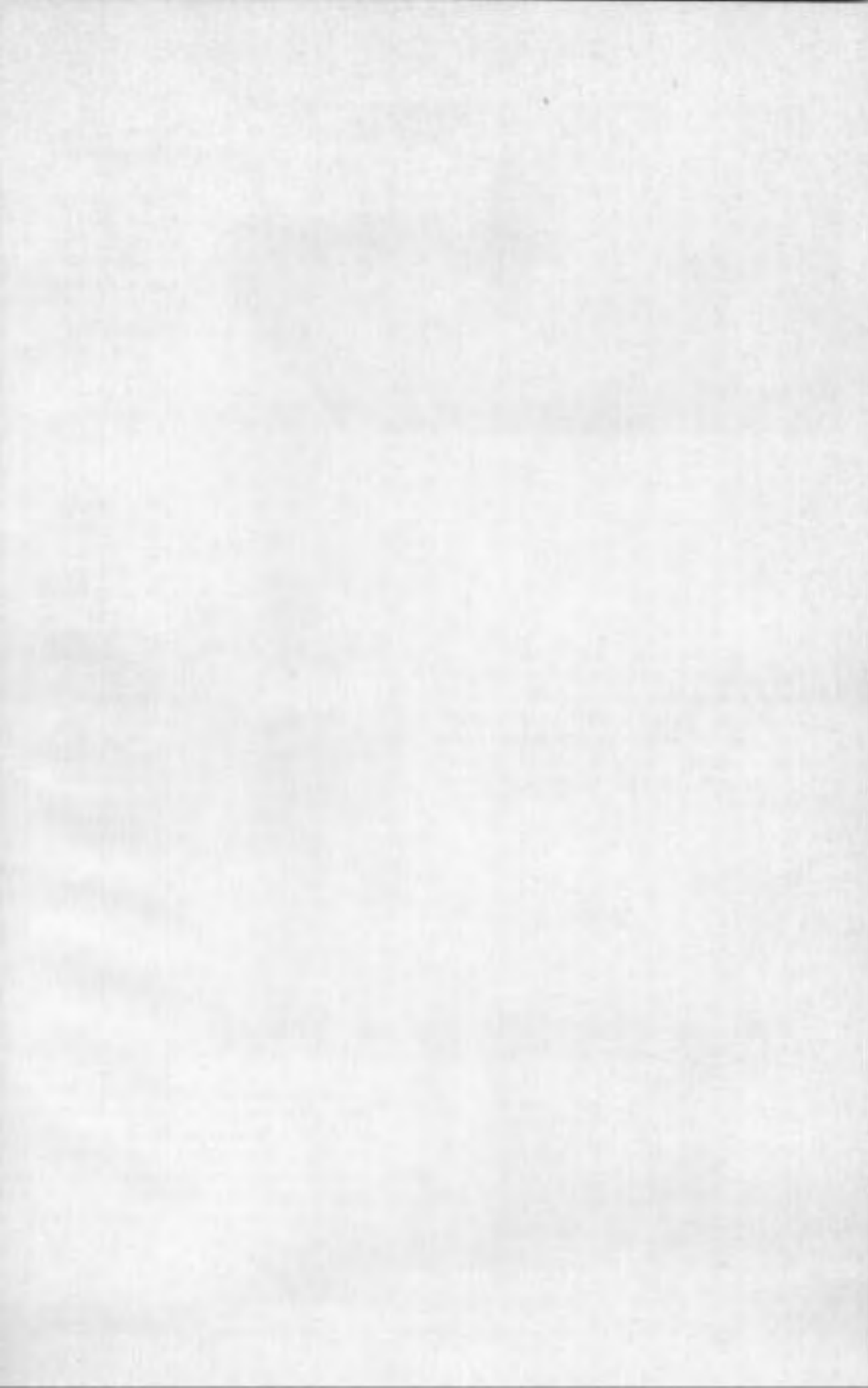
Le rejet de l'ancien règlement de prohibition, interdisant le commerce des boissons alcooliques en cette localité, a porté un dur coup à cet organisme de tempérance, le 21 août 1961. En conséquence, les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc s'éteignirent à la suite de la promotion de M. l'abbé L. Dubois à la cure de St-Gérard-des-Laurentides, en 1965.

f) Au Séminaire St-Joseph, de Trois-Rivières, se tenait, en 1936, la Semaine d'Action catholique. Deux années plus tard, soit le 4 mai 1938, M. le chanoine Elzéar S. de Carufel, curé d'Yamachiche, lançait le mouvement de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). Inspiré par le devise « Rechristianiser le milieu », il avait pour but direct : la formation à l'apostolat, à la vie religieuse, intellectuelle et sociale.

Le premier président local fut : M. Irénée Pellerin et la première présidente: Mlle Jeanne-B. Desaulniers, aujourd'hui Mme Paul-Emile Villemure. Les premiers militants furent MM. Josaphat Carbonneau, Irénée Pellerin, Achille Bellemare, Roland Proulx, Paul-A. Lamy, Léo Chainé, Germain Ferron, Raymond Ferron, Jean-Louis Gélinas et Paul-Emile Villemure. Les premières militantes furent Mlle Blanche Bellemare, Jeanne-Berthe Desaulniers, Françoise Pellerin, Jeanne Côté, Alma Lamy, Simonne Ferron, Adrienne Villemure, Laurette Lamy, Marie-Jeanne Bellemare, Angéline Ferron et Marguerite Meunier, secrétaire. Sur le plan diocésain, d'autres jeunes gens ont milité sous la direction de M. l'abbé F.-X. Saint-Arnaud, aumônier, entre autres, Mlle Rolande Ferron qui fut victime, en 1950, d'un accident de la route, en se rendant à Sherbrooke, et qui en est malheureusement restée marquée physiquement. Le Lien Paroissial d'avril 1958 adresse, en ces termes, des félicitations: « A Mlle Marguerite Bellemare, élue présidente du cercle de la J.A.C. d'Yamachiche, en remplacement de Mlle Monique Ricard; ainsi qu'à Mlle Thérèse Lambert, nommée propagandiste de ce mouvement paroissial ». Madame Marguerite Berthiaume fut la dernière présidente jaciste, ce mouvement d'Action catholique ayant cessé ses activités vers 1960.

Yamachiche fut la première section de la J.A.C. à s'établir dans le diocèse. Les anciens Jacistes se souviennent des veillées d'apostolat qui se tenaient tous les mois à la salle paroissiale ou dans des familles rurales, où l'on se rendait, l'hiver, en carriole. Les activités particulières des débuts furent notamment des propagandes de fierté rurale, d'embellissement de l'environnement, le service de préparation au mariage, et autres. Ce bref exposé rappellera le souvenir des Jacistes d'Yamachiche, aux bérets verts.

g) Dans le but d'orienter l'initiative des jeunes, l'Ecole d'Agriculture d'Yamachiche fondait, en 1943, à l'instigation de M. Gérard Champoux, agronome, un club 4-H. Il est une association de jeunes de 12 à 20 ans, des deux sexes, qui veulent travailler à la conservation de nos richesses forestières et écologiques. L'Association forestière québécoise, qui fondait ses Clubs 4-H en mai 1942, a intentionnellement choisi ce sigle pour rappeler que les quatre lettres « H » sont les initiales des mots formant la devise des Clubs 4-H du Québec: Honneur dans les actes, Honnêteté dans les moyens, Habileté dans le travail, Humanité dans la conduite.





Trois organisateurs
du Cercle Lacordaire
et de Retraite
Fermées: MM. Ar-
thur-P. Desaulniers,
Eugène Maillette et
Philias Pellerin.

Conseil féminin des Jacistes

1ère rangée: Mlles Marguerite Meunier,
Blanche Bellemare, M. de Carufel, Jeanne
Desaulniers, Françoise Pellerin; *2e rangée:*
Rita Côté, Laurette Lamy; *3e rangée:* Alma
Lamy, Angéline Ferron; *4e rangée:* M.-Jean-
ne Bellemare, Adrienne Villemure et Simon-
ne Ferron.



Conseil masculin des Jacistes: *1ère rangée:* J. Carbonneau, Ir. Pellerin, M. de Carufel, Achille Bellemare, Rol. Proulx; *2e rangée:* Paul Lamy, Léo Chainé, Germain Ferron, Raymond Ferron; *3e rangée:* J.-Ls Gélinas et Paul-Emile Villemure.

Malgré leur récente formation, les membres du Club 4-H du Collège Ste-Anne et du Couvent C.N.D. avaient déjà, en 1952, de nombreuses activités à leur crédit: distribution d'arbres de Noël et de plantation à l'étendue de la paroisse. Sous la présidence de M. Michel Champoux, section des garçons, et celle de Mlle Suzanne Champoux, des excursions ont été réalisées en pleine nature pour se familiariser avec les essences forestières de notre milieu.

Le 15 juin 1963, à l'occasion du 20e anniversaire de fondation du Club 4-H, à Yamachiche, le Congrès Régional se tenait au sou-bassement de l'église. Plus de 600 membres y assistaient sous la présidence conjointe de M. le chanoine E. Jacob, curé, et M. Gérard Champoux, animateur du club depuis sa fondation. Un proverbe arabe dit: «Celui qui a planté un arbre n'a pas passé vainement sur la terre».

Actuellement, la section féminine du Club 4-H d'Yamachiche, qui est encore très active, se compose d'un vingtain de membres, sous la présidence de Mlle Linda Lacombe, assistée de Mlle Michelle Noël, comme secrétaire, et, naturellement, du continuel superviseur, M. Gérard Champoux.

CLUB DE L'AGE D'OR

La première fête de l'Age d'Or fut célébrée le 20 mai 1970, au Foyer Ernest-Jacob, sous la présidence de M. le chanoine Ernest Jacob, curé. En l'occurrence, il y eut célébration eucharistique à 9 h 30, avec chants appropriés; l'épître fut lue par une pensionnaire, Mlle Berthe Laganère, et deux autres ont présenté les offrandes: Mme Raoul Duchesne et Mme Aurore de Carufel. A midi, un banquet familial réunissait toutes les pensionnaires dans le corridor du 1er étage, où des tables bien garnies avaient été rangées. A 7 heures du soir, elles furent réinvitées à participer à un bingo, qui avait pour attraction de nombreux prix offerts par de généreux paroissiens. Malgré l'heure tardive de la séparation, on pouvait lire sur tous les visages la joie, la satisfaction et la reconnaissance.

Cette fête intime offerte aux personnes du troisième âge était un jalon posé en vue de la formation d'un groupement de gens âgés. En effet, c'est en mars 1971 que fut fondé le Club de l'Age d'Or, d'Yamachiche, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-N. Montour, curé, qui, séance tenante, fut invité à remplir la fonction d'aumônier de l'association. En résumé, le premier Conseil se composait de: Mme Donat Lamy, présidente; Mme Alphonse Ferron, secrétaire; M. Hervé Garceau, trésorier. Par la suite, Mme Jacques G.-Lajoie, succéda, à titre de présidente, à Mme Lamy; actuellement, Mme Lionel Milette exerce cette charge depuis cinq ans. En tant que trésoriers, M. Léandre Trudel a succédé à M. Garceau et Mme Antonia Kemp à M. Trudel. Mme Alphonse Ferron assume la fonction de secrétaire depuis 1971.

Les réunions du Conseil se tiennent régulièrement tous les mois au-sous-sol de l'église, sous l'inspiration dynamique des officiers, qui s'ingénient à susciter de nouvelles activités pour intéresser davantage tous les membres qui se totalisent présentement au nombre de 165. Le Club de l'Age d'Or s'est signalé par plusieurs réalisations et dispose de son temps pour le rendre paisible et agréable. Tous les jeudis après-midi, au Foyer, on organise des parties

de cartes, chants, danses. A l'extérieur, les voyages agréables, les parties de sucre, congrès, animation de messes, visite des malades ne font point défaut.

Au Club de l'Age d'Or d'Yamachiche, nos voeux de longue vie et nos félicitations pour le magnifique travail accompli depuis sa fondation! Concernant les pensions de vieillesse, la loi de 1951 nous rappelle qu'en cette année-là une sécurité de vieillesse commençait à favoriser toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, par une pension mensuelle de base de \$40. Depuis 1968, cette pension de sécurité de vieillesse atteignait ceux de 65 ans et plus avec, au départ, une pension de base de \$75, qui est majorée annuellement à l'indexation du coût de la vie. Pour les bénéficiaires, la pension de vieillesse constitue une aide appréciable à joindre les deux bouts et à couler des jours exempts des soucis de l'extrême pauvreté. Elle ne doit pas être considérée comme une charité, mais un droit acquis par la contribution personnelle à la prospérité et au bien-être de la nation.

Auteurs régionaux

